

**UNIVERSITÉ PARIS V - RENÉ DESCARTES**  
**U.F.R. FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
**DE LA SORBONNE**

**THÈSE**

**pour obtenir le grade de**  
**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS V**

**Discipline : Sociologie**

**présentée et soutenue publiquement**

**par**

**ELSA RAMOS**

**année**

**2000**

**Titre**

**La construction du “ chez-soi ” :**  
**les étudiants qui cohabitent avec leurs parents**

**Directeur de thèse :**

**François de Singly**



## ***Remerciements***

- Je tiens à remercier chaleureusement François de Singly pour les conseils et les encouragements qu'il m'a prodigué tout au long de ces années.
- Je remercie également mes parents, Antonio et Maria Ramos sans lesquels cette thèse n'aurait pu être réalisée.
- Je pense aussi à François Lerrant que je remercie très fort pour son soutien et sa patience.
- Mes remerciements vont également à Cathie Chalupt avec qui j'ai partagé les doutes, les angoisses et les questions de la thèse.
- Un grand merci à Emmanuelle Maunaye pour le soutien constant qu'elle m'a apporté tout au long de ce travail
- Je sais gré à Françoise Rault, Marie-Laetitia des Robert, Muriel Letrait, Vincenzo Cicchelli et Brigitte Brisse qui ont accepté la tâche de correcteur et de critique de mon travail.
- Et enfin, je tiens à remercier vivement tous les étudiants qui ont participé à cette enquête et qui ont accepté de dévoiler un pan de leur existence en répondant à mes questions.

# SOMMAIRE

Sommaire détaillé	5
Introduction	14
I- La jeunesse de l'adulte	15
II- De la cohabitation au "chez-soi"	36
III- "Chez-soi, chez ses parents": un observatoire de la famille relationnelle	44
IV- Méthodologie de l'enquête	50
<b>Première partie : La chambre, un monde personnel</b>	<b>57</b>
<b>Chapitre I - La fonction de séparation</b>	<b>62</b>
I- Un espace à soi	62
II- Pourquoi se séparer ?	66
III- Le droit de se séparer	79
IV- La chambre sous contrôle	88
V- Choix et emplacement de la chambre : une anticipation du départ	109
<b>Chapitre II - La fonction d'expérimentation et de création de soi</b>	<b>118</b>
I- Se créer un monde à soi	118
II- Se regarder grandir	135
III- Au-delà de la chambre : grandir et s'agrandir	159
Conclusion première partie	176

<b>Deuxième partie : La distinction entre l'individuel et le familial</b>	179
<b>Chapitre III - Un rapport de force</b>	182
I- L'ordre parental	182
II- Comment se font les rappels à l'ordre ?	194
III- Plusieurs attitudes envisageables des jeunes adultes	205
<b>Chapitre IV - Des domaines personnels</b>	217
I- Avoir une place fixe	218
II- Les relations amoureuses	227
III- Le mensonge et l'omission délibérée	248
<b>Chapitre V - La distinction entre “ chez mes parents ” et “ chez nous ”</b>	
<b>ou la distinction entre la relation de la filiation de celle d'égal à égal</b>	263
I- Le “ chez nous ” ou la convivialité familiale	265
II- Le processus de subjectivation	292
Conclusion générale	309
Bibliographie	324
<b>Annexes :</b>	334
– Grille d'entretiens	335
– Portraits des étudiants	339

# SOMMAIRE DÉTAILLÉ

Introduction	14
<b>I- La jeunesse de l'adulte</b>	<b>15</b>
I.1) Sociétés traditionnelles et rites de passage à l'âge adulte	15
I.2) L'allongement de la période de la jeunesse	17
I.2.1) Des rites de passage de plus en plus flous à la reconnaissance de la jeunesse comme période spécifique de la vie	17
I.2.2) La désynchronisation des seuils de passage à l'âge adulte	18
I.3) Le report du départ des jeunes de la maison parentale, une caractéristique de l'allongement de la jeunesse	20
I.3.1) Aperçu général sur la cohabitation des jeunes avec leurs parents	20
I.3.2) Les étudiants : les jeunes pour lesquels la cohabitation parentale est la plus fréquente	24
I.4) Comment désigner des étudiants cohabitant avec leurs parents ? L'absence de catégories pertinentes	26
I.4.1) Les étudiants cohabitants : de grands adolescents ?	27
I.4.2) Les étudiants cohabitants : des " adultes " ? Dépendance et indépendance en question	30
I.4.3) Les étudiants cohabitants : adultéité et autonomie	32
<b>II- De la cohabitation au chez soi</b>	<b>36</b>
II.1) La cohabitation, une interaction spatiale, temporelle et relationnelle	36
II.1.1) La dimension spatiale	36
II.1.2) La dimension temporelle	37
II.1.3) La dimension relationnelle	38
II.2) La cohabitation, un espace qui n'est pas clos sur lui-même	39
II.3) Construire un chez-soi chez ses parents, un enjeu de la cohabitation	41



II.3.1) Qu'est-ce qu'un espace privé ?	41
II.3.2) Du privé au chez-soi	42
<b>III- “ Chez-soi, chez ses parents ” : un observatoire de la famille relationnelle</b>	44
III.1) Le compromis de la famille contemporaine	44
III.2) La valorisation de l'autonomie	46
III.3) Construire un “ chez-soi, chez ses parents ” : se préparer à partir	47
<b>IV- Méthodologie de l'enquête</b>	50
IV.1) Une démarche compréhensive	50
IV.2) Le corpus d'entretiens	53

## **Première partie**

### **La chambre : un monde personnel**

Introduction	57
<i>L'importance de l'espace personnel dans la construction identitaire</i>	57
<i>Entre individuel et familial</i>	59
<i>Deux fonctions principales</i>	60
<b>Chapitre I - La fonction de séparation</b>	62
<b>I- Un espace à soi</b>	62
<i>“ Ma ” chambre : une forme de propriété</i>	62
<i>Le reflet d'une identité</i>	63

<b>II- Pourquoi se séparer ?</b>	66
<i>Un ajustement délicat</i>	66
<i>Contrôler le bruit</i>	67
<i>Se dissimuler au regard de l'autre</i>	70
<i>Se séparer sans s'enfermer</i>	73
<i>Se couper du reste de la maison</i>	74
<b>III- Le droit de se séparer</b>	79
<i>Porte ouverte ou fermée : “ ils savent que... ”</i>	79
<i>“ Parents, frappez avant d'entrer ”</i>	80
<i>Une certaine résistance maternelle</i>	81
<i>Ordre ou désordre comme stratégie de séparation</i>	82
<i>Un ordre à soi</i>	84
<i>Le désordre : un marqueur territorial</i>	85
<b>IV- La chambre sous contrôle</b>	88
<i>La clé perçue comme rupture de l'espace et de la relation</i>	88
<i>La clé, vecteur et garant de l'espace privé</i>	90
<i>Le rangement de la chambre sous contrôle maternel</i>	93
<i>“ Je n'aime pas qu'elle fouille ” : une demande de reconnaissance de soi</i>	94
<i>Le conflit, comme stratégie de défense</i>	96
<i>Le coup d'œil indiscret</i>	97
<i>La tolérance de l'indiscrétion</i>	99
<i>La mère envahissante</i>	100
<i>La distance au père différente de la distance à la mère</i>	102
<i>Indépendance et autonomie</i>	104



<i>Le paradoxe de la séparation physique</i>	106
<b>V- Choix et emplacement de la chambre : une anticipation du départ</b>	109
<i>Droit de regard parental sur la chambre</i>	109
<i>L'éloignement de la chambre : le discours de l'indépendance</i>	111
<i>Priorité parentale : la plus grande chambre revient aux parents</i>	113
<i>Laisser la plus grande chambre à l'enfant : une stratégie éducative à double tranchant</i>	114
<b>Chapitre II - Fonction d'expérimentation et de création de soi</b>	118
<b>I- Se créer un monde à soi</b>	118
<i>La chambre comme un espace d'inscription identitaire</i>	118
<i>La distinction des identités à travers la distinction de la décoration</i>	121
<i>La décoration : une procédure de singularisation</i>	125
<i>Autonomie et présence du passé</i>	126
<i>Le tri impossible</i>	128
<i>L'importance de la famille</i>	129
<i>Reformuler les relations familiales</i>	130
<i>Quand indépendance et autonomie se rapprochent</i>	132
<b>II- Se regarder grandir</b>	135
<i>Une actualisation de l'espace nécessaire pour une actualisation de soi</i>	135
<i>Les photos de classes : “ ça montre qu'effectivement j'évolue ”</i>	137
<i>Toute une vie dans huit boîtes à chaussures</i>	139
<i>Se démarquer de la période précédente</i>	143
<i>Le choix du papier peint entre contrôle parental et choix personnel</i>	147



<i>L'expérimentation de l'espace</i>	151
<i>Le lit, le canapé et le " frigo " : le rêve de l'indépendance résidentielle</i>	154
<i>La chambre, un espace important dans la maison familiale</i>	156
<b>III- Au-delà de la chambre : grandir et s'agrandir</b>	159
<i>Transformer un " chez-soi, chez ses parents " en un " chez-soi "</i>	159
<i>Plus d'espace pour soi</i>	160
<i>L'ordre ménager comme stratégie de transformation d'un espace familial en un espace personnel</i>	163
<i>L'absence d'obligations familiales</i>	164
<i>Difficile d'être soi-même en présence de ses parents</i>	166
<i>" Faire " autrement c'est " être " autrement</i>	167
<i>Se différencier : les discours de l'autonomie</i>	169
<i>Les contraintes de la vie quotidienne : le discours de la ressemblance</i>	170
<i>Les jeunes adultes composent</i>	173
<i>Une conjoncture de composition de soi forte</i>	174
Conclusion de la première partie	176



## Deuxième partie

### La distinction entre l'individuel et le familial

Introduction	179
<b>Chapitre III - Un rapport de force</b>	182
<b>I- L'ordre parental</b>	182
I.1) Les parents fixent un ordre qui porte sur l'espace	182
<i>Le salon à dominante parentale</i>	182
<i>Le salon : la pièce de passage</i>	184
<i>Le bruit et la fumée : des limites de la cohabitation</i>	185
<i>L'ordre initial</i>	187
<i>Le désordre paternel</i>	189
II-2) Les parents fixent un ordre qui porte sur le temps	190
<i>Contrôle parental sur les sorties</i>	190
<i>“ Le rythme de vie ” parental</i>	192
<b>II- Comment se font les rappels à l'ordre ?</b>	194
<i>La guerre du téléphone</i>	194
<i>Les remarques orales</i>	195
<i>Des stratégies originales</i>	197
<i>La réussite scolaire sous contrôle</i>	199
<i>La sanction physique comme rappel à l'ordre</i>	201
<i>La fonction du rappel à l'ordre : réaffirmer l'espace parental</i>	203



<b>III- Plusieurs attitudes envisageables des jeune adultes</b>	205
1- Attitudes d'accommodation	205
<i>Un rapport de force inégalitaire</i>	205
<i>Faire siennes les règles parentales</i>	206
<i>Dissimule : “ faire style ”</i>	208
<i>“ Sortir ” de la maison parentale</i>	209
2- Attitudes de désaccord	210
<i>Se mettre sur pied d'égalité</i>	210
<i>Des tentatives de persuasion</i>	212
<i>Le conflit</i>	213
<b>Chapitre IV- Des domaines personnels</b>	217
<b>I- Avoir une place fixe</b>	218
<i>L'image de la famille</i>	218
<i>Les caractéristiques de la place</i>	220
<i>Le coup de main</i>	224
<b>II- Les relations amoureuses</b>	227
<i>La peur du jugement négatif et la recherche du jugement positif</i>	227
<i>Parents, sexualité et gêne</i>	229
<i>Difficile d'être simultanément “ partenaire de ” et “ enfant de ”</i>	233
<i>La cohabitation du couple parental et du couple du jeune adulte</i>	236
<i>Trahir ses parents</i>	239
<i>Le couple : une façon de se séparer de ses parents parfois difficile à assumer</i>	241
<i>La famille de l'enfance</i>	244
<i>La transformation de la famille de l'enfance</i>	246

<b>III- Le mensonge et l’omission délibérée</b>	248
<i>Préserver un “ monde ” personnel</i>	249
<i>Mensonge et omission : des moyens de préserver de bonnes relations</i>	251
<i>À la recherche de la validation de la différence</i>	253
<i>L’explication de la différence pour les parents</i>	256
<i>L’explication de la différence pour les jeunes adultes</i>	257
<i>L’inquiétude des parents réduit l’autonomie</i>	259
<i>Les limites du mensonge et de l’omission</i>	261

## **Chapitre V - La distinction entre “ chez mes parents ” et “ chez nous ” ou la distinction entre la relation de filiation de celle d’égal à égal**

<b>I- Le “ chez nous ” ou la convivialité familiale</b>	265
<i>“ Faire avec ” c’est “ être avec ”</i>	265
<i>La volonté d’être ensemble</i>	267
<i>Un premier sens du repas : l’obligation</i>	269
<i>Un deuxième sens du repas : le plaisir</i>	272
<i>La circulation de l’affection</i>	274
<i>La discussion comme indicateur de la proximité affective</i>	275
<i>D’une décoration parentale à une décoration familiale</i>	278
<i>Un espace confirmé : “ une ambiance que j’aime bien ”</i>	282
<i>L’ambiance conviviale</i>	284
<i>Les marques de la vie quotidienne</i>	286
<i>La transformation d’une famille imposée en une famille confirmée</i>	289
<b>II- Le processus de subjectivation</b>	292

<i>Retour aux règles parentales</i>	293
<i>Modifier le consensus</i>	295
<i>Le processus de subjectivation</i>	297
<i>La déconstruction de la réalité commune</i>	299
<i>Les limites de la réalité subjective personnelle dans la cohabitation parents-enfant</i>	300
<i>L'importance de la validation parentale</i>	301
<i>Des discussions d'égal à égal</i>	303
<i>L'affirmation de soi dans la cohabitation</i>	305
Conclusion générale	309
Bibliographie	324
<b>Annexes :</b>	334
– Grille d'entretiens	335
– Portraits des étudiants	339

## Introduction

*“ Ma chambre c’est le chez-moi chez mes parents.  
Le chez-moi, chez-moi. Parce que chez mes parents  
c’est chez moi ” (Julien, 25 ans).*

Comment le jeune adulte qui se maintient au domicile parental construit-il le “chez-soi” chez ses parents, tel est l’objet de cette recherche. En quoi cette question est-elle importante pour comprendre la construction identitaire ? Tout au long de cette recherche nous montrerons comment l’espace est un indicateur pertinent pour comprendre la construction de soi, mais surtout comment il participe à la construction même de l’identité de la personne. En étudiant comment se construit le sentiment de “chez-soi” et ce par rapport à quoi il se définit, nous aborderons deux dimensions qui nous semblent importantes de la construction identitaire. La première est la dimension relationnelle entre parents et enfants. La deuxième est un rapport plus individuel, une relation de soi à soi.

## **I. La jeunesse de l'adulte**

### ***1.1) Sociétés traditionnelles et rites de passage à l'âge adulte***

Dans les sociétés traditionnelles, la vie humaine apparaît comme un déroulement d'étapes et de passages d'une étape à une autre. Dans ces sociétés, A. Van Gennep. (éd. or. 1969, 1981, p. 4) remarque comment " c'est le fait même de vivre qui nécessite les passages successifs d'une société spéciale à une autre et d'une situation sociale à une autre de sorte que la vie individuelle consiste en une succession d'étapes dont les fins et les commencements forment des ensembles de même ordre : naissance, puberté sociale, mariage, paternité, progression de classe, spécialisation d'occupation, mort ". Les étapes sont différenciées et spécifiques et ne se chevauchent pas, ce qui implique des passages pour aller de l'une à l'autre. Ces passages se réalisent à travers des rites. Les rites de passage constituent " une obligation sociale qui intègre le sujet à l'intérieur d'un nouveau groupe, à l'intérieur de nouveaux réseaux d'échange à la fois symboliques et matériels " (Galland, 1997, p. 64). Prenons pour exemple le mariage dans les sociétés traditionnelles. Le mariage est une des cérémonies majeures célébrant la fin de la jeunesse et l'entrée dans l'âge adulte : " le passage matrimonial est tout à la fois symbolique, social et matériel. Pour les jeunes époux, il marque l'accès à un nouvel état celui d'adulte" (Segalen, 1998, p. 41). Les deux périodes sont bien délimitées dans le temps et acquièrent une définition sociale spécifique et distincte de la précédente.

Le schéma traditionnel d'entrée dans la vie adulte est défini par un fort synchronisme des seuils (Prost, 1981). La fin de la scolarité est suivie de l'entrée dans la vie professionnelle, puis viennent le départ du domicile parental et le mariage. La période avant l'âge adulte et celle de l'âge adulte sont deux catégories parfaitement identifiables. Cependant, avant l'âge adulte, l'enfance ne se distingue

pas de l'adolescence qui ne se distingue pas de la jeunesse. Dans ce schéma, le sexe introduit des variations au point de constituer deux modèles différents : “ une plus grande précocité du calendrier féminin, surtout pour les étapes concernant la famille et le mariage ” (Galland, 1993a, p 14 et 1997, p. 137). De même, de la variable “ origine sociale ” découlent deux modèles d'entrée dans la vie adulte : un modèle populaire et un modèle bourgeois. Le modèle populaire est appelé modèle de l'« installation » pour caractériser la forte simultanéité des trois seuils les plus importants, le départ, l'entrée dans la vie professionnelle et le mariage. Le modèle du “ dilettantisme ” prévaut dans les milieux bourgeois. Il se caractérise par le report des seuils d'entrée dans la vie adulte, et aussi par le caractère réversible du départ, à la différence du modèle populaire où le départ de la maison parentale doit être l'aboutissement maîtrisé d'un processus d'accès à l'autonomie économique et affective (Galland, 1997, p. 139). “ Dans ce schéma traditionnel d'entrée dans la vie adulte, définie par cette double opposition de sexe et de classe, la jeunesse n'a qu'une place très marginale : elle est à la fois un privilège bourgeois et un privilège masculin ” (Galland, 1993a, p. 15). Dans la France de l'Ancien Régime, les jeunes connaissent des parcours plus différenciés que dans les sociétés africaines traditionnelles, mais la “ jeunesse ”, en tant qu'étape de la vie socialement reconnue et valorisée, ne possède pas beaucoup plus de consistance sociale. Certes, il est reconnu un rôle à la jeunesse des sociétés rurales, dans l'organisation des fêtes et le contrôle des mœurs, mais la jeunesse se comprend plus comme une classe d'âge à laquelle sont dévolues collectivement certaines fonctions sociales que comme une phase individualisée de la vie (Galland, 1997, p. 136).

## ***1.2) L'allongement de la période de la jeunesse***

### **1.2.1) Des rites de passage de plus en plus flous à la reconnaissance de la jeunesse comme période spécifique de la vie**

Dans les sociétés modernes, les rites de passage comme le service militaire, la première communion ou le mariage ont perdu de leur importance. Le mariage, considéré comme le plus important des rites de passage, décline : “ Les mariages qui continuent d’être célébrés ne marquent plus des passages. Leurs rites prennent un tout autre sens et, sous une forme qui est apparemment inchangée, confèrent une publicité à un acte d’engagement déjà mis en œuvre depuis longtemps, par petites étapes, dans la pratique des relations de couple ” (Segalen, 1998, p. 44). Aujourd’hui, le passage entre la jeunesse et l’âge adulte s’étire, sans qu’on puisse marquer clairement un “ avant ” et un “ après ”. Les étapes de maturation de l’individu, nettement distinctes dans les sociétés traditionnelles, “ se heurtent aujourd’hui à l’émiettement de l’accession au statut d’adulte. La production rituelle des différences qui doit effectuer la séparation avec les états antérieurs semble incompatible avec l’interminable accession à l’état adulte ” (Segalen, 1998, p. 23). Cette période, entre la jeunesse et l’âge adulte, apparaît comme une transition floue et sans réelle consistance sociale qui, par conséquent, ne peut que difficilement être sanctionnée par des rites de passage : “ Aussi les rites de passage ne sanctionnent plus qu’un accès partiel, et peut-être provisoire, à l’âge adulte. Le rite n’a de sens que s’il signifie d’une manière solennelle et définitive un passage irréversible dans une autre classe d’âge. Autrefois, le service militaire était dans les classes populaires un seuil important parce qu’il était suivi du départ de chez les parents, d’une entrée au travail, et souvent du mariage. Aujourd’hui un tel déroulement est tout à fait aléatoire et la fin du service ne signifie plus forcément l’accès à l’âge adulte ” (Galland, 1997, p. 82).

Le déclin des rites de passage et l’allongement de la jeunesse soulèvent diverses interrogations. Peut-on encore aujourd’hui définir la vie de l’individu

comme une suite d'étapes alors même que les transitions sont devenues floues ? Sont-ce les périodes de transition qui s'allongent, et dans ce cas, comment distinguer l'étape et la transition, ou bien la transition peut-elle encore se définir comme étape ? Le rite est une forme de production de continuité dans les périodes successives de la vie d'un individu et apparaît comme un paradoxe du passage dans la mesure où il sépare et aussi lie : « les sociétés sont caractérisées par leur discontinuité, et le rite de passage cherche à recomposer l'ordre social qui est mis en jeu lors de chaque nouvelle étape du cycle biologique de l'homme » (Segalen, 1998, p. 29). Van Gennep, dans les rites de passage distingue trois stades du rituel : la séparation, la marge, l'agrégation. Donc à la fois le rite sépare et agrège, et le stade intermédiaire renvoie à un moment de transition. Si l'on applique la définition de Van Gennep, la période de la jeunesse apparaît comme une période de transition entre l'adolescence et l'âge adulte, comme « une période moratoire » dirait aussi Olivier Galland, « durant laquelle s'ajustent par approximations successives, ambitions sociales et positions professionnelles » (1993, p. 51). La jeunesse, déterminée comme une période de transition correspondrait à la marge du point de vue de cette définition. Cependant, l'importance que revêt la jeunesse aujourd'hui s'apparente aux fiançailles des sociétés traditionnelles : « Ces périodes de marge ont parfois une importance telle qu'elles acquièrent une autonomie, par exemple les fiançailles, marge entre l'état de célibataire et celui d'époux-épouse » (Segalen, 1998, p. 32). Aujourd'hui, la jeunesse tend donc à apparaître davantage comme une période spécifique de la vie humaine que comme une simple période de transition. Cette reconnaissance de la jeunesse comme phase spécifique de la vie est récente.

### 1.2.2) La désynchronisation des seuils de passage à l'âge adulte

Aujourd'hui, l'entrée dans la vie adulte est caractérisée par la désynchronisation des seuils. Dans les années 1960-70, la fin des études

précédait assez largement le départ de chez les parents. Aujourd'hui, les étudiants sont beaucoup plus nombreux et la prolongation des études se répercute sur les autres étapes de la vie qui se produisent de plus en plus tard. L'allongement de la jeunesse<sup>1</sup> est interprété en partie comme une conséquence du prolongement de la scolarité. Olivier Galland insiste davantage sur le fait que si l'ensemble du calendrier de l'entrée dans la vie adulte avait connu un simple report sans que l'écart d'âge entre les seuils soit modifié, la définition de l'adolescence et celle de la jeunesse n'auraient pas changé. On aurait été jeune plus longtemps, les combinaisons des statuts définissant l'adolescence et l'âge adulte seraient demeurées les mêmes. Or, ce qui caractérise le modèle de l'entrée dans la vie adulte aujourd'hui c'est la désynchronisation des seuils (Galland, 1993b, p. 24 et 1997, p. 140) si on se réfère au modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte, fondé justement sur la synchronisation des étapes : les différentes étapes ne sont pas toutes franchies au même âge<sup>2</sup>, ni dans le même ordre.

Ainsi, apparaît “ un ensemble de situations intermédiaires dont la principale caractéristique est d'être socialement ambigu, d'être des situations frontières, mais qui souvent peuvent se prolonger plusieurs années, des situations dont la définition ne relève ni tout à fait des rôles adultes, ni tout à fait des rôles adolescents. C'est sans doute cette situation intermédiaire entre la dépendance adolescente et l'autonomie adulte qui caractérise le mieux la jeunesse européenne aujourd'hui. ” ( Galland 1993a, p. 16 et 1995 p. 33). Si la jeunesse s'allonge, c'est parce que la définition sociale des âges de la vie subit une transformation : “ une période d'une durée considérable s'intercale aujourd'hui entre deux moments clés de l'entrée dans la vie adulte : la fin des études d'une part et la formation d'un

---

<sup>1</sup> J.-C. Chamboredon inscrit l'allongement de l'adolescence et de la post-adolescence dans le contexte du prolongement de la scolarisation. Pour P. Ariès, aussi, l'adolescence et la jeunesse ont été constituées en classes d'âge par leur “ enfermement à l'intérieur de l'école ” (Ariès,1993, p276).

<sup>2</sup> Pour O. Galland quatre seuils du passage à l'âge adulte sont particulièrement significatifs parce qu'ils introduisent à de nouveaux rôles sociaux qui délimitent les frontières d'âge : la fin des études, le début de la vie professionnelle, le départ du domicile parental, le mariage (1997, p. 137).

couple d'autre part. Ces deux seuils non seulement ne sont plus simultanés, ni même proches, mais sont séparés par une phase de vie qui s'étend sur plusieurs années, si bien qu'il me semble qu'on est fondé à affirmer que se constitue là une nouvelle phase du cycle de vie " (Galland, 1993b, p. 25).

### ***1.3) Le report du départ des jeunes de la maison parentale, une caractéristique de l'allongement de la jeunesse***

#### **1.3.1) Aperçu général sur la cohabitation des jeunes avec leurs parents**

Les statistiques imposent un constat : le report du départ des "jeunes " de la maison parentale. Ce report s'est amorcé en France dans la seconde moitié des années 1970, et s'est affirmé au début des années 1980 : chez les jeunes hommes comme chez les jeunes femmes, se développe une nette tendance à rester plus longtemps chez les parents (Godard, Blöss, 1988). Les auteurs s'appuient sur *les Enquêtes Emploi du Temps* de l'I.N.S.E.E. et soulignent qu'en 1975, 50,8% des garçons et 40,1% des filles ayant entre 20 et 24 ans vivent chez leurs parents. En 1982, ils sont respectivement 52,6% et 37,5%, et en 1986, les taux sont de 57,3% pour les filles et de 43,5% pour les garçons. Guy Desplanques (1994), analyse les données des recensements de 1982 et de 1990 et constate aussi cette tendance au maintien prolongé chez les parents. En 1990, 47,3% des garçons de 24 ans et 27,8% des filles sont encore au domicile parental et vivent avec au moins un de leurs parents. Cette même année, il reste encore plus d'un jeune sur quatre chez ses parents à 25 ans, et un sur dix à 29 ans. Des données plus récentes indiquent toujours une augmentation du nombre des jeunes de 20 à 24 ans chez leurs parents. En 1995, près de 50% des jeunes femmes et 60% des jeunes hommes sont dans ce cas (Galland, Méron, 1996 et Mermet, 1997, p. 148).

Différentes variables peuvent jouer sur le calendrier de la décohabitation. Dans toutes les recherches, les auteurs constatent que les femmes continuent de quitter leurs parents plus tôt que les hommes. L'écart d'âge est de deux ans en moyenne entre le modèle masculin et le modèle féminin. Le modèle féminin se caractérise aussi par une moindre importance de l'étape professionnelle dans le processus d'entrée dans la vie adulte. Ceci explique en partie la précocité du calendrier féminin : les filles se mettent en couple plus tôt que les garçons qui subordonnent davantage l'installation en couple à la stabilisation professionnelle (Galland, 1997). Pour les femmes, quelle que soit leur origine sociale, le départ est toujours plus précoce et communément justifié par l'entrée dans le mariage ou dans le couple. Entre 19 et 28 ans, jeunes hommes et jeunes femmes partent d'abord pour se mettre en couple (39% des hommes et 49% des femmes), puis pour poursuivre leurs études (18% des hommes et 19% des femmes) et enfin pour travailler (19% des hommes et 16% des femmes) lorsque l'éloignement géographique l'implique.

Pour les hommes, l'âge du départ varie davantage avec le milieu social des parents : les fils de cadres partent plus tôt et davantage pour continuer leurs études que les enfants d'agriculteurs ou d'ouvriers qui quittent souvent leurs parents pour vivre en couple, mais cherchent à stabiliser leur situation professionnelle avant de franchir cette étape. Le lieu de résidence des parents apparaît aussi comme une variable importante jouant sur le moment de la décohabitation. Lorsque les parents habitent en Île-de-France, et surtout en banlieue, le départ des enfants est plus tardif (Desplanques, 1994).

Dans l'ensemble, les résultats présentés mettent en évidence que les raisons essentielles du report de la décohabitation sont l'allongement des études et les contraintes économiques (Desplanques, 1994 et Galland, 1996, p. 60). Les statistiques sur les *différentes causes du départ* de la maison parentale montrent quant à elles que les principales raisons invoquées par les jeunes qui ont

décohabité sont la mise en couple, suivie du départ pour les études ou le travail quand l'éloignement géographique le rend nécessaire. Ces statistiques suggèrent ainsi qu'en général, parents et enfant cohabitant entretiennent de bonnes relations.

Selon le sondage *Vital/Ifop* de janvier 1999, 88% des jeunes de 18 à 24 ans affirment en effet bien s'entendre avec leurs parents. Dans *Franco-scopie 1997*, 87% des 15-24 ans estiment que leurs relations avec leurs parents sont bonnes ou plutôt bonnes (Mermet, 1997, p. 153). Les années 1980 ont marqué une sorte de trêve dans le conflit traditionnel entre les générations : “ pour la grande majorité des enfants, la famille est un nid douillet dans lequel il fait bon vivre. Tous les sondages montrent que l'on se sent aussi bien en famille à 5 ans qu'à 20 ou à 25 ans, si l'on vit encore au domicile des parents, ce qui est de plus en plus fréquent ” (Mermet, 1993, p. 171).

Preuve en est de ces bonnes relations, le désir d'indépendance et le conflit ne sont pas les causes premières de décohabitation (Bozon et Villeneuve-Gokalp, 1995). Pour la tranche d'âge 19-27 ans, seuls 9% des hommes et 7% des femmes ont mentionné le désir d'indépendance dans les causes de leur départ. Ce motif de départ est davantage mentionné entre 19 et 21 ans chez les femmes ; autrement dit, la précocité du départ chez les femmes relèverait davantage de cette problématique : la possibilité de se sentir indépendant tout en cohabitant avec ses parents serait donc une condition nécessaire du prolongement de la cohabitation. Ainsi, pour F. Battagliola (1988), cette plus grande précocité des filles indique en partie leur désir de s'affranchir plus rapidement de leur famille où elles restent plus surveillées que les garçons et sont davantage sollicitées pour les tâches domestiques. Au-delà de 25 ans, entre 25 et 27 ans, le pourcentage des départs exprimés comme liés au désir d'indépendance est plus faible quel que soit le sexe, autrement dit lorsqu'une bonne entente existe entre les parents et l'enfant cohabitant, la cohabitation peut se maintenir jusqu'à ce que d'autres raisons, le plus souvent, viennent provoquer le départ.

Les conflits avec les parents concernent 8% des motifs de départ du domicile parental invoqués par les hommes et 10% de ceux des femmes. Là aussi, plus la cohabitation se prolonge et donc plus l'enfant cohabitant est âgé, moins le départ du domicile parental est imputé aux conflits avec les parents : entre 22 et 27 ans, cette cause ne représente plus que 1% des raisons du départ des hommes comme des femmes. L'absence de conflits intergénérationnels ou la capacité à gérer à négocier ces conflits semblent donc conditionner la cohabitation parents/jeunes adultes. Les conflits avec les parents sont, comme il en est du désir d'indépendance, plus souvent mentionnés par les jeunes femmes que par leurs homologues masculins.

Le maintien prolongé au domicile parental revêt un sens différent selon l'activité du jeune adulte. S'il est au chômage, le report est peut-être davantage forcé. La famille apparaît alors avoir une fonction refuge palliant les aléas de l'insertion professionnelle : les jeunes chômeurs résident en effet plus longtemps chez leurs parents que les jeunes actifs ayant un emploi (Blöss, 1993). Dans le cas des étudiants, en revanche, le report est plus librement consenti dans la mesure où il s'agit d'un temps de préparation de " capital scolaire " (de Singly, 1993) qui constitue un enjeu fondamental pour le jeune adulte comme pour ses parents.

### 1.3.2) Les étudiants : les jeunes pour lesquels la cohabitation parentale est la plus fréquente

Dans les années 1950, le nombre d'étudiants inscrits dans les universités publiques se développe considérablement. Après un certain ralentissement de la fin des années 60 au milieu des années 80, la population connaît à nouveau une augmentation entre 1985 et 1995<sup>3</sup> "à tel point qu'on peut parler aujourd'hui d'une véritable massification de l'enseignement supérieur" (Galland, 1995, p. 11). De ces constats statistiques, un résultat nous intéresse particulièrement : à tout âge, les jeunes qui poursuivent des études sont plus souvent chez leurs parents que les chômeurs et surtout que les actifs ayant un emploi. À 24 ans, près de la moitié des étudiants vivent chez leurs parents : 51,7% des hommes et 48% des femmes (Desplanques, 1994). C'est la raison pour laquelle il nous semble important d'avoir une compréhension approfondie de cette situation sociale.

Des raisons universitaires constituent un facteur explicatif du maintien des étudiants au domicile familial. Tout d'abord, le choix de l'université dans laquelle les étudiants s'inscrivent se fait en fonction du critère de proximité : 44,5 % des étudiants disent avoir choisi leur université parce qu'elle était la plus proche. "Le fait de proposer des études recherchées et d'être la meilleure (17% dans les deux cas), viennent en second choix. Cet ordre de préférence est le même quelle que soit la catégorie sociale des parents." (Galland, 1995, p. 29). Les étudiants de la région parisienne se maintiennent davantage chez leurs parents pendant la durée de leurs études et "se vivent moins complètement comme étudiants du fait de la coupure plus radicale qui est instaurée avec le monde universitaire par le retour journalier chez les parents", à la différence des étudiants de province qui sont plus nombreux à quitter le logement familial pour poursuivre leurs études. De

---

<sup>3</sup> En 1987 : 1 000 000 étudiants inscrits à l'université, en 1991 le nombre d'inscrits dépasse 1 300 000 (Galland, 1995, p. 9)

plus, le domicile est le lieu privilégié pour le travail universitaire loin devant la bibliothèque universitaire : “ 90% des étudiants disent travailler le plus souvent chez eux, même ceux ayant une forte sociabilité étudiante ” (Galland, 1995, p. 32).

Les jeunes adultes interrogés ne semblent pas pressés de quitter la maison familiale. Parmi les raisons invoquées, on cite le bon déroulement relationnel de la décohabitation. En effet, transparaît dans les discours une certaine satisfaction de vivre chez les parents : “ *Je ne pense pas beaucoup à partir de chez moi, parce que j’y suis bien* ”, dit l’un, “ *je suis bien chez mes parents* ”, dit l’autre. Ceci concorde avec les résultats d’enquêtes et de sondages dans lesquels il apparaît que la famille est une valeur positive chez les jeunes<sup>4</sup>, et que ces derniers se trouvent bien chez leurs parents ” (Godard et Blöss 1988). Les étudiants interrogés déclarent s’entendre “ très bien ” avec leur père pour 46% d’entre eux. Le pourcentage est de 56% en ce qui concerne les relations avec la mère. Pour 41%, ils s’entendent “ bien, mais il y a parfois des tensions ” avec le père, contre 38% avec la mère. (Galland, Le Galès, Oberti, 1995).

Plusieurs interprétations ont été données au constat de bonne entente. Michel Fize parle de “ la démocratie familiale ” (1990), quant à Le Galès, il souligne que l’investissement dans l’école et les études supérieures constitue une valeur qui a traversé les familles de tous les milieux sociaux et que les parents et “ les étudiants ont donc *a priori* d’autant plus de chances d’entretenir d’excellentes relations avec eux ” (Le Galès, 1995, p. 86). D’autres approches mettent davantage l’accent sur la reformulation des relations à partir d’un certain âge. Catherine Villeneuve-Gokalp constate que des jeunes gens qui pourraient partir de chez leurs parents se maintiennent au foyer : plus de la moitié des célibataires résident encore chez leurs parents à 24 ans, et même 69% des célibataires de 18-24 ans ayant un emploi (1981, p. 103). C’est cette transformation que souligne F. de Singly en parlant

---

<sup>4</sup> Selon un sondage réalisé en novembre 1999, paru dans les *Dossiers et Documents du Monde* d’avril 2000, pour 82% des jeunes interrogés, la famille est une valeur “ très importante ”.

“ d’un libéralisme accru des relations pédagogiques ” (1993a, p. 19). Les parents reconnaissent à leurs enfants le droit à une vie personnelle dans la situation de cohabitation. Le contrôle parental sur les fréquentations et les sorties est allégé, et les enfants peuvent disposer d’espaces propres à l’intérieur du domicile familial dont le plus caractéristique est la chambre. De ce point de vue, il est probable que les conditions de logement ont également une influence sur le recul du départ des jeunes adultes, leurs parents occupant des logements plus vastes et plus confortables qu’il y a quelques années (Desplanques, 1994), la cohabitation est davantage réalisable.

#### ***1.4) Comment désigner des étudiants cohabitant avec leurs parents ? L'absence de catégories pertinentes***

La question qui se pose est de savoir comment définir un étudiant de 20 ans, de 24 ans, de 26 ans par rapport à différentes catégories fixées dans les termes d’étudiant, d’adulte, d’adolescent ou de jeune. Le définir comme étudiant le cantonne à une définition scolaire, et occulte les autres dimensions de l’identité. Le définir comme un adulte est impropre si l’on considère que l’un des seuils significatifs du passage à l’âge adulte est la décohabitation du domicile parental : les étudiants ayant quitté le domicile parental pour poursuivre leurs études dans une autre ville, pourraient se fondre dans cette dénomination. *Mais comment considérer les étudiants qui cohabitent toujours avec leurs parents ?* Dans un contexte d’allongement de la jeunesse, la situation concernée ne peut être réduite à un strict passage, et ne relève pas non plus de “ l’âge adulte ” (Battagliola, Jaspard, Brown, 1993), de “ la vie adulte ” (Galland, 1995, Godard et Blöss, 1988) ou encore de “ l’état adulte ” considéré comme la résultante de la prise d’indépendance

résidentielle, financière, de la mise en couple et de l'arrivée du premier enfant. Comment donc définir les étudiants en dehors du statut d'étudiant, et comment les positionner par rapport aux catégories d'adolescent et d'adulte ?

#### 1.4.1) Les étudiants cohabitants, de grands adolescents ?

Olivier Galland dans son ouvrage *L'allongement de la jeunesse* (Galland, 1993b, p. 26), établit un schéma de la jeunesse en cinq phases débutant par “ l'adolescence lycéenne ”, se poursuivant par “ la jeunesse étudiante ”, puis viendrait le temps des “ jeunes précaires chez les parents ” avant celui de “ jeune actif vivant seul ” et surtout de “ jeune actif en couple ”. C'est le modèle de la prolongation. Dans cet ouvrage, *l'allongement de la jeunesse* concerne les phases postérieures aux études. Dans un modèle ultérieur, celui de la *désynchronisation des étapes*, il redéfinit la jeunesse comme un temps qui débute à la fin des études, excluant donc les deux premières phases du précédent modèle, dit de la *prolongation*, et qualifiant la troisième, “ les jeunes précaires chez leurs parents ”, devenue donc la première dans le nouveau modèle, de phase post-adolescente : cette phase combinerait en effet le statut d'adulte (occupation d'un emploi) et celui d'adolescent (maintien d'une dépendance résidentielle avec la famille). La deuxième phase est celle de *la vie solitaire*, elle débute avec le départ de chez les parents et s'achève avec la formation du couple. La troisième, la phase *pré-adulte*, va de la formation du couple à la naissance du premier enfant, le statut social d'adulte n'étant complètement atteint qu'avec l'exercice du rôle parental. Si Olivier Galland aborde les différents types d'attitudes des étudiants à l'égard de l'entrée dans la vie adulte, – analyse qui présente un intérêt certain – les étudiants cohabitants avec leurs parents relèvent pour lui de la catégorie des adolescents puisqu'ils cumulent la poursuite des études et la dépendance résidentielle. Que désigne-t-on alors par adolescence ?

Le début du XX<sup>ème</sup> siècle voit l'invention d'une nouvelle phase de la vie, l'adolescence : “ le développement de l'école secondaire introduit une subdivision et une définition nouvelle. L'adolescent est pourvu d'un statut : il est lycéen ou apprenti, il se prépare par une formation appropriée à accéder aux responsabilités de l'âge adulte ” (Galland, 1997, p. 38). Une similitude peut être établie entre la massification de l'enseignement supérieur et la définition de l'étudiant. Aujourd'hui : “ la jeunesse est en passe de se différencier radicalement de l'adolescence ” écrit Olivier Galland (1993a, p. 11) en avançant le passage de différentes étapes comme les éléments de la différenciation. Il établit la distinction entre l'adolescence et la jeunesse en termes de cycle de vie. Cependant, dans les schémas étudiés, ce qui distingue l'adolescent de l'étudiant est le niveau de leur scolarité : l'adolescence lycéenne, la jeunesse étudiante.

C'est la psychologie qui va imposer l'adolescence comme catégorie à partir de l'investigation scientifique des personnalités. La définition de l'adolescent repose essentiellement sur des critères psychologiques et physiologiques. Maurice Debesse (1943, éd. 1984) distingue deux moments de l'adolescence : le premier s'amorce vers la douzième ou la treizième année, “ c'est-à-dire juste avant la puberté, au moment de la pré-puberté, où le bel équilibre physique et mental de l'enfance se trouve rompu”. Cette période s'étend jusqu'à 15 ou 16 ans “ et prend volontiers l'allure d'une crise : c'est le trouble pubertaire ”, puis s'ouvre la deuxième période qui dure de 16 ans à 20 ans environ désignée par *l'adolescence juvénile* : “ c'est celle de l'exaltation juvénile” que Platon désignait comme “une ivresse spirituelle”. Signalons que la première édition de cet ouvrage date de 1943 et que l'entrée dans les rôles professionnels, d'époux, d'épouse et de citoyen, débutait à partir de cette période nouvellement appelée l'adolescence. L'auteur ne considère cependant pas l'entrée dans ces rôles comme suffisant pour parler “ d'un achèvement de la personnalité juvénile ” (id. p. 8). Ajoutons que la période de l'adolescence est souvent assimilée à une période de crise (Erikson, 1972).

Les travaux sur l'adolescence établissent qu'une des caractéristiques principales de cette période est le besoin de se séparer des parents et de s'individualiser : " Le deuxième grand mouvement intra-psychique consiste à se détacher, et même se désengager des comportements et des modes de relation propres à l'enfance. Il s'exprime par un désir de distanciation parfois même par une claire séparation des personnes influentes de l'enfance. L'adolescent exprime alors son désir de voir sa chambre protégée de toute intrusion étrangère, en particulier parentale " (Braconnier, 1998, p. 97). Nous observons cette même caractéristique parmi les jeunes gens que nous avons interrogés, âgés de 19 à 27 ans. Bien qu'il soit possible de repérer des mécanismes identiques pour les adolescents et les jeunes gens interrogés, il semble que le degré de légitimité<sup>5</sup> de la sortie de la maison parentale ou de la séparation physique (par exemple de l'enfermement dans la chambre) ne soit pas le même pour une personne de 15 ou 16 ans que pour celle qui en a 22 ou 25. La séparation du reste de la famille apparaît comme ayant plus de légitimité chez les enfants plus âgés.

À ce point de la construction de notre sujet, nous formulons une double hypothèse tendant à distinguer les étudiants cohabitants enquêtés de la catégorie " adolescent " en nous appuyant sur leurs discours qui tendent à les rapprocher du monde adulte. Tout d'abord, le passage du lycée à l'université influe sur la perception de l'âge<sup>6</sup> : le changement de lieu et surtout l'accroissement du temps disponible dans la vie étudiante permettent à la personne de se prendre davantage en charge. Deuxièmement, l'âge social a un poids dans la représentation de soi comme adolescent ou adulte. Si la représentation de l'adulte, défini par l'indépendance financière, est souvent évoquée dans les discours, immédiatement s'impose une autre représentation de l'adulte qui est davantage présentée en terme d'identité. Le discours d'un jeune homme montre la complexité de la définition de l'adulte, comme " coincée " entre des déterminations objectives d'indépendance

---

<sup>5</sup> Hypothèse formulée par François de Singly lors d'une discussion.

<sup>6</sup> O. Galland distingue aussi le lycée et le lieu des études supérieures.

résidentielle et financière et celle de la construction de soi comme personne autonome et responsable de soi : *“ Par rapport aux responsabilités, je ne suis pas adulte parce que je ne travaille pas. Quelqu’un me dit, “je suis étudiant et je suis adulte”, je vais lui dire “ouais, t’es gentil”. À la fois quelqu’un qui va me dire, “j’ai un travail, pas toi, je suis responsable, toi, non”, Non, quoi ? T’es humain, je suis humain. Je me suis rendu compte en donnant des cours de tennis, qu’un adulte pouvait être un enfant ”*. Se définirait-il davantage comme adolescent : *“ Faut pas exagérer ”* répond-il en riant. La définition de l’adulte par des critères objectifs est utile pour illustrer certaines tendances statistiques ou certaines logiques sociales, mais elle peut devenir réductrice dès lors qu’elle est appliquée comme seule définition. Dans ce discours, ce jeune homme est simultanément étudiant, cohabitant, non salarié, salarié, mais aussi ce qu’il appelle “humain” et que nous interpréterons en tant que “ personne ”.

#### 1.4.2) Les étudiants cohabitants, des “adultes”? Dépendance et indépendance en question

Nous devons ici distinguer plusieurs termes : indépendance, autonomie, dépendance. Karine Chaland reprend la distinction entre autonomie et dépendance (1999). L’autonomie renvoie à l’idée que l’individu se donne lui-même ses propres règles tandis que l’indépendance est un état dans lequel se trouve l’individu lorsqu’il dispose de ressources (économiques notamment) suffisantes pour qu’il soit libre de nouer des liens avec qui il veut. L’autonomie est considérée comme une perception positive de soi vers laquelle l’individu tend et diffère de l’indépendance dans la mesure où celle-ci apparaît comme l’émancipation de la maison parentale. L’autonomie relève de catégories subjectives alors que l’indépendance relève de catégories objectives. Les marqueurs de l’indépendance sont les mêmes que ceux utilisés pour parler du passage à l’âge adulte, principalement l’indépendance résidentielle et économique.

En choisissant des étudiants cohabitants, nous avons choisi de ce point de vue, des jeunes gens qui ne sont aucunement indépendants. Néanmoins dans leurs discours nous relevons l'affirmation de l'autonomie.

La dépendance mérite aussi quelques précisions. Elle est le versant de l'indépendance telle que nous venons de la voir. Les étudiants interrogés sont dépendants du logement, sont pris en charge financièrement et bénéficient des services domestiques, autrement dit ils sont "logés, nourris, blanchis". Les dépendances objectives ne peuvent être niées. Cependant, dans les discours, la dépendance est souvent amalgamée avec un autre terme, celui de lien. Les jeunes gens font davantage référence à des contraintes morales qu'à des contraintes objectives. Prenons pour analogie le couple. Faisons l'hypothèse que les deux membres d'un couple gagnent le même salaire. Ils sont liés l'un à l'autre sans être dépendants d'un point de vue objectif, cependant chacun ne fait pas ce qu'il veut. Pour l'enfant, ne pas arriver à 21h00 chez ses parents, alors qu'il est attendu à vingt heures pour dîner, est davantage une obligation qu'une dépendance.

Ainsi si nous analysons la situation de ces jeunes gens à partir de catégories objectives, les étudiants cohabitants ne sont pas indépendants, ils sont fortement dépendants de leurs parents. Si nous nous plaçons dans la perspective de l'autonomie telle que nous l'avons esquissée, l'étudiant cohabitant atteint un certain degré d'autonomie, ce degré étant pondéré par le devoir de conserver le lien dans l'évolution des relations parents/enfant. Autonomie et lien sont toujours liés et se définissent l'un par rapport à l'autre : "La qualité des relations intergénérationnelles est compatible avec le sentiment du devoir, voire de l'obligation, mais non avec le sentiment de dépendance" (de Singly, 1993, p. 77).

### I.4.3) Les étudiants cohabitants : adultéité et autonomie

Dans l'analyse du "*Monde des étudiants*"<sup>7</sup>, Olivier Galland s'est intéressé au sentiment d'*adultéité* (1995, p. 102). Il a construit une typologie qui détermine quatre types d'attitude étudiante à l'égard de l'entrée dans la vie adulte qui combinent le sentiment d'*adultéité* et le sentiment de devoir entrer rapidement dans la vie adulte<sup>8</sup>. Le sentiment d'*adultéité* est défini par rapport à la norme sociale d'entrée dans la vie adulte : celle du devoir. De cette typologie se dégage le modèle de la prolongation. Prolonger la vie étudiante est un souhait partagé par les étudiants de toutes les origines comme le constate l'auteur. Les déterminations culturelles qui auraient pu, par exemple, conduire les étudiants d'origine ouvrière à privilégier fortement une norme de précocité pour entrer dans la vie adulte, s'effacent dans ce modèle de la prolongation. L'auteur souligne, à travers ce modèle de la prolongation, combien se sentir adulte ne revient pas à proclamer ou à vivre un éloignement radical de l'univers familial. Il serait ainsi nécessaire de distinguer deux dépendances : une dépendance objective qui reste forte et une dépendance subjective. Assez souvent, la dépendance subjective est fortement liée à la dépendance financière, et celle-ci restant élevée, les étudiants conservent un assez fort sentiment de proximité avec leurs parents. Cette dépendance et cette proximité aux parents n'empêchent pas que 55% d'étudiants déclarent se sentir adultes (Galland, 1995, p. 100) et autonomes : un sondage fait par la SOFRES établit que 61% de jeunes se sentent autonomes tout en vivant chez leurs parents<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> *Le monde des étudiants* (1995) renvoie l'image d'une population à part définie davantage par un statut scolaire qu'en terme d'âge.

<sup>8</sup> Les *adultes précoces* représentent le premier groupe. Ils se définissent comme adultes tout en déclarant vouloir s'installer le plus vite possible (21,5%). Viennent ensuite les *adultes retardataires* qui tout en se définissant comme adultes déclarent vouloir prolonger la vie étudiante (34%). La troisième catégorie est celle des *adolescents précoces* qui ne se définissent pas comme adultes mais qui sont pressés d'accéder à ce statut (12 %). Et enfin, les *adolescents retardataires* qui ne se définissent pas comme adultes et déclarent vouloir prolonger la vie étudiante.

<sup>9</sup> Sondage réalisé pour le Séminaire "Autonomie de la Jeunesse" du 22 janvier 2000, à La Sorbonne.

Pierre Bourdieu au sujet des jeunes scolarisés parle de “ statut temporaire, “mi-enfant mi-adulte”, “ni enfant, ni adulte” ” (Bourdieu, 1980). Nous choisirons de dire “ et enfant, et adulte ”, le terme “enfant ” signifiant la position dans la relation de filiation : être enfant de ses parents et le terme adulte étant le plus approprié pour définir des jeunes gens qui se construisent comme tel. Nous nous intéresserons à la conciliation du rôle d’enfant avec celui d’adulte qui renvoie à la construction de soi en tant que personne autonome. Le processus de construction de l’identité commence tôt dans l’enfance et se poursuit tout au long de la vie humaine. Il faut insister sur le caractère d’inachèvement de la construction de l’identité : “ l’identité humaine n’est pas donnée une fois pour toute à la naissance, elle se construit dans l’enfance et, désormais, doit se reconstruire tout au long de la vie. L’individu ne la construit jamais seul : elle dépend autant des jugements d’autrui que de ses propres orientations et définitions de soi. L’identité est un produit de socialisations successives ” (Dubar, 1999, p. 4). Aujourd’hui, la préoccupation n’est pas plus celle d’être adulte que d’être soi : la construction de l’adulte est couplée avec la construction de soi. À l’heure où les jalons rituels traditionnels se transforment, l’individu est posé comme l’acteur de sa vie à laquelle il doit donner un sens : il formule et reformule son trajet biographique. La socialisation devient de plus en plus volontaire écrit C. Dubar (1999, p. 15) en référence à Piaget : “ la vie sociale, au fur et à mesure qu’elle s’individualise devient davantage intérieure ”. Nous choisissons ainsi de parler de “ jeune adulte ”, moins dans l’objectif de souligner l’âge des jeunes gens interrogés, que dans celui de mettre en lumière le caractère réflexif et volontaire de la construction identitaire: “ L’adulte comme l’enfant n’a jamais terminé sa propre construction. Lorsqu’on demande à des “adultes” (au sens officiel) s’ils le sont, la majorité refuse d’admettre qu’ils puissent se considérer, et être considérés comme des êtres finis. Aujourd’hui l’individu se pense inachevé ; il a donc toujours besoin de très proches pour l’aider à découvrir des ressources enfouies au fond de lui-même ” (de Singly, 1996, p. 15).

La notion d'autonomie apparaît comme une caractéristique essentielle de l'individualisme qui caractérise le passage de la société ancienne à la société moderne : “ Le mouvement historique d'émancipation de l'individu, et sa représentation comme sujet autonome constituent un des fondements des sociétés modernes ” (Laurent, 1993). Nous devons à Durkheim des réflexions importantes sur le sujet de l'individualisme et particulièrement sur le développement de l'individualisme dans les sociétés modernes. Dans *Le suicide*, Durkheim emploie le terme d'égoïsme. Égoïsme et individualisme sont deux notions fortement corrélées l'une à l'autre dans ses analyses. Par égoïsme Durkheim désigne “ l'importance de l'autonomie laissée à *ego*, c'est-à-dire à l'individu, dans le “choix” de ses actes et croyances ”. Après avoir fait de l'éducation morale un des ressort du contrôle social, Durkheim souligne que l'éducation loin d'être un pur dressage, fait appel à *l'autonomie* de l'individu, autrement dit à “la capacité de l'individu de se reconnaître lui-même dans ses œuvres et dans ses projets, de coopérer au pilotage de son propre développement, de découvrir en celui-ci une exigence de sa propre réalisation (toutes choses qui ne sont possibles que si la contrainte sociale est, au sens profond du terme, morale, c'est-à-dire si elle institue entre Ego lui-même et Autrui des rapports de solidarité et de réciprocité). “ (Boudon, Bourricaud, 1990, p. 302 ; Dictionnaire Boudon, *Éducation morale*, p. 122). Nous considérons que le jeune adulte est celui qui tend à devenir autonome au sens de Durkheim, “ adulte ” et “ autonome ” devenant en ce sens des synonymes.

L'aptitude de l'individu à se juger, à réajuster les moyens en fonction de ses objectifs, la capacité de réflexivité de l'individu qui lui donne son pouvoir sur lui-même, nous paraissent fondamentales dans cette définition : “ Si l'individu humain est ainsi capable d'autonomie, c'est parce qu'il vit une seconde vie, intellectuelle, à l'intérieur de lui-même. Il est une conscience de soi : dans l'intimité de son for intérieur, il s'apparaît à lui-même, il revient sur lui-même. Cette réflexivité lui permet de s'auto transcender et de disposer d'un pouvoir de soi sur soi ”

(Laurent, 1993, p. 6). La raison est ici placée au centre de la construction de soi :  
“ Cette autonomie résulte de la capacité que lui donne sa raison de pouvoir vivre et agir par soi. Le propre de l’individu humain est en effet de pouvoir se décider par lui-même à partir de représentations et de normes émanant de sa réflexion critique, qu’il est apte à traduire en stratégies et en actes ” (Laurent, 1993, p. 4).

Ainsi la première dimension de la définition de l’autonomie est la capacité de définir ses propres projets, de se reconnaître soi-même, la deuxième, de faire en sorte que les projets soient acceptés, légitimés par les parents : la validation de soi apparaît être une caractéristique de la famille contemporaine. Le lien est intrinsèque à la construction de l’autonomie. C’est dans le partage de la vie commune que peut s’exprimer l’autonomie dans la mesure où le soi a des référents. L’autonomie ne peut être pensée que dans la relation à autrui, dans la dépendance en tant que lien. Autonomie et dépendance ne s’opposent pas dans la mesure où ce que l’on met comme versant de l’autonomie telle que nous l’utilisons, c’est le lien, condition nécessaire à la révélation de soi.

## **II. De la cohabitation au “ chez-soi ”**

Cette recherche se focalise sur l'espace dans la perspective de la cohabitation. Le lieu de cohabitation y apparaît comme la résultante de l'interaction de trois dimensions : spatiale, temporelle et relationnelle.

### ***II.1) La cohabitation, une interaction spatiale, temporelle et relationnelle***

#### **II.1.1) La dimension spatiale**

La première dimension renvoie à la relation de l'occupant à l'espace au sens strict et à son monde matériel c'est-à-dire à son environnement physique. La dimension spatiale se définit par l'action de l'occupant sur l'espace, action déterminée par les actes de décoration, d'occupation et d'appropriation des différents lieux du logement. Elle concerne les espaces communs aux différents membres du groupe familial et les espaces plus réservés à l'un ou à l'autre.

L'espace personnel le plus significatif est sans doute la chambre de l'étudiant. Le jeune adulte va par exemple la décorer, mettre en valeur certains objets ou s'en défaire, y faire certaines activités. Il peut laisser sa porte ouverte ou bien la fermer. La salle de bains, elle aussi, peut devenir un espace personnel le temps de la toilette ; des affaires qui “ traînent ” dans la salle à manger ou le couloir peuvent aussi être des marqueurs d'espaces appropriés. En effet, le rapport à l'espace comporte aussi le rangement et l'entretien domestique. H. Lefebvre, un des premiers à avoir travaillé sur la relation habitat/habitant, apporte une notion décisive, celle d'appropriation : “ habiter pour l'individu, le groupe, c'est s'approprier quelque chose. Non pas en avoir la propriété mais en faire son œuvre, en faire sa chose, y mettre son empreinte, le modeler, le

façonner.”

(H. Lefebvre, 1970, p. 222). Par conséquent, le logement ne peut pas être considéré comme un espace figé. C'est un espace que l'habitant construit quotidiennement en se l'appropriant. L'habiter renvoie à une action continue sur l'espace de vie comme le souligne C. Rosselin : “ habiter est avant tout un terme d'action, une action en soi, qui donne naissance à d'autres actions. Les espaces habités ne sont pas donnés une fois pour toute parce que les habitants en sont les créateurs et les pratiquants quotidiens. ” (Rosselin, 1998, p. 282). Pour O. Löfgren, c'est sans équivoque, s'occuper de son “ chez-soi ” est étroitement lié à la création d'une identité : le foyer est un lieu où l'on essaie activement différents aspects de son *ego* ” (1993, p. 66).

### II.1.2) La dimension temporelle

À différents moments de la journée ou de l'année, le même espace n'est pas équivalent ; le rapport à l'espace de cohabitation varie en fonction de l'emploi du temps de chacun et de la présence ou de l'absence des uns et des autres. En effet, être seul dans le salon ne comprend pas les mêmes paramètres d'utilisation de l'espace qu'en présence d'autres membres de la famille. Seul, le jeune adulte peut librement choisir ce qu'il va regarder à la télévision ; quand les parents sont présents, le programme sera l'objet de négociations. Quand les parents sont absents, il peut téléphoner dans le salon alors qu'en leur présence, il cherchera à s'isoler dans la mesure du possible. Dans une même journée, les espaces évoluent et changent d'attribution. Que les parents soient absents parce qu'ils travaillent n'est pas équivalent à une absence plus prolongée. Quand les parents partent une semaine en vacances, le jeune adulte vit davantage dans toute la maison, ne se couche pas et ne mange pas aux mêmes heures, etc. Sa façon de vivre sera, par certains côtés, différente du mode de vie communautaire.

### II.1.3) La dimension relationnelle

Une troisième dimension de l'espace est la dimension relationnelle : cohabiter c'est *partager* les espaces et les temps avec les autres habitants de la famille. Partager un espace c'est devoir négocier : le désordre des uns gêne celui des autres, le bruit des uns n'est pas celui des autres. Cohabiter c'est aussi se ménager des espaces/temps privés sans que cette séparation s'apparente à une rupture avec les autres membres de la famille. L'espace de la chambre comme espace de séparation comporte des limites : fermer la porte à clé est rarement accepté par les parents, ou bien, que ces derniers entrent comme ils veulent dans la chambre peut être interprété comme un viol du territoire personnel. Certaines activités sont plus légitimes que d'autres : rêvasser, écouter de la musique et travailler ne sont pas équivalents pour les parents et le degré de légitimité accordé par les parents à telle activité peut ne pas correspondre à celle que lui attribue le jeune adulte. Ainsi, des négociations quotidiennes permettent de concilier les intérêts individuels du jeune adulte avec les intérêts familiaux, l'aspiration à l'autonomie individuelle et le lien familial. “ Un logement ne prend pas en charge seulement des individus, mais aussi des relations ” (de Singly, 1998, p. 85).

Ainsi, pour J. Kellerhals, l'espace constitue un analyseur privilégié de la famille : les quatre dimensions principales de l'espace – spécialisation et polyvalence, hiérarchisation et polarisation, porosité et étanchéité, publicité et privacité – permettent de caractériser la hiérarchie des nous, l'ampleur de la fusion ou de l'autonomie, l'importance et la comptabilité des fonctions (éduquer, sécuriser, accumuler), ainsi que la délimitation et la subordination des rôles. Selon J. Kellerhals, l'espace est tout “ à la fois symbole (exprimant les valeurs et la genèse du groupe), enjeu (de luttes de statuts et de compétences, de définitions des orthodoxies relationnelles), mais aussi modèle (contraignant à certains partages, interdisant ou permettant divers genre de communication, cachant ou exhibant certaines activités) ” (Kellerhals, 1995, p. 6).

L'occupation de l'espace est une combinaison variable des dimensions spatiale, temporelle et relationnelle qui sont interdépendantes les unes des autres. La définition de l'espace se transforme au gré des différentes combinaisons et leur analyse permet de mieux comprendre l'articulation de l'individuel et du familial.

## ***II.2) La cohabitation, un espace qui n'est pas clos sur lui-même***

Si la cohabitation comprend le partage du logement, elle touche aussi à d'autres domaines de la construction de soi comme les études, les sorties, les relations amicales et amoureuses. L'extérieur et l'intérieur sont sans cesse en interaction et les limites du droit de regard parental sur des domaines perçus comme individuels ne sont pas toujours claires. Dans la cohabitation, ces domaines individuels ont une forme de visibilité pour les parents qui à différents degrés, peuvent relever des indices sur la vie de leur enfant : le nombre de sorties, l'heure à laquelle il/elle entre, la personne avec qui il/elle parle au téléphone et qu'ils ne connaissent pas... Les rappels à l'ordre, les questions, l'inquiétude de la mère quand sa fille sort ou quand son fils emprunte la voiture sont autant d'éléments relatifs à l'extérieur qui font partie des négociations parents/enfant et s'inscrivent ainsi dans l'espace de la cohabitation.

Prenons l'exemple des études supérieures que nous avons choisies comme critères de notre population. Le capital scolaire en préparation est aujourd'hui un projet familial (de Singly, 1993, p. 21) : les parents se mobilisent pour permettre à leurs enfants de faire de bonnes études. Convertible en statut social et en revenus, le diplôme est devenu " la dot " des temps modernes (de Singly, 1987). Aussi les parents ont-ils un droit de regard sur les études de leur enfant, et l'enfant a en quelque sorte l'obligation de réussir. Se concentrer sur son travail universitaire apparaît par conséquent comme une des activités les plus légitimes aux yeux des parents même si, le jeune adulte préfère écouter de la musique ou

téléphoner. Il faut alors ajuster le désir individuel au projet commun de la réussite.

Ces jeunes adultes ont aussi des amis et des petits amis avec lesquels ils sortent. Les sorties, les connaissances amicales apparaissent comme une zone personnelle à concilier avec la cohabitation générationnelle : trop sortir menace l'équilibre des relations parents/enfant. Inversement, le jugement des parents sur une amie ou un petit ami peut apparaître pour le jeune adulte comme une ingérence dans la sphère intime et personnelle. Comment ces espaces individuels extérieurs à la famille sont-ils gérés familialement lorsqu'il y a cohabitation ? Olivier Schwartz travaillant sur *le monde privé des ouvriers* met en évidence que certains espaces privés masculins tels que la pêche, le bricolage, le jardinage, les pratiques de café sont extérieures au logement familial. “ S'il y a tendanciellement au moins, émergence d'un espace masculin propre en marge du familial proprement dit, cela signifie que la famille nucléaire ne suffit pas à elle seule à garantir à certains de ses membres toutes les possibilités de privatisation auxquelles ils tiennent ” (Schwartz, 1990, p. 321). Nous pouvons nous demander s'il en est de même pour les étudiants ? Ont-ils en dehors de la famille des espaces de privatisation auxquels ils tiennent ? À quelles conditions famille et réalisation personnelle sont-elles conciliables au sein d'un “chez-soi ” qui est aussi un “chez ses parents ” ? Par exemple, jusqu'à quel point la chambre est-elle un espace privé alors même qu'elle appartient à un espace parental ?

### **II.3) Construire un “chez-soi ” chez ses parents, un enjeu de la cohabitation**

#### II.3.1) Qu'est-ce qu'un espace privé ?

La chambre constitue sans nul doute l'espace le plus privé du jeune adulte dans la maison familiale. Olivier Schwartz nous semble apporter un regard fécond sur la notion de "privé" qu'il définit comme un processus par lequel un sujet se sépare, pose une fraction de son existence ou du monde extérieur comme son bien propre, et cesse – à ses yeux – de relever du collectif (Schwartz, 1990, p. 29). Pour cet auteur, la notion de privé contient tout d'abord, l'idée du secret, de l'intime, du protégé et du caché : “ du chez-soi par opposition au monde public, lieu de l'apparaître, soumis aux normes sociales et au regard des autres ” (Schwartz, 1990, p. 322).

Le privé renvoie également à l'idée de propriété, de possession par opposition au commun, “ ce qui est en principe accessible à tous ”. Cette notion culmine donc avec l'idée de propriété privée (Schwartz, 1990, p. 322). C'est la raison pour laquelle nous nous intéressons dans cette recherche à quelques objets des chambres des étudiants, lieu privilégié de privatisation, et surtout au sens que le jeune adulte attribue à ces objets. Ils servent en effet de révélateur de la relation que la personne a avec elle-même et avec ceux qui l'entourent. Les objets sont des marqueurs relationnels qui signalent l'existence d'un lien : “ J'ai toujours dit, je veux le vase, pour moi, ça représentait l'âme de ma tante ” (Gotman, 1988, p. 167). Les objets sont aussi des marqueurs identitaires dans le sens où la biographie de l'objet est intimement liée à celle de la personne, et où la biographie de la personne est étayée par celle des objets (Ramos, 1994).

La sphère privée est aussi un espace de ressourcement, de libre rapport à soi pour le sujet : “ En suivant les individus dans le cours de leur vie quotidienne, on

est régulièrement reconduit vers “ces lieux d'autonomie” où s'exprime un vœu de réparation de soi, d'auto-appartenance, de libre désir”. Le privé relève donc essentiellement de deux sphères : “ celle que l'acteur peut s'approprier, dans laquelle il peut jouir souverainement de ses forces ” et celle dans laquelle “ il peut s'autoriser à désirer et à prendre une marge d'écart par rapport à la norme ” (Schwartz, 1990, p. 31).

### II.3.2) Du "privé" au “chez-soi”

L'action sur l'espace pour privatiser le lieu habité est intimement liée aux représentations des acteurs : “ l'habiter c'est une conduite par laquelle les hommes donnent un sens à l'espace où ils vivent, sens qui à la fois les protège, renforce la permanence de leur identité et leur permet de faire face aux changements en adaptant leur personnalité sans en rompre l'unité ” (Conan, in Léger,1990, p. 22). Pour être défini comme un “chez-soi”, Martine Segalen ajoute que l'espace doit être investi d'affects : “ L'espace habité se voit l'objet d'un investissement, tant physique qu'émotionnel. Espace familier, ce lieu privé est empli d'affects : à la recherche d'un sentiment d'appartenance, d'une atmosphère de secret, en bref du besoin d'être à l'abri (...) ; il est un lieu d'expression de sa personnalité, à travers la décoration en particulier. Certes, il demeure un lieu de services, mais c'est par l'importance symbolique des manipulations du décor et de l'ameublement que se manifestent le mieux les propriétés de l'intime, spécifiques de l'espace privé ” (1993, p. 19). “ Indicateur d'une représentation sociale de la maison, chez-soi constitue une dimension affective d'habiter ” souligne aussi Céline Rosselin (1998, p. 350).

Mais que signifie concrètement pour les étudiants cohabitants avec leurs parents le “chez-soi” ? L'expression “chez soi” est utilisée dans différents sens par les étudiants, sens différents auxquels nous accorderons une attention

particulière. En effet, un va-et-vient se fait entre le “chez-soi”, le “chez-soi, chez ses parents”, le “chez-soi” futur”, etc. avec un certain brouillage entre les diverses expressions. L'enquêteur en tant qu'interlocuteur perçoit parfaitement les différentes dimensions de l'identité dans l'utilisation de la même expression. Mais si le “chez-soi” s'impose par son évidence à la compréhension il se dérobe à l'analyse.

Le discours de Marie-Anne concentre toutes les ambiguïtés et la complexité du “chez soi”. Évoquant les rapports sexuels, elle précise : “*Je pense qu'on est plus à l'aise quand on est chez soi, quand on a un chez-soi et ça se passe comme on veut. Là, c'est que la chambre. Et en plus inconsciemment je sais que mes parents ne sont pas loin, je sais qu'il y a ma petite sœur, je ne sais pas, je ne me vois plus dans le rôle... je me vois plus au sein de la famille quand je suis chez moi. Tandis que si je suis chez moi, ma sœur m'a déjà prêté son appartement quand ils sont absents, je me sens plus indépendante, plus adulte en fait. Donc forcément ça se passe mieux dans ce rôle-là. C'est pas forcément au niveau de mes parents, c'est vrai qu'après il y a des problèmes avec la salle de bains... mais c'est moi personnellement... je suis moins à l'aise.*” La jeune adulte utilise l'expression “chez moi” plusieurs fois en lui donnant des sens différents. Dans le premier sens “*quand on est chez soi, quand on a un chez-soi*”, elle se projette dans l'avenir et désigne le logement personnel. Le deuxième sens qu'elle utilise se réfère au domicile familial “*quand je suis chez moi*”. Le troisième sens, c'est le chez-soi chez sa sœur qui renvoie à un sentiment subjectif, sans nécessité de posséder le lieu qu'elle désigne. L'expression “chez-soi” est porteuse d'identifications identitaires variables : selon le contexte dans lequel Marie-Anne utilise cette expression, la jeune adulte se définit différemment, comme “fille de”, comme “sœur de”, comme “partenaire de”. Notre objectif est donc de distinguer à quelles définitions de soi le jeune adulte se réfère dans son discours.

### **III. “ Chez-soi, chez ses parents ”, un observatoire de la famille relationnelle**

#### ***III-1) Le compromis de la famille contemporaine***

Dans *Sociologie de la famille contemporaine*, François de Singly procède à l'analyse du *devoir d'aimer*. Cette expression rend compte du caractère inconditionnel de la famille en associant deux termes qui créent un énoncé paradoxal. En effet, le premier, le terme “devoir”, renvoie aux droits et aux devoirs qui instituent le système d'obligations et de contraintes, le deuxième “aimer” relève lui d'un domaine où prime le choix de l'individu dans la conception moderne de l'amour. Or, comment imaginer qu'une mère possessive qui dit à son enfant “aime-moi”, aura en retour un élan spontané d'affection? Une expression plus commune traduit l'inconditionnalité de famille : “on choisit ses amis, mais on ne choisit pas sa famille”. Cette opinion fait de la famille un lieu d'obligations associées à l'absence d'autonomie et de libre rapport à soi. Le discours d'un jeune homme traduit cet aspect inconditionnel : “*Il y a un truc qui est à la base, c'est que tes parents ont une légitimité, ils sont là dès le départ, ils sont imposés en quelque sorte. Quand on dit 'tu choisis tes amis', c'est vrai. Tes amis ont plus tendance à être proches de toi par certaines idées, alors que tu peux avoir des parents où t'as rien qui t'y rattache si ce n'est la naissance*”. Laurent évoque le lien du sang, le lien de filiation qui lie l'enfant à ses parents. À cela, il oppose des relations affinitaires par lesquelles l'acteur établit des signes de reconnaissance et d'identification à un groupe.

Si la famille se définit en partie par son inconditionnalité, les relations familiales apparaissent aujourd'hui comme établissant un compromis entre, d'une part, l'individualisme et la préservation de l'autonomie personnelle, et d'autre part, cette inconditionnalité. Les enquêtes réalisées par l'Institut de l'Enfant permettent à Gérard Mermet d'établir qu'un renversement s'est opéré entre 1987 et 1992 au sein des familles. En 1992 les deux types de familles favorisant les

valeurs de l'autonomie et de l'épanouissement personnel sont plus représentées que les deux autres types de familles privilégiant la transmission des valeurs et la préservation de l'intérêt du groupe. La famille dite " Ouverte " apparaît majoritaire : " L'enfant bénéficie d'un espace de liberté afin de faire ses propres expériences, mais il est soutenu à chaque instant par ses parents. Les valeurs essentielles sont l'égalité et le plaisir " (Mermet, 1993, p. 172). J.-H. Déchaux insiste sur l'importance de la famille dans la construction identitaire de chacun de ses membres montrant comment l'obligation et la conformité ont cédé leur place au désir et à l'accomplissement personnel : bonheur et épanouissement sont devenus les normes directrices (Déchaux, 1990, p. 92). Il dit aussi comment sa fonction de " réassurance identitaire " est appelée à se renforcer et comment " elle pourrait bien devenir de plus en plus indispensable à l'équilibre et à l'identité de chacun " (id. p. 104). La famille est ainsi appréhendée en référence à la fonction d'aide à la construction des identités personnelles : " Les individus ont aussi besoin d'avoir une identité personnelle, le sentiment d'individualité, surtout dans les sociétés contemporaines. La famille a pour mission aussi de répondre à cette demande à la fois sociale et personnelle " (de Singly, 1995, p. 30).

Ainsi, comme l'énonce François de Singly (1993), la famille contemporaine est relationnelle. Dans cette désignation, à la suite de Durkheim, il place au centre de la relation la centration sur les personnes. La famille est relationnelle au sens où les individus qui la composent sont de plus en plus sensibles à la qualité de leurs relations, au partage de l'intimité, à la construction de leur univers privé. La famille contemporaine " continue à contribuer à la reproduction biologique et sociale de la société, mais cette fonction coexiste avec une autre, tout aussi importante, la fonction de révélation du soi enfantin, puis adulte " (de Singly, 1996, p. 15). Son travail est effectué dans une perspective que l'on peut rapprocher de celle de Berger et Kellner (1988) : il met l'accent sur la fonction nominale de la famille qui apparaît comme la fonction centrale, " celle de (tenter

de) consolider en permanence le “soi” des adultes et des enfants ”. L’individu, pour devenir lui-même a besoin du regard de personnes à qui il accorde, lui aussi, de l’importance et du sens : les “autrui significatifs ” (de Singly, 1998, p. 169). Ainsi, “ c’est par la médiation d’autrui que l’individu peut être (avoir la sensation d’être) lui-même ” (de Singly, 1993, p. 91).

### **III-2) La valorisation de l’autonomie**

Le respect de l’autonomie de chacun est le principe le plus important dans la famille relationnelle. Le souci de la préservation de l’autonomie dans les relations familiales est en adéquation avec l’individualisme moderne : l’“ impératif d’autonomie ” et “ la dévalorisation de la dépendance intergénérationnelle ” (Singly, 1993, p. 51) sont les deux principes clef en sorte que dans les sociétés modernes, l’autoritarisme parental est devenu anachronique. Pour F. de Singly le père assume un rôle d’autorité “non autoritaire ” et la permissivité est devenue un principe éducatif : “ la responsabilité personnelle est valorisée au détriment de la stricte soumission à l’autorité ” (de Singly, 1995, p. 165).

L’injonction à l’autonomie dans la société moderne se révèle être d’abord une norme sociale forte et l’apprentissage de l’autonomie commence très tôt, notamment avec l’attribution d’une chambre personnelle : “ la chambre doit permettre au moins la réalisation de trois objectifs : autoriser l’enfant à devenir lui-même par une progressive autonomie, lui offrir un cadre de vie encourageant si possible l’ardeur au travail, et ouvrir la possibilité de nouer des relations avec ses parents, ses frères et sœurs, ses copains et amis ” (de Singly, 1998, p. 99). Que l’enfant soit chez lui dans sa chambre est devenu un principe de référence d’une conception éducative mettant l’accent sur l’autonomie : en disposant d’un espace à lui, l’enfant apprend en effet à maîtriser un univers personnel, et ainsi indirectement à se maîtriser lui-même. La question de l’autonomie est liée au fait

que l'individu devient une catégorie de jugement : “ les normes extérieures en déclin (comme les règles de la morale, de la politesse) ont été progressivement remplacées par des principes de régulation interne dont la légitimité est le “ soi ” ” (de Singly, 1996, p. 118), la notion de “ soi ” pouvant se définir comme “ un ensemble de caractéristiques (goûts, intérêts, qualités, défauts, etc.) de traits personnels (incluant des caractéristiques corporelles), de rôles et de valeurs, etc., que la personne s'attribue, évalue parfois positivement et reconnaît comme faisant partie d'elle-même ”<sup>10</sup>. Ainsi, dans la famille relationnelle, l'accès à l'autonomie apparaît comme une condition nécessaire pour devenir soi-même.

### ***III-3) Construire un “ chez-soi, chez ses parents ” : se préparer à partir***

Dans la cohabitation intergénérationnelle, nous pourrions penser à priori qu'il est difficile d'être soi en vivant *avec* et que les diverses formes de dépendances objectives peuvent constituer des entraves à la construction de soi chez ses parents. C'est le paradoxe de la famille : elle est un lieu de dépendances mais elle peut aussi favoriser la construction de l'autonomie et de l'identité personnelle dans la mesure où une de ses fonctions est d'aider à la révélation de l'identité de chacun de ses membres. Aussi, l'interrogation principale qui oriente cette recherche est de comprendre à quelles conditions le jeune adulte peut se sentir exister comme adulte ou comme autonome, dans la cohabitation intergénérationnelle.

Cette interrogation se décompose en deux autres questions que l'on distingue pour les besoins de l'analyse, mais qui se constituent dans une dialectique entre elles. La première interrogation est de comprendre comment le jeune adulte,

---

<sup>10</sup> R. L'Ecuyer, 1994, *Le développement du concept de soi, de l'enfance à la vieillesse*, Presses de l'Université de Montréal (cité par J.-C. Ruano-Borbalan, 1998, p4)

qui se maintient au domicile parental, se construit au sein d'un "chez-soi, chez ses parents" et comment cet espace, au sens large, participe à sa construction identitaire. Il s'agit de saisir à travers l'étude de l'espace comme "chez-soi", la relation de la personne à l'espace, la relation intime de la personne à elle-même et sa relation aux autres membres de la famille. La deuxième interrogation est de savoir comment le jeune adulte construit un "chez-soi, chez ses parents" ? Quels moyens il met en œuvre pour assumer ses désirs et répondre à ses aspirations personnelles tout en tenant compte des obligations qu'implique la cohabitation. Sur quels points les conflits éclatent-ils ? Et sur quels autres y a-t-il consensus ? Sont-ils négociés. Quelles sont les obligations et quels sont les droits que les enfants se reconnaissent par le fait de vivre au domicile des parents ? Quelles sont les limites à ne pas dépasser ? Comment se mettent en place les règles et comment les explicite-t-on ?

L'interrogation principale contient en son sein une contradiction dans la formulation même : nous pouvons avoir l'impression que le jeune adulte s'installe chez ses parents alors qu'il se prépare à partir. Ce paradoxe est lié au fait qu'il s'agit de construire "un chez-soi" dans le domicile familial qui reste malgré tout un espace parental, alors même que cette construction du "chez-soi" contribue à l'évolution des relations parents/enfants qui permettent au jeune adulte de se construire autonome, ce qui le prépare à partir de chez ses parents.

En effet, la construction de l'autonomie personnelle et de l'affirmation de soi s'inscrit dans un mouvement plus vaste de reformulation des relations avec ses parents : dans le passage d'une relation parents/enfant à une autre relation aboutissant à la reconnaissance de l'enfant comme égal pour permettre le développement de l'autonomie. La question qui se pose alors est de savoir dans quelle mesure devenir soi chez ses parents suppose-t-il l'évolution ou l'invention de nouvelles relations familiales et à quelles conditions la famille relationnelle

exerce-t-elle une fonction de “ réassurance identitaire ” qui permet au jeune adulte de se construire soi-même dans la cohabitation intergénérationnelle.

Ainsi, le statut d'enfant possède deux dimensions qui correspondent aux deux définitions possibles du terme “enfant ”. La première se définit en terme d'âge et renvoie à la période de l'enfance. La deuxième s'inscrit au sein de la relation de filiation : être enfant de ses parents. Une jeune femme résume en une phrase cette double position : “ *pour certaines choses mes parents me considèrent comme une adulte et pour d'autres ils me voient comme une enfant* ”. La construction de soi, au sein de la cellule familiale passe par l'évolution de ces deux dimensions, souvent liées dans les discours et des représentations des parents et des enfants : l'évolution personnelle et l'évolution des relations parents/enfant. Ces deux évolutions se constituent dans une dialectique : rester enfant de ces parents mais modifier cette place définie en partie par la période de l'enfance. Il s'agit ainsi de passer d'une relation de parents/enfant à une relation de personne à personne, dans laquelle l'enfant devient l'égal et le partenaire de ses parents. Un aspect important de nos analyses est celui de la construction et de l'évolution de la forme de relation à ses parents : la volonté d'établir une relation d'égal à égal dans laquelle la relation traditionnelle parents/enfant passe au second plan.

L'invention de nouvelles règles du jeu conforte l'évolution des relations familiales : “ Sous le primat de l'individualité autonome et à partir de l'extrême diversité des trajectoires singulières, s'inventent et s'auto-organisent les nouvelles règles du jeu de la convivialité dans les sociétés hautement complexes et ouvertes. ” (Laurent, 1993, p. 117). L'adulte est ici étudié non pas comme celui qui tend à s'affranchir des dépendances objectives, (bien que la préparation du capital scolaire y participe) mais comme celui qui tend à devenir autonome au sens d'Emile Durkheim, à devenir maître de ses choix et à développer ce que François de Singly appelle le soi-intime.

## **IV- Méthodologie de l'enquête**

### ***IV-1) Une démarche compréhensive***

Pour analyser la situation de cohabitation intergénérationnelle parents/jeunes adultes, nous avons fait le choix d'une sociologie compréhensive. Selon les canons de l'épistémologie weberienne, il lui revient de comprendre le produit de l'action des hommes ainsi que les valeurs dont ils sont dotés : " La démarche compréhensive s'appuie sur la conviction que les hommes ne sont des simples agents porteurs de structures mais des producteurs actifs du social, donc dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur par le biais du système de valeurs des individus " (Kaufmann, 128 p. 23). Cette méthode vise à reconstruire le sens que les individus assignent à leurs activités. Contrairement à Durkheim, Weber ne substantialise pas la société pour l'ériger en une réalité supérieure.

L'action sociale est le produit des décisions prises par des individus qui donnent eux-mêmes un sens à leurs actions : Weber contrairement à Durkheim, n'en appelle aucunement à l'instance psychologique. " Expliquer une activité de ce genre ne saurait jamais signifier qu'on la fait dériver de "conditions psychiques", mais au contraire on la fait découler des attentes et exclusivement des attentes qu'on a nourries subjectivement à propos du comportement des objets (rationalité subjective par finalité) et qu'on était en droit de nourrir sur la base d'expériences valables (rationalité objective de justesse ) " (Weber, 1965, p. 334). La subjectivité dont parle Weber ne vise pas l'essence singulière de l'individu, mais l'acteur dans les contraintes de la situation et en interaction avec autrui. L'explication weberienne est donc essentiellement la mise en évidence de la rationalité des comportements et non de leur trame psychique " (A. Blanchet et A. Gotman 1992, pp. 24-25). Dans la démarche compréhensive, il s'agit de déceler des indices qui renvoient au sens que les individus donnent à leurs actions,

à leurs relations, à la manière dont ils les vivent et ces dimensions subjectives doivent être prises en considération dans le cadre de la famille relationnelle des sociétés contemporaines.

Nous avons travaillé à partir d'un corpus d'entretiens réalisés auprès d'étudiants de Paris et de sa région. Le premier objectif de ces entretiens étant de recueillir le discours des acteurs sociaux sur le partage quotidien de l'espace au sens large : l'espace, le temps et les différentes relations du jeune adulte avec ses parents, parfois ses frères et sœurs mais aussi à ses relations amicales et amoureuses. Il s'agit d'appréhender la façon dont les jeunes gens *vivent* dans le "chez-soi, chez leurs parents". Le deuxième objectif des entretiens est de comprendre comment les jeunes adultes interrogés *se vivent* dans la cohabitation, entre dépendances objectives et aspirations à l'indépendance et à l'autonomie, à un âge où d'autres ont déjà décohabité. De manière générale, la classe sociale d'appartenance est relativement homogène. La plupart sont issus d'une grande classe moyenne ; nous n'avons pas retenu la variable classe sociale comme critère d'analyse, l'objet de notre travail étant davantage de dévoiler des mécanismes, des processus. Néanmoins, quelques jeunes gens interrogés sont issus d'un milieu plutôt ouvrier, et peut-être cela nous permettra-t-il d'observer quelques variations et d'aboutir à des hypothèses sur le lien entre les classes sociales et la construction du "chez-soi, chez ses parents", au terme de notre analyse.

Pour l'analyse de notre objet d'étude, l'enquête par entretien nous semble un instrument privilégié d'investigation. En effet, elle aide à mettre en évidence des "faits de paroles", la parole étant l'instrument principal de l'exploration des faits : "ces faits concernent le système de représentations (pensées construites) et les pratiques sociales (faits expérimentés)." (Blanchet et Gotman, 1992, p. 25). Les pensées construites renvoyant davantage à la façon dont les étudiants se vivent et les faits expérimentés à la façon dont ils vivent.

A. Blanchet et A. Gotman définissent les pensées construites comme ce qu'on peut rassembler sous le terme d'idéologie au sens que lui donne Adorno, à savoir "une organisation d'opinions, d'attitudes et de valeurs, une façon d'envisager l'homme et la société" (Adorno, 1950, p. 2) ou Raymond, pour qui l'idéologie est "un ensemble organisé de représentations", "une certaine vision du monde", "un cadre de références" (Raymond et Haumont, 1996, p 5). Les faits expérimentés renvoient quant à eux à "l'articulation entre l'épreuve personnelle concrète, pratique, singulière située dans le temps et dans l'espace social, et les enjeux collectifs dans lesquels ils peuvent se comprendre et être interprété. Saisir la traduction personnelle des faits sociaux que l'on veut interroger, c'est chercher le texte conjoint des épreuves et des enjeux tels qu'ils sont reliés dans la pratique, restituer le déroulement de la vie social dans son espace naturel d'effectuation, à partir des catégories propres de l'acteur" (Blanchet et Gotman, 1992, pp. 27-28) Ainsi le recueil des faits de parole est le matériau adéquat pour appréhender comment les jeunes adultes vivent et se vivent dans la cohabitation avec leurs parents.

Pour répondre à la question de l'autonomie et de l'indépendance construite dans les espaces à travers l'interaction parents/enfant, nous aborderons quelques-uns des processus d'affirmation de soi qui utilisent l'espace : comment un jeune adulte parvient-il à revendiquer le droit d'être chez lui au domicile parental, le droit d'avoir des principes d'organisation de sa chambre qui lui sont personnels, etc. L'application des revendications n'est pas aisée du fait de la tension entre l'aspiration à l'autonomie et les obligations de la vie commune. Cependant, les premiers entretiens ont rapidement révélé l'importance d'une réflexion approfondie sur la question de l'autonomie. En effet, la cohabitation intergénérationnelle et la proximité aux parents n'empêchent pas qu'une majorité d'étudiants déclare se sentir autonome : "*D'accord, je suis nourri, logé, blanchi, mais je me sens complètement autonome*" dit Laurent (22 ans). Cette constatation a eu pour effets de centrer cette recherche sur les stratégies de séparation et de distinction

des domaines personnels et communs, qui sont en même temps des procédures de construction d'une certaine indépendance et d'une certaine forme d'autonomie. L'analyse des négociations parents/enfant et des expériences du jeune adulte dans sa chambre et dans la maison parentale seront des outils qui permettront de répondre à nos interrogations.

#### *IV- 2) Le corpus d'entretiens*

Les entretiens, tous enregistrés et retranscrits, ont une durée qui varie de deux heures à quatre heures. Nous avons interrogé 25 jeunes femmes et 25 jeunes hommes, les filles partant plus tôt que les garçons de chez leurs parents (Desplanques 1994, Galland, Méron, 1996 et Mermet 1997), nous voulions voir s'il est plus difficile pour une jeune femme de construire un "chez-soi, chez ses parents" et dans tous les cas voir si différentes procédures étaient utilisées par les jeunes femmes et les jeunes hommes.

L'âge des étudiants varie de 19 à 27 ans. Ce choix a pour objectif d'introduire assez de variation pour éviter ce qui pourrait se révéler un effet de structure en prenant des étudiants plutôt plus jeunes ou plutôt plus âgés. En prenant par exemple des étudiants plus âgés, ils auraient pu constituer un groupe pour lequel le défi de construire un "chez-soi, chez ses parents" a été plutôt réussi.

Si le choix s'est porté sur des étudiants, c'est qu'ils nous semblaient représenter la population la plus adéquate à notre recherche. Les étudiants et les chômeurs restent, en majorité, plus longtemps chez leurs parents (Desplanques 1994). Cependant le maintien d'un chômeur au domicile familial<sup>11</sup> peut être davantage interprété comme un refuge contre les aléas économiques. De plus, les chômeurs ont franchi un seuil que les étudiants n'ont pas encore franchi, celui de

---

<sup>11</sup> Le jeune chômeur se trouve dans la "phase de précarité", phase qui suit la fin des études dans le modèle de la prolongation d'Olivier Galland (1993, p. 26).

la fin des études. Nous voulions éliminer au maximum des éléments objectifs qui pourraient être utilisés dans le discours de l'autonomie, ce qui justifie aussi que nous n'ayons pas choisi non plus de jeunes actifs qui se maintiennent au domicile parental et qui ont non seulement terminé leurs études, mais qui ont aussi trouvé un emploi.

Nous avons fait varier les lieux de réalisation des entretiens. Certains entretiens se sont déroulés aux domiciles des jeunes adultes, d'autres dans des espaces neutres comme un bar ou une cafétéria d'université. Le présupposé était que dans une perspective de construction de l'autonomie, le lieu neutre pouvait favoriser davantage le discours de l'autonomie alors que, dans les entretiens réalisés au domicile, les jeunes gens se définiraient davantage dans la relation de filiation. Ce présupposé ne s'est pas vérifié, nous n'avons pas constaté que le lieu où se réalisaient les entretiens soit un facteur qui détermine un certain type de discours.

Les entretiens, qui se sont déroulés au domicile familial, se sont tous passés dans la chambre sur la proposition du jeune adulte, même si les parents et frères et sœurs étaient absents. Cela nous semble expliquer que le présupposé de départ, sur l'influence du lieu de l'entretien sur les discours de l'autonomie, ne s'est pas vérifié : la chambre étant considérée comme un lieu d'indépendance et d'autonomie au sein de la maison familiale, le discours pouvait donc se dérouler dans une logique de l'autonomie de la même façon qu'il pouvait se faire dans un lieu extérieur au domicile familial. La réalisation des entretiens au domicile nous a permis de visiter l'espace de vie et l'observation des divers éléments de la chambre : emplacement, décoration, objets... Néanmoins nous avons demandé à tous les étudiants de nous dessiner le plan du logement afin que, si nécessaire, ils puissent s'appuyer sur le plan. Cela nous permettait de visualiser l'espace de vie quand les entretiens se déroulaient à l'extérieur du logement, mais aussi de garder notre cohérence théorique : si l'action *dans* et *sur* l'espace constitue un élément

important de la construction identitaire, l'enquêteur nécessite de visualiser en prévoyant que sans cesse l'enquêté se référerait aux différents lieux de la maison : “ tout récit est une pratique de l'espace ” dirait autrement de Certeau ( p. 171).

Notre travail est divisé en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, il s'agit de voir quelles stratégies de séparation les jeunes adultes mettent en œuvre dans leur chambre pour créer une zone personnelle définie comme un espace qui permet une certaine indépendance. Il s'agit de voir aussi comment ils revendiquent le droit de se séparer dans cet espace et aussi, quelles sont les limites de cette séparation au sein d'un espace parental. Dans le deuxième chapitre, nous verrons quelles procédures de singularisation sont utilisées par les jeunes gens pour faire de leur chambre un espace qui leur ressemble, pour fabriquer un petit monde qui leur appartient, et aussi, comment ce petit monde est un espace de réalisation personnelle et d'affirmation de soi. La chambre existe au sein d'un espace commun dont les normes sont déterminées par les parents. Aussi au troisième chapitre, nous nous interrogerons sur les stratégies que les parents utilisent pour rappeler les règles parentales et comment les jeunes adultes en utilisent d'autres pour tenter de grignoter ces mêmes règles. La cohabitation ne se résume pas au partage de l'espace même du logement commun. Au quatrième chapitre, nous verrons que certains domaines personnels existent à l'intérieur du logement commun et que d'autres sont extérieurs à la maison familiale. Nous verrons comment les jeunes adultes protègent ces domaines personnels et aussi, quelles négociations s'engagent avec les parents quand ils recherchent la validation parentale dans certains de ces domaines. Les relations parents/enfant comprennent aussi le lien et l'affection. Dans le dernier chapitre, nous nous interrogerons sur les conditions favorables à la circulation des sentiments, et aussi comment ces conditions favorisent le passage des relations parents/enfant à un autre type de relation, celui d'égal à égal. Tout au long de ce travail, nous nous efforcerons de mettre en lumière les stratégies de séparations, mises en places par le jeune adulte, qui favorisent la construction de l'identité dans la cohabitation intergénérationnelle,

et aussi la reformulation de la relation parents/enfant. L'analyse de la distance parents/enfant est un domaine complexe : l'utilisation de l'espace, les négociations et les expériences *sur* et *dans* le logement permettent d'approcher le mode d'intégration familiale et de séparation personnelle.

# Première partie

## La chambre : un monde personnel

### Introduction

#### *L'importance de l'espace personnel dans la construction identitaire*

Les historiens Philippe Ariès et Georges Duby (1987) soulignent un changement important dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle : on reconnaît à l'individu le droit à une vie privée. Avant 1950, seule la bourgeoisie pouvait exercer ce droit. Ses membres possédaient des espaces personnels comme le lit, la chambre ou le cabinet de toilette. Dans les milieux populaires, les conditions économiques et sociales ne permettaient pas d'avoir des espaces à soi. Il était quasiment impossible d'échapper au contrôle de la collectivité, “ dans ces conditions, il était difficile d'avoir des objets personnels, sauf dans ses poches ou dans sa bourse ” écrivent ces mêmes auteurs (1987, p. 72), Leurs conditions économiques faisaient qu'il leur était possible d'avoir des objets et des espaces qui leur appartenaient en propre. À partir de 1950, le “mur ” qui permet de délimiter des espaces personnels et qui constituait un privilège bourgeois, s'étend aux autres classes sociales. On reconnaît à chaque membre de la famille le droit de s'approprier un espace personnel. La reconnaissance pour l'enfant du droit à une vie privée est un autre changement majeur de la vie privée. Aujourd'hui, on reconnaît à l'enfant, le droit de bénéficier d'un espace personnel. Françoise Neitzert (1990) a consacré une recherche à la chambre d'enfant. Elle s'intéresse à des chambres d'enfants de moins de huit ans et malgré ce jeune âge, le principe du “territoire personnel” est affirmé. Ce principe est posé en référence à une conception éducative : “ en disposant d'un espace à lui, l'enfant apprend ainsi à maîtriser un univers personnel et ainsi indirectement à se maîtriser soi-même ” (de Singly, 1998, p. 100). Cet énoncé souligne l'importance de l'espace personnel dans la construction de l'identité : attribuer une chambre à un enfant, c'est lui reconnaître le droit à un espace personnel et lui permettre

une

certaine maîtrise sur cet espace. On reconnaît à l'enfant non seulement le droit de jouir d'un espace propre qui est sa chambre, mais aussi le droit à une certaine indépendance et à une certaine autonomie.

Dans notre corpus d'entretiens, la chambre est généralement présentée comme le "chez-soi" du jeune adulte qui se maintient au foyer familial. Frédéric, en une phrase, résume la situation : "*La chambre ? C'est le chez-moi, chez mes parent*". L'idée de famille et celle de vie privée sont évoquées dans ce discours et Olivier Schwartz dit comment elles sont solidairement liées tout en n'étant pas équivalentes : "La première suppose que les individus se lient dans des rapports stables. La deuxième renvoie au contraire au processus par lequel un sujet se sépare, prend possession d'un espace propre, et le retire - se retirant lui même en même temps - des contraintes d'une socialisation" (Schwartz, 1990, p. 21). La séparation ne signifie pas l'isolement ou la rupture et les négociations mettent en avant le travail pour trouver la bonne distance entre séparation et lien familial : "Il est clair qu'en fait, le "séparatisme" qui est au fond du privatisme ne signifie nullement que la personne se délie absolument de tout lien" écrit encore Olivier Schwartz (1990, p 21).

L'espace privé possède une dimension d'intimité, de protection de soi, il évoque aussi l'idée de propriété, et enfin il est un espace de libre rapport à soi pour la personne : "En suivant les individus dans le cours de leur vie quotidienne, on est régulièrement reconduit vers ces "lieux de l'autonomie", où s'exprime un vœu de réparation de soi, d'auto appartenance, de libre désir." (Schwartz, 1990, p. 31). Par rapport à cette notion d'espace, l'auteur développe deux idées, celle d'une sphère que l'acteur peut s'approprier et "celle d'un champ ouvert, dans lequel il peut s'autoriser à désirer et à prendre une marge d'écart par rapport à la norme". Pour paraphraser cette idée, la chambre est un lieu d'autonomie, dans lequel le jeune adulte peut s'autoriser à désirer et à prendre une marge d'écart par rapport aux parents en tant que principaux gestionnaires de la vie de l'enfant pendant son enfance et son adolescence.

### *Entre individuel et familial*

Dans la situation étudiée, être “chez-soi”, dans sa chambre, c’est aussi être chez ses parents : la chambre est entre familial et individuel. À 20 ans, 23 ans, 27 ans, les jeunes adultes sont pris dans la contradiction de leur situation, ils ont un certain âge et aspirent à l’indépendance et à l’autonomie, à la fois ils résident chez leurs parents et disent devoir respecter certaines règles de la cohabitation y compris dans l’espace de leur chambre. Schématiquement nous dirons que le volume appartient à l’enfant et que les murs appartiennent un peu plus aux parents. Les murs sont à la fois protection contre la famille mais la famille s’y inscrit. Les murs établissent une sorte de continuité entre l’extérieur et l’intérieur, ils protègent et séparent mais aussi ils relient la chambre au reste du logement.

Ainsi l’étude de la chambre soulève des questions relatives aux relations que le jeune adulte établit avec son espace, avec ses parents et avec lui-même : jusqu’où un “chez-soi” chez ses parents est un espace personnel ? Comment et dans quelles conditions est-elle l’espace d’un libre rapport à soi ? La chambre est un espace privé mais le jeune adulte peut-il pour autant demander à ses parents de frapper avant d’entrer ou bien les parents peuvent-ils entrer quand ils le désirent sans que cela soit considéré comme une prise de pouvoir parental ? L’espace de la chambre est un espace de vie : l’enfant travaille, dort, reçoit ses amis, s’habille, se déshabille. Un certain désordre résulte de toutes ses activités. Jusqu’où le désordre de la chambre est-il toléré ? Et que révèlent les négociations autour de l’ordre et du désordre ? Les différentes activités ont-elles le même sens pour les parents et les enfants et comment se font les ajustements ? Comment le jeune adulte concilie-t-il la protection de l’espace individuel avec les contraintes de la cohabitation intergénérationnelle ? Comment fabrique-t-il un chez soi, chez ses parents, quelles sont les stratégies d’appropriation mises en œuvre ? L’étude de l’espace de la chambre permet de voir comment l’enfant construit un espace personnel dans un espace parental. Les négociations parents/enfant relatives à cet espace mettent en avant ce qui fait sens pour les deux parties et surtout, dans la mesure où nous travaillons uniquement sur le discours des enfants, ce qui fait sens pour le jeune adulte dans la définition de soi.



### *Deux fonctions principales*

Ainsi, la question de l'autonomie et de l'indépendance construite dans cet espace est abordée à travers les négociations parents/enfant qui permettent de mettre à jour certaines stratégies du jeune adulte. Ces stratégies tendent à préserver l'espace personnel et permettent en partie de gérer la contradiction du "chez-soi, chez ses parents". La chambre est aussi un espace d'expérimentation. Les jeunes gens s'approprient leur chambre au travers de procédures de décoration, de mise en ordre de leur monde matériel, de la gestion de diverses relations dans cet espace. Ils peuvent y faire une certaine expérience de l'espace et aussi d'eux-mêmes dans la mesure où être acteur et auteur de son espace contribue à la construction identitaire : l'espace et son occupant se construisent mutuellement. Ces deux dimensions, les négociations avec les parents et l'expérimentation de l'espace personnel, sont intimement liées dans la construction de l'identité du jeune adulte.

Deux fonctions principales de la chambre du jeune adulte qui cohabite avec ses parents seront abordées au travers de l'étude des négociations et des stratégies d'appropriation de l'espace : la fonction de séparation et la fonction d'expérimentation et de réalisation personnelle. Une étudiante (Cika, 24 ans) résume ces deux fonctions : *" C'est l'endroit où je peux m'isoler le plus facilement, où je peux m'exprimer "*. La *fonction de séparation* (chapitre I) est rendue possible par le jeu des différentes fermetures possibles de la porte et permet au jeune adulte de s'isoler quand il le souhaite. La séparation s'exprime aussi par la prise en charge de l'entretien ménager de la chambre qui a pour objectif de protéger son espace privé. En effet quand l'enfant est plus jeune, l'entretien de la chambre est assuré par sa mère. Pour le jeune adulte, prendre en charge l'entretien domestique limite les allées et venues de la mère dans cet espace. Cette prise en charge fait partie de la stratégie de construction de la chambre comme lieu personnel sur lequel néanmoins les parents conservent un certain droit de regard. C'est aussi un lieu qui, d'une certaine façon, prépare le jeune adulte au départ de chez ses parents.

La deuxième fonction de la chambre est *la fonction d'expérimentation et de réalisation personnelle* (chapitre II) qui est sous-jacente à l'appropriation et à l'occupation du lieu. La chambre est le réceptacle de l'identité du jeune adulte, il peut se créer un monde à soi : l'aménagement de la chambre, des modifications éventuelles, sa décoration et aussi les activités qui y sont exercées constituent les différentes formes d'appropriation qui permettent de se mettre en scène comme auteur et acteur de l'espace privé et d'expérimenter son indépendance et son autonomie.

## Chapitre I - La fonction de séparation

### I- Un espace à soi

*“ Ma ” chambre : une forme de propriété*

La norme d'occupation d'un logement est calculée de la façon suivante : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour deux enfants de moins de 7 ans ou de 7 à 18 ans du même sexe, une pièce par enfant dans les autres cas (Mermet, 1996). Ainsi, le logement doit comprendre en plus des pièces fonctionnelles, une chambre pour les parents et au moins une chambre pour deux enfants. Dans notre corpus, la grande majorité des jeunes gens interrogés ont une chambre, et plus rarement la partage avec une sœur ou un frère. Aucun ne possède son lit dans le salon ou la salle à manger et l'éventualité même de ne pas en avoir une, n'est pas très réjouissante comme l'illustre le discours de Sandrine : *“ Je ne sais pas si c'est le fait que je parte bientôt<sup>12</sup>, mais la chambre ça ne me paraît pas aussi important que ça. Bon, on m'aurait mise dans le salon, j'aurais quand même fait la gueule ”*. Cependant Sandrine, comme les autres jeunes gens, à la question de savoir où ils se sentent le plus chez eux dans la maison familiale, répondent invariablement : *“ Ma chambre ”*. Ils font précéder *“ chambre ”* du pronom possessif *“ ma ”*, qui ne nous laisse aucun doute sur le droit qu'ils estiment avoir sur cet espace.

L'exemple de Sophie illustre comment un espace peut changer de nomination au gré de son utilisation. Pour cette jeune femme, la chambre où elle a passé quelques années de sa vie, n'en est plus une. Dans son discours nous relevons le va-et-vient entre la fonction d'une pièce et les noms attribués aux lieux dont elle parle :

---

<sup>12</sup> Elle projette de partir bientôt de chez ses parents pour s'installer avec son ami.

“ En fait, au départ, mon frère et moi, on vivait au premier étage. On était tous les deux dans le bureau. Après, lui, il est descendu dans le studio<sup>13</sup>, et moi, je suis montée au deuxième étage. En fait ma chambre, est plus petite que les deux autres. Les deux autres sont équivalentes, mais moi, je préférais celle qui donnait sur le jardin.” Elle donne à leur ancienne chambre, le nom qui correspond à son utilisation actuelle, c’est le bureau. Le terme de “ chambre ”, elle le réserve à l’espace qu’elle investit actuellement en tant que tel. Nous pouvons noter que le pronom personnel qu’elle place devant, indique la relation de l’occupant à l’espace, alors que le pronom indéfini qui précède le bureau ne nous donne aucune information sur son occupant. Ainsi dans la façon de nommer l’espace, réside le regard que porte la jeune femme sur cet espace même. Quand elle dit “*ma chambre*”, elle se définit comme l’occupant principal de la pièce et c’est une façon de s’approprier l’espace en établissant un lien de propriété avec ce lieu.

#### *Le reflet d’une identité*

Le contenu d’une chambre livre une grille des activités de son occupant dans cet espace. L’agencement des meubles, la nature des objets, l’investissement du lieu en terme de changement pour plier l’espace à ses désirs et ses besoins, sont autant d’éléments qui sont liés à l’histoire et à l’évolution du jeune adulte. La chambre de Patrice est d’origine, selon ses propres termes, depuis qu’il est enfant il a toujours connu la chambre telle qu’elle est actuellement. Le papier peint est d’un beige “*défraîchi*” et est devenu quasiment invisible, masqué par une grande armoire, par une multitude d’étagères parfois superposées croulant sous le poids\_ des livres, et par quelques posters et photos. Certaines affiches ont été fixées au mur quelques années auparavant et sont dissimulées par d’autres étagères. Ainsi dans cette chambre, il est possible de suivre progressivement l’aménagement de la chambre en nouveaux modules. Ajouter des étagères au fur et à mesure des années, est une stratégie pour gagner davantage d’espace. L’étudiant souligne plusieurs fois le fait qu’il manque de place pour

---

<sup>13</sup> Les parents de Sophie ont aménagé un studio dans la partie inférieure de la maison. Ce studio était occupé par le grand père maternel. Après son décès, le frère de Sophie y a emménagé.

travailler : “ Elle est d’origine. Elle n’a pas été refaite, mais elle a été modifiée du point de vue de l’espace puisqu’on a toujours manqué de place donc on a modifié la position des armoires pour libérer un maximum de place. On a rajouté des modules qu’on a fait parfois nous-mêmes... Il m’est arrivé de m’énerver parce que je ne pouvais plus mettre mes livres... maintenant ma chambre est réduite au niveau de l’espace. ”

Outre les étagères, sa chambre contient un lit d’une personne, un bureau sur lequel trône son ordinateur, et un piano sur lequel sont éparpillés divers objets : “ J’ai un taureau... Ce n’est pas très joli et ça fait un peu éclectique, mais ça me fait marrer. C’est un taureau que m’avait ramené ma grand mère des Baléares. C’est un souvenir. J’ai trois figurines qui sont très symboliques du Vietnam, ce sont trois personnages qui représentent le bonheur, la sagesse et la longévité. J’ai des boules chinoises, j’ai mes partitions ”. Il a aussi de nombreux coquillages que sa mère ramasse sur les plages bretonnes et qu’elle dispose ensuite dans sa chambre sur son piano. Les photos exposées sur les murs de sa chambre sont des vues de Russie prises la nuit , “ une prouesse ” dit-il, qu’il a encadrées lui-même. On entrevoit des morceaux d’affiches qui dépassent derrière les étagères ; la reproduction du grand prix de Monaco des années 50, une publicité d’archéologie sous-marine, une affiche de Folon qui représente un bateau. Il dit que les affiches comme la chambre ne lui correspondent plus totalement, mais la perspective du départ l’empêche de refaire sa chambre : “ Il y a des affiches que j’ai mises il y a très longtemps et qui sont à moitié couvertes par de nouvelles étagères, d’ailleurs qui sont moches et que j’enlèverai un jour... .Si tu veux ce n’est pas très structuré. À la fois, j’ai le sentiment qu’il faudrait tout refaire Mais en même temps tout refaire ça veut dire tout bouger. C’est pareil, si je pars dans un an dans six mois, un mois, j’en sais rien... ”. L’observation de la chambre livre un ensemble de significations qui renvoient à l’identité du jeune adulte. Dans cette description de chambre, des éléments tels que le bureau, les livres s’inscrivent dans sa définition d’étudiant, le piano est un pôle d’activité important qui l’occupe environ deux

heures par jour, quant aux photos et aux objets exposés sur le piano, ils révèlent des liens affectifs, électifs aux personnes et aux endroits. Ils sont des signes de sa relation aux autres, à ses parents, ses amis, sa grand-mère. La mère de Patrice est vietnamienne et il entretient le lien à ce pays. Entre autres, les “trois singes” signifient son attachement au Vietnam. Quelques objets sont des traces de ses découvertes. Au lycée, Patrice a appris le russe, et plus récemment il a fait quelques séjours dans ce pays. Les photos qu’il a prises lors de ses voyages sont exposées dans sa chambre et il insiste sur ses affinités avec ce pays et aussi sur sa passion pour la photographie.

La chambre du jeune adulte qui vit chez ses parents condense un ensemble de significations et Patrice livre quelques-unes de ces facettes : “ *La chambre c’est un peu tout, c’est à la fois mon lieu de vie principal, c’est mon lieu de travail, c’est un lieu de distraction où je fais de la musique. C’est un lieu important, c’est un lieu où je suis chez moi, et en même temps où je peux faire ce que j’ai envie de faire en étant tranquille et sans gêner les gens. C’est important sans gêner les gens et sans être gêné... Donc être séparé sans être, sans être... justement, sans s’enfermer* ”. Il livre toute la subtilité et la complexité du contenu de la chambre et des distances à établir entre l’enfant adulte et ses parents, quand tous vivent sous le même toit. La chambre est le lieu d’activités multiples et de différentes natures où l’étudiant passe une partie de son temps. Sa chambre est son espace personnel et l’espace du logement parental dans laquelle il possède une certaine marge de manœuvre, c’est un espace de libre rapport à soi. En même temps, la cohabitation l’astreint à certaines obligations. Le bruit, les horaires de sortie, les amis sont autant d’éléments qu’il doit gérer en tenant compte de la cohabitation. La chambre est un endroit qui appartient à l’espace familial, mais elle permet aussi de s’en extraire en délimitant un espace de libre rapport à soi où le jeune adulte peut se faire “son monde”.

## II- Pourquoi se séparer ?

### *Un ajustement délicat*

Georges Pérec dans sa définition des différents lieux d'un logement met en avant leur fonction : “ Une chambre, c'est une pièce dans laquelle il y a un lit ; une salle à manger, c'est une pièce dans laquelle il y a une table et des chaises, et souvent un buffet ; un salon, c'est une pièce dans laquelle il y a des fauteuils et un divan ; une cuisine, c'est une pièce dans laquelle il y a une cuisinière et une arrivée d'eau ; une salle de bains, c'est une pièce dans laquelle il y a une arrivée d'eau au dessus d'une baignoire ; quand il y a une douche, on l'appelle salle d'eau ; quand il y a seulement un lavabo, on l'appelle cabinet de toilette... ” (1985). Les lieux donnent à voir l'action que l'occupant y exercera. Il préparera les repas et lavera la vaisselle dans la cuisine, il se nettoiera dans la salle de bains, il invitera dans le salon. La chambre de Georges Pérec contient un lit qui lui octroie la fonction du sommeil. C'est une fonction parmi d'autres de la chambre d'étudiant. La chambre du jeune adulte est un espace qui ne livre pas d'emblée toutes ses fonctions et il est aussi difficile pour les jeunes gens de décrire leurs activités dans la chambre.

À la question de savoir ce qu'ils font dans leur chambre, la réponse est récurrente : “*ça dépend*” explique Gérald. Voyons de quoi cela dépend-il : “de la présence de qui”, “du moment de la journée”, “des contraintes”, “de l'état d'esprit”, sont les réponses le plus souvent obtenues. Les activités qu'ils citent sont souvent celles liées au statut d'étudiant : “*En général je regarde surtout la télé, c'est surtout ça. Et je travaille dedans*” dit Yvan. Il dit par ailleurs, au cours de l'entretien, qu'il ne travaille quasiment pas dans sa chambre, si ce n'est une quinzaine de jours avant les examens. Les jeunes gens mettent ainsi en avant des activités auxquelles ils attribuent un contenu reconnu par les parents et aussi pas l'enquêteur.

La chambre condense un ensemble de significations et permet une multitude d'activités. Elle est le lieu où le jeune adulte étudie, où il lit, où il révise en vue des

examens. Elle est aussi un espace de loisirs, il écoute de la musique, dessine ou peint. Elle est un lieu de convivialité, il reçoit ses amis, sa mère, sa petite copine ou son petit copain ; il peut aussi l'occuper pour téléphoner ou regarder la télévision dans certains cas. Pour téléphoner au petit ami ou aux copains, le jeune adulte s'isole dans sa chambre (quand il possède un téléphone ou quand le combiné commun est mobile).

Un élément fondamental peut définir davantage la chambre comme un lieu personnel, ou bien, comme un espace qui appartient au reste du logement : c'est la porte. La possibilité de séparation ou de lien avec le reste de la maison familiale est possible par le jeu de la porte et la multitude de possibilités que lui confère la rotation sur ses gonds. La porte permet d'établir une rupture ou bien une continuité dans l'espace, et aussi elle permet de conserver la communication ou de la couper avec les autres membres du groupe familial et notamment ses parents. La porte de la chambre crée une frontière entre cette pièce et le reste de l'espace auquel elle appartient. Cette frontière produit un paradoxe que nous livre M. de Certeau : " créés par des contacts, les points de différenciation entre deux corps sont aussi des points communs (1990, p 186). La manipulation de la porte est délicate : le jeune adulte ne peut pas trop fermer sa porte et ses parents ne peuvent pas n'ont plus trop entrer dans la chambre sans tenir compte de son occupant.

### *Contrôler le bruit*

Généralement les jeunes gens évoquent le souhait de se couper du bruit de la maison. Les bruits qui se mélangent ne leur permettent pas de s'extraire de la collectivité alors que ne pas être gêné par les bruits de la maison favorise la concentration sur soi sans interférer avec les autres membres de la famille. Quand les bruits familiaux deviennent gênants, l'occupant peut s'y soustraire et troquer bruit familial contre son propre bruit : " *ma chambre... c'est en gros où je me repose parce qu'en fait quand je n'ai plus envie d'entendre du bruit, je ferme la porte.* " explique Sandrine. Cette jeune femme de 24 ans concilie la préparation d'une maîtrise d'italien avec un contrat de travail de 30 heures à l'accueil d'un

grand magasin parisien. Son emploi du temps est lourd et un des bénéfices que lui apporte sa chambre est le calme.

Les jeunes gens s'isolent pour se reposer, lire, écrire, peindre et pour travailler. Pour cette dernière activité, la période la plus intense est celle des examens. L'étudiant qui ne peut fermer complètement sa porte peut être exposé aux bruits extérieurs, bruits qui sont parfois insupportables et indésirables surtout au cours de cette période : *“ un truc qui m'a saoulé pendant les partiels, c'est un nouveau truc. C'est pas un fer à repasser, c'est à vapeur et ça fait un bruit énorme. J'entendais la vapeur, psittttt... En plus j'ai la porte qui est là, et la prise fallait qu'elle branche dans ma chambre parce qu'il n'y avait pas d'autres prises. Donc c'était trois fois plus lourd. Il y a eu un peu d'accrochage. Je suis parti réviser en bas. Elle a arrêté vite fait quand même ”* raconte Franck. Comme sa mère utilise la prise électrique de sa chambre il se voit dans l'obligation d'abandonner son espace personnel rendu inutilisable à ce moment-là par le bruit.

Il est difficile d'écouter ou de faire de la musique comme on veut, dans le cadre de la vie commune. La porte est le rempart contre le bruit qui arrive de l'extérieur et elle est aussi la barrière qui empêche le bruit de la chambre de se diffuser à l'extérieur. Quand le jeune adulte écoute de la musique, la porte se ferme dans un double souci : celui de ne pas être gêné par d'autres bruits et celui de ne pas provoquer de gêne pour autrui : *“ si j'ai envie d'écouter de la musique ou de danser, je peux mettre la musique dans ma chambre. Là je peux faire ce que je veux sans trop gêner ”* dit Cika. Faire ou écouter de la musique sont des activités pour lesquelles les jeunes gens ferment leur porte parce que les bruits des uns ne sont pas ceux des autres comme le montre l'exemple d'Isabelle qui change ses pratiques en présence ou en l'absence de sa mère. Lorsque celle-ci est dans l'appartement, la jeune femme a tendance à mettre son casque : *“ Par contre, quand elle n'est pas là, je la mets plus fort. Elle a tendance à mettre la musique dans le salon le samedi matin quand elle fait le ménage, et dans ces moments-là, il y a deux postes qui fonctionnent, il y a la musique dans ma chambre, et la sienne dans le salon. Et là aussi par respect... et maman aussi a tendance à arrêter la mienne pour privilégier la sienne ”*. Isabelle accepte cette

modération reconnaissant qu'elle vit avec sa mère. Quand sa mère est absente elle met  
la

musique plus forte et se sert de l'appareil de la salle à manger : “ *Je continue à travailler dans ma chambre, mais je mets la musique dans le salon. J'ai l'impression que l'appartement est plus occupé. Parfois je branche même les deux postes, celui de ma chambre et celui du salon. C'est une façon de ne pas sentir que la maison est morte* ”. La présence des bruits de sa mère est bien acceptée dans la mesure où Isabelle apprécie de vivre avec elle, et c'est Isabelle qui cède le plus facilement : “ *Quand je mets la chaîne dans ma chambre, elle est à volume réduit, raisonnable. J'ai même tendance à mettre le casque pour ne pas déranger maman qui n'apprécie pas ma musique ou quand elle rentre tard du travail, le soir, j'ai pas non plus envie de la déranger avec ma musique, entre guillemets, de dingue. C'est plus un respect.* ”

Pour Patrice, laisser sa porte ouverte, entrouverte, ou fermée correspond à des moments différents qui sont liés à l'activité qu'il exerce dans sa chambre : “ *Quand la porte est entrouverte, je peux écouter de la musique... Généralement quand je joue du piano, je ferme la porte, à la fois pour ne pas être dérangé et pour ne pas déranger, que ça réduise les bruits. Quand je travaille, généralement la porte est fermée, mais pas tout le temps en fait. J'aime bien les portes fermées, mais en même temps des fois je la laisse ouverte, tout dépend de mon état d'esprit. C'est pas systématique. Quand je dors, la porte est fermée* ”. Il n'est pas aisé pour le jeune homme de définir précisément les moments de fermeture et d'ouverture de la chambre. Quand Patrice joue du piano, il est conscient du degré sonore qui se répand dans le logement familial. La gêne que cela peut occasionner lui permet une mise à distance du geste de fermeture de la porte. De même il dit fermer sa porte quand il va se coucher le soir. En dehors de ces deux moments où le geste est motivé par le bruit ou l'habitude, il fait le lien entre son action sur la porte et son “ état d'esprit ”. Contrairement à ce qu'il annonce au départ, l'activité ne suffit pas à déterminer si la porte sera ou non fermée. Il existe d'autres déterminants dont celui, très subjectif, de l'humeur.

### *Se dissimuler au regard de l'autre*

Le jeune adulte se sépare du reste du logement pour certaines activités. Il s'isole pour des activités telles que le travail, la lecture, des activités pour lesquelles il a besoin de concentration. Il s'isole également quand il écoute de la musique, pour jouer d'un instrument, chanter ou danser. Ce sont des activités qui demandent de la séparation dans la mesure où un des paramètres importants est la protection des uns contre le bruit des autres. Il s'isole aussi pour se protéger, la chambre lui permet aussi d'être à l'abri des regards pour ne rien faire, pour rêvasser ou pour dormir, c'est la chambre refuge, comme la définit Véronique C.: "*C'est quand même un peu mon refuge*". Elle est le lieu où le jeune adulte se retire pour échapper aux parents, à la famille, à l'extérieur. C'est un asile, un lieu où les jeunes gens se mettent à l'abri de la présence et du regard d'autrui. Le regard de l'autre impose certaines règles de comportement, certaines activités comme plus légitimes que d'autres, une définition de soi qui renvoie pour sa réalisation à certaines activités plutôt qu'à d'autres. Parfois la mère d'Isabelle entre dans sa chambre pour lui dire d'arrêter d'écouter de la musique et de travailler. Le regard des parents légitime une activité plutôt qu'une autre. Or la production de l'identité personnelle passe aussi par des tête-à-tête avec soi-même où le regard qui impose un jugement est indésirable parce qu'il vient déstabiliser, ou positionner le jeune adulte dans une définition de lui-même qui ne lui correspond pas à ce moment donné.

Certaines activités ont une reconnaissance sociale, existent en tant que telles et les jeunes gens se sentent en droit de dire légitimement, "*je vais dans ma chambre pour travailler ou écouter de la musique*" comme le rapporte Gilles. D'autres ont un statut plus précaires, sont plus inavouables. Certains disent passer du temps dans leur chambre mais ne "*rien faire de particulier*". Néanmoins, au fil des entretiens nous relevons des indices qui donnent du contenu à ce type d'activités. Ils écrivent une lettre, rêvent, font la sieste, se laissent aller, ont "le cafard", dépriment, trient leurs photos, rangent "un peu", attendent, pleurent. Quand les jeunes adultes parlent de ce genre d'activités ils l'accompagnent d'un rire qui dissimule la gêne, la pudeur. Ces activités ne sont pas présentées comme légitimes ou en tout cas comme pouvant être reconnues comme telle par le regard d'autrui. Un dénominateur est commun à ce type d'activité :

pour s'y adonner ils s'isolent complètement en fermant la porte de leur chambre et la transforment ainsi en un refuge qui les protège de l'extérieur : " Ici le corps dispose d'un abri clos, où il peut à son gré s'étendre, dormir, se soustraire au bruit, au regard, à la présence d'autrui, assurer ses fonctions et son entretien le plus intime. Habiter à part, hors des lieux collectifs, c'est disposer d'un lieu protégé d'où la pression du corps social sur le corps individuel est écartée, où le pluriel des stimuli est filtré ou en tout cas idéalement devrait l'être " (De Certeau, 1994, p. 207).

Véronique B. un jour, à l'âge de 19 ans, a demandé à ses parents de frapper à la porte de sa chambre avant d'entrer : " *C'est idiot, mais des fois je devais travailler et en fait je dormais à moitié, et ça m'énervait qu'on rentre, et qu'on voit que j'étais en train de dormir.* " Cette jeune femme donne une partie de sa définition de l'espace privé : pouvoir être à l'abri des regards et du contrôle des parents sur ses activités dans la chambre. L'exemple qu'elle donne est parlant : elle est étudiante et travailler est une des activités les plus légitimes pour ses parents. La chambre, apparaît dans ce discours comme la complice du rôle qu'on lui demande. Que ses parents la trouvent en train de dormir discrédite cette définition d'étudiante sérieuse. Pour conserver son crédit tout en répondant à ses propres envies, elle exige de contrôler l'entrée. Les murs et la porte deviennent alors garants d'une définition d'elle-même aux yeux de ses parents, qu'elle sauvegarde en fermant la porte. Nous sommes dans cette situation, dans le registre du jeu et de la mise en scène. En entendant ses parents, elle peut, alors qu'elle sommeillait, se mettre en position de travailler et s'adapter à l'image que ses parents attendent d'elle.

Pour une autre étudiante se retrouver avec soi-même nécessite aussi la séparation: " *Des fois quand j'ai un peu le cafard, oui j'aime bien être tranquille.* " dit Séverine. Il est difficile de dire " je vais glander, je vais rêvasser ou je vais déprimer ". Seul le rire permet d'ailleurs d'aborder ces " activités ". On accompagne sa phrase d'un sourire ou d'un éclat de rire, comme pour souligner que ce type d'activité n'a pas de reconnaissance sociale. Par ailleurs, les mots utilisés pour en parler sont souvent connotés négativement. L'étudiant se sent coupable, parce qu'à ce moment là, aux yeux des autres, des parents, il devrait faire une activité codée

productive : travailler pour réussir, une des contreparties du maintien chez les parents. La justification n'est donc pas recevable, il ne se sent pas le droit de le dire. Ce sont des activités définies par défaut : elles sont perçues comme n'étant justement pas des activités. Elles possèdent néanmoins un sens pour le jeune adulte : ces moments sont nécessaires pour pouvoir se retrouver soi, pour se réparer. Ce sont des moments de répit où il se retrouve avec lui même, séparé à la fois des autres membres de la famille, mais aussi de ses autres définitions instituées

La façon des étudiants de parler de ce type d'activité pose la question de la légitimité des activités. Certaines activités apparaissent légitimes (travailler, lire...), d'autres se font discrètes (le laisser-aller, la sieste). Certaines activités font sens pour les parents et pour l'enfant : celles liées aux études. D'autres comme "glander", rêvasser, sont plus difficilement défendables aux yeux d'autrui. D'autres possèdent du sens pour l'enfant et selon le moment de la journée ou de l'année peuvent en avoir ou pas pour les parents. Si l'étudiant est censé travailler et qu'il écoute de la musique, il risque le rappel à l'ordre. "*Isabelle, arrête d'écouter de la musique et travaille*" rapporte l'étudiante. Les activités sont hiérarchisées et certaines revêtent plus d'importance que d'autres. Pouvoir se séparer, s'isoler du regard parental c'est aussi avoir la possibilité de faire ce qu'on désire à ce moment, sans que puisse s'exercer le contrôle et le jugement parental.

La porte de la chambre, quand elle est ouverte, permet ainsi d'établir une continuité avec le reste de la maison familiale. Elle peut aussi interrompre momentanément la communication avec les parents et les frères et sœurs si elle est fermée. Quand elle est fermée, elle a différents sens. Elle peut servir à se protéger contre le bruit ou inversement à éviter aux autres membres de la famille d'être gênés par ses propres bruits. La porte peut aussi constituer une protection contre le jugement parental quand le jeune adulte estime que l'activité du moment n'est pas conforme à ce que ses parents pensent qu'ils font ou voudraient qu'il fit, dans la mesure où certaines activités sont jugées plus légitimes que d'autres. Fermer sa porte crée un espace de libre rapport à soi où le jeune adulte peut faire des activités qu'il ne ferait pas si sa porte restait ouverte. Cette fermeture constitue une double protection. Elle laisse aux parents

l'illusion qu'il est en train de travailler le devoir qu'il rendra dans une semaine, et le protège éventuellement d'une remarque sur l'activité qu'il exerce, peut-être moins légitime aux yeux des parents. Elle permet aussi à l'enfant de soustraire aux yeux de ses parents des activités codées comme plus intimes relevant exclusivement du domaine personnel comme rêver, écrire une lettre ou dormir.

### *Se séparer sans s'enfermer*

Patrice associe la possibilité de la séparation à la définition du "chez-soi", le chez-soi étant ici la chambre : " *C'est à la fois mon lieu de vie principal, c'est mon lieu de travail, de distraction... C'est la possibilité d'être séparé pour faire du piano en étant tranquille et sans gêner... Donc être séparé sans être, justement... sans s'enfermer. C'est un lieu où tu es un petit peu chez toi* ". Les deux faces de la porte possèdent les mêmes fonctions : la préservation de la tranquillité des deux parties. La porte existe des deux côtés et pas seulement du côté de celui qui l'a fermée. Dans le discours de Patrice, elle est la proverbiale limite : la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. Se sentir chez lui, c'est pouvoir respecter les règles de vie commune tout en répondant au désir individuel. Dans son discours, il distingue la séparation de l'enfermement : enfermer prend le sens de cloîtrer, alors que le terme séparer revêt l'idée d'indépendance personnelle mais aussi de lien avec les espaces communs et ses occupants.

Véronique C. ne ferme pas non plus sa porte systématiquement : " *Ma porte est rarement fermée, il n'y a pas de problèmes. Ma chambre c'est un véritable lieu de vie, tout le monde y circule. Par contre, pas quand je travaille. Si je suis dans ma chambre et que j'ai fermé ma porte, on ne rentre pas comme ça* ". L'exemple de Véronique C. montre aussi comment la porte permet la continuité ou la discontinuité de la chambre avec le reste de la maison. Distinctement, on visualise le mouvement, les allées et venues, quand sa porte est ouverte. Elle laisse le passage entre sa chambre et le reste de la maison. Quand la porte est fermée, ces allées et venues s'arrêtent. Quand elle dit, " *on ne rentre pas comme ça* ", nous pourrions penser qu'elle parle d'une forteresse, d'une porte blindée ou d'un club

privé. La fermeture de la porte définit fortement l'espace comme personnel. Dans l'usage qui est fait de l'espace, par le jeu des ouvertures et des fermetures l'individu peut décider de faire de sa chambre un endroit clos ou ouvert. C'est ce qui permet de faire la différence entre séparé et enfermé. Ces deux jeunes gens dans la définition qu'ils donnent de la séparation, mettent l'accent sur le fait que ces séparations sont liées à certaines activités et insistent aussi sur la continuité de l'espace familial et de l'espace individuel. Fermer la porte n'est pas lié à la volonté d'une séparation avec les autres membres de la famille mais elle est nécessaire pour pouvoir travailler ou se retrouver et ce n'est pas parce que le jeune adulte ferme sa porte, qu'il n'appartient plus à sa famille.

#### *Se couper du reste de la maison*

Les deux exemples qui suivent, mettent eux l'accent sur la discontinuité des deux espaces. La séparation est motivée par un désir d'extraction voire d'exclusion de la relation familiale et essentiellement parentale : “ *Ben, c'est vraiment mon lieu. À la fois je ne suis pas trop attaché à la chambre en elle-même... je suis souvent à droite et à gauche, de passage. Mais je peux bien m'y exclure, me couper de la maison... Je suis tranquille dedans en général.* ” rapporte Franck. La définition qu'il donne de la séparation est proche de celle de l'isolement : s'exclure, se couper. Ce jeune homme ne manifeste pas le désir de pouvoir faire de sa chambre un endroit parfois commun. Il met aussi en avant que sa chambre est éloignée des zones familiales et que cette distance lui donne le sentiment d'une certaine indépendance : “ *Tout ce qui se passe là-haut c'est les enfants, il y a moi et mes deux sœurs<sup>14</sup>, on vit vraiment en haut. Moi c'est limite, je vois presque ça comme un studio, souvent je mange dans ma chambre, on speede devant la télé, on ne mange pas trop en famille, pas souvent, quoi. Tu vois, c'est vraiment à la limite comme un studio, pas trop quand même, mais bon, un petit peu comme un studio.* ” Cette idée de séparation est récurrente dans le discours de Franck.

---

<sup>14</sup> Ses sœurs ont 17 ans et 23 ans. Au moment de l'entretien, l'aînée ne vit plus dans le pavillon familial.

Il vit dans un pavillon de banlieue parisienne avec ses parents et sa sœur cadette. Ses parents ont aménagé sa chambre quand il était petit et depuis elle a été peu transformée. Les éléments de sa chambre ont été installés par ses parents : un lit simple, un bureau, un grand placard “ *où tout le monde met ce qu’il veut* ”, des chaises. Plus récemment ses parents ont ajouté un canapé lit. Parfois ce canapé se déplie pour accueillir ses grand parents. Franck n’a pas développé de stratégies d’appropriation du lieu à travers un investissement décoratif : “ *à la base j’ai rien fait dans ma chambre... je suis de passage chez moi, je ne m’attache pas trop... généralement chez moi c’est ma chambre, c’est clair... Mais c’est eux qui ont fait la décoration, je n’ai jamais changé, je ne m’attache pas trop à ça* ”. La fonction de séparation domine dans la description qu’il fait de sa chambre : “ *je suis bien isolé, j’ai tout concentré... ma maison chez moi, je veux dire dans ma chambre. Je suis isolé, je suis tranquille dedans.* ” Franck vit beaucoup à l’extérieur et il passe peu de temps dans la maison familiale. Quand il rentre chez lui, il reste quelques minutes dans les pièces communes puis monte dans sa chambre : “ *La chambre c’est vraiment mon lieu... où je me recueille un peu. À la fois, je ne suis pas trop attaché à la chambre en elle-même. Je ne reste pas trop dans ma chambre, je suis souvent à droite et à gauche, de passage. Mais, je peux bien m’y exclure, me couper de la maison.* ” En général, il l’occupe quelques soirs par semaine, et le matin au lever. En dehors de cela, dans sa chambre, son activité essentielle est de regarder la télévision<sup>15</sup>. Signalons que quand ses parents sont absents Franck regarde la télévision dans le salon, et quand ils partent pour une période de vacances, il vit dans toute la maison et n’occupe sa chambre que pour dormir.

Ce jeune homme est un des rares étudiants interrogés qui dit ne pas accorder beaucoup d’importance à la décoration de sa chambre. C’est aussi l’un de ceux qui a le plus de conflits avec ses parents et aussi celui qui parle le plus de quitter la maison parentale<sup>16</sup>. Franck est écartelé entre ses désirs personnels : voir ses amis à l’extérieur, regarder sa télévision dans sa chambre, et la conscience qu’il doit garder un minimum de

---

<sup>15</sup> Il l’a acheté lui-même après avoir travaillé deux mois pendant les grandes vacances.

<sup>16</sup> Un an après la réalisation de l’entretien, Franck est effectivement parti de chez ses parents. Il a pris un studio à Paris avec un ami et a trouvé un emploi de vendeur à mi-temps.

contact et de relations avec ses parents pour éviter ce qu'il ne cesse de défendre : *“chez mes parents c'est pas un hôtel”*.

Souvent Franck se prépare un “plateau-télé ” et mange dans sa chambre. Le père du jeune homme est chauffeur de taxi et travaille de nuit, aussi il mange souvent seul, en fonction de ses horaires. Sa mère dîne en rentrant de son travail, vers 19h00. Quant aux enfants, ils mangent de leur côté en fonction de leur emploi du temps. Le repas du soir réunit rarement la famille. Pour Franck, le fait de manger dans sa chambre contribue à donner à la chambre une image de studio. En même temps, il nuance cette appellation en restituant la chambre au logement familial et en reconnaissant le droit de regard des parents sur cet espace. Un studio chez ses parents a des limites. Ce jeune homme avance une forte conscience des obligations liée à la cohabitation : *“Enfin, il y a le côté je les écoute encore, et le côté, bon vous commencez à me saouler, je vais partir. Il y a ce côté-là, et je me retiens un peu parce que bon, je vais rester encore un peu et que... C'est qu'à la fois je suis adulte, j'ai envie de faire ce que je veux un peu, et à la fois je suis quand même conscient que je suis chez mes parents. Je suis carrément lucide à ce niveau-là”*. Franck est un étudiant de 20 ans qui a de très fortes aspirations à l'indépendance résidentielle et financière. Il veut continuer ses études mais pas en restant chez ses parents. Il sent trop le contrôle et l'autorité parentale, et une des façons d'y échapper est de s'enfermer dans sa chambre. Malgré sa volonté de poursuivre ses études, il suit les cours universitaires en dilettante. Sa chambre est à l'étage et ses parents n'y vont pas très souvent. Quand ils montent, les escaliers craquent et le préviennent de leur venue. Dans sa chambre, il a une télévision qu'il a achetée lui-même avec de l'argent qu'il avait gagné en travaillant pendant les vacances. Et l'activité qui l'occupe le plus dans sa chambre est celle de regarder la télévision. Il raconte comment parfois il crée une mise en scène sur le bureau à l'intention de ses parents : il éparpille les feuilles, ouvre un livre, débouche un stylo, comme s'il était en train de travailler. Il a conscience que regarder la télévision n'est pas une activité aussi légitime que celle de travailler. La situation de la chambre et la fermeture de la porte ne lui évitent pas du devoir de répondre à l'exigence parentale. Cet exemple illustre toute l'ambiguïté de la chambre comme espace personnel, mais

aussi comme espace sous contrôle parental. Cet espace est un

espace dans lequel il s'isole du reste du logement familial, mais c'est aussi un espace dans lequel ses parents entrent facilement. L'importance de la chambre réside dans la possibilité qu'elle lui donne de pouvoir s'isoler. D'une certaine façon, Franck se prépare à quitter le domicile familial en utilisant au minimum le logement familial et en vivant beaucoup à l'extérieur.

Un autre exemple montre comment s'enfermer dans la chambre est un rempart contre ce qui est considéré comme une agression extérieure. Olivier a de nombreux conflits avec son père et on peut en illustrer les raisons par une phrase de l'étudiant : *“ Il croit encore que j'ai 16 ans, mais je n'ai plus 16 ans ”*. D'un côté ce jeune homme aspire à certaines formes d'indépendance comme les sorties, les copains à la maison, de l'autre il fait face à une répression paternelle qui s'exprime au travers du contrôle et de la critique de ses faits et gestes. Aussi quand Olivier parle de sa chambre il la décrit comme étant un espace de protection contre ses parents : *“ Disons que c'est mon appartement sauf que quand j'ouvre la porte, derrière il y a mes parents ”*. Comme dans l'exemple précédent, il y a une rupture entre l'espace commun et l'espace individuel. Les parents apparaissent comme un danger ou tout au moins des adversaires.

La porte sépare, non seulement des espaces, mais aussi, des personnes. Manier l'espace revient à se positionner dans le groupe familial. Fermer la porte est une prise de distance vis-à-vis des autres membres de la famille, l'ouvrir, c'est se mettre en rapport. Cependant certaines chambres, quand elles sont fermées, sont en continuité avec l'espace familial alors que d'autres sont en rupture comme nous l'avons dit précédemment, la fermeture de la porte n'ayant pas le même sens pour chacun des occupants. Les bonnes ou les mauvaises relations avec les parents apparaissent déterminantes dans les définitions données à la séparation physique. Quand les relations sont bonnes, la séparation s'exprime comme un besoin ponctuel de se retrouver seul pour certaines activités ou pour un tête-à-tête avec soi-même. Quand les relations sont conflictuelles, la chambre devient un lieu de protection de soi, la fermeture de la chambre constitue avant tout un lieu d'évitement des parents. La question de la porte pose celle des limites. Pour F. Paul-Lévy et M. Segaud, toute organisation spatiale requiert la discontinuité,

requiert le jeu des limites, on propose de considérer la délimitation comme un élément fondateur dans la constitution et la représentation des systèmes spatiaux des sociétés ” (1983). Les pas de portes, les portes dessinent des espaces différenciés. Les limites matérialisent deux espaces, certes, mais la façon dont elles sont utilisées, donnent à voir quelle est l’articulation entre le familial et l’individuel, et comment se construit la distance entre les parents et l’enfant.

### III- Le droit de se séparer

*Porte ouverte ou fermée : “ ils savent que... ”*

La porte est un élément médiateur entre deux espaces : elle établit à la fois la séparation entre l'espace familial et l'espace individuel et en même temps elle les relie. Comme nous l'avons déjà vu : les jeunes gens ferment la porte pour certaines activités, pour s'extraire des bruits collectifs ou bien pour ne pas gêner les autres membres de la famille avec du bruit personnel. Ils ferment aussi la porte en fonction de leur humeur, déterminant beaucoup plus subjectif. Pour les différentes activités, aux différents moments de la journée, selon les qualités des relations avec les parents et les frères et sœurs, l'ouverture de la chambre ne sera pas la même. Quand les jeunes gens ferment la porte, ils expriment ostensiblement qu'ils ne désirent pas être dérangés. Ce qu'illustre le discours de Véronique B. : “ *En fait je ne suis pas souvent dans ma chambre. Si je m'enferme dans ma chambre, c'est que je dois être seule* ”. Jean-Claude Kaufmann le dit autrement, “ ainsi l'action consistant à repousser la porte derrière soi est elle très souvent chargée d'un sens diffus mais très fort, la fermeture de la porte symbolisant le caractère intime et bien délimité du chez-soi ainsi constitué ” (1996, p. 282). Ouverte, fermée, entrouverte, chaque degré véhicule une signification et des codes entre les parents et l'enfant : “ *En général quand ma porte est fermée, ils ne viennent pas trop me voir, ils savent que j'ai du boulot* ” explique Éliane. Pour le jeune adulte qui vit chez ses parents, les jeux des portes révèlent les va-et-vient entre le relationnel et l'individuel. La porte, par la limite qu'elle instaure, permet l'existence de deux endroits distincts et spécifiques, elle est la coupure et la transition comme l'écrit Georges Pérec : “ la porte casse l'espace, le scinde, interdit l'osmose, impose le cloisonnement : d'un côté, il y a moi et mon *chez-moi*, le privé, le domestique (l'espace surchargé de mes propriétés : mon lit, ma moquette, ma table, ma machine à écrire, mes numéros dépareillés de *La Nouvelle Revue Française...* ) de l'autre côté, il y a les autres, le monde, le public, la politique. On ne peut aller de l'un à l'autre en se laissant glisser, on ne passe pas de l'un à l'autre, ni dans un sens, ni dans un autre : il faut un mot de passe, il faut franchir

le seuil, il faut montrer patte blanche, il faut communiquer... ” (1985, p. 52). La position de la porte constitue un code de communication dans la relation parents/enfant et une stratégie d’ajustement des relations.

“ *Parents, frappez avant d’entrer* ”

Une demande est récurrente dans les discours : les jeunes adultes souhaitent que leurs parents frappent à la porte de la chambre avant d’entrer. Ce geste est conçu comme une manière de préserver un espace personnel et les jeunes gens affirment ainsi leur désir de contrôler leur monde. Cika raconte : “ *Ma chambre, c’est quand même un peu un refuge c’est vrai que si je veux être toute seule, j’ai qu’à y aller. Bon c’est vrai que j’ai dit à mes parents de frapper quand vous rentrez* ”. Pour cette jeune femme, quand ses parents entrent dans sa chambre, ils exercent “ *un droit que je leur ai concédé* ”, selon ses termes. Pour elle, que ses parents entrent sans son accord, n’est pas une attitude normale : “ *Non, c’est pas normal. Bon, tu t’entends bien avec les personnes, tu ne vas pas établir des frontières, des barrières. Eux ils sont vivables, (rires), donc à la limite ça ne me gêne pas, je ne me sens pas agressée. Ils auraient été différents, j’aurais peut-être été tellement désagréable, qu’ils n’auraient pas pensé à y mettre les pieds. C’est vrai, étant donné que l’appartement est à eux, il y a une distribution qui a été faite : c’est la chambre d’un tel, on n’y rentre pas, ou on frappe avant d’entrer* ”. Elle souligne que l’espace est à dominante parentale mais que cette inégalité n’est pas gênante pour deux raisons. La première raison est qu’elle apprécie la vie commune, et que les relations avec des parents sont bonnes. La deuxième raison est que la distribution des chambres confère à chaque occupant un droit supplémentaire sur son espace, la chambre prend le sens d’une propriété individuelle. Cette distribution légitime le principe de frapper à la porte de chaque chambre et le respect de ce principe apparaît comme la condition qui garantit un espace comme privé. La jeune femme présente le fait de frapper à la porte de la chambre de chacun comme un principe rigoureux qui permet le respect des espaces privés de chacun, cependant, dans la pratique, l’application de ce principe n’est pas aussi rigoureuse.

Véronique B. aussi a demandé à ses parents de frapper avant d'entrer et la demande n'est pas toujours respectée : *“ Des fois ils ne frappent pas, je dis, “oui, vous frappez”, et si un jour ça ne me dérange pas, je ne vais rien dire. Eux, ils frappent mais ils n'attendent même pas que je leur dise d'entrer... Mais c'est normal de frapper, si je rentre dans la chambre de mes parents, en général, je frappe ”*. La jeune femme justifie sa demande en mettant en avant la convention : frapper à une porte avant d'entrer fait partie des règles de politesse ce qui donne aussi une légitimité à sa demande. Si Véronique B. a demandé à ses parents de frapper, le geste ne paraît pas être un automatisme dans la maison familiale. Elle-même rend conscient le geste quand elle va dans la chambre de sa sœur ou de ses parents : *“ je me dis bon, je le fais ”*. À l'image de l'homme qui peine à repasser ses chemises, la jeune femme en famille doit faire un effort pour appliquer ce principe : *“ le sentiment de pénibilité n'est que l'effet d'une injonction insuffisamment incorporée ”* écrit J.-C. Kaufmann (1991, p.129). La jeune femme, de la même manière, a tout un travail à faire pour assimiler sa propre demande. Frapper aux portes des différentes chambres dans la maison, n'est pas toujours une habitude et ce n'est pas un geste qui fait partie des automatismes acquis dans le passé. Les gestes utilisés pour ouvrir les différentes portes de la maison sont si souvent répétés, qu'ils font partie de ces gestes gravés dans notre mémoire, comme dirait encore J. C. Kaufmann. Et frapper avant d'entrer relève d'un travail conscient de chacun des membres de la famille.

#### *Une certaine résistance maternelle*

Dans les faits, le principe de frapper à la porte n'est pas toujours appliqué strictement et c'est la mère qui respecte moins ce principe quand elle souhaite rendre visite à son fils ou à sa fille. Cika observe cette intrusion : *“ Mon père frappe, par contre ma mère, pas de problèmes, c'est hop, je rentre. Même si la porte est fermée, elle ne frappe pas ”*. Son père frappe même si la porte est grande ouverte : *“ Oui, c'est vrai que c'est marrant, mais il est dans une maison de filles, alors... ”*. Pour la jeune femme, l'explication au fait que son père frappe même quand la porte de sa chambre est ouverte, réside en partie dans la pudeur qui existe

dans la relation père/fille, et elle présuppose que cette pudeur existerait moins avec un fils. La jeune femme souligne qu'en ce qui concerne sa mère, même si la porte est fermée, elle ne frappe pas et le "hop" qu'elle utilise dans son discours évoque le saut maternel au-dessus de la limite du seuil, comme si le fait de ne pas toucher cette ligne limite faisait sauter le principe de frapper à la porte. Cette jeune femme rappelle à sa mère de temps en temps la règle ; aussitôt cette dernière ressort, ferme la porte, frappe et rentre en riant, en faisant remarquer qu'elle a respecté le principe d'entrée. Sa mère en riant souligne qu'elle n'est pas dupe de l'exercice que lui impose sa fille et qu'elle ne confond pas pour autant les positions de chacune : mère et fille, même adultes, ne sont pas à des places équivalentes. D'autres stratégies sont utilisées par les parents pour entrer dans la chambre de leur enfant. Certains parents ouvrent la porte en même temps qu'ils frappent. Accompagner l'ouverture de la porte du "toc-toc" rituel est une façon de détourner l'exigence. Pour les parents c'est un compromis, leur fils ou leur fille leur a demandé de frapper, ils frappent. Cependant cela ne leur interdit pas l'accès de la chambre, et même s'ils entrent dès qu'ils ont frappé, ils respectent le contrat. Si le contrat ne suffit pas à garantir le résultat, l'interdiction officielle n'est cependant pas envisageable : " Si je leur dis, vous ne rentrez pas, ils ne comprendront pas tellement. " dit encore Véronique B. Demander à ses parents de frapper est une demande de reconnaissance de l'espace de la chambre comme un espace personnel et les parents en se pliant à cette convention de leur fille ou de leur fils lui reconnaissent le droit de pouvoir dicter des règles régissant son monde.

### *Ordre ou désordre comme stratégie de séparation*

Le rapport à l'ordre et au ménage est aussi un bon indicateur des stratégies que les jeunes adultes mettent en place pour préserver leur espace privé. La prise en charge du ménage est un moyen de préservation de l'espace privé. La plupart des jeunes gens disent faire le ménage dans leur chambre et justifient cela par le fait que si leur mère fait le ménage dans leur chambre, elle est amenée à y entrer et la chambre apparaît tout de suite comme moins personnelle. À partir d'une question sur cette activité routinière,

appartenant au quotidien, les jeunes adultes nous font entrer dans les méandres de la protection de leur espace et de leur individualité, ainsi que dans les conflits éventuels de protection de leur territoire. À la question, “*Aimerais-tu que ta mère se charge du ménage dans ta chambre*”, Frédéric répond : “*Non, parce que dans ce cas là, c’est toujours entrer, c’est toujours la même notion de territoire, parce que c’est chez moi. Si je veux que ce soit chez moi, faut que je m’assume à l’intérieur, je fais le ménage*”. Le sentiment de “chez-soi” apparaît comme un sentiment fragile et sans cesse en négociation et qui suppose un travail de protection constante. Il utilise le terme de territoire, plus fréquemment utilisé par la zoologie, le “territoire” étant la zone occupée par l’animal qui la défendra en cas d’intrusion d’autres animaux. Le jeune homme utilise ce terme qui connote fortement la chambre comme espace personnel exclusif et son discours sur la prise en charge maternelle de l’entretien ménager de sa chambre révèle la façon dont lui-même perçoit son espace privé et pose ses limites.

Pour les jeunes adultes, “faire le ménage” évoque globalement deux tâches principales : la première est celle de passer l’aspirateur et la deuxième est celle de faire la poussière. Que la mère passe l’aspirateur dans la chambre de son fils ou de sa fille n’entraîne pas ou peu de réticences de la part des jeunes adultes. L’aspirateur est un outil de ménage sur lequel on ne projette pas ses états d’âme. Il permet de rendre propre et nette une surface. Sandrine en parle d’une façon très détachée : “*Quand ma mère est en train de faire le ménage dans l’appartement, elle passe l’aspirateur dans ma chambre, et moi quand je passe l’aspirateur je vais dans toutes les pièces. On a le même principe, on fait le ménage partout. Si ma chambre est nickel, elle va s’amuser à faire les vitres parce que moi je ne les fais jamais. Et elle passe l’aspirateur, mais tout ce qui est poussière, elle va me le laisser*”. L’espace au sol inoccupé, les vitres qui appartiennent à la famille à l’image des murs, sont prêtés à la mère. Quand la mère passe l’aspirateur, elle ne touche pas, ne déplace pas ou peu, elle aborde le territoire avec un intermédiaire : l’aspirateur à la main signifie qu’elle ne peut pas toucher au monde matériel de son fils ou de sa fille. La deuxième tâche ménagère, celle de faire la poussière, soulève beaucoup plus de réticences et suscite des discours virulents de défense de la chambre comme étant un espace

personnel. Faire la poussière est associé immédiatement à la perturbation de leur ordre propre et à l'idée de " fouiller " :

toucher à la poussière est une ingérence dans l'espace privé et aussi parce que les mères bien intentionnées déplacent les affaires que les jeunes gens ont du mal à retrouver.

### *Un ordre à soi*

Alors que la fermeture de la chambre constitue plutôt un indicateur d'indépendance, le droit au désordre relève davantage de la logique de l'autonomie. Les jeunes gens estiment ranger leur chambre selon d'autres principes que ceux mis en œuvre par leur mère (ou leur père). Ils supportent mal le fait de ne pas avoir le droit de se retrouver dans ce qu'il nomment par provocation leur " bordel " et qui peut être une façon de mettre un certain ordre dont les principes échappent au regard parental. Le discours de Patrice montre comment l'étudiant a son ordre à lui : *" C'est moi qui fais le ménage dans ma chambre. Mais de temps en temps quand ma mère passe l'aspirateur dans la maison, elle le passe aussi dans ma chambre. Mais comme elle est difficile à nettoyer, je préfère faire le ménage moi-même parce que j'ai mes techniques propres. Je me sers de l'embout de l'aspirateur pour aspirer partout, je fais tout à l'aspirateur. En plus quand c'est ma mère, il lui arrive de déplacer des choses, mais de moins en moins. C'est vrai que des fois je ne retrouvais pas des trucs, ça m'énervait un peu. C'est pas le fait de déplacer qui me dérangeait, c'était le fait parfois de ne pas retrouver certaines choses, de ne pas savoir où elles étaient "*. Il dit avoir ses propres techniques de nettoyage et il dit aussi avoir instauré un ordre qui lui est propre et qui répond à ses propres critères de classification. Ainsi l'entretien domestique de la chambre apparaît comme contribuant à la construction de l'espace et de l'identité de son occupant. Il y a des habitudes de rangements qui font que le geste pour prendre telle ou telle chose n'est plus pensé, n'est plus dirigé consciemment. Quand l'objet n'est plus à sa place, le geste est surpris par son absence, l'incompréhension se manifeste et l'individu se pose la question de sa place. Quand son monde est dérangé, le sentiment de maîtrise de cet espace lui échappe en partie. La différence entre l'ordre du jeune homme et celui de sa mère fait partie des microvariations dont parle E.T. Hall : *" ... il peut être exaspérant de voir un matériel de cuisine rangé par des aides bien intentionnés*

qui ignorent la “place” des choses. La manière dont nous rangeons les objets qui sont nôtres, les lieux où nous les entreposons, dépendent de modèles microculturels qui ne sont pas seulement représentatifs de larges groupes culturels, mais de ces microvariations que chaque individu introduit dans la culture, et qui le rendent unique ” (1971, p. 142). Quand la mère remet de l’ordre dans l’ordre ou le désordre de son fils ou de sa fille, elle nie la possibilité que l’enfant ait un ordre propre.

Sandrine exprime la même idée que Patrice d’une manière plus virulente : “ *Elle n’a pas à ranger, c’est mon bordel.* ” Quand le jeune adulte défend, “c’est mon bordel”, il revendique la possibilité d’avoir son ordre à soi et il le distingue de l’ordre maternel. Organiser son espace selon un certain ordre est une activité qui fonde le sentiment de “chez-soi”. Le désordre peut être aussi, paradoxalement, un ordre propre. L’expression “se retrouver dans son bordel” est évocatrice. Au sujet d’un collectionneur qui entasse une foule d’objets dans moins de 25m<sup>2</sup> de Certeau écrit : “Une érudition étonnante rend cohérent par ses explications, le désordre apparent des objets” (1994, p. 142). Parler de désordre apparent signifie que le non-initié aux critères de rangement du collectionneur perçoit du désordre. Le schéma de rangement est personnel et la superposition de deux schémas de rangement amène au jugement d’ordre et de désordre selon sa propre grille de perception : “*Ça m’arrive de ne pas être là pendant trois ou quatre jours, quand je reviens, le ménage a été fait. Les choses ont été déplacées ça se voit très vite...*” Sandrine. Si elle remarque les changements, c’est que l’ordre qu’elle trouve à son retour n’est pas celui qu’elle a laissé en partant : son ordre se distingue de l’ordre maternel.

#### *Le désordre : un marqueur territorial*

Comme nous l’avons déjà signalé, la chambre de l’étudiant accueille plusieurs activités : il y dort, y travaille, y reçoit alors que ses parents ont une pièce adéquate à chacune de ces activités. Aussi dans le désordre d’une chambre on trouve divers objets qui révèlent la condensation des diverses activités en un seul lieu. Le désordre de Rémi est parlant. Sa chambre fait une quinzaine de mètres carrés, ses

murs sont tissés d'une moquette murale bleue et son sol recouvert d'une moquette d'un bleu plus foncé. Sur ses murs sont accrochées quelques photos et une affiche de cinéma. Trois ans auparavant il a exprimé le vœu d'acquérir une mezzanine pour gagner de la place et aussi pouvoir mettre un lit double. Sous la mezzanine, il a mis un canapé récupéré dans la maison familial. Dans un angle de sa chambre se trouve un coin toilette avec un lavabo. La chambre forme un rectangle et un énorme bureau l'occupe d'une extrémité du mur à l'autre. Sur le bureau, d'un côté se trouve sa télévision et de l'autre sa chaîne. Vers la chaîne, pêle-mêle, les disques sont mélangées aux cassettes. Entre les deux, c'est un enchevêtrement de choses diverses : des cours des années passées et de l'année en cours, des livres, du courrier, des papiers : *“ il y a des moments où j'ai besoin d'un peu de place sur mon bureau, je suis obligé de pousser, ça tombe par terre à tel point que par exemple, la télé si je laisse tel quel, je ne peux plus l'allumer avec la télécommande, ça dépasse un peu sur l'écran ”*. Il ne peut pas utiliser son bureau dans sa fonction la plus légitime : *“ Comme je ne peux pas travailler sur mon bureau, je me retrouve souvent plié sur le canapé, je pousse mes fringues de côté, mais ce n'est pas comme si je me trouvais sur une table. Ça fait tellement longtemps que ça s'accumule et j'ai aussi tendance à ne rien jeter. C'est pour ça que je ne travaille pas trop chez moi, je manque de place. Je bosse plutôt en bibliothèque<sup>17</sup> ”*. Le sol de sa chambre est jonché de choses diverses : ses instruments de musique sont posés dans un coin, on peut ramasser quelques livres et disques. Le linge occupe une bonne partie de l'espace, il “traîne ” par terre et sur le canapé. Le linge sale est mélangé au linge propre, le jean qu'il remettra le lendemain, le tee shirt du début de la semaine côtoie la pile du linge fraîchement repassé que sa mère a déposée dans sa chambre trois jours auparavant : *“ je rentre dans ma chambre et je ne peux pas mettre un pied devant l'autre sans marcher sur quelque chose ”*. Ce discours illustre le constat de J.-M. Léger et de B. Decup-Panier : *“ Le territoire le plus privé n'est pas la chambre des parents, mais celle de l'adolescent mâle dont le désordre consciencieusement entretenu constitue la meilleure des dissuasions ”* (1995, p. 117). La chambre de Rémi est marquée par son désordre, ce qui rend impossible son

---

<sup>17</sup> Très peu d'étudiants de notre échantillon travaillent en bibliothèque.

utilisation par un autre membre de la famille. Le désordre est dans ce cas un marqueur territorial.

Cela suppose que l'ordre ou le désordre ordonné ont un agencement qui lui sont propres. Outre le fait de ne pas retrouver les choses à leur place, le rangement du désordre personnel est une véritable ingérence dans les affaires d'autrui. Le ménage fait par la mère est associé à une intrusion dans le territoire personnel : mettre de l'ordre dans le désordre d'autrui constitue une agression territoriale (Caradec, 1995, p. 88). Les discours mettent en avant la distinction entre un ordre propre et l'ordre maternel. Souligner cette distinction est une stratégie pour affirmer une séparation entre le territoire personnel et le territoire maternel. Quand la mère transforme l'ordre de son fils ou de sa fille, elle impose son ordre. Cette imposition est une atteinte à la séparation que le jeune adulte veut établir entre personnel et familial. Elle place le jeune adulte dans le nous et nie le "je" qu'il tente de distinguer. En rangeant la chambre comme elle l'entend, la mère montre qu'elle ne joue pas le jeu de l'autonomie. Elle ramène son fils ou sa fille à une seule dimension, celle de membre du groupe domestique. Elle souligne que c'est un enfant, alors que celui-ci veut justement échapper à cette définition. Remplacer un ordre par un autre est une façon de nier la séparation que l'étudiant établit entre l'individuel et le familial.

## IV- La chambre sous contrôle

*La clé, perçue comme rupture de l'espace et de la relation*

Nous avons vu précédemment quel principe veulent instituer les jeunes gens, la règle du “ frappez avant d’entrer ”. Cette règle à destination des parents est doublée d’une autre pour le jeune adulte : il ne doit pas s’enfermer à clé. L’usage de la clé est perçu comme la manifestation d’un doute vis-à-vis des parents, comme une manière de se croire à l’hôtel en prenant ses parents pour du personnel à son service, comme une façon de s’exclure du groupe, et enfin comme une affirmation de son indépendance trop forte étant donné que le “ chez-soi ” reste sous le contrôle d’un “ chez-nous ” au sein duquel il est situé

La fermeture de la porte a ses limites, fermer la porte de la chambre est une chose, la fermer à clé en est une autre. Pour une forte majorité des jeunes gens interrogés, fermer sa porte à clef est perçu comme une rupture : la séparation est signifiée trop explicitement. Barrer l’accès à la chambre en fermant la porte à clé n’est pas acceptable. L’utilisation de la clé est perçue comme le dépassement de la bonne distance entre parents/enfants et la porte perd, avec l’utilisation de la clé, sa fonction d’ouverture. La porte fermée à clé apparaît comme une limite trop clairement posée qui compromet le maintien du lien entre parents et enfants. C’est un élément qui empêche la négociation. Patrice ne ferme pas sa porte à clé, et la question de la clé le fait réagir vivement : “ *Quand j’avais 17 ans j’ai lu la métamorphose de Kafka, j’ai trouvé ça curieux qu’il ferme la porte pour la transformation. En même temps je n’ai pas été habitué à avoir une porte qui ferme à clé, cette espèce de séparation par rapport à la famille qui finalement est le lien le plus proche quand même, ça m’avait paru bizarre, mais bon. Je crois que c’est comme ça, finalement la famille je ne vois pas pourquoi on aurait besoin de s’en séparer. On a la possibilité de s’en séparer en fermant les portes, pas besoin non plus de... Parce que fermer à clé, c’est quand même avoir un rapport à l’extérieur assez conflictuel finalement. On se garde d’une intrusion extérieure. Moi si tu veux, la relation que j’ai avec mes parents, n’est pas de cet*

*ordre là, je n'ai rien à redouter d'eux* ". Patrice comprend bien que le jeune adulte qui vit chez ses parents reste toujours un peu "enfant " devant maintenir une relation avec ses parents.

Fermer la porte à clé peut prendre la même signification qu'avoir un logement et en fermer la porte principale, c'est en quelque sorte, mettre les parents à la porte de chez eux. Franck dit comment il ne peut empêcher ses parents d'entrer dans sa chambre : *" Je n'ai pas trop le choix quand même. Mais ils ne rentrent pas trop souvent, donc justement je ne fais pas trop attention. Si, ils rentrent. Ça ne me plaît pas spécialement, mais c'est vraiment avant tout... C'est vraiment leur maison avant tout, je veux dire, même si je ne veux pas qu'ils rentrent, je n'ai pas trop le choix. Non, ils peuvent, mais il ne faut pas trop "*. La frontière est étroite pour le jeune adulte qui doit devenir lui-même. La distance qu'il établit avec ses parents ne doit pas être trop petite – il resterait sous leur coupe – ni trop grande pour ne pas refuser le lien de filiation qui rend légitime sa présence au sein du logement familial. Franck oscille entre la vision de la chambre comme espace privé et comme espace parental sur lequel les parents ont un droit de regard explicite. Que ses parents entrent lui déplaît, mais en même temps il ne se sent pas le droit d'en interdire l'accès : *" Ça ne leur plairait pas trop, s'ils viennent une fois, deux fois, trois fois et si c'est tout le temps fermé... Ils se sentent quand même chez eux, c'est ma chambre, mais je ne fais pas ce que je veux, quand même "*. Dans ce cas, la porte fermée à clé est une limite trop explicitement posée. L'utilisation de la clé permet de voir comment trop fermer est perçu comme un dépassement de la bonne distance entre parents et enfants. Fermer la porte d'un logement personnel ou d'une chambre ne sont pas deux actions équivalentes et fermer la porte de sa chambre à clé signifie trop ostensiblement une séparation entre deux espaces : *" La porte ne ferme pas seulement matériellement le logement : elle ferme le chez-soi, le délimitant et renforçant sa réalité homogène, signifiant par cette fermeture qu'entre l'intérieur et l'extérieur les deux mondes ainsi séparés sont totalement différents "* dira J.-C. Kaufmann (1996a, p. 281). Si effectivement fermer sa porte permet la constitution de deux mondes différents de chaque côté de la porte, cette fermeture doit être dosée, et le bon dosage peut être

compromis par l'utilisation de la clé. En fermant la porte à clé, le jeune adulte exprime trop fortement son indépendance et sa volonté de s'extraire de l'espace familial. Le domicile se scinde ainsi en deux espaces qui ne s'interpénètrent pas, et en même temps la fermeture menace entre parents et enfants. La porte perd, avec l'utilisation de la clé sa fonction d'ouverture, le passage, comme le lien n'apparaissent plus négociables. J.-C. Kaufmann, dans une enquête sur la porte d'entrée, souligne comment l'ouverture est facilement exprimée et valorisante, et la clôture est plus secrète et implicite (*op. cit.*, p. 281). Fermer sa porte n'apparaît pas comme un acte légitime. Les jeunes adultes présentent la chambre comme un espace privé mais énoncent des limites à sa fermeture, une rupture trop ostentatoire pouvant provoquer des conflits entre les deux parties. Fermer sa porte à clé est perçu comme une affirmation de son indépendance qui est trop forte dans le contexte de la cohabitation où le "chez-soi" de la chambre reste dans une certaine mesure sous le contrôle parental. Cela constitue une limite de l'indépendance : quand on reste chez ses parents, on reste toujours un peu "enfant" de ses parents.

#### *La clé, vecteur et garant de l'espace privé*

Dans quelques cas très minoritaires, la seule façon de protéger l'espace privé est d'en interdire ouvertement l'accès en la fermant à clé. La clé est perçue dans ces cas-là comme une condition pour que la chambre soit un espace privé et personnel : "*Disons qu'il n'y a pas d'interdiction officielle et en fait ils rentrent très, très peu et rarement quand je ne suis pas là. Généralement la porte est fermée, et même si je laisse ouvert généralement, ils ne rentrent pas, et ils frappent toujours avant d'entrer. C'est très rare qu'ils viennent dans ma chambre. Pour déposer des affaires, c'est tout. Et généralement ils laissent ça devant ma porte. Il y a un respect du territoire, je dirais*" explique Frédéric. Quand il sort de la maison, le jeune homme ferme sa porte à clé et emmène la clé avec lui. Pour lui, interdire l'accès de sa chambre à ses parents trop explicitement, c'est le dire avec des mots. Il utilise donc d'autres moyens pour défendre l'accès "du territoire" : Frédéric ferme toujours la porte de sa chambre à clé. Dans cet exemple, ses parents acceptent qu'il s'accapare le

territoire de sa chambre. Pour lui, interdire officiellement à ses parents d'entrer dans sa chambre revient à l'énoncer par oral, en fermant sa porte à clé il évite ce face-à-face.

Cécile aussi veut garder le contrôle total de l'entrée de sa chambre, n'ayant qu'une confiance limitée dans le respect de son territoire par sa mère. La jeune fille laisse sa chambre ouverte quand elle part de la maison familiale mais elle ferme sa porte à clé quand elle l'occupe<sup>18</sup>: *“ Comme ils savent que je ferme à clé quand je suis là, ils tournent toujours directement la poignée, ça veut dire, je veux rentrer. Donc comme il faut que je me déplace pour ouvrir ma porte, il n'y a pas de problèmes de je rentre sans prévenir. Donc je suis prévenue comme ça. Ils le savent au lieu de frapper, ils tournent la poignée ”*. Le fait de fermer sa porte à clé permet de ne pas craindre l'irruption de ses parents à l'improviste et ainsi elle garde le contrôle total de l'entrée de sa chambre. Cécile soupçonne sa mère de regarder dans ses affaires : dans son bureau, dans ses tiroirs. Soupçons qui se sont révélés fondés puisqu'elle a retrouvé sur le calepin téléphonique familial, des numéros de téléphone d'amis qu'elle avait inscrit dans un agenda personnel qu'elle laissait sur son bureau. La présence même de sa mère dans sa chambre la dérange, et elle dit comment la chambre n'est pas le lieu où elles vont discuter : *“ J'ai l'impression que si on parle, elle essaierait de chercher des petits trucs. En même temps je serais en train de la surveiller. On ne serait pas dans la conversation, on en serait à : elle, elle cherche et moi je surveille. ”*

Même si elle ne ferme pas sa porte à clé quand elle s'absente, elle souhaite que sa chambre reste un espace privé : *“ Il y a un truc qui me stresse, c'est quand je rentre de la fac et que je vois de la lumière dans ma chambre. En général, c'est ma mère. Alors bon, je me dépêche de rentrer pour savoir ce qu'elle fait. C'est bête parce que je ne pense pas qu'elle s'amuserait à fouiller dans les tiroirs à cinq heures, elle le ferait plutôt le matin. Souvent je la vois en train de se regarder dans la glace, parce qu'elle fait de la couture... et ça me gêne, mais ça je ne lui dis pas. On n'en finirait pas. Sinon, elle se dirait “elle a vraiment quelque chose à cacher”, et là il faudrait que j'emmène la clé avec moi ”*. L'interaction entre Cécile

---

<sup>18</sup> Cela apparaît comme une contradiction car ses parents peuvent alors entrer dans sa chambre. Elle justifie cette contradiction en disant : *“ j'essaie d'en faire abstraction, sinon j'en finis pas ”*.

et sa mère est complexe. La fille veut éviter au maximum les conflits et est très attentive au comportement de sa mère tout en faisant comme si de rien n'était de peur que sa mère ne la soupçonne de cacher réellement quelque

chose. La mère, vient peut-être dans la chambre pour regarder et “ fouiller ” comme le soupçonne Cécile, mais elle vient aussi pour se regarder dans la glace. Chacune à sa manière joue un double jeu et “ bluffe ” son partenaire. La mère de Cécile, selon cette dernière, a du mal à reconnaître le droit à l’indépendance inscrit dans l’inviolabilité de sa chambre. Sa fille estime qu’elle peut se défendre en tournant la clé dans la serrure afin d’être chez elle.

En “ fouillant ” la mère peut prélever des indices qui lui permettent de connaître davantage la vie de sa fille à l’extérieur de la maison. Dans ce cas l’intrusion de la mère est intolérable et l’intimité est défendue parfois au détriment des bonnes relations avec ses parents et surtout sa mère qui représente le plus grand danger. Le comportement de sa mère constitue une double offense, d’abord en tant qu’intrusion au sein d’un espace qu’elle se construit comme personnel, ensuite comme une atteinte à son statut de jeune adulte. La revendication de devenir indépendant entraîne des transformations de la relation de la filiation : avant de pouvoir “ renouer ” sur d’autres bases une interaction, doivent être dénouées les anciennes modalités de cette relation (Cicchelli, 1999). La mère de Cécile (tout au moins selon la version de sa fille) résiste à un tel mouvement.

Ces exemples montrent la complexité de la définition de la limite. Les définitions varient. La porte ouverte, la porte entrouverte, la porte fermée autant de situations qui véhiculent différents messages. On voit à travers ces discours sur la porte, ou plutôt sur la fermeture de celle-ci, comment elle est un objet de négociations entre les parents et les jeunes adultes. En même temps, elle est garante de la chambre comme lieu privé et personnel. Parents et enfants tâtonnent pour trouver la bonne distance. On voit avec l’exemple de la clé comment le manque d’échange peut être assimilé au conflit, et à la rupture. Trop ouvrir menace le privé de l’espace et trop fermer menace le bon fonctionnement des relations. Entre les deux, existent de savants dosages qui tendent à préserver un certain équilibre dans les relations intergénérationnelles.

### *Le rangement de la chambre sous contrôle maternel*

Quand l'enfant est jeune, la mère s'occupe de l'entretien ménager de sa chambre. Puis progressivement, elle passe le flambeau à son occupant tout en conservant un regard sur l'ordre de la chambre : si l'ordre ou le désordre qui règne dans la chambre ne correspond pas aux principes de rangement maternel, elle le fera savoir. Selon les familles, cette exigence est plus ou moins forte mais la mère souligne généralement toujours quand le désordre ne lui convient pas. Pour les jeunes gens le désordre est une revendication territoriale, l'espace de leur chambre leur appartient : *“ ... il y a des papiers qui s'entassent sur le lit, partout et ma mère crie parce qu'elle n'aime pas ça et parce que ce n'est pas rangé comme elle aime, elle. Ca ne sera jamais rangé comme elle aime, à part quand je partirais. Ça, de toute façon, j'ai toujours dit, “la chambre, tu laisses tomber”. Encore les autres pièces, c'est ton domaine entre guillemets. C'est aussi le mien, mais comme il y a tout le monde qui y vit, je vais me tenir, je ne vais pas y mettre le bordel, mais ma chambre, ça reste ma chambre. La chambre pour moi, c'est mon domaine quand même. Je peux arriver dans le salon et je m'y sens bien aussi, mais par contre elle n'a rien à dire sur ma chambre, mais elle le dira tout le temps... C'est ça qui est embêtant, parce que d'un côté je considère que c'est chez moi, et d'un autre côté, je considère que c'est vraiment chez eux ”* explique Sandrine. La jeune femme décrit l'espace comme étant double ; d'une part elle revendique le droit de pouvoir laisser sa chambre en désordre en la défendant comme lieu personnel, d'autre part la chambre appartient aussi un peu à ses parents dans la mesure où le logement est parental. Dans cette dernière dimension, la mère est la gardienne de l'ordre de la maison.

À la fois Sandrine nie et reconnaît le droit de regard maternel sur sa chambre. Elle le nie quand elle pose sa chambre comme son “monde ” personnel, et elle le reconnaît quand elle inclut sa chambre dans l'espace familial, ce qui la repositionne “ chez ses parents ”. Elle souligne que dans les pièces familiales, elle obéit à l'injonction de l'ordre maternel sans contester et qu'elle essaie de ne pas laisser traîner ses affaires : *“ Non, j'évite... Et si je le fais, j'en entends parler. Au moins je jette mon sac sur le lit et je ferme la porte ”*. Quand il s'agit de la chambre la

situation est plus complexe : elle lui appartient, mais elle fait aussi partie de l'appartement parental. Les discussions qui se transforment parfois en conflits entre la jeune femme et sa mère ne suffisent pas au renoncement de cette dernière sur l'espace de la chambre : il lui arrive de ranger la chambre de Sandrine quand la jeune fille est en vacances.

La mère de Sandrine n'est pas la seule à profiter de l'absence du jeune adulte pour ramener la chambre à l'ordre qui lui convient. La mère de Rémi a arrêté, assez récemment de faire le ménage dans la chambre du jeune homme : *“ Progressivement. Il y a eu des tensions pendant un moment. J'étais vraiment bordélique. Après elle ne m'a plus rien dit. Mais si je pars en vacances une semaine, quand je rentre ma mère elle a fait le ménage quand même ”*. La mère va profiter de l'absence de l'enfant pour homogénéiser l'ordre dans toute la maison et pour recouvrer ses droits de gardienne de l'ordre alors qu'elle ne range pas la chambre en présence de son fils ou de sa fille même si elle ne supporte pas son désordre. En l'absence du jeune adulte, elle récupère ce droit sur l'espace en réintégrant l'espace de la chambre à l'espace parental. Ces deux exemples montrent que les parents sont aussi chez eux, et que leur intrusion est parfois légitime.

*“ Je n'aime pas qu'elle fouille ” : une demande de reconnaissance de soi*

Une activité est critiquée dans les entretiens et ce que les jeunes adultes désignent sous l'expression de “ faire la poussière ”. Faire la poussière suppose de prendre les papiers, les objets, de les déplacer, de les tenir en main. Si la mère s'occupe de la poussière, elle touche aux affaires personnelles de l'enfant et le lien est rapidement fait entre faire la poussière et l'action de “ fouiller ”. Que leur mère fouille ou non, les jeunes adultes ont tous, ou presque cette crainte d'un abus. Ils envisagent cette éventualité comme une rupture de contrat du respect mutuel. Ils ne s'autorisent pas à aller regarder dans les affaires de leurs parents, ces derniers, n'ont aucun droit à le faire. La position exprimée par Céline reflète l'opinion générale : *“ Quand je vois que ma mère a touché à mes affaires, j'aime pas. Moi je n'irais pas fouiller dans les siennes. Nous on calcule pas hein... Même si je*

*n'ai rien à cacher, une chambre c'est quand même le reflet de toi, une chambre dans une maison, c'est le seul endroit qui te soit vraiment réservé* ” dit Céline (22 ans). Céline est véhémence et elle pose cette attitude comme étant propre à tous les parents. Elle oppose à sa mère, un “*nous on calcule pas*”, nous, c'est-à-dire les enfants. Comme la chambre est personnelle, toute intrusion illégitime est vécue sur un autre registre, celui de l'agression vis-à-vis du jeune adulte concerné traduite par l'utilisation du terme “*fouiller*”. Étymologiquement, fouiller vient du mot latin *fodicare*, qui signifie percer. Percer évoque deux choses, d'une part dépasser une façade, un mur, une carapace, c'est-à-dire aller au-delà de ce qu'on montre et de ce qu'on voit immédiatement. D'autre part, dans ce contexte, ce terme rappelle aussi l'expression, “*percer un secret*”. Fouiller est perçu par l'étudiante comme une façon pour la mère d'aller au-delà de ce que la fille a décidé de lui montrer, de dépasser les limites qu'elle avait fixées entre son domaine personnel et ce qu'elle acceptait de partager avec ses parents. La présence de la mère dans l'univers de la chambre est une entrave à la protection d'un endroit que l'on construit comme personnel, individuel. Céline énonce la séparation de son espace, des autres espaces de la maison : ce n'est pas le même ordre et ce n'est pas une propriété commune.

La demande de respect mutuel est souvent accompagnée d'une défense du jeune adulte qui ne veut pas être soupçonné d'avoir quelque chose à cacher. Il ne réclame pas ce droit à l'absence de fouille pour cacher des pratiques peu avouables, il a besoin de cette intimité pour pouvoir exister en tant que personne disposant de territoires qui lui appartiennent en propre. On se souvient comment Erving Goffman montre que dans les institutions totales (1968) les malades des hôpitaux psychiatriques cherchent à échapper au regard “*totalitaire*” en ayant des cachettes, ne serait-ce qu'une boîte, un tiroir où ils puissent cacher des affaires à eux sans contrôle. Avoir ces territoires est la condition minimale, pour ce sociologue, pour vivre avec un minimum d'indépendance et d'autonomie. Franck réclame ce droit à l'intimité personnelle: “*J'aimerais pas qu'ils fouillent parce qu'il y a quand même une vie... Tu vois, il y a une sorte de vie intime, c'est même pas... Je pense que c'est une réaction humaine, je veux dire, il y a quand même un territoire un peu violé, même si je ne m'attache pas tant que*

*ça à ma chambre. Ça ne leur arrive pas souvent non plus, et je te dis, j'ai pas  
vraiment de choses à*

*cache* ». Les jeunes adultes cherchent à obtenir une reconnaissance de leur vie privée, sans pour autant avoir à dissimuler des bribes de leur vie dans les tiroirs, comme ils pouvaient le faire quand ils étaient plus jeunes dans la crainte de réprimandes parentales ou de leur curiosité et quand cacher, était alors le seul moyen de se soustraire au contrôle parental. Sa revendication est essentiellement une demande de reconnaissance de ses affaires comme personnelles qui le validerait comme jeune adulte.

### *Le conflit comme stratégie de défense*

Même si de nombreuses discussions ont eu lieu au sujet de l'ordre ou du désordre, et de l'intrusion de la mère dans l'espace de la chambre, le jeune adulte se méfie parfois de sa mère comme Sandrine : *« Disons quand je partais un mois, je fourrais tout dans le secrétaire. L'idéal du secrétaire, c'est que tu fermes, on ne voit rien, et quand tu l'ouvres tout se casse la figure. Quand je rentrais et que je voyais le secrétaire rangé, c'était pas bon, ça c'était carrément flippant, ça voulait dire que ma mère avait remis des papiers en place, qu'elle était tombée sur des choses qu'elle n'avait pas à voir. »* Elle se sent dépossédée de son espace personnel. Après une pause, Sandrine reprend : *« J'ai l'impression que ça lui passe, parce que bon, on s'est engueulé... et même pas des engueulades... je disais que c'était débile. En même temps, ça me faisait sourire parce que ça ne se fait pas, mais comment dire, ça n'était pas l'engueulade... ça criait mais ce n'est pas pour ça qu'après c'était la guerre, mais en même temps ça me faisait marrer, je me disais, mais qu'est ce qu'elle a besoin d'aller fouiller, je ne sais pas, elle devait avoir un manque, j'en sais rien. Peut-être que je ne lui racontais pas assez de choses. En plus, elle s'est souvent fait rabattre par les gens. Les gens faisaient, « mais c'est ignoble, tu ne devrais pas faire ça, c'est la vie de ta fille ». Elle ajoute : « c'est pas sa vie, c'est la mienne ». On entend dans ses mots la défense effrénée d'un territoire personnel associé à son identité. La jeune femme emploie des termes forts pour parler de la découverte de l'état rangé du secrétaire. Elle met aussi en avant le discours critique de personnes qui est une reconstruction de sa propre critique. En le faisant dire par d'autres, elle généralise la condamnation de l'acte ce qui lui permet de le dire explicitement à sa mère. Les cris et des discussions vives deviennent un moyen de*

faire le point sur les limites.

Viol de l'espace et viol de la personne sont associés. Le conflit répétitif devient le seul moyen de défendre son territoire afin de donner de la légitimité à sa revendication : le droit à son espace privé pour le droit à une vie privée. Si le conflit peut être violent, c'est que ce qui est en jeu est la reconnaissance de soi en tant que personne.

La prise en charge de l'entretien domestique par la mère apparaît comme une entrave à la protection d'un endroit que l'on construit comme personnel, individuel. Le jeune adulte énonce la séparation de son espace des autres espaces de la maison : ce n'est pas le même ordre et ce n'est pas propriété commune. L'intervention des parents va à l'encontre de la construction de soi comme personne qui peut avoir une vie personnelle, "un monde à soi" en dehors de sa définition comme membre du groupe familial. Les parents exercent parfois un droit de regard qui remet en cause le fait qu'il ou elle soit acteur et auteur de son espace et qui nie la construction de l'autonomie et de l'indépendance de leur fils ou de leur fille.

#### *Le coup d'œil indiscret*

Il y a une modalité plus douce d'intrusion territoriale que la fouille, c'est celle du regard qui découvre sous le prétexte de ranger quelque chose qui est sur le bureau ou l'étagère. Le jeune adulte veut pouvoir laisser en évidence certaines choses sans que l'œil de sa mère ou de son père ne se pose dessus. L'exemple le plus fréquent de ce qu'on a laissé traîner qui a entraîné des discussions et des tensions entre les deux générations est le relevé de banque. Véronique C. en a fait l'expérience : " *Si je laisse traîner quelque chose, si j'ai une lettre qui traîne, ma mère la regarde, "tiens, c'est une lettre d'où". Mais ça, ça m'énerve, c'est quand même la moindre des choses, déjà que la chambre est un lieu de vie, mais si en plus je ne peux pas être en confiance parce que j'aurais laissé traîner quelque chose, là c'est... Une fois j'avais mon relevé de compte qui traînait et ma mère est venue me voir en disant oui, je ne comprend pas, on ne te demande rien et tu es à découvert. Là il y a eu conflit, c'est clair. Parce qu'ils ne me demandent rien, je ne leur demande rien en terme d'argent, donc à la rigueur je fais ce que je veux*

*avec mon argent et je ne comprenais pas pourquoi elle regarde un relevé de compte qui ne lui appartenait pas. Moi je ne le fais pas pour elle* ". Dans cet exemple la mère n'a pas caché qu'elle a regardé les affaires de sa fille puisqu'elle lui parle de l'état de ses comptes. De la part de la jeune adulte, il y a là deux revendications. La première est celle de pouvoir laisser "traîner" ses relevés sans que sa mère se permette de les lire, c'est-à-dire la reconnaissance de son espace comme personnel. La deuxième est de ne pas avoir à entendre les critiques sur leurs façons de faire. Le conflit est d'autant plus important qu'elle est à découvert, elle se sent comme une petite fille prise en faute, ce qui rend moins crédible le discours de sa capacité à gérer son argent et donc de sa capacité à l'indépendance et à l'autonomie.

Ce que rejettent les jeunes gens, c'est le contrôle parental qui les replace dans le contexte de l'enfance et de la dépendance. Le soutien et le contrôle parental sont deux dimensions du comportement éducatif décrit par Jean Kellerhals et Cléopâtre Montandon (1991). Le contrôle fait référence à un axe opposant la permissivité à la contrainte, la liberté d'action à la surveillance, le soutien parental s'organise le plus souvent sur un axe opposant la chaleur affective à l'hostilité envers l'enfant. Le contrôle est une entrave à l'aspiration à l'autonomie. Dans l'exemple de Véronique C., la remarque de la mère est prise comme une forme de contrôle. Les remarques maternelles sur son compte en banque sont des critiques qu'elle n'a pas envie d'entendre. La remarque maternelle est perçue comme un moyen de contrôle, et un droit de regard que s'accordent les parents mais que les jeunes adultes ne leur accordent pas toujours. Dans ce cas, l'étudiante va défendre son droit à la discrétion, et va ouvrir une discussion qui peut mener à un conflit, selon le degré d'acceptation et de reconnaissance des parents de ses affaires personnelles.

Si l'indiscrétion de la mère est fortement critiquée c'est que ce comportement maternel transforme les affaires personnelles en affaires familiales et par conséquent, elle n'est pas reconnue en tant que personne : elle est positionnée à sa place d'enfant sous le contrôle parental: *" Il y a très longtemps de ça, elle le fait moins, elle est tombée sur mon relevé bancaire et elle m'a dit que je n'avais pas assez sur mon compte... Elle l'a encore fait il n'y a pas longtemps, mais là à*

*la limite c'était de ma faute, j'avais laissé le relevé en évidence. N'empêche que tu n'es pas obligée de tout planquer pour que les gens ne lisent pas. Et en plus il y a le commentaire. C'est pas sa vie, c'est la mienne* ” explique aussi Éliane. Elle est quand même bien embêtée de s'être faite prendre au piège : celui du découvert de son compte. Le demande de reconnaissance de la séparation devient alors un moyen de déplacer le problème et d'atténuer son erreur : en affirmant le registre de l'autonomie elle se débarrasse d'avoir à justifier son découvert. Le jeune adulte revendique ainsi la possibilité de ne pas avoir à cacher des éléments de sa vie qui pourraient amener un jugement négatif de ses parents. Il souhaite pouvoir laisser en évidence des affaires qu'il définit comme personnelles ou intimes : une lettre, une plaquette de pilules, un répertoire téléphonique. Il exprime le désir de parvenir à un consensus implicite où la mère ne ferait pas preuve d'indiscrétion. Ne pas regarder dans ses affaires reviendrait à reconnaître cette séparation entre le territoire personnel et le territoire familial. Regarder ce qui traîne change la nature du papier qui de personnel devient familial, et la mère s'autorise de ce fait des remarques. Les jeunes adultes veulent se soustraire au regard de leurs parents. Ils peuvent leur demander conseil, ils n'ont pas à en recevoir ainsi, surtout suite à ce qui est considéré comme une agression.

#### *La tolérance de l'indiscrétion*

Dans certains cas très minoritaires, certains jeunes gens vivent cette indiscrétion différemment. Le père de Patrice est retraité et il est souvent à la maison. Patrice remarque que, plus que sa mère, son père est au courant de certaines choses le concernant mais que ce n'est pas lui-même qui l'informe. Son père s'informe tout seul. Le jeune homme fait aussi remarquer que ce que son père regarde n'a aucun intérêt particulier pour lui-même : “ *Je sais qu'ils rentrent quand je ne suis pas là. Ça ne me pose pas de problèmes. Je sais qu'ils fouinent un peu partout, c'est pas un problème. Je m'en fiche un peu parce que finalement je crois que c'est le faible de l'homme d'être un peu curieux, d'aller visiter ailleurs. D'ailleurs moi je rentre dans la chambre de mes parents* ”. Patrice ne vit pas le fait que ses parents entrent dans sa chambre comme une intrusion sur son territoire et comme une atteinte personnelle. Il universalise cette attitude et la généralise comme étant propre à l'être

humain. Il poursuit : “ *Ils regardent...* *Mais*

*en fait je crois que c'est sans but, c'est pour être au courant de certaines choses sans qu'il y ait vraiment un intérêt particulier. Par exemple ils vont regarder mes horaires, quand je travaille, quand je ne travaille pas. C'est surtout mon père, il aime bien être tenu au courant. Enfin, se tenir lui-même au courant. Par exemple je sais qu'il regarde aussi, quand ça lui tombe sous la main, les feuilles de paie que d'ailleurs je laisse comme ça. Parfois je les laisse traîner sur mon bureau parce que ça n'a pas un intérêt particulier pour moi et parce que je n'ai rien à cacher non plus. En même temps, c'est pareil, c'est pour être tenu au courant. Il aime bien être tenu au courant mais il n'a aucun but particulier, il aime bien savoir combien je gagne, et en même temps, il n'a rien à me réclamer. Je crois que c'est... un petit vice, quoi ”* achève-t-il en riant. Quand il dit, “*ça lui tombe sous la main ”*, il met en avant l'idée de non intentionnel. Il ne lui attribue pas de calculs comme peuvent le faire d'autres jeunes gens. Il n'y a pas d'intentions particulières du côté de celui qui laisse traîner et il n'y a pas non plus de desseins de la part de celui qui “*tombe dessus ”*. Là réside la différence avec les discours précédents, où les jeunes gens se rebellent : Patrice ne prête pas d'intention à ses parents alors que la plupart leur en prêtent. Aussi ce n'est pas ressenti comme un contrôle, une surveillance parentale qui le ramène à l'état d'enfant.

### *La mère envahissante*

À l'unanimité les étudiants, déclarent que leur mère vient plus souvent dans leur chambre que leur père. Richard résume les raisons pour lesquelles ses parents viennent dans sa chambre: “*Ma mère vient pour les affaires plutôt domestiques, le linge les affaires comme ça, c'est rarement pour m'appeler. Elle m'appelle d'en bas, c'est plus pratique ça évite de monter les escaliers. Mon père, c'est quand il ne me voit pas dans la maison, et qu'il vient de rentrer, il monte et il frappe pour dire bonjour. Toujours il monte pour savoir si on est là ”*. La division sexuelle des tâches domestiques fait que le plus souvent la mère est amenée à venir dans la chambre de l'étudiant et une des raisons le plus souvent évoquée est le fait qu'elle s'occupe du linge du jeune adulte. Chez Franck, c'est aussi la mère qui

entre plus fréquemment que son père : *“ C’est ma mère qui vient le plus souvent, parce que dans ma chambre il y a un placard, il y a beaucoup d’affaires à tout le monde, donc souvent, elle y va. Mon père franchement, c’est rare. Souvent il est en bas et il m’appelle pour le téléphone et je ne l’entends pas. Alors il monte et je me fais engueuler. C’est surtout pour ça ”*. Le père vient dans la chambre pour dire bonjour quand il rentre, pour appeler l’étudiant quand une communication téléphonique lui est destinée.

Véronique C. qualifie sa chambre de “ lieu de vie ”. Elle a un poste de télévision dans sa chambre et sa mère et ses sœurs viennent fréquemment la regarder quand la télévision de la salle commune est utilisée par son père et son frère pour regarder une émission sur le sport. Véronique C. poursuit : *“ Quant à ma mère... elle regarde la télé, elle se met dans mon lit, elle vient, elle va. Elle se sent aussi bien dans ma chambre que dans la sienne, que dans le salon ”*. Il lui est arrivé de demander à ses sœurs ou à son frère de quitter la chambre pour qu’elle puisse travailler : *“ Je sais que ma mère, c’est un peu difficile de lui dire, écoute maman, j’ai un truc à faire... ”* Cette réticence à demander à sa mère de partir de sa chambre révèle encore un fois comment la définition de la chambre glisse d’espace personnel à espace familial. Même si le jeune adulte considère sa chambre comme un espace personnel, dans certains cas il peut difficilement l’exprimer explicitement. Interdire l’accès de sa chambre ou demander à sa mère de partir de sa chambre, même si c’est pour travailler revient à dépasser la bonne distance : c’est oublier que la chambre appartient à l’espace parental.

Véronique C. ajoute un élément important qui caractérise l’attitude du père. La plupart du temps il ne rentre pas franchement dans la chambre, il reste sur le pas de la porte : *“ Mon père vient moins souvent que ma mère. Ma mère s’occupe du linge, elle viendra le déposer. Mon père viendra le soir quand il rentre. Il va frapper à la porte, il va me dire bonjour. Mais c’est vrai qu’il ne va pas rentrer, il a tendance à rester à la porte. Je ne sais pas, il n’ose pas. Mais il pourrait, il n’y a pas de problème ”*. Une autre étudiante, Véronique B. renchérit : *“ Mon père est très respectueux de ma chambre. Quand il monte et que la porte est fermée, il va frapper, ou alors, quand il monte et qu’il veut me parler, il a tendance à rester*

*sur le pas de la porte, comme si c'était mon lit à moi* ". Véronique B. fait la comparaison de la chambre avec son lit. Elle met l'accent sur la chambre comme l'enveloppe corporelle d'elle même. Le corps est un marqueur du lieu et sa présence appelle en retour une certaine réaction. Elle met en avant la dimension intime de la chambre. Il ne semble pas que le père agisse différemment que l'enfant soit une fille ou un garçon. Il faudrait bien entendu le confirmer par une étude sur un corpus plus vaste. Cependant dans notre corpus d'entretiens les réponses des étudiants et des étudiantes sont sensiblement les mêmes. Frédéric par exemple en parle de la même façon que les jeunes femmes : *" Mon père, il est plutôt dans son monde à lui, en dehors de dire bonjour... Bon, c'est pas non plus un autiste. Il passe parce qu'en fait ça l'intéresse. Point. Ma mère, bon, ça surveille, c'est toujours la mère, quoi. "* La mère est perçue comme plus indiscreète que le père. Face à l'envahissement de la mère, il n'est pas facile de mettre les choses au clair.

#### *La distance au père différente de la distance à la mère*

La mère est donc plus souvent amenée à entrer dans la chambre que le père. Elle y va pour passer l'aspirateur, pour amener du linge, pour parler. Le père entre plus à la demande de l'enfant pour quelques menus travaux de bricolage, ou bien pour lui dire bonjour ou encore pour l'appeler quand le coup de téléphone lui est destiné. La distance à la mère n'est pas la même que la distance au père. Pour définir la limite, l'interaction est un paramètre important : la perception de la proximité avec l'un des deux parents par le jeune adulte pose des frontières physiques différentes. L'exemple de Sandrine montre comment la relation avec son père et la relation avec sa mère son différentes : *" Ma mère entre plus souvent que mon père, parce que ma mère a toujours aimé fouiner, savoir ce que je fais. Pourquoi, pour parler, pour me demander si je ne peux pas régler un truc, poster une lettre par exemple, me demander mon avis, essentiellement pour parler. Mon père, il y a l'ordinateur, il va venir faire ses devis, c'est pareil, il me demande si ça ne me dérange pas, si je suis occupée... Il prend des gants, quoi... Ma mère elle est plus... elle aime bien mettre son grain de sel "*. La variation de la limite est liée à l'interaction : la proximité avec la mère est plus grande que celle avec le père.



Généralement, des deux parents, la mère est celle qui est la plus proche de l'enfant, que celui-ci soit fille ou garçon (Galland, 1995a, p. 172). Et si, dans la plupart des cas, la mère est la plus intime elle est aussi la plus menaçante. Les discussions vives sont plus fréquentes avec elle, on la soupçonne : elle serait potentiellement celle qui pourrait fouiller, fouiner. Le père est décrit comme plus discret, plus respectueux de l'espace personnel. Par conséquent les expressions attribuées au père ou à la mère ont un sens différent. Pour la mère, "*j'ouvre un tiroir, je le referme*", "*elle va, elle vient*", "*elle fouine*", et pour le père, "*respectueux de ma chambre*", "*il vient voir si je suis là*", "*il vient m'engueuler*". Avec le père, le seuil se définit plus comme le tracé d'une ligne, comme un trait de séparation qu'il prend soin de ne pas "mordre". Ce trait de division prend avec le père une consistance. La limite est visible et dessinée au sol : le plus souvent le père reste immobile sur la ligne du seuil. Alors que les causes de la venue du père dans la chambre peuvent être énoncées sans passion, la venue de la mère est toujours interprétée au travers du prisme de "la fouille". L'utilisation de ce terme est liée au flottement de la limite avec la mère, il révèle l'absence de frontières claires et déterminées. Le jeune adulte a plus de mal à définir des limites avec sa mère et cette dernière devient un danger illustré par le terme "fouiller". Quand au cours d'une discussion la fille ou le fils dit à sa mère qu'elle n'a pas à "fouiller", c'est une façon de lui dire que le fait d'entrer dans sa chambre ne signifie pas qu'il n'y a pas de limites à respecter. D'une certaine façon la mère a des moyens de s'appropriier l'espace de la chambre, par le ménage, par ses allées et venues, par les discussions : "Les limites sont tracées par les points de rencontre entre les appropriations progressives (...) et les déplacements successifs (...) des actants" (De Certeau, 1990, p 185). Les points de rencontre avec la mère sont plus nombreux et plus fréquents qu'avec le père. Aussi plus les points de rencontre sont nombreux, plus il y aura de limites à établir pour préserver l'espace envahi comme personnel.

"Ne pas fouiller" est la limite qu'on pose pour protéger l'intimité, pour faire la distinction entre ce qui est personnel et familial, voire maternel. L'indiscrétion de la mère, réelle ou potentielle, est perçue comme une entrave à la construction de l'indépendance et de l'autonomie. Être indiscret signifie manquer de discernement,

c'est ne pas faire la distinction entre ce qui est individuel et familial. La mère se caractérise donc par l'indiscrétion. Elle est celle qui ne fait pas la séparation de l'intimité et du familial parce que justement le relationnel est fort. Dans ce cas, le jeune adulte va défendre le droit à la discrétion, l'ultime séparation qu'on revendique envers la mère.

### *Indépendance et autonomie*

Le sens que prend la séparation physique est intrinsèquement lié à la reconnaissance ou à la non reconnaissance de l'espace privé du jeune adulte. Le degré de la reconnaissance parentale de la chambre comme espace personnel fait varier le sens de la séparation : la chambre peut permettre l'indépendance mais pas toujours l'autonomie.

Quand les parents ne reconnaissent pas la chambre comme un espace personnel, ils définissent leur fils ou leur fille essentiellement comme membre du groupe familial, c'est l'exemple de Franck. Les parents de Franck viennent régulièrement dans sa chambre, et entrent sans frapper : *“ Si, ils rentrent. Ça ne me plaît pas spécialement, mais c'est vraiment leur maison avant tout. Je veux dire, même si je ne veux pas qu'ils rentrent, je n'ai pas trop le choix ”*. De plus, pour ce jeune homme, demander à ses parents de frapper n'est pas envisageable. Aussi il ne se sent pas complètement chez lui dans la mesure où il sait qu'à tout moment sa mère peut faire irruption, même s'il a appris à se prévenir lui-même de la venue maternelle ou paternelle : les bruits de pas dans le couloir ou les escaliers qui craquent. Franck n'a pas le sentiment de contrôler l'accès à sa chambre. Quand les parents continuent d'exercer leur droit d'entrée sans laisser au jeune adulte la possibilité d'exprimer sa demande, l'enfant a le sentiment qu'il ne possède pas le contrôle de l'entrée de la chambre. Ce jeune homme parle de sa chambre en alternant le “chez-moi” et “le chez-moi, chez mes parents”. Plus que la chambre elle-même, c'est le sentiment du contrôle de son accès qui définit le degré de la chambre comme espace privé. Dans ce cas, la chambre est davantage un lieu d'évitement des parents plutôt qu'un lieu de réalisation personnelle.

Ainsi, pour ce jeune homme, la séparation physique prend le sens d'un évitement des parents eux-mêmes. Les parents apparaissent comme menaçant l'autonomie du jeune adulte : la définition de soi comme "enfant " dans la relation de filiation, est dominante pour ses parents. Aussi le jeune adulte se retranche davantage dans cet espace qui existe pour lui comme un lieu d'indépendance<sup>19</sup> dans lequel il peut se séparer même si ses parents y viennent régulièrement. Dans ce cas de figure la chambre possède davantage une fonction d'indépendance que d'autonomie, au sens où la réalisation de soi dans cet espace est compromise par un contrôle qui le replace toujours dans la définition de " fils de ".

Dans d'autres cas, les parents jouent le jeu du contrat du passage du seuil : ils frappent, même s'ils entrent de suite dans l'antre de leur fils ou de leur fille. Ils acceptent les règles partiellement ou totalement. C'est l'exemple de Cika. La jeune femme a demandé à ses parents, et surtout à sa mère, de frapper à la porte avant d'entrer. Même sa mère entre parfois sans s'annoncer, la jeune femme se sent le droit de faire remarquer à sa mère qu'elle n'a pas frappé. Aussitôt, celle-ci ressort, ferme la porte, frappe et entre de nouveau en riant et en annonçant qu'elle a respecté les règles d'entrée. Même si on note un décalage entre le discours et la réalité dans le discours, Cika a le sentiment de maîtriser l'espace parce qu'elle a le sentiment de posséder le contrôle des règles d'entrée dans sa chambre. Dans les négociations avec ses parents, le jeune adulte retient ce qui sert à la construction de son identité. S'il a demandé aux parents de frapper, et que ceux-ci frappent en même temps qu'ils poussent la porte, cela signifie qu'ils reconnaissent la demande de l'enfant. Cela lui donne le sentiment de contrôler les règles d'accès à son espace. La sensation de la maîtrise et du contrôle de l'accès à la chambre est un élément important du sentiment du "chez-soi ". Elle influe sur le degré de ce sentiment. Plus le jeune adulte a l'impression de contrôler l'entrée, plus il dit "chez-moi " et moins il a le sentiment de contrôle, plus il dit "chez-moi, chez mes parents ".

---

<sup>19</sup> Il vit aussi beaucoup à l'extérieur de la maison parentale.

Dans la mesure où l'indépendance et l'autonomie apparaissent comme une stratégie éducative pour les parents, le jeune adulte se permet d'exprimer son droit

à l'espace privé et d'exposer les principes pour pouvoir entrer dans sa chambre. Le sentiment du contrôle du seuil est important pour le sentiment de "chez-soi". Pour ces jeunes gens, la perception de la chambre comme espace personnel est conforté par le fait qu'ils ont le sentiment de maîtriser l'entrée de leur chambre : ils tiennent le discours : " *je suis chez moi*". La chambre est dans ce cas un espace d'indépendance et aussi un endroit où le jeune adulte peut se réaliser. La reconnaissance par les parents de cet espace comme privé est une forme de validation d'un "soi autonome" de leur enfant comme pouvant exister en dehors de la relation de filiation au sein même de la maison familiale.

En posant la "simple" question de la fermeture ou de l'ouverture de la chambre, nous sommes informés de l'autonomie reconnue aux enfants. C'est un indicateur riche. Ainsi, un facteur important permettant la réalisation d'un "soi autonome" chez ses parents, est la reconnaissance de l'espace privé du jeune adulte. Si cet espace personnel n'est pas validé, c'est la construction même d'une identité distincte de la définition de soi en tant que "fils de" ou "fille de" qui est compromise. La cohabitation parents/enfant constitue ici une limite à la réalisation d'un "soi autonome" dans la cohabitation. Dans le cas où cet espace privé n'est pas reconnu, le jeune adulte peut être poussé à aller davantage vers l'extérieur du domicile parental pour réaliser son autonomie.

L'indépendance dans la chambre, au sens où elle constitue un espace délimité, personnel et qui peut être isolé de l'espace familial, n'est pas toujours un indicateur d'autonomie. L'autonomie ne se construit pas paradoxalement dans la coupure ou la séparation. Ainsi indépendance et autonomie peuvent se distinguer. Quand la séparation signifie l'évitement des relations parents/enfant, la définition de soi en tant que "fils de" ou "fille de" menace la construction d'un "soi autonome".

#### *Le paradoxe de la séparation physique*

Ainsi nous pouvons établir un lien important entre la séparation physique et le degré de construction identitaire. D'une façon paradoxale, nous dirons que *plus les limites sont marquées physiquement, plus elles sont faibles symboliquement.*

Quand la distinction entre la dimension de soi comme *membre du groupe familial* (comme “ fils de ” ou “ fille de ”) et la dimension de soi comme *personne* (soi autonome) est faible, la première dimension constitue une entrave pour l’expression de la deuxième. Et une des façons de pouvoir exprimer un soi plus personnel qui peut exister en dehors de la relation de filiation, reste le fait de pouvoir se séparer physiquement de ses parents grâce à l’espace de la chambre.

La perception de soi en présence des parents intervient aussi dans le sens donné à la séparation. Certains jeunes gens nécessitent de fermer leur porte pour affirmer la distinction entre la définition de soi comme “ fils de ” ou “ fille de ” et un “ soi autonome ”, d’autres peuvent laisser leur chambre ouverte comme si, en présence des parents, ils ne se sentaient pas seulement définis par la relation de filiation.

Quand la séparation physique devient moins importante, c’est que la distinction entre soi comme personne et soi comme fils ou fille de est davantage affirmée. C’est l’exemple de Patrice. Patrice est l’étudiant le plus âgé de notre échantillon. Il prépare une thèse de philosophie et travaille une vingtaine d’heures par semaine à la caisse d’un magasin parisien. Il n’insiste pas, à la différence de la grande majorité des jeunes gens interrogés, sur le besoin de la séparation physique. Il ferme sa porte pour se protéger du bruit quand il a besoin de se concentrer pour travailler. Il la ferme aussi pour protéger le reste de la maison de *son* bruit quand il joue du piano. Parfois même, son père entre dans la chambre pour l’écouter. Quand il dessine, quand il fait de la peinture ou écrit une lettre, il laisse le plus souvent sa porte ouverte. Il laisse ses fiches de paie, son emploi du temps en évidence sur son bureau, et de savoir que ses parents regardent ne lui crée pas d’états d’âme. Il ne revendique pas la séparation entre ses affaires personnelles et les affaires communes. La présence de ses parents n’intervient pas sur son sentiment de pouvoir être soi-même. Quand il se livre à des activités personnelles comme la peinture, la proximité de ses parents ne le déstabilise pas dans son activité. Comme si l’importance que lui-même accorde à cette activité suffit à la légitimer. Il semble que le processus de la construction identitaire ne soit pas entravé par le fait que ses parents regardent ses affaires. Cela ne constitue pas pour lui une marque de contrôle parental qui transforme

une zone personnelle en une zone commune, et qui définit l'enfant essentiellement comme membre du groupe : " fils de " ou " fille de " comme c'est le cas pour d'autres jeunes gens. En présence de ses parents, ses affaires personnelles gardent leur caractère personnel sans qu'il ressente le besoin de les protéger pour qu'elles continuent d'exister en tant que telles.

Pour d'autres jeunes gens, la seule présence parentale les place surtout dans la relation de filiation. Pour Séverine, il lui est difficile de poursuivre ses activités quand ses parents sont présents : "*Des fois ils viennent dans ma chambre pour me demander quelque chose. Ça me dérange pas qu'ils viennent, mais ça me gêne... quand je lis, quand j'écris... c'est comme si j'avais un peu honte... enfin, je suis gênée*". La gêne de Séverine renvoie en partie à une nécessité de protéger son intimité. En même temps, la présence des parents la déstabilise dans ses activités comme si un jugement de ses parents pouvait remettre en cause leur légitimité alors que pour elle, ces activités sont importantes. Mais l'importance qu'elle donne à ce qu'elle fait peut être ébranlée par l'interaction. Pour elle la séparation physique est nécessaire pour l'affirmation de soi. La séparation matérialise en quelque sorte la distinction d'un soi autonome et la définition de soi en tant que " fille de ". Patrice, lui, manifeste davantage la possibilité de pouvoir être soi-même en restant enfant de ses parents, sans devoir se séparer pour matérialiser cette distinction.

Nous avons vu quelles stratégies peut développer le jeune adulte pour revendiquer et négocier la distinction de l'espace personnel de l'espace familial. L'enjeu de cette séparation est la reconnaissance de soi en tant que personne autonome se distinguant de la seule définition de soi pour les parents comme étant un membre du groupe familial. Dans le cas de Patrice, cette distinction de soi comme personne et de soi comme appartenant au groupe est davantage affirmée. Bien sûr, il reste toujours enfant de ses parents et cette définition fait partie de la personne mais il distingue la partie individuelle de la partie familiale, ce qui lui permet de ne pas se sentir atteint dans son autonomie quand son père regarde ses affaires ou quand il l'écoute jouer du piano. La séparation physique est moins nécessaire dans la mesure où la distinction entre la dimension familiale et la dimension individuelle de l'identité est plus affirmée.



## **V- Choix et emplacement de la chambre : une anticipation du départ**

### *Droit de regard parental sur la chambre*

Les parents peuvent penser le départ de leur enfant dès le choix de l'emplacement de la chambre. Ils se réservent le plus souvent la plus grande chambre. Cette inégalité spatiale révèle les différences de positions au sein de la famille. L'espace est distribué en fonction de la hiérarchie parentale : les parents s'attribuent la chambre qu'ils souhaitent. Cette répartition ne reflète pas seulement les différences de statuts, elle repose aussi explicitement ou non sur une conception pédagogique. Les parents sont les " permanents " de la famille ; les enfants les membres " temporaires " puisqu'ils devront partir à un moment (Ramos, Singly, 2000, p 157). Les parents soulignent ce statut transitoire de trois manières : par un espace plus restreint pour les enfants, par une plus grande mobilité des enfants dans le logement dans une redistribution éventuelle des pièces et par un mouvement progressif vers la sortie. Lorsque que le plus grand s'en va, les pièces peuvent être redistribuées, chacun apprenant que grandir c'est s'éloigner progressivement de ses parents en se rapprochant de la porte.

Un certain nombre de familles ont déménagé depuis moins de cinq ans à la date de l'entretien. Dans ces cas de déménagement, les jeunes gens déclarent à l'unanimité que leurs parents ont choisi les premiers la chambre qu'ils souhaitaient. Richard l'illustre dans son discours : " *Quand on est arrivé, on était tous ensemble. Pendant les travaux on a regardé un peu. J'ai demandé à mes parents laquelle ils prenaient, ils m'ont dit celle du haut. Mon frère était plutôt pour l'autre, donc, j'ai pris celle-là.* " Les jeunes adultes présentent leurs parents comme les gestionnaires de l'espace familial. Ils leur reconnaissent ce droit de disposer des lieux et ne le contestent pas : les parents sont les décideurs de la répartition des chambres quand ils redistribuent l'espace du logement ou bien dans des cas de déménagement. Pour les jeunes adultes, ces

décisions apparaissent comme relevant de la compétence et du rôle parental et ils ne contestent pas la légitimité de ce droit. De ce point de vue là, ils définissent la chambre comme un “ chez-soi, chez leurs parents ” en se positionnant dans la relation de filiation. Dans ce cas, dans la mesure où ils sont chez leur parents, ils considèrent aussi l’espace de la chambre comme relevant de l’autorité parentale.

Dans les discours, une des raisons relevées pour laquelle les parents imposent les premiers le choix de la chambre, est le désir des parents de conserver la proximité avec des enfants en bas âge. Pour les parents de Véronique C. (23 ans), c’était un élément important : “ *On a choisi un peu. Disons que mes parents ont juste imposé que mon frère soit au même étage qu’eux parce qu’il avait trois ans* ”. Il en est de même pour Véronique B. (22 ans). Toutes les chambres sont situées au premier étage du pavillon familial. Cependant sa petite sœur, qui au jour de l’entretien a 18 ans, possède la chambre située en face de celle de ses parents, les deux autres enfants plus âgés ont leurs chambres plus éloignées de la chambre parentale. L’inscription dans l’espace révèle la structure de la famille par âge. Les enfants en bas âge, plus dépendants des parents sont placés à proximité. Plus l’enfant est âgé, plus il peut être éloigné de la chambre parentale. Sa chambre sera plus excentrée par rapport à la chambre parentale, voire à un autre étage s’il s’agit d’un pavillon. D’une certaine manière, plus il s’éloigne de ses parents, plus il se rapproche de la porte d’entrée ou plutôt de sortie.

Si les jeunes gens ne contestent pas les distributions des chambres faites par les parents, ils négocient se font davantage avec des frères ou des sœurs. Corinne fait appel à l’ordre naturel des choses pour expliquer le choix des chambres : “ *Ça s’est fait tout naturellement. Il y avait deux grandes chambres et une plus petite, la mansarde. Moi, comme j’étais l’aînée, je prenais une grande. Mes parents comme ils ont besoin de place, ils ont pris la grande. Donc, ma sœur... En plus elle était d’accord pour prendre la mansarde. Elle aimait bien, donc, il n’y a pas eu de conflit* ”. Le “ naturellement ” du départ est contrebalancé par le “ conflit ” de la fin. Elle présente la répartition des chambres comme allant de soi, comme si cette répartition correspondait à une logique implacable de droit d’aînesse, d’ordre

naturel. Si le doute se manifeste sur la notion de naturel, elle le résout très vite en soulignant le fait que sa sœur de toute façon était d'accord pour prendre la mansarde. Dans cet exemple elle utilise la même logique que pour les parents : être la plus âgée revient à se situer après les parents dans la hiérarchie. Parfois la répartition des chambres entre frères et sœurs se fait moins "naturellement" et le conflit peut apparaître. Face à un frère ou une sœur, le jeune adulte se donne le droit de défendre un choix personnel : *" Il y a eu une engueulade parce que j'ai vu la maison en premier. J'ai été la visiter en premier et je savais que ce serait bien pour moi parce que je pourrais choisir ma chambre. Et quand j'ai vu la chambre du haut , elle était carrément bien. Il y avait la petite salle de bains "* raconte Sandra. "L'engueulade" en question eut lieu avec sa sœur. Pour cette jeune femme, tout se passe comme si l'appropriation avait eu lieu dès qu'elle a vu la chambre qu'elle pourrait occuper. Les négociations entre frères et sœurs sont plus fréquentes et plus explicites qu'entre parents et enfants et différents prétextes sont appelés à la rescousse pour justifier et légitimer le choix de la chambre.

#### *L'éloignement de la chambre : le discours de l'indépendance*

Dans les cas où les parents vivent en pavillon, les parents occupent souvent l'étage en dessous de celui occupé par les enfants. Cela favorise l'indépendance des enfants dans la mesure où les parents passent moins souvent dans leur chambre et ils exercent donc moins de contrôle. Jean-Michel Léger et Benoîte Decup-Pannier font cette même observation : *" Dans les duplex avec séjour haut, certains parents d'enfants d'âge moyen et même d'adolescents choisissent la chambre du bas pour former l'étage des enfants, se ménager une autonomie, et on peut le penser, être près de la porte d'entrée de préférence à leurs enfants "* (1995). Par conséquent, ce serait un emplacement doublement stratégique de contrôle et de préservation de la tranquillité. Nous retrouvons aussi cette distribution dans l'étude de Brigitte Dussart sur les Loft : *" Enfin il faut préciser que cette séparation des "domaines" entre parents et enfants concerne aussi leur chambre respective "*. Elle écrit plus loin *" ... les habitants qui disposaient de plus de surface en ont toujours profité pour éloigner leur chambre de celles des enfants "*(1995, p.167). Ainsi, l'autonomie

des uns garantit l'autonomie des autres. Brigitte Dussart, au sujet du partage des territoires entre parents et enfants, écrit encore : “ ... la liberté de mouvement accordée aux enfants au fur et à mesure qu'ils grandissent implique qu'ils puissent disposer de chambres de plus en plus indépendantes du domaine contrôlé par les parents ” (1995, p. 166).

Quand la chambre du jeune adulte se trouve un peu à l'écart des zones familiales ou de la chambre parentale, les jeunes gens soulignent toujours cette position. Si le choix de l'emplacement de la chambre est un droit parental, l'éloignement est un élément repris et mis en avant par les jeunes gens pour argumenter le discours sur leur indépendance. Norbert met l'accent sur le fait que sa chambre est la plus éloignée du domaine parental : “ *Ma chambre, c'est celle qui est le plus à l'écart. Elles sont toutes les trois alignées, c'est celle qui est la plus loin de la chambre des parents* ”. Il prend pour référence la chambre des parents. De façon plus explicite, il dit sa volonté de mettre de la distance entre les deux chambres et donc entre parents et enfant.

Cécile confirme cette indépendance liée à l'emplacement de sa chambre éloignée de celle de ses parents. Sa chambre se situe au deuxième et dernier étage d'un grand pavillon de la banlieue parisienne et c'est la seule pièce à cet étage : “ *Je voulais habiter... Je voulais que ma chambre soit au dernier étage. Pas par rapport à mes parents, mais pour être un petit peu indépendante. Etre complètement indépendante même, mais en restant dans l'habitation familiale* ”. Son discours est paradoxal : quand on est dans le foyer familial par rapport à qui désire-t-on être indépendant, si ce n'est de ses parents ? Justifier l'éloignement de sa chambre semble être un élément qui lui permet de conserver une certaine cohérence. Comme tous les jeunes adultes qui se maintiennent au domicile parental, elle est prise dans la contradiction des obligations de la cohabitation et de l'aspiration à l'indépendance et à l'autonomie. En annonçant que cette aspiration à l'indépendance n'est pas liée à la proximité de ses parents, elle met en avant une définition d'elle-même en tant que personne qui se distingue de sa définition de “ fille de ” dans la relation de filiation. Elle énonce la possibilité d'être elle-même tout en cohabitant avec ses parents.

Nous voyons, avec ces éléments, comment la chambre du jeune adulte a un statut ambigu. Elle est certes un lieu personnel, mais elle est aussi un espace sur lequel les parents exercent un certain droit de regard. Les parents sont prioritaires sur le choix de leur chambre et ce droit n'est pas contesté dans le discours des jeunes gens. Que leurs parents choisissent la plus grande chambre, ou qu'ils imposent que la chambre la plus proche de la leur soit réservée au plus jeune des enfants, n'est pas contesté. De ce point de vue, les parents apparaissent comme les gestionnaires de l'espace familial qui comprend les chambres de chacun et les négociations se font davantage entre frères et sœurs. La distance entre la chambre du jeune adulte et celle de ses parents est l'argument le plus utilisé pour justifier l'emplacement de la chambre. Ils acceptent la priorité parentale qui les replace dans un contexte de relation de filiation, mais avancent des éléments qui servent le discours de l'indépendance.

*Priorité parentale: la plus grande chambre revient aux parents*

L'emplacement, la taille des chambres matérialisent la hiérarchie familiale dans la distribution de l'espace. C'est ce qu'Antoine exprime dans son discours : “ *Chacun a choisi sa chambre. En fait les parents ont la chambre la plus grande. C'était la plus grande, donc la chambre traditionnellement accordée aux parents*”. Il ne nous explique pas en vertu de quoi cette attribution est traditionnelle. À ses yeux, l'évidence même de la distribution joue le rôle de légitimation de ce choix, aussi il ne justifie pas sa réponse. Le jeune adulte établit à la fois une distinction et une hiérarchisation entre les membres de la famille. Dans l'étude sur la chambre-bains réalisée par Jean-Michel Léger et Benoîte Decup-Pannier, cette règle est aussi majoritaire. Selon eux, “ l'argument de la taille n'est pas de pure hégémonie : *la chambre à coucher*, justifiée par la fonction du rangement des vêtements et du linge, est aussi, dans certains milieux, un concept mobilier fondateur de l'identité du couple ” (1995, p. 102). Les parents auraient besoin de plus de place que les enfants.

Un autre exemple illustre comment la chambre parentale se transmet d'occupants en occupants : “ *À la base, ce sont mes parents qui ont choisi, parce*

*qu'en fait elle était plus grande. Elle n'est pas grande de grand chose, elle doit avoir en plus deux mètres carrés. En plus les gens qui habitaient cet appartement avant, dans la chambre où je suis moi, il y avait le bébé, et les parents étaient dans l'autre chambre. Je ne pense même pas que mes parents aient réfléchi ”* dit Sandrine. Dans ce discours on relève la même logique que dans l'exemple précédent. Primo, les parents prennent la plus grande chambre, secundo le choix s'impose à tous comme une évidence, ce qu'elle nous signifie dans sa dernière phrase. Les parents apparaissent comme les légitimes possesseurs de la plus grande chambre. Cette légitimité leur est accordée à l'unanimité et aucune tension, aucun conflit entre les parents et les enfants n'est à relever dans la distribution ou la redistribution des chambres. Seuls les parents sont en mesure de prendre la décision de modifier la distribution établie. Marc Augé écrit : “ L'acte révolutionnaire est celui qui met en cause le tracé des frontières, au sens littéral et au sens symbolique. Car il n'y a pas de hiérarchie sociale instituée qui ne s'exprime dans l'organisation de l'espace : pour renverser la royauté, il faut investir le palais ” (1992, p. 27). Il n'est pas pensable pour les enfants de décider eux-mêmes de changer de chambre, par exemple. Seuls les parents peuvent changer l'ordre établi. Et cela les jeunes gens ne le contestent pas : ils savent qu'un jour ils partiront et que leurs parents resteront dans cet espace. Aussi s'il est important pour les jeunes adultes de bénéficier d'un endroit personnel, d'un monde à soi respecté comme tel, l'emplacement ou la taille de la chambre est volontiers reconnu comme un droit légitime des occupants “ permanents ”.

*Laisser la plus grande chambre à l'enfant : stratégie éducative à double tranchant*

Dans quelques cas, très minoritaires (deux étudiant dans notre corpus), les parents prennent la chambre la plus petite, et les plus grandes sont laissées aux enfants. Et les deux jeunes gens, pendant quelques minutes vont justifier pourquoi leurs parents sont dans la chambre la plus petite, sans qu'aucune question ou relance ne soit posée, comme s'ils étaient conscients que ce n'était pas la norme dominante : “ *Ils ont pris la plus petite chambre parce que c'est vrai, à part*

*dormir ils n’y sont jamais alors que nous, on a tout dans notre chambre ”* explique Gérald. Patrice confirme que dans un souci de bien-être de leurs enfants, ses parents ont choisi la plus petite des chambres du logement : *“ La chambre de mes parents est très petite. Mes parents pour leurs enfants avaient libéré les plus grandes chambres, et moi ils m’avaient mis dans cette chambre qui est très calme justement parce que j’étais tout petit quand je suis arrivé là, et pour que je n’ai pas de troubles de sommeil, j’avais deux ans. Ils avaient mis Olivier ici, et Denis qui était le plus grand, ils l’avaient mis dans la chambre la plus grande ”*. Nous pouvons faire l’hypothèse que ce choix des parents s’inscrit dans une stratégie éducative. La définition de l’enfant par les normes, les savoirs et les représentations possède deux dimensions, celle des qualités d’épanouissement et de l’équilibre psychologique, ainsi que celle de l’enfant studieux qui réussit à l’école (de Singly, 1996, p. 127). B. Dussart note aussi que la demande d’une chambre par enfant n’a cessé de progresser depuis les années soixante au sein de toutes les couches de la société. On sait que cette demande est très largement tributaire de l’importance accordée à la réussite scolaire (1995, p. 167). Dans notre exemple, laisser la plus grande chambre à l’enfant peut être associé aux conditions d’un meilleur épanouissement qui favorise le rendement scolaire.

Néanmoins, cet investissement de la chambre comme participant à la réussite scolaire de l’enfant peut aussi constituer un obstacle à son épanouissement. La chambre est parfois trop explicitement définie comme un espace qui se rattache à l’univers des études. Dans une chambre d’étudiant(e) on peut supposer que le bureau est un outil de travail important. Cependant pour Céline, la fonction du bureau est détournée par le *“ fouillis ”* qui règne dessus : du linge, du courrier, divers objets. Ce meuble qui au premier abord paraît être un élément porteur de sens au vu de sa masse imposante et de la place occupée, se révèle être un meuble duquel la jeune femme veut se séparer : *“ Le bureau en fait n’est pas à moi ; c’est à mon papa, il me l’a donné il y a deux ans. Mais il prend trop de place. J’ai envie de le virer, il est trop... trop gros. En fait je peux mettre plein de choses dedans mais en fait j’en ai pas vraiment d’utilité ”*. La

masse du bureau paraît matérialiser un projet familial : les études. En enlevant le bureau paternel elle peut donner aux études la définition d'un projet plus individuel.

Une autre jeune femme dit comment sa chambre est trop associée aux études : *“ Ma chambre, c'est qu'une chambre, c'est trop rattaché à ma scolarité. C'est pas chez moi. Sinon j'y fais ce que je veux ”* dit Frédérique Elle a transformé sa chambre quand elle était en terminale. Sa chambre était revêtue d'un papier blanc cassé avec des arbres bleus. Elle a repeint son papier en blanc. Elle a une moquette marron qu'elle n'aime pas, mais qu'elle ne change pas *“ parce que je dis toujours que je vais partir ”*. Quand elle est rentrée à l'université, elle a changé la décoration de sa chambre et a trié les objets qu'elle avait : *“ J'ai jeté un tas de choses. Des lettres...Ça je regrette. Des lettres de ma mère quand j'étais en classe de neige, des trucs comme ça. Ça m'a paru... c'est bon je suis grande, tu vois le genre. Mais j'ai regretté. J'ai évacué un tas de bibelots. J'ai du évacuer définitivement les peluches. J'en ai encore deux dans le placard. J'ai changé surtout la déco, avant j'avais des posters de Cure, après j'ai accroché des tentures. Voilà, ça c'est ma chambre, ma pièce ”*. En modifiant sa décoration, elle s'approprie sa chambre autrement et matérialise son changement d'âge. Elle dit comment jeter les lettres de sa mère était une façon de signifier qu'elle grandissait et elle dit aussi son regret de les avoir jetées. Nous avons vu précédemment comment l'aspiration à être soi-même s'exprime à travers des stratégies de séparations physiques et concrètes : fermer sa porte, revendiquer son ordre domestique propre. Dans cet exemple, jeter les lettres de la mère constitue de la même manière une forme de séparation qui tend vers la distinction de soi comme membre du groupe et de soi comme personne autonome. Aujourd'hui, elle différencie davantage deux niveaux de définition de l'identité mêlée à cette époque-là : le lien de filiation et l'aspiration à un soi plus autonome. Ces deux niveaux sont encore présents dans ce qu'elle dit de sa chambre et de sa définition en tant qu'espace scolaire. Il n'est pas question pour elle d'arrêter ses études, mais elle arrive à ne plus percevoir sa chambre comme un “chez-soi” parce qu'elle est trop rattachée à sa définition d'étudiante et à un projet familial. L'investissement parental dans le projet des études devient, dans ce cas, une limite à la perception de soi en tant que personne. Cet

investissement est symbolisé par la chambre. Le projet familial des études est trop explicite et en souhaitant partir de la chambre et aussi de la maison familiale, elle manifeste le souhait de le transformer

en projet personnel. La chambre comme appartenant à un projet familial se dessine comme une entrave à l'épanouissement personnel de la jeune femme.

Le droit à l'espace personnel est pour ces familles, une dimension importante du système éducatif parental. Le droit de l'enfant à être chez lui dans sa chambre, lui permet de se séparer du reste du groupe familial et aussi de se réaliser à travers une multitude d'activités. Dans cet espace il va gérer la relation à soi et aux autres dans la mesure où sa chambre est à l'occasion un espace qui accueille les membres de la famille, souvent la mère, les amis et petit(e)s ami(e)s. Néanmoins, les jeunes gens interrogés ne semblent pas tous avoir le même droit à disposer de leur espace comme d'un espace personnel. Pour tous, la chambre est l'espace de la maison présentée comme le "chez-soi, chez leurs parents" mais nous pouvons distinguer des degrés dans ce sentiment de chez-soi. Certains jeunes gens perçoivent leurs parents comme étant trop présents dans cet espace : ils entrent trop souvent et trop facilement dans la chambre sans tenir compte de leurs activités ou de leur besoin de séparation. Ils ne se sentent pas en droit de défendre la chambre comme leur "chez-soi" et perçoivent la chambre comme un espace appartenant fortement à l'espace parental. D'autres jeunes gens défendent et revendiquent la chambre comme étant avant tout leur "chez-soi", un espace personnel sur lequel le droit de regard parental est possible mais limité. La perception du droit à l'espace comporte ainsi différents degrés qui varient en fonction de la reconnaissance des parents de la nécessité de l'enfant à avoir un espace personnel.

## **Chapitre II - Fonction d'expérimentation**

### **et de création de soi**

Il ne s'agit pas, dans ce chapitre, de montrer le changement identitaire du jeune adulte à travers les transformations de la chambre. Nous possédons un matériau "photographique" c'est-à-dire un entretien et dans certains cas l'observation de la chambre à un moment donné de la vie de la personne interrogée. Pour mettre en rapport l'identité et les transformations de la chambre, il faudrait une étude dynamique, c'est-à-dire suivre les jeunes gens sur plusieurs années. Là seulement nous serions à même d'énoncer ce rapport. Notre objectif, dans ce chapitre, est de repérer dans les discours quelques indices qui nous informent sur la relation entre l'action de l'occupant sur l'espace et la construction de son identité. Formulé autrement, quelles sont les procédures d'appropriation de la chambre ? Comment individualisent-elles le jeune adulte et le constituent-elles comme auteur et acteur du "chez-soi" dans la chambre. Cette relation, nous la nommons l'expérimentation : c'est l'idée de se construire par expérience, à travers l'action sur l'espace et la manipulation d'un cadre spatial personnel.

#### **I- Se créer un monde à soi**

##### *La chambre comme espace d'inscription identitaire*

Lorsque la chambre a été investie et aménagée par la personne elle-même, la chambre est le reflet d'une identité. Le jeune adulte peut la décorer, déplacer ses meubles, enlever ou ajouter des posters, des photos, des affiches. Il se met en scène dans la décoration. La description que les jeunes gens font de leur chambre mêle

les descriptions d'éléments physiques et les éléments biographiques. Elle apparaît comme un lieu d'inscription matérielle et physique de leur identité dans la mesure où l'action qu'ils ont sur elle, les objets, les meubles qui la composent ont un sens toujours étroitement lié aux goûts personnels, à la relation à soi et aux autres, aux projets futurs et à l'histoire passée. Dans la chambre d'Emmanuelle, nous accédons à certaines données biographiques importantes dans sa construction identitaire. Sa chambre est petite et toute en longueur. Quand on entre, on trouve son lit sur la gauche, sur la droite une immense planche posée sur des tréteaux qui lui sert de bureau, et un fauteuil : *“ j'ai un grand fauteuil, un très grand fauteuil qui prend beaucoup de place, donc une fois que je suis assise dans mon fauteuil, la chambre n'est pas tellement grande, donc j'ai la main mise sur presque tout ce que j'ai. J'ai aussi une petite télé et quand j'arrête de travailler, je suis dans ma chambre, je regarde la télé et je suis sur mon lit ”*. À portée de main, une étagère où elle entrepose ses cours et ses livres, puis une commode et une penderie. Elle a modifié sa chambre quatre ans auparavant : *“ C'est particulier ce que j'ai choisi. J'ai un mur blanc, et j'ai un mur où j'ai choisi un papier peint assez sombre, il est noir avec des genres de flash de lumière. En fait au départ, mon idée, c'était de faire une ambiance assez cinéma. Donc j'ai un mur noir et un mur blanc, en gros. Et j'ai une moquette assez originale, c'est moi qui l'ai choisie, donc je peux dire que c'est assez bariolé. Elle est grise avec pleins de motifs noirs et rouges ”*. Depuis de nombreuses années, Emmanuelle se rêve dans la peau d'une comédienne et s'entraîne devant sa glace à déclamer des vers ou à travailler le mime. Pour assouvir en partie cette passion, elle suit depuis l'âge de 16 ans un cours de théâtre hebdomadaire. Continuons la visite de sa chambre. Sur les murs, elle a fixé deux grandes affiches de sculptures de Rodin : *“ c'est encadré, c'est un cadeau de ma mère ”*. Derrière sa porte la déclaration des droits de l'homme, rappelons qu'elle se destine au métier d'avocate. Elle a aussi de nombreuses photos encadrées qui jalonnent son histoire et son mur : *“ Il y a des photos, j'en ai plein partout, j'ai des photos dans des cadres, des photos que j'accroche comme ça. En même temps c'est un peu lié. J'ai perdu mon père quand j'étais toute petite, je ne l'ai jamais connu en fait, et donc moi je ne le connais que par les photos, des grandes photos que je mets partout. Il n'y en a pas que de lui ; ma mère, ma*

*grand mère, ma famille, mes amis aussi. C'est quelque chose d'important les  
cadres que j'ai dans*

*ma chambre.* ” Emmanuelle signe sa chambre dont elle a dessiné la décoration : un imaginaire à plusieurs dimensions, notamment celle du cinéma et de son père qu’elle n’a pas connu.

Anne Muxel dit l’importance de la chambre dans les récits de mémoire car “ elle dit de chacun la place occupée dans la famille. Lieu refuge privilégié pour les souvenirs. Elle existe dans la mémoire comme le premier espace de clôture entre soi et les autres, comme une première enveloppe qui dit quelque chose de son identité et de la négociation d’un territoire propre, même s’il doit être négocié entre frères et sœurs ” (1995, p. 235). Si la chambre reste comme un élément important de la mémoire familiale et personnelle, c’est qu’elle participe et matérialise le travail de construction identitaire de la personne. Julien en décrivant sa chambre, met son monde matériel en rapport avec ses goûts et ses activités : “ *c’est bleu<sup>20</sup> parce que j’aime la mer. J’ai une mezzanine, en dessous j’ai mon petit canapé avec ma chaîne. J’ai mon bureau et une grande armoire où il y a mes fringues et celles de ma mère. J’ai un ordinateur. J’ai une planche à voile, mon surf. C’est très compressé parce que c’est petit, ma planche est sur l’armoire, mon surf est entre l’armoire et le mur. Toutes mes affaires sont dans ma chambre. Sur les murs j’ai des posters de tennis et de voile ; j’ai aussi des flèches parce qu’à un moment j’ai fait du tir à l’arc... Sur mon meuble j’ai quelques échantillons de parfum et j’ai pleins d’objets que j’ai ramenés d’Espagne* ”. À travers cette description, nous pouvons dessiner en partie l’identité de ce jeune homme. Sa description rend visible certaines de ses activités actuelles : le surf, la planche à voile, le tennis<sup>21</sup>. Ses objets sont des indices matériels de ses goûts : il aime l’Espagne et songe à s’y installer un an ou deux. Il aime le parfum, il dit par ailleurs qu’il a “ *un petit côté féminin* ” en faisant référence à ces flacons. Il a aussi créé un mini espace de réception : le canapé, rêve d’un espace plus vaste, et endroit où il reçoit sa mère, ses amis, sa petite amie. Son bureau matérialise son statut d’étudiant, et les affaires de sa mère dans son armoire marquent un lien privilégié entre Julien et sa mère : tous les jours elle vient dans sa

---

<sup>20</sup> Il parle ici de sa tapisserie.

chambre prendre des affaires. Son cadre spatial révèle par conséquent à l'observateur, quelques-uns des goûts de l'occupant, et l'occupant se met en scène en constituant un décor qui correspond à ses goûts et activités personnelles. Ces objets sont à la fois des indicateurs et des supports de la définition de l'occupant. Pour Véronique C., la chambre est un espace qu'elle voudrait conserver après son départ de la maison parentale : *“ moi je laisse tout pour que quand je revienne avec mes enfants, avec mon copain, qu'ils voient ma chambre telle qu'elle était... parce que je pense que c'est moi, ça me ressemble ”*. C'est un endroit qui ressemble à son occupant parce qu'il se construit aussi à travers lui. Un jeune homme résume ainsi le sens que la chambre a pour lui : *“ c'est le mixte de ma vie ”*.

#### *La distinction des identités à travers la distinction de la décoration*

La chambre est un espace personnel fortement marqué. Quand elle est partagée par deux frères ou deux sœurs, le cas de figure mérite qu'on s'y arrête. Comment articuler alors le partage de l'espace et la construction d'un espace personnel, singulier, telle est la question qui se pose. Séverine a 20 ans. Elle partage sa chambre avec sa sœur qui en a 15. Si les murs la séparent du reste de la maison familiale, aucune cloison ne délimite physiquement l'espace de l'étudiante et celui de sa sœur. Pourtant, au sein de la même chambre, deux espaces distincts se dessinent et coexistent : *“ En gros la chambre est divisée en deux. On a des lits superposés, je dors en dessous, ma sœur au dessus, et le reste est divisé en deux parties, il y a une partie à ma sœur et l'autre à moi ”*. En dessinant le plan de la chambre, elle commente : *“ Là il y a les lits superposés, de ce côté-là il y a mon pupitre et complètement à l'opposé, il y a le bureau de ma sœur, et juste au milieu, on fait une petite place pour danser de temps en temps. Donc ça nous fait vraiment un coin chacune ”*. Le discours nous renvoie l'idée de la division de la pièce. Par rapport à l'emplacement des bureaux, on se rend compte qu'elles sont dos à dos quand elles y travaillent. Elles sortent

---

<sup>21</sup> Le père de Julien est professeur de tennis dans un club sportif, et Julien a commencé très jeune à y jouer. Depuis deux ans, tous les week-ends, il donne des cours de tennis à des adultes, dans ce même club.

respectivement

du

champ

de

vision

de l'autre, conservant ainsi une certaine intimité dans leur espace. Se soustraire au regard de l'autre est ici une façon de s'isoler, de créer autour de soi une " bulle individuelle ". La zone commune n'est créée qu'avec l'accord des deux. L'espace entre les deux bureaux est une zone commune, c'est celle dont parle Séverine, c'est la zone où elles dansent parfois toutes les deux. Quand cet espace est commun, cela signifie que simultanément dans le temps et dans l'espace, elles l'occupent conjointement.

Comme nous l'avons vu, dans le premier chapitre, l'ordre ou le désordre constitue une procédure de distinction de deux espaces : *" Je suis très maniaque, j'aime bien que tout soit rangé, mon lit, mes affaires. Son lit, s'il n'est pas fait, c'est pas grave, si son pupitre n'est pas rangé, ça m'est égal. Par contre s'il y a des affaires qui traînent au milieu de la chambre ça va m'agacer. Je vais lui dire, tiens il faut que tu ranges. Des fois il y aura des accrochages parce qu'elle ne range pas, parce qu'elle est d'un naturel plutôt bordélique. Pareil, si maman ne la pousse pas, elle ne rangera pas "* explique encore Séverine. Sa sœur fait de l'équitation et la taille de la chambre fait que si ses affaires ne sont pas bien rangées sous son bureau, elles empiètent sur " la zone commune " entre les deux bureaux. Séverine met en avant la légitimité de ses remarques au sujet du " désordre " de sa sœur en faisant appel à la figure maternelle avec laquelle elle s'allie dans ce discours qui sert la défense de son propre territoire. Le terme " traîner " renvoie au désordre. Dans ce cas, le désordre gênant est celui qui envahit la zone commune.

Les affaires qui " traînent " deviennent des marqueurs individuels sur un territoire partagé. Le " bordel ", que sous-tend la définition du comportement " d'un naturel bordélique " de la sœur, est à la fois un marqueur territorial, et le contrôle de ce " bordel " permet de contrôler le territoire commun, et contrôler *son* territoire passe ainsi par le contrôle du territoire commun. Le rappel à l'ordre est davantage le moyen de récupérer un espace commun, qu'une véritable injonction au rangement. L'ambiguïté de l'espace commun est que son occupation par une personne le constitue comme espace personnel. L'autre, celui qui le partage, le défendra aussi comme espace personnel. Dans ce cas, la particularité de l'espace commun est qu'il se compose de deux espaces personnels qui font chacun 100% du territoire et non pas 50%.

La distinction des deux espaces apparaît aussi avec la décoration : *“ Ma sœur est très branchée chevaux, donc en fait ma chambre, c’est comme si elle était divisée en deux. Du côté de ma sœur, au-dessus du pupitre, le mur est tapissé de cartes postales de chevaux, donc c’est vraiment son coin à elle. Tandis que moi je suis branchée peinture, donc de mon côté, au dessus de mon pupitre, il y a des aquarelles, de la peinture à l’huile. Donc ça fait vraiment deux personnalités différentes. Par contre sur le mur où il y a les armoires, ce sont des posters qu’on a choisis toutes les deux, ça fait plus homogène ”*. Puis, elle enchaîne : *“ Ma sœur est plus bordélique, et moi plus maniaque. De son côté on voit que c’est moins bien rangé, tandis que moi, c’est vraiment en ordre. Ça fait comme une séparation ”*. Elle donne une description symétrique de l’espace, elle oppose point par point les différents éléments. Dans la description symétrique, elle énonce la limite : la distinction de deux espaces personnels et aussi de deux identités différentes.

D’autres éléments s’ajoutent à la délimitation de l’espace individuel : la lumière et le bruit. La chambre possède un plafonnier, chaque lit et chaque bureau possède sa lampe individuelle : *“ On a une lampe au niveau du plafond, mais qu’on n’utilise pas souvent. La plupart du temps on utilise nos lampes de bureau. On a chacune une lampe, ce qui fait quand on travaille, on a notre lampe de bureau. C’est quand même plus agréable d’avoir une lampe de bureau qu’on utilise indépendamment de l’autre. Et puis au niveau du lit on a une lampe de chevet, ce qui fait qu’on peut aussi l’utiliser l’une indépendamment de l’autre ”*. La lumière de la lampe du plafond enveloppe toute la chambre. L’étudiante met l’accent sur la possibilité de l’utilisation de la lumière d’une manière individuelle selon les besoins de chacune.

Alors que le bruit est un élément de négociations et de discussions, la lumière ne l’est pas. Séverine aime travailler en silence, elle dit qu’il est arrivé plusieurs fois à sa sœur d’aller travailler dans la salle à manger : *“ Cette année, on s’est accroché deux, trois fois parce que quand elle travaille, qu’elle s’agite, qu’elle remue les papiers, ça m’agace. Elle essaie de ne pas faire de bruit, moi j’essaie d’y mettre du mien, mais c’est pas évident ”*. La chambre partagée ne donne pas à ses occupantes la

possibilité de servir de refuge contre le bruit extérieur ; fonction

qu'évoquent les jeunes gens qui possèdent une chambre personnelle. Le peu de bruit que fait sa sœur constitue une limite à la possibilité de se concentrer sur son travail ou sur soi-même. Le bruit est ici prétexte pour évoquer cette limite, l'enjeu est la défense du territoire personnel. Pour la musique, la jeune femme raconte : *“ En général on ne travaille pas en musique. Si je suis en train d'écouter de la musique, et qu'elle arrive pour travailler, j'éteins la musique. On s'arrange toutes les deux, on se respecte. C'est une question de respect ”*. Le choix de la musique est néanmoins marqué par une hiérarchie : l'aînée “gagne ” le plus souvent : *“ Généralement je lui demande si ça lui convient. Ou elle demande ce que je veux écouter. Donc généralement on choisit à deux. En général, elle n'est pas difficile, elle me dit oui si je lui propose quelque chose. Si elle me demande à moi, généralement elle me demande de choisir. Donc, on choisit toutes les deux ”*. Les règles du jeu sont déterminées. Le choix de la musique ne paraît pas être un élément de discussion dans la mesure où l'une laisse à l'autre la priorité du choix. Les deux premières phrases de son discours sont équivalentes : c'est le choix de Séverine qui prédomine bien qu'elle souligne le fait “ qu'elles choisissent toutes les deux ”. Quand Séverine demande à sa sœur si *“ ça lui convient ”*, elle lui *“ propose quelque chose ”* ce qui suppose qu'elle a déjà choisi son morceau. Sa sœur, elle, lui donne la possibilité “ de choisir ” elle-même. Séverine propose son choix, sa sœur acquiesce ou pas à ce choix. Nous pourrions résumer en disant que cette jeune femme propose et dispose.

Séverine présente le partage de la chambre comme relevant d'un contrat équitable entre les deux parties. La contradiction dans ce dernier discours, met en avant un déséquilibre dans ce partage : la chambre commune est à dominante “Séverine ”. Elle choisit prioritairement la musique *qu'elles veulent* écouter, elle rappelle sa sœur à l'ordre quand elle estime que “ son désordre ” empiète sur la partie commune, donc sur son espace personnel. La chambre comme étant son espace de travail apparaît comme étant plus légitime que celui de sa sœur, dans la mesure où plusieurs fois la sœur est partie travailler dans le salon parce qu'elle gênait Séverine. La notion de commun revêt ici une définition supplémentaire : l'espace commun se transforme en espace individuel, si une seule l'occupe. En effet si l'une est absente, elle n'empiètera pas sur l'espace de

l'autre,

par

son

absence même, et cette autre peut alors investir l'espace commun comme espace personnel. Si la distinction de deux espaces personnels dans une chambre occupée par deux personnes passe par des négociations autour de l'ordre, de la lumière et du bruit, la distinction est aussi visuellement établie par des procédures de décoration de l'espace de chacune qui renvoient à l'identité différenciée des deux occupantes.

*La décoration : une procédure de singularisation*

Ainsi, la décoration contribue à marquer, à dessiner un espace personnel : décorer est une procédure individuelle de singularisation de son espace qui renvoie à la singularisation de la personne. La décoration fait du lieu un espace individualisé par son occupant et à la fois individualise son occupant. Le jeune adulte se met en scène dans son décor qui lui renvoie une image de lui comme auteur de son espace et acteur de sa vie. Il est dans le processus d'objectivation défini par Daniel Miller<sup>22</sup> : “ C'est un moment au cours duquel le sujet s'extériorise et se perd apparemment dans l'objet fabriqué, ou dans sa relation à autrui, pour ensuite réapproprier de nouvelles dimensions de sa subjectivité par une mise à distance de l'objet ou de l'autre ”. Et plus loin “ C'est dans cette invention-appropriation que réside la construction réciproque du sujet et de l'objet ”. Daniel Miller souligne, dans ce processus, que l'homme et l'objet se construisent mutuellement. De la même façon, l'espace et l'homme se construisent l'un l'autre. À travers son action sur l'espace, son expérimentation, l'occupant met en place des repères qui renvoient à son identité. La chambre est marquée par les goûts, les idées, les centres d'intérêt, par les particularités de l'occupant. La décoration permet d'obtenir un lieu unique dont la singularisation peut se marquer : dans le papier peint, à travers le choix de posters, de photos, d'objets variés et de meubles.

---

<sup>22</sup> D. Miller, 1987, *Material Culture and Mass Consumption*, Oxford : Blackwell (J.P. Warnier et P. Laburthe-Tolra s'y réfèrent (1993).

### *Autonomie et présence du passé*

Devenir autonome ce n'est pas rompre avec son passé, et ce passé est un élément important de la continuité de l'identité de la personne. La tapisserie est parfois un élément de la chambre qui est si fortement associé à l'identité, qu'il devient difficile, voire impossible<sup>23</sup> de le changer. Dans ce cas, le papier peint paraît porteur d'une partie de l'histoire et de la mémoire personnelle. Il est incorporé à la définition de soi et certaines traces permettent d'entretenir le souvenir. La chambre est une photographie de soi. Véronique C. ne souhaite surtout pas toucher au papier peint : *“ C'est mon enfance. Il y a tellement de choses qui se sont passées dans cette chambre, on pourrait presque croire qu'il y a des ondes. Enfin moi je sais quel trou dans le mur correspond à ça. Il y a un endroit dans la chambre... c'est quand j'ai commencé à peindre, j'avais scotché la feuille sur le mur, et j'avais peint. Je n'avais pas de chevalet encore, et forcément j'ai un cadre sur le mur ”*. L'espace est associé au temps de l'enfance, et aussi à un présent édifié sur le passé, un passé comprimé dans certaines traces de son espace : *“ Dans les mille alvéoles, l'espace tient du temps comprimé. L'espace sert à ça ”* écrit Gaston Bachelard (1957, p. 27). Le rapport de la jeune femme aux traces sur le papier peint est celui de l'individu à sa mémoire. Anne Muxel, en se référant aux lieux énoncés dans une mémoire intime et personnelle, note qu'ils *“ ont un sens pour soi avant de l'avoir pour les autres. Ils résultent d'une appropriation personnalisée des espaces de vie de la famille, d'une fragmentation de ces espaces que l'on aura élu pour soi, défini comme à soi et ayant un sens relativement indéchiffrable pour les autres. Dans la mémoire, la promenade dans ces lieux est difficilement partageable. La clé des souvenirs vous est propre, presque secrète ”* (1996, p. 235). Ainsi, l'histoire individuelle trouve un écho dans l'histoire des murs. Pour Véronique C., chaque trou dans le mur représente un élément de l'histoire de sa vie, qu'elle seule peut déchiffrer. Ces trous sont comme les secrets que l'on tente de partager : ils livrent peu de choses à l'interlocuteur, ami(e) ou enquêteur. Elle poursuit : *“ J'ai toujours pas changé de papier peint. Ça fait treize ans que je suis dans la maison, tout le monde a changé de papier peint, ils ont tous refait leurs peintures.*

---

<sup>23</sup> En tout cas au moment de l'entretien.

*Moi*

*je*

*n'ai touché à rien... J'ai du mal, je dois dire. Et plus je sens que je vais partir et plus j'ai du mal à le faire. Peut-être que je l'aurais fait au début, mais là, je me dis, attends, dans deux ans tu seras partie, pourquoi en changer ? Et comme ça, ça sera authentique. Voilà* ". Je lui demande ce qui sera authentique : "*Ben... il n'y aura pas différentes couches. Il sera authentique*". Elle emploie le terme *authentique*, elle a cependant du mal à le définir. Elle fait appel au papier peint : il y aura une seule et unique couche de papier. Le lieu correspond au temps, dans le sens où quand on regarde un lieu, on peut deviner des bribes de la vie de l'individu et on entend aussi dans ce discours toute la peur, l'angoisse du départ, du changement. Changer de papier peint, c'est effacer, détruire ce qui, pour l'instant, ne peut s'inscrire nulle part ailleurs. Le moment où elle a commencé à peindre est un moment important dans sa construction identitaire. Elle a intégré la peinture comme une définition d'elle-même. Ce moment clé est matérialisé par le cadre dessiné sur le mur. Ces trous, visibles dans le mur, sont le symbole d'une histoire qu'elle se raconte et d'une identité qu'elle édifie.

Pour Anne Muxel, "Évoquer un lieu, c'est d'abord pour se rappeler. Et davantage encore pour y revivre, en retrouver les sensations, pour se laisser transporter de nouveau, par cette opération magique du souvenir qui annule le temps dans les lieux du passé" (1995, p.233). Pour Véronique C. chaque trou dans le mur a son histoire, qu'elle revit en même temps qu'elle le redécouvre. Le rapport de cette étudiante à son papier peint est celui de l'individu à un lieu de mémoire, elle évoque le lieu pour signifier son attachement à une période de sa vie, à la vie familiale durant l'enfance, et aussi la peur de passer à autre chose. Elle paraît vivre avant l'heure, dirais-je, la séparation d'avec sa chambre, le départ de la maison parentale, comme si elle avait une prise de conscience aiguë de l'espace comme repère identitaire. La transformation de la chambre serait vécue comme une forme de déménagement : "Le déménagement représente une vraie révolution dans cette lente et régulière construction identitaire. C'est pourquoi il nous fait peur et nous fatigue. Car en changeant les objets de place, nous changeons certains éléments essentiels de notre cadre d'identification, de notre identité"(Muxel, 1995, p.97). Pour Véronique C., la modification de son cadre

d'identification provoquerait une perte des repères qu'elle utilise actuellement dans la  
définition de soi.

### *Le tri impossible*

Quand on s'intéresse d'un peu plus près à l'espace et au monde matériel des jeunes gens, on s'aperçoit donc, qu'ils aient déménagé ou non, qu'ils gardent certains objets dont ils ne peuvent se séparer. Pour certains, ce seront des objets de décoration offerts par des amis ou ramenés de voyage par les parents, pour d'autres, ce seront leurs livres, pour d'autres encore ce sera une foule d'objets hétéroclites. Quand la question leur est posée de savoir quel est le tri qu'ils pensent faire, s'ils avaient à emménager chez eux, ils sont incapables de répondre. L'objectif de cette question, n'est pas de savoir s'ils réaliseront ou non ce qu'ils annoncent, mais de saisir comment à ce moment-là, ils construisent leur identité dans le présent. Les individus s'édifient avec les acquis d'hier et dans les projets de demain, et ils disent emmener dans le futur ce qui est important pour eux dans le présent.

L'embarras qui ressort des réponses à cette question montre l'impossibilité des jeunes gens de faire un tri dans leur monde matériel. Certains, comme Sandra, gardent tout : *“ Je garde tout. T'as pas à chercher, je garde tout ”*. Pour d'autres il n'est pas plus facile de se séparer de certaines choses : *“ Tout ce dont je ne pourrais pas me débarrasser est sur mon étagère. L'autre fois il y avait une petite fille dans ma chambre, elle a touché toutes mes peluches, elle a essayé d'en embarquer une. Elle m'a dit, mais tu ne t'en sers pas, elle avait raison. En tout cas, ça c'est moi... je ne sais pas comment dire... ”*. *“ Mes peluches ... c'est moi ”* nous rappelle la phrase *“ le vase c'est ma tante ”* (Gotman, 1988). Les peluches constituent l'indicateur d'une relation à soi-même. Les jeunes gens ont une *“ base ”* d'objets dans laquelle il leur est impossible de faire un tri. Chaque objet est un repère identitaire dont ils ne peuvent se séparer sans diminuer leur histoire et leur mémoire. Trier signifie mettre certains objets à distance, les extraire de l'univers personnel. Dans la phase actuelle de construction, comme les maillons d'une chaîne, chaque élément contribue à forger l'équipage interne que l'individu se constitue. Le système d'objets révèle une période de complexification, de changement de l'identité qui passe par la conservation d'objets qui sont un ciment des parties à édifier, et cette conservation constitue la continuité de leur identité au-delà de certaines évolutions personnelles.

### *L'importance de la famille*

Généralement les jeunes gens ont dans leur chambre, quelques objets qui sont des références à leur famille : père, mère, frère ou sœur. Sandra exprime aussi son attachement à sa mère à travers une autre catégorie d'objets. Elle garde précieusement une dizaine de lettres : “ *Ça c'est toutes... ma mère à un moment donné nous envoyait tout le temps en colo les aventures de la famille Chat. Donc on adorait ça et à chaque fois on demandait... c'est toutes les lettres qu'elle m'a... c'était en 82, j'avais 12 ans. (...) de penser que t'as pu être une petite fille qui allait en colo et qui attendait les cartes de sa mère avec impatience. C'est marrant. Et ça, je les emmènerais* ”. Ces lettres sont des traces de liens familiaux qui se sont constitués dans le cadre de l'enfance. Elles symbolisent la trame des affects sur laquelle s'inscrivent les relations. La lettre devient le contenu d'un échange intergénérationnel qui dit l'importance de la jeune femme dans sa famille et aussi l'importance de la famille (dans cet exemple, plus particulièrement de la mère) pour la jeune femme. Les lettres sont un signe de reconnaissance au travers duquel l'individu affirme sa conscience d'appartenance au groupe familial et sa position en son sein.

De la même manière, Céline conserve les lettres de ses parents : “ *Ouais, je les garde. Par exemple, quand je relis les lettres que mes parents m'ont envoyées. C'était tellement, ma petite chérie... mais je garde* ” Les lettres deviennent en quelque sorte une forme de transmission d'une ressource affective nécessaire à la construction de l'identité. Dans le cours sur la famille conjugale fait en 1892, Emile Durkheim expose que nous tenons à notre famille parce que nous tenons aux personnes qui la composent, mais que nous y tenons aussi parce qu'on ne peut se passer des choses et que sous le régime du communisme familial, c'est elle qui les possède. De l'ébranlement du communisme domestique, il résulte que les choses cessent de plus en plus d'être un ciment pour la société. Nous sommes attachés à notre famille, parce que nous sommes attachés à la personne de notre père, mère, femme ou enfant. C'est le primat des relations. Pour Durkheim, on passe d'une centration sur les choses à une centration sur les personnes. Cependant les objets continuent d'exister et c'est en eux que s'inscrivent les relations. La centration, sur

les relations et non plus sur les choses aurait du entraîner le déclin de l'héritage. Or, Anne Gotman montre comment l'héritage existe toujours, et comment il a changé de forme, pour se maintenir, l'héritage doit disparaître en tant qu'héritage (1988). Actuellement une grande partie de l'héritage va consister à en transformer une partie comme représentant les parents. L'auteur cite l'exemple d'une femme : "*j'ai toujours dit je veux le vase, pour moi ça représentait l'âme de ma tante*" (Gotman, 1988). Ainsi, le primat des relations " est suppléé par la personnalisation de l'objet ". Dans nos exemples, les lettres sont des objets porteurs de la relation, ils sont conservés précieusement et sont garants de la continuité de l'esprit de famille. Ces objets sont un support affectif qui relie le jeune adulte à l'histoire individuelle et familiale. Ils sont des éléments qui contribuent à la construction identitaire dans la mesure où une rupture ne s'opère pas.

#### *Reformuler les relations familiales*

Devenir autonome ce n'est pas non plus rompre avec sa famille, mais actualiser et reformuler les relations à chacun des membres du groupe. Cette actualisation des relations est nécessaire à l'actualisation de soi. Céline souhaite aussi changer son papier peint. Pour elle, le papier peint apparaît comme un vêtement démodé dans lequel elle ne se sent plus très bien. Elle éprouve le besoin d'en changer, de l'harmoniser à son identité, ce qui entraîne une réorganisation du reste des éléments physiques de la chambre : meubles, objets et décoration. La chambre de Céline est grande. Deux matelas d'une personne, éloignés l'un de l'autre, sont posés à même le sol, ce qui n'en fait pas des éléments de mobilier bien importants. Les murs, sont presque vides : un dessin d'enfant, un chapeau espagnol sur lequel sont accrochées des photos, un calendrier de 1991, une quinzaine de places de concert punaisées au mur, une fleur séchée dans un vase. De sa chambre se dégage une impression de nudité. Cette nudité contraste d'une part avec un imposant bureau de bois sur lequel se trouve un fouillis innommable, d'autre part avec un pan de mur où s'alignent, s'entassent, se superposent une centaine de livres. Derrière la porte, se dissimule une petite étagère où l'on trouve pêle-mêle une gourde d'enfant, une rose des sables, quelques livres, une cage à oiseau vide.

Céline donne une autre description de sa chambre : une biographie, étroitement liée à la sienne : “ *Ma chambre ? Il y a surtout... Surtout le lycée en fait... Depuis le lycée... Il y a peu de trucs qui datent d’avant, quoi... De quand j’étais petite, il n’y a rien. Mais sinon, les places de concert, ça c’est des trucs du lycée... En plus comme je partage ma chambre avec ma sœur... C’est pas... En fait c’est ma chambre, mais c’est pour dormir. On dort dedans en fait. Déjà, j’ai envie de la refaire parce que le papier est passé... Le papier... Depuis que je suis ici j’ai ce papier là donc... Ouais j’aimerais bien la refaire comme j’ai envie* ”. La sœur de Céline partage sa chambre. C’est l’occupant du deuxième matelas. Elle raconte qu’il y a quatre ou cinq ans, un soir sa sœur est montée dans sa chambre et qu’elles ont installé un matelas qui n’est jamais redescendu. Sa sœur a cependant toujours sa chambre où elle a ses affaires, sa chaîne, où elle va travailler. Elle ne monte chez Céline que le soir pour dormir. La présence de sa sœur ne l’empêche pas de percevoir ce lieu comme personnel. Elle dit “ ma ” chambre, elle souligne son propriétaire. Nous pourrions voir là un lien particulièrement fort qui noue les deux sœurs, si ce n’était le discours de Céline. Sa sœur fréquente un jeune homme depuis deux ans, et à partir du début de cette liaison, “ *un silence* ”, s’est établi entre elles. Céline se dit agacée par la présence de sa sœur qui le soir “ *ne juge pas nécessaire de parler et se couche en disant à peine bonne nuit* ”, pour reprendre le discours de la jeune femme. Elles n’ont plus entre elles les fous rires, la complicité, les discussions d’antan dont Céline parle avec nostalgie. Cette relation s’est estompée au moment de la rencontre de sa sœur et de son petit ami, en 1991, année qui figure sur le calendrier remarqué dans la chambre de Céline<sup>24</sup>. La chambre, jusqu’à un certain moment abritait cette relation privilégiée entre les deux sœurs et leur permettait de la vivre comme telle. Au moment de l’entretien, les relations entre elles ne sont plus celles du passé.

Si Céline présente sa chambre comme lui appartenant, elle souligne le fait que posséder n’est pas suffisant. Elle manifeste un désir de réappropriation du lieu : faire un nouveau décor. L’ancien porteur de sa relation à l’enfance (le papier

---

<sup>24</sup> L’entretien a été réalisé en 1994. Nous remarquons dans la chambre le calendrier de 1991. Au fil de l’entretien nous apercevons que 1991 correspond à l’année de la rencontre de sa sœur avec son petit ami.

peint était déjà en place quand elle est arrivée dans cette chambre), à l'adolescence (qu'elle désigne par le lycée), à la relation à sa sœur (le matelas, le calendrier) ne sert plus de réceptacle à une identité qui se construit progressivement. Aussi, faire des travaux suppose vider la chambre, de réactualiser l'espace, et peut être aussi le prétexte pour descendre le deuxième matelas afin de mettre fin à une relation qui n'est plus actuelle.

Pour certains jeunes gens, changer de papier peint et transformer leur chambre est une manière de réaffirmer leur place dans la famille même s'ils pensent partir bientôt. Cécile se donne encore une année d'université à Paris et au terme de cette année, envisage de quitter le domicile parental. Tout en prévoyant de partir, elle "refait" sa tapisserie c'est-à-dire qu'elle repeint son papier peint plutôt que de le changer. Tout en envisageant le départ, elle marque sa chambre comme un espace personnel et manifeste le désir que cet espace demeure sa chambre, même après la décohabitation. L'autonomie se construit aussi dans le lien à la famille et ce lien peut être matérialisé par un espace personnel au sein de l'espace familial.

#### *Quand indépendance et autonomie se rapprochent*

Certains, qui se considèrent en instance de départ de la maison parentale, agissent à l'inverse. Conserver son papier peint peut être lié à la projection de la décohabitation et certains jeunes gens ne souhaitent pas s'engager dans de nouveaux aménagements. Ainsi dans la chambre de Patrice, le papier peint "*défraîchi*" et les affiches sont quasiment invisibles masqués par une grande armoire et par une multitude d'étagères remplies de livres : "*Il faudrait tout refaire, mais en même temps c'est pareil, tout refaire ça veut dire tout déplacer, les étagères, les livres, le piano... C'est pareil, si je pars dans un mois, dans six mois, dans un an, j'en sais rien, le futur est tellement incertain*". Le futur qu'il prévoit ne lui interdit pas de vivre bien dans l'espace actuel. Sa chambre est son lieu de travail, de distraction où il joue du piano, c'est un espace qui contient des objets importants pour lui et qui symbolisent son attachement à certains lieux, à certains membres de sa famille. Sa chambre est un espace qui lui permet "*d'être séparé sans être... justement sans s'enfermer*". Pour

Patrice,

à

la

différence d'autres jeunes gens, le maintien de sa chambre en tant que telle, après son départ, importe peu : *“ Ça n'a pas une importance capitale. Si mes parents réutilisent la chambre, moi ça ne me dérange pas, disons quand même qu'ils vivent dans la chambre la plus petite. Ils pourraient quand même utiliser la chambre pour être plus à l'aise... Du moment qu'ils ne jettent pas mon piano. (rires). Ce qu'ils ne feront pas d'ailleurs ”*. Patrice se sent encore membre de sa famille même s'il éprouve de plus en plus le besoin de ne pas être défini en priorité en référence à cette appartenance. De plus, il affirme une certaine confiance sur le fait que même quand il sera parti il gardera sa place dans la famille et dans le cœur de ses parents. Même si ces derniers transforment sa chambre et que par conséquent sa place n'est plus matérialisée par un espace personnel dans l'espace familial, il continue d'exister comme “ fils de ”.

Franck ne manifeste pas non plus le désir de changer de papier peint même s'il dit que ce dernier ne sert plus de réceptacle à son âge : *“ Il y a des bateaux. C'est pas moi qui l'ai fait déjà, donc... Ça commence à faire un peu jeune, mais bon, ça va, ça ne me dérange pas plus que ça ”*. Il accorde moins d'importance que d'autres à la décoration de la chambre : sa chambre est pour lui un espace vécu comme *“ chez moi, mais surtout chez mes parents ”*. Dans cet espace, il se sent toujours trop défini comme “ fils de ”, aussi le sens qui est donné à la chambre est celui d'un lieu qui permet une certaine indépendance en attendant le départ. Pour ce jeune homme, la chambre est un espace dans lequel il peut se séparer de ses parents qu'il juge trop présents dans sa vie et par lesquels il se sent trop contrôlé. Dans sa chambre, il a une télévision qu'il a lui-même achetée avec une de ses premières paies, et sur les murs une seule affiche qu'il a ramenée d'une entreprise dans laquelle il a travaillé. Même s'il reçoit parfois des communications téléphoniques sur le poste familial, il en reçoit davantage sur son téléphone portable, objet qu'il a acheté récemment. Franck se sent bien dans sa chambre dans la mesure où elle est un espace qui concentre des signes d'indépendance objective : une séparation physique possible, sa télévision, son téléphone. Dans l'attente du départ de la maison familiale, il fait de sa chambre l'antichambre de son futur logement. La chambre est un espace qui permet aux jeunes gens de se retirer du familial,

mais pas suffisamment dans le cas de Franck, où l'autonomie ne pourra se

réaliser qu'en dehors de la maison familiale, avec l'indépendance résidentielle : “ *je pourrais être moi-même quand je serais chez moi* ”. Devenir soi-même chez ses parents lui apparaît difficile dans la mesure où la définition qui prédomine est celle de “ fils de ”.

## II- Se regarder grandir

*Une actualisation de l'espace nécessaire pour une actualisation de soi*

Le jeune adulte garde un certain nombre d'objets hétéroclites desquels il dit ne pas pouvoir se séparer. Ce sont des cadeaux, des souvenirs de vacances, des photos, des agendas des années passées, des vêtements, des livres, des accessoires sportifs. " Les objets n'ont pas l'air d'être là par hasard... c'est comme une mémoire faite de signes et d'emblèmes " écrit Italo Calvino<sup>25</sup>. La mémoire est le travail de négociation que chacun doit faire avec son passé pour se construire.

Dans la chambre de Céline, aux yeux de l'observateur, seuls les livres paraissent avoir une raison d'exister. Le reste des objets semble être dispersé dans la chambre par négligence, posé là par hasard. Pendant l'entretien, elle répète plusieurs fois, " *je n'ai pas grand chose à part mes bouquins* ". Du reste des objets elle dit : " *Là, les photos sur le chapeau, qui n'est pas génial d'ailleurs... la fille qu'on voit avec une petite frange... on est toutes les deux... Tu vois, c'est une fille, on était hyper bonne copine, mais maintenant... déjà je ne la revois plus, donc à la limite, j'aurais aucun intérêt à la garder... mais je la garde. Je garde peut-être aussi parce que j'ai la flemme de changer... Enfin, non... C'est vrai, faudrait que j'enlève... C'est comme le calendrier d'avant, ça fait vraiment. Mais j'ai la flemme de retirer les trucs parce que je veux peut être pas qu'il y ait... qu'il y ait un vide quoi. Je sais pas quoi. Mais bon le calendrier ça fait vraiment... C'est pas tellement... Non, mais ouais il y a des trucs qui faudrait vraiment que j'enlève. Comme la rose hyper sèche... il faudrait que je l'enlève... Ça fait un mois que je l'ai, deux mois...* ". Les hésitations se bousculent dans un discours perplexe et entrecoupé. Elle sent bien que ce n'est pas uniquement la " flemme " qui l'empêche d'enlever ces objets. En même temps, elle ne sait pas à quoi attribuer " flemme ". Tous ces objets constituent des repères de l'histoire de la personne. Georges Pérec le dit autrement : " Le temps qui passe (mon Histoire) dépose des résidus qui s'empilent : des photos, des dessins, des corps de stylos-

feutre depuis longtemps desséchés, des chemises, des verres perdus et des verres consignés, des emballages de cigares, des boîtes, des gommes, des cartes postales, des livres, de la poussière et des bibelots : c'est ce que j'appelle ma fortune" (1974, p37). Pour Céline, son histoire évolue. Elle semble être à la charnière d'un temps futur et du passé, dans une phase de transition. Les objets cités sont présentés comme dénués de sens, mais encore nécessaires. Ils ressemblent aux objets que l'on a besoin de laisser et de délaisser un temps dans un lieu de relégation comme une cave ou un grenier avant de pouvoir s'en détacher. Les objets de la jeune femme sont encore exposés. Ces objets qui paraissent ne plus exister mais qui n'ont pas non plus complètement perdu leur sens, permettent de relever deux points intéressants.

Le premier est que les objets investis ne sont pas toujours des objets aimés au sens du goût esthétique : on les aime parce qu'on leur accorde une valeur affective et symbolique. La jeune femme conserve le chapeau indépendamment de sa valeur esthétique puisqu'elle dit ne pas le trouver beau. C'est un souvenir de vacances rapporté d'Espagne, il est le support matériel de quelques photos. Support matériel mais surtout symbolique, il représente un moment de sa vie. Néanmoins, les photos comme le chapeau ont perdu une partie de leur sens : Céline ne voit plus les amies avec qui elle a été photographiée, d'autres amies les ont remplacé, d'autres liens se sont noués. Elle ne se sent plus celle qu'elle était sur les photos. Progressivement, elle éloigne l'objet d'elle-même, elle l'extrait de son univers pour pouvoir s'en séparer.

Le deuxième point est la place de l'objet absent. Céline ne parle plus de la signification de l'objet exposé mais du vide qu'il laisserait si elle l'enlevait. Il n'y a plus d'échange entre elle et l'objet. L'objet désinvesti tend à ne plus être le support du souvenir, c'est le souvenir même qui devient le support de l'objet. Le souvenir chemine vers un point de fuite où il se suffit à lui-même et où il n'a plus besoin de preuves matérielles pour exister. Certains objets de sa chambre ne jouent plus leur rôle de concrétisation de la mémoire. Le calendrier de 1991 et la fleur séchée donnent l'impression que le temps s'est arrêté, qu'il est en suspens. Le seul rôle de l'objet est de combler un vide au sens propre comme au sens figuré. La place vide

---

<sup>25</sup> Cité par Evelyne Volpe, 1990, p150.

laisse la place à une autre histoire, comme l'ardoise magique de Freud que l'on efface et où il ne reste plus que la trame des affects de l'histoire précédente. Si Céline répète plusieurs fois qu'il faut qu'elle enlève des objets, elle n'évoque pas la possibilité de remplacer un objet par un autre objet, une histoire par une autre histoire. Elle est dans une phase de transition, de reformulation identitaire où cette autre histoire ne paraît pas être totalement écrite.

*Les photos de classe : “ ça montre qu'effectivement j'évolue ”*

Les objets deviennent comme des notes de musique sur une partition musicale. Un va-et-vient continu se fait entre le tout et les parties. Les parties sont lues simultanément. Chaque objet a une raison d'être et la somme des objets donne sa raison d'être à l'individu. Les objets sont les notes et la partition recompose et matérialise l'histoire de l'individu. L'élément fondamental est son caractère construit qui organise les différentes parties afin d'en faire un tout. On peut la lire, avoir recours à elle dans des moments d'incertitude pour réaffirmer l'air du morceau. Des dates, des événements se trouvent imprimés dans la mémoire individuelle. Pour Céline, les souvenirs resurgissent à la vue de telle ou telle photo : *“ Ah, ça c'est les photos de classe... Je les garde parce que je les ai depuis que je suis toute petite, depuis la classe préparatoire... Ah ouais j'adore les regarder. J'aime bien ”*. Elle montre ses photos classées dans l'ordre des petites classes au lycée, qui s'égrènent dans une remarquable continuité. Aucune classe ne manque, aucun désordre dans les années. Elles semblent être un calendrier d'images sur lequel on n'a pas pris la peine de marquer les dates tant elles s'imposent par leur évidence. Année après année, la jeune femme a construit la trame de son histoire sur les changements qu'elle note à chaque passage de photo. Bien entendu son identité ne se réduit pas à ces photos de classe, mais elles retracent une évolution physique qui est interprétée comme une évolution de soi : *“ En fait il y en a une que j'adore c'est la photo de seconde. Ouais je m'aime bien. Mais c'est marrant, tu vois vraiment comment tu as changé. Moi j'ai eu des sales périodes... Ouais, je trouve qu'une photo de classe ça a de l'intérêt pour toi parce que tu vois comment tu as changé... Ca me rappelle ce que j'ai vécu, les gens avec qui j'étais. J'aime bien, c'est quelque chose. Ca montre qu'effectivement j'évolue.*

*Tu ne restes pas pareille, finalement tu changes...Je ne*

*sais pas moi... J'aime bien parce que ça représente une période de ma vie* ". Le changement, elle le voit au fil des photos, chaque année elle se voit évoluer par rapport à la précédente. Elle met essentiellement en avant qu'en regardant ces photos, elle peut constater une évolution. Les changements externes reflètent les changements internes. Elle se rassemble autour d'éléments qu'elle reconnaît comme lui appartenant actuellement. Elle renforce sa cohésion identitaire en liant les différentes parties et construit la logique de son évolution, de son histoire. Cette évolution, ce changement dont elle parle est une matérialisation, une preuve qu'elle grandit.

Par le rituel des photos de classe, la jeune femme exerce sa mémoire à ne retenir que ce qui légitime son identité actuelle, sa singularisation. La photo, à la fois la singularise et la classe dans un groupe. Elle est un repère où l'étudiante se reconnaît, ou à l'inverse, ne se sent plus la même : le rituel des photos la rassure sur son évolution. Sa mémoire construit période après période, son histoire. La photo qu'elle préfère est celle de la classe de seconde, où la coupe de cheveux et le style vestimentaire sont proches de ceux qu'elle a au moment de l'entretien. Elle retrouve dans cette photo des repères de l'identité qu'elle construit. À l'inverse, elle ne se reconnaît pas dans la petite fille qu'elle était dix ans plus tôt et qui portait encore les vêtements choisis par sa mère. C'est un travail de ressourcement qui nourrit son imaginaire et qui met en avant l'évolution de son " je individuel ". Sur la mémoire filiale, Anette Langevin écrit : " Toute construction mémorielle est fondée sur la nécessité. Il n'est nullement utile de tout exhumer mais il est nécessaire de ne retenir que ce qui est utile et va constituer un soubassement solide. Le travail mémoriel consiste à revenir sur ce qui est exemplaire pour réorganiser le passé, justifier le présent et engager l'avenir " (1991, p215). Les objets sont une médiation physique pour soutenir l'histoire personnelle.

### *Toute une vie dans huit boîtes à chaussures*

Lors de nos entretiens, nous avons eu accès à un matériau riche pour reconstituer l'évolution d'une identité. Une jeune femme, Sandra, conserve dans huit boîtes à chaussures ce qu'elle présente comme étant toute sa jeunesse. Elle les présente, en disant qu'elles sont classées par époque. Comme dans l'exemple précédent, Sandra met en avant que le contenu de ces boîtes lui permet de suivre sa propre évolution. La description sera un peu longue mais c'est la condition qui nous donne accès à la reconstitution d'une partie de son passé. Nous décrivons les boîtes par ordre chronologique : *“elles ne sont pas classées par année elle sont par époque”* précise-t-elle.

Sur le couvercle de la première, un mot : jeunesse. Elle ouvre cette boîte en annonçant, *“alors là, c'est ma jeunesse”*, elle continue décrivant le contenu : *“alors là tu as mon journal intime... ça c'est trop fort : “j'aime Michel”. Avec une écriture plus gamine, tu n'as pas... il y en a un autre normalement... ah voilà, j'avais mis Christophe avec un cœur, mais je l'ai barré au crayon parce qu'au bout d'une semaine, je ne devais plus être d'accord avec ce que j'ai mis... Et... j'aime Pascal. C'était mon moniteur de colo qui était très mignon... “la vie n'est qu'une illusion” (rires)... Je me demande si c'est moi qui ai marqué ça... c'est possible... Et tu sais, les monos ont toujours leurs préférences parmi les enfants... Ah voilà, c'était pour te dire comment je l'aimais : il y a deux cœurs à chaque fois avec une flèche qui transperce le S d'un côté et le P de l'autre et je l'ai mis deux fois. Une fois au stylo, une fois au crayon à papier”*. Elle avait douze ans à cette époque. Elle montre d'autres lettres, des cartes postales, un walk-man, des petits carnets de couleur pastel aux pages vides, un mot qu'elle déplie : *“Alors ça... c'est des friandises qu'on m'a donné en colo. Alors Nathalie m'a donné une pâte de fruit, Valérie m'a donné un bonbon chewing-gum, Élodie m'a donné un demi Bounty... Ah, voilà... Ça c'est la liste de ce que tu emmènes en colo. Ça c'est ma prof de français qui m'avait écrit en colo... Ca c'est un copain qu'on avait rencontré en vacances. Voilà, on a fait toute ma jeunesse. Il y a tout, tout, tout, tout, tout, tout.”* En parlant elle réactivait ses souvenirs et plongeait dans l'histoire de son enfance

à laquelle nous avons droit au travers des bribes matérielles.

Sur le couvercle de la deuxième boîte est écrit à l'encre turquoise : “3<sup>ème</sup>”. Cette boîte a été constituée à la fin de la classe de troisième. Nous y trouvons le dessin d'un chat, que Sandra juge “*très moche*”, une photo d'un groupe d'amies, cette photo comporte au dos toutes les signatures des amies en question. Elle fait remarquer que sa sœur est aussi sur la photo, “*tu vois la signature ?*”. Quelques petits mots sur des bouts de papier arrachés sur des cahiers d'école. Elle en commente un : “*Alors Aude c'était une amie de ma mère : “tes yeux sont aussi clairs que le Pacifique en plein soleil, et ton cœur aussi tendre qu'un gros gâteau au chocolat. Gros bisous”*”. Nous découvrons aussi un stylo : “*il écrit turquoise, à cette époque je n'écrivais qu'avec ça*”. Il y a aussi du papier à lettres sur lequel sont imprimés, dans des couleurs très pâles afin de ne pas gêner la lisibilité, un homme et une femme qui se tiennent par la main : “*bien sûr, romantique love*”, commente-t-elle. Le passage du collègue au lycée est ce qui a motivé la constitution de la boîte “3<sup>ème</sup>” : “*À la fin de l'année, tu pars et tu sais que tu ne vas plus les revoir...*”.

Sur le couvercle de la troisième boîte est inscrit, Israël. Ses parents sont originaires de ce pays, et la dernière fois qu'elle-même a fait le voyage c'était à l'âge de 16 ans. Elle nous montre les lettres d'un jeune homme rencontré là-bas au dernière vacances : “*Je trouve ça trop fort. Ça tu le relis quand tu as... je sais pas... à 50 ans, j'imagine que ce doit être trop marrant*” Elle se projette dans un âge futur et elle garde des traces matérielles qui lui permettront un jour d'avoir accès à une période de sa vie passée. Sur un bout de papier, un numéro de téléphone, elle ne sait plus à qui il appartient. Elle déplie quelques mots écrits en hébreu, “*je ne veux pas les paumer*” dit-elle, montre encore des enveloppes, des petits carnets “*avec des cœurs partout*”, un porte-clés qu'elle a acheté en Israël.

Elle présente sa quatrième boîte : “*ça c'est ma boîte de fan des Communards*”. Elle avait 16-17 ans quand elle écoutait régulièrement ce groupe, et a gardé des articles découpés dans des magazines qui portent sur les Communards. Dans cette même boîte les périodes se mélangent un peu : “*ça c'est les lettres que ma mère m'envoyait en colonie, “les aventures de la famille chat”. J'avais 12 ans. Ça c'est une photo d'un groupe de copines... des photos-maton*”

*qui ne servent pas. Ma sœur et moi avec une copine au milieu. Ça c'est les paroles d'une chanson qu'on adorait en colo... c'est marrant de retrouver ton style d'écriture, les petites bêtises que tu pouvais raconter*". Les relations à sa mère, à sa sœur, à elle-même sont inscrites dans ces objets. Ces objets la rendent unique, la singularisent et à la fois la relient aux autres, ami(e)s et membres de la famille.

À 17-18 ans, elle connaît celui qu'elle présente comme son premier amour. Elle ouvre la boîte *Portugal* : "*Il était portugais. Ça c'est des photos qu'on a fait ensemble. Ca c'est quoi...*". Elle redécouvre en même temps son histoire. Elle continue : "*il m'avait marqué un mot sur un paquet de cigarettes, je l'ai gardé... les petits mots qu'on s'était... les premiers petits mots qu'on a eus quand on a commencé à se fréquenter. C'était les premières relations si tu veux, et il m'avait écrit des petits mots sur des bouts de nappe qu'il avait déchiré. C'est fort quand même... Un paquet de Lucky Strike. C'est ce qu'il fumait. Ah, j'ai même une mèche de cheveux*". Elle dit qu'un jour son petit ami actuel était tombé sur ces objets et l'hypothèse qu'il lui demande de jeter les traces de ses amours antérieurs, la fait réagir vivement : "*Non, je lui dirais non. Il n'y a pas de raison. C'est mon passé*". Dans cette boîte on trouve aussi deux walk-man : "*je sais pas pourquoi je les garde, ça fait partie ... ouais c'est des époques de ma vie. Ouais, c'était un peu le début des walk-man. Lui, il en avait un, et celui-là je l'ai gardé. Il me l'avait prêté et je l'ai gardé quand on s'est séparé. L'autre, il est tout cassé, il ne marche plus... c'est moi qui l'avais acheté et au bout de 15 jours, il ne marchait plus... ça, ça m'a...*". Elle laisse sa phrase en suspens. Elle montre encore des photos de son premier amour, des photos sur lesquelles nous pouvons les voir ensemble, et aussi toutes les lettres qu'il lui a écrites. On peut voir encore des photos de Prince découpées dans des magazines, et des cassettes de The Cure, groupe de musique qu'elle n'écoute plus.

Sur le couvercle de la sixième boîte, nous pouvons lire "*Espagne*" : "*Il y a des photos, et tout ce qui s'est passé pendant cette période, surtout les lettres très importantes de Cyril, ça faisait un an qu'on était ensemble*". Elle signale que ce sont ses premières vacances "*entre filles*", c'est-à-dire sans la présence de ses

parents, elle avait 19 ans. Elle est partie en Espagne avec sa sœur et une amie

commune. Et son petit ami lui écrivait régulièrement sur son lieu de vacances. Il y a aussi des cartes postales “ Lewis ” qu’il lui envoyait, des invitations pour assister à des défilés de mode : “ *Ça c’est assez récent* ”, précise-t-elle.

La septième boîte est marquée “Équateur ”. Elle enferme les souvenirs d’un voyage en Équateur qu’elle a fait avec son petit ami (elle avait 21 ans) : des baskets d’eau en plastique et une paire de lunettes orange avec un petit train devant : “ *le petit train ça me fait penser à “l’auto-ferro” qui est un moyen de locomotion là-bas* ”. Ce sont des gens qu’ils ont rencontrés là-bas, qui leur ont offert ces objets. Il y a aussi des cartes postales qu’elle a achetées dans le pays, des photos prises pendant le voyage, des prospectus des différentes agences prospectées pour la préparation du voyage.

Et enfin, sa dernière boîte, “ USA ” regroupe les prospectus de toutes les compagnies qu’elle a prospectées pour obtenir les prix du voyage. Ce sont ses “ *avant-dernières vacances* ”, au moment de l’entretien. Elle a passé deux semaines à New York et deux semaines en Floride. Elle est partie avec sa sœur et deux amies. La boîte contient aussi les cartes de visites des endroits où elles sont allées : “ Universal studio, Hard Rock café ”. Elle précise que son petit ami n’est pas parti avec elles mais qu’il lui écrivait. Elle a aussi conservé toutes ses lettres dans cette boîte.

Chaque objet gardé est pour elle un témoignage de son histoire : “ *les lettres, tu relis un peu les idées que t’avais à un certain moment quand t’étais plus jeune et les photos c’est des arrêts sur ta vie* ”. Ces boîtes font l’état des lieux, elles sont des résumés des identifications successives antérieures. Sa vie y est condensée à la fois par bribes, et entière : “ *Elles sont classées, elles sont par époques. C’est important, c’est ma jeunesse, c’est tout ce que j’ai vécu. Je ne les regarde pas souvent, mais je sais qu’elles sont là. Quand je les regarde ça me fait replonger en arrière... C’est une évolution quoi, quand tu as onze ans d’âge mental, tu évolue, tu connais autre chose. Ouais, c’est le déroulement d’une vie. Quand je fais du rangement je retombe dessus, et puis jamais je me décide à les jeter. Je change de boîte, je les range mieux, je le ... tout ce que tu veux mais je ne les jette pas. Je ne peux pas*

*les jeter, je n'y arrive pas. Alors voilà, je les garde". Chaque*

période de sa vie fait boîte à part avec l'autre. Ce sont des traces de son passé à partir desquelles elle reconstitue sa vie. Sa biographie sans ces objets serait incomplète et appauvrie. La conservation d'éléments matériels constitue l'histoire de la personne et lui donne conscience de son unité.

Pour Sandra, ce sont huit boîtes à chaussures qui constituent une partie du soubassement de son identité. Les objets qu'elles contiennent sont bichonnés, protégés. Quand une boîte à chaussures s'abîme, elle change de boîte : “ *mes vieux souvenirs ne sont pas dans de vieilles boîtes* ” dit-elle. Chaque boîte porte sur le couvercle, une date, le nom d'un pays ou bien le nom d'une personne. Les objets paraissent être des objets de musée dont parle Zeev Gourarier : “ En tant que pièce de musée, l'objet se distingue des autres selon deux modes : il est d'abord le lieu d'un discours matérialisé par l'inventaire, le catalogage ou l'étiquetage, par ailleurs il est aussi le résultat d'une sélection exprimée lors de son admission au sein des collections ”. Le contenu des boîtes est trié, construit, sélectionné et comme la vitrine d'un musée, il est le témoignage d'une époque et d'une vision du monde. La liste des différents objets que la jeune femme garde est longue. Ils sont tous conservés indépendamment de leur utilité ou de leur plastique. La jeune femme se crée un décor intime dans lequel elle se met en scène, elle qui le construit, elle lui donne sens et la somme des objets est son essence à elle. En regardant le contenu de ses boîtes elle se regarde grandir.

### *Se démarquer de la période précédente*

Le monde matériel des jeunes adultes constitue une somme de repères qui permet de diviser la vie vécue en périodes successives. Dans les discours, l'importance de se distinguer de la période précédente est mise en avant ce qui confirme aux jeunes gens qu'ils grandissent. Le papier peint est un élément visuel de la chambre qui, comme les photos et les objets, constitue un élément de mesure de l'évolution personnelle. Parmi les jeunes gens interrogés, nombreux sont ceux qui ont transformé leur chambre depuis moins de cinq ans à la date de l'entretien, ou qui expriment le désir de la modifier.

L'argument principal qui justifie le

changement est que la chambre évoque trop l'époque précédente, celle où ils étaient plus jeunes. Quelques cas de déménagements ont été observés, où, de la même façon, le discours révèle le désir de “ *changer de chambre* ”. Dans ce contexte, la possibilité de transformation de l'ancienne chambre est affirmée comme plus importante que le déménagement, lui-même. Dans les deux cas, il y a une prise de conscience que la chambre ne correspond plus complètement à son habitant, et changer le papier peint apparaît comme une stratégie pour se démarquer de la période précédente.

En effet les motifs, certaines caractéristiques du papier peint, évoquent des traits de l'identité de son occupant. Les couleurs et les motifs correspondent, en partie, à l'identité sexuelle d'un enfant : “ Dans la chambre des filles on retrouve une utilisation abondante de bleus et de mauves, alors que chez les garçons les beiges dominent. La différence apparaît aussi dans les motifs, absents ou géométriques chez les garçons et composés de décors du type des petites fleurs multicolores autour d'une teinte centrale, ou de motifs (paysages, oiseaux) monocolores sur un fond pâle ” (Calvez, 1989, p153). Et dans le cas de permutation des chambres, un garçon n'héritera pas d'un décor de fille et réciproquement.

Les couleurs et les motifs de la tapisserie correspondent aussi à différentes périodes de la vie. Marcel Calvez est l'auteur d'une recherche sur le bricolage dans l'aménagement de la maison, et il distingue trois âges de la tapisserie. Il dit comment poser une tapisserie ou du lambris sont des opérations qui marquent à la fois l'importance nouvelle accordée à un lieu et le passage d'un âge à un autre. Le premier âge est l'âge de l'enfance où la tapisserie est spécifique à l'enfant et à l'enfance. Un premier changement de tapisserie se fait au moment des 6-7 ans, avec l'entrée dans la scolarité, les parents accordent une importance nouvelle à la chambre. C'est le deuxième âge du papier peint. Le deuxième changement intervient vers 13-14 ans. On passe de la chambre d'enfant à la chambre d'adolescent. Marcel Calvez distingue ainsi des phases de 7 ans entre deux changements de papier peint. En suivant cette logique et en additionnant 7 à 14 ans nous obtenons 21 ans. Dans notre corpus d'entretien, nous pouvons relever que la

transformation ou le désir de changement de la chambre se situe effectivement autour de cet âge.

Plusieurs jeunes gens désirent changer leur chambre parce qu'elle fait "*gamin*", "*jeune*", "*ado*", comme l'exprime par exemple Nathalie : "*Je veux changer de papier peint il commence à être sale et il fait un peu bébé*". Son papier est d'un rose pastel avec des petites fleurs d'un rose plus soutenu. Le jeune adulte prend conscience que cet environnement lui correspond de moins en moins. La chambre, à ce moment-là, est définie davantage comme le reflet de la jeunesse que de sa définition actuelle.

Dans le changement de papier peint, de décoration, d'organisation de sa masse matérielle, le jeune adulte efface progressivement les traces de la chambre précédente et se remet en scène différemment. Il va changer de chambre comme il changerait de peau. Tout d'abord il prépare la transformation de la chambre : il trie, il met son "monde matériel" dans des cartons, les meubles sont regroupés au milieu de la chambre ou sortis. Puis, l'ancien revêtement mural est enlevé. Une fois les travaux terminés, il s'installe de nouveau et réactualise son monde. La famille de Sandra a emménagé depuis peu dans un pavillon, en région parisienne, et la jeune femme a visité la maison avec son père, avant sa mère et sa sœur. Dès la première visite, elle remarque la chambre qui lui plaît et se projette déjà dans cet espace : "*Elle était belle et elle me plaisait. J'avais planifié de repeindre les murs, de mettre de la moquette bleue parce que l'autre était moche... J'avais une espèce de moquette marron. C'était une espèce de toile de jute avec de grosses fleurs marrons. C'était ignoble*". Une série d'échanges commence entre l'individu et son futur espace. Elle dispose d'un libre rapport à l'espace et commence à en "faire un chez-elle", à s'appropriier le nouvel espace.

Le changement de décors correspond à une évolution personnelle, et l'action sur la chambre est une affirmation de cette évolution. Sandrine et ses parents ont déménagé depuis moins d'un an, et sa nouvelle chambre correspond à ce qu'elle a demandé : "*Tu peux mettre cent pour cent, ma mère n'y a pas mis son nez dans la chambre,*

*même l'armoire encastrée on l'a faite comme je voulais. Disons que... Comment dire... c'est moi qui ai tout choisi en fonction de ce qu'on*

*pouvait mettre dedans. J'aime bien comme elle est là. Pendant des années, j'ai eu des murs fleuris et une moquette...Je ne sais même plus de quelle couleur elle était, tellement elle était passée. Quand je suis partie, le premier truc que j'ai dit, c'est "déjà vous mettez du bleu ou du vert par terre et je veux des murs blancs" ". Elle appuie sur le fait qu'elle a pris les décisions pour l'organisation de sa nouvelle chambre. Quand ils sont arrivés dans leur nouveau logement, le papier de la chambre qui lui est destiné ne lui convenait pas : " Il y avait des nounours aux murs. Maintenant j'ai des murs blancs ". Les motifs du papier suggèrent l'image d'une chambre de jeune enfant. Et même si le papier était récent, il n'était pas question de le conserver : " c'est plus de mon âge " dit-elle en riant. Les motifs du papier peint évoquaient une tranche d'âge qui ne lui correspondait pas et il ne semblait pas pensable de le garder. Sandrine voulait faire de sa nouvelle chambre un lieu distinct de sa chambre précédente : " Les meubles, c'est moi qui les ai choisis pour la simple et bonne raison que ça faisait vingt ans que j'avais les mêmes meubles, et c'est mes parents qui les avaient choisis. Là, par contre, je n'en pouvais plus. J'ai rien gardé à part une bibliothèque et encore elle a rendu l'âme quand on l'a démontée pour déménager. C'était mes meubles de petite fille, j'en avais un peu marre ". La chambre, dans laquelle elle était avant, est doublement codée comme chambre d'enfant. Elle a passé dans cette chambre toute la période de l'enfance et de l'adolescence, elle reste donc comme le souvenir de la chambre de petite fille, de plus, les éléments de sa chambre ont été choisis par ses parents. Elle manifeste le besoin d'une prise de distance par rapport à la période précédente de sa vie : " Non, il n'y a plus rien de ma chambre d'enfant, à part treize cadres<sup>26</sup> que j'ai mis au mur. Il y en a trois avec des cartes postales. C'est des trucs que je voulais mettre un jour au mur. Dans l'autre chambre, je ne pouvais pas il y avait du papier fleuri. Tu ne vois pas ce que ça donne des cadres sur du papier fleuri, ça ne rend rien. Donc, je les ai mis dans un coin et je les ai gardés... Sinon, il n'y a plus rien, plus rien du tout de ma chambre de petite fille, j'ai tout enlevé ".*

---

<sup>26</sup> Ce sont de petits cadres dans lesquels elle a glissé des cartes postales d'animaux, de paysages et de peintures.

Ce changement d'espace permet de délimiter deux périodes de sa vie, néanmoins quelques repères sont conservés comme témoin de la première phase. Elle a gardé quelques objets : *“ oui, j'ai pas mal de peluches, j'ai quelques bibelots qu'on m'a offerts. Il n'y en a pas beaucoup. Il y en a beaucoup que j'ai mis dans des cartons... je n'arrive pas à jeter des trucs qu'on m'a offerts. Je ne les expose pas dans ma chambre mais ils sont dans un coin, dans un carton ”*. Ils sont en quelque sorte la preuve d'un passage à une autre définition de soi, et cette dernière est constituée à la fois en rupture et en continuité avec la précédente.

### *Le choix du papier peint entre contrôle parental et choix personnel*

Le désir d'une réappropriation de l'espace de la chambre, d'une réactualisation du décor fait suite à la prise de conscience d'une évolution personnelle. La transformation permet de distinguer deux périodes de la vie du jeune adulte. Transformer la chambre est aussi le moyen de mettre de la distance entre soi et les parents. La chambre du jeune adulte était jusqu'ici en partie choisie, aménagée par les parents. Dans la réactualisation de l'espace le jeune adulte établit une distinction entre des choix personnels actuels et des choix qui ont été faits par les parents dans le passé. Cependant, si les enfants gagnent progressivement en marge de manœuvre, les parents n'abandonnent pas totalement le contrôle sur la chambre.

Le papier peint est un entre deux : il est posé sur les murs du logement, sur lesquels les parents ont un droit de regard ; et il fait partie intrinsèque de la chambre de l'enfant. Il crée le passage entre le familial et l'individuel dans la mesure où les murs sont à la fois la propriété des parents et le cadre de l'univers de l'enfant. Il est à l'image de la frontière dont parle De Certeau : *“ Problème théorique et pratique de la frontière : à qui appartient-elle ? Le fleuve, le mur ou l'arbre fait frontière. Il n'a pas le rôle de non-lieu que le tracé cartographique suppose à la limite. Il a le rôle médiateur ”* (1990, p. 186). Le revêtement mural est au croisement de l'individuel et du familial. Il fait partie des murs qui séparent et qui relie. L'enfant peut y mettre des affiches, des posters, les enlever ou en rajouter à son gré (ou presque), mais le changement du revêtement mural nécessite l'approbation parentale. Les murs sont une propriété familiale, et si chacun

peut

créer dans son espace le décor qu'il souhaite, il ne peut prendre individuellement une décision considérée comme parentale. L'étude réalisée par Marcel Calvez montre que dans le choix du papier peint pour la chambre des enfants, la mère et le père ont une place importante. La mère est celle qui le plus souvent choisit la tapisserie, et le père est celui qui s'occupe de la pose, ce qui exclut les enfants de la réalisation : " Le type à la fois de prise de décision et de réalisation qui a cours pour les adolescents se prolonge ici" (1989, p154). Nous constatons effectivement cette division des rôles dans les changements de tapisserie. La question que l'on pose est la suivante : comment les jeunes gens qui mettent en avant le discours de l'autonomie et de gestion d'eux mêmes, gardent leur cohérence identitaire dans cette situation où les parents sont les décideurs d'une partie de la décoration personnelle ? Grâce au papier peint, peuvent être approchées les négociations entre les parents et les enfants, mais aussi la construction de l'identité du jeune adulte.

Toujours selon l'étude de Calvez, l'achat du papier peint se déroule en plusieurs étapes. Dans un premier temps, ce sont les femmes qui font un choix préalable de prix, de qualité et de teintes, puis elles retournent au magasin accompagnées de leurs enfants et de leur mari et leur soumettent leur sélection. La tendance relevée dans les entretiens sur l'achat du revêtement mural cadre avec ce schéma : les parents ou la mère choisissent en premier, puis on choisit à partir du choix de ses parents. Cependant, la réponse donnée à la question, " qui a choisi le papier peint ? " ne distingue pas aussi nettement les deux phases. Benoît explique: " *j'étais avec mes parents et c'est moi qui ai choisi. Bon, c'était un choix limité mais c'est moi qui ai choisi la couleur* ". Seules les relances permettent ensuite de rétablir le schéma et d'arriver à la distinction des deux étapes. Une des stratégies, qui permet d'articuler le discours de l'autonomie et la priorité laissée au choix parental, est de mettre en avant que c'est un choix personnel, même s'il a été choisi dans une sélection faite par les parents ou la mère : l'enfant choisit dans le choix des parents.

Julien met aussi en avant qu'il a choisi sa tapisserie. Sa chambre a été rénovée trois ans auparavant : " *pour moi, ça fait pas longtemps. J'avais un papier orange depuis que j'avais quatre ans et j'en avais marre. Le papier je l'avais depuis que*

*j'étais tout petit et je voulais quelque chose qui me plaisait à*

*l'âge où j'avais. J'avais envie de quelque chose qui me plaisait maintenant. Mes parents l'ont acheté. J'ai choisi moi, mon père me disait, c'est mieux ça, mais bon. Au début je voulais faire blanc, en fait et peut-être que mes parents m'ont baratiné en me disant, ouais, ouais, je sais pas... J'ai choisi un papier qui est très, très clair donc... Ouais peut-être qu'ils m'ont un peu influencé sur ça... ”.* L'échange est subtil pour arriver au compromis, chacun tentant d'orienter l'autre vers son propre choix. Julien a conscience qu'il n'a pas ce qu'il désirait mais à la différence du discours précédent, il ne pose pas le choix de son papier comme parental. Il n'a pas réussi à imposer le papier blanc qu'il souhaitait mais il a trouvé un compromis en choisissant un ton “ très, très clair ”.

Une autre stratégie est d'intégrer le choix du papier comme faisant partie des goûts individuels. La chambre de Sébastien a été refaite et au moment du choix du papier peint, il a “ flashé ” sur un papier noir avec des étoiles. Sa mère a refusé et a choisi un papier blanc avec des taches de couleurs : “ *Ma mère ne supporte pas quand ma chambre n'est pas rangée, ce qui veut bien dire dans sa tête que ce n'est pas ma chambre. Que ce soit rangé, c'est très important pour elle parce que c'est son appartement. Donc pareil pour le papier peint je ne ferais pas n'importe quoi. Je ne regrette pas qu'elle m'ait imposé... Je ne dirais pas imposé mais fortement conseillé de ne pas prendre l'autre papier, effectivement j'en aurais eu vite assez ”.* Communément on dirait qu'il se fait une raison. Il est chez ses parents, mais d'un autre côté il se veut auteur de sa chambre. Il se réapproprie le choix maternel en justifiant que son propre choix l'aurait lassé.

Pour Corinne aussi, le choix du revêtement mural n'était pas personnel : “ *La tapisserie, justement, on l'a changée il y a un an. C'est...mon père réussit toujours à imposer...mais ça tombe bien, j'étais assez d'accord avec lui. Oui, c'est lui. Même pour la maison c'est lui. C'est vrai qu'il aime bien ”.* Elle dit comment son père a choisi le papier de sa chambre et en même temps elle minimise cette décision en élargissant ce pouvoir à l'ensemble de la maison. Sa chambre fait partie de la maison, il décide pour la maison, donc il décide pour sa chambre. Cette façon de généraliser amoindrit son intervention et son pouvoir de décision dans les

travaux de la chambre. Corinne prend le parti d'intérioriser le choix de son père comme étant aussi le sien. Sébastien comme Corinne sont conscients que le papier peint a été choisi par leurs parents, mais en se réappropriant le choix, en le justifiant comme raisonnable ou commun, ils l'intègrent à leur sphère personnelle.

“ Le décor leur est imposé comme leur place dans le pavillon ” écrit encore Marcel Calvez (1989, p. 154). Cette affirmation nécessite des nuances. Si effectivement, jusqu'à un certain âge, ce sont les parents qui sont les seuls arbitres et les seuls décideurs de l'emplacement de la chambre et du choix du papier peint, et s'ils continuent de garder un certain contrôle sur la chambre, les jeunes adultes ne le ressentent pas comme tel. Nous avons vu comment les parents déterminent tout d'abord un panel de papiers peints. Le choix se fait en fonction des prix et de la durabilité du papier. Les enfants choisissent ensuite dans ce choix préalablement délimité. Cependant, les jeunes adultes développent des stratégies de réappropriation du choix parental. C'est là le subtil échange entre les deux parties : d'un côté les parents proposent le choix des possibles, de l'autre les enfants choisissent dans cet éventail de possibilités. Aussi, ont-ils l'impression d'être maîtres et auteurs de leur choix, d'être acteurs de la construction de leur décor et ainsi, ils ne ressentent pas la priorité parentale dans le choix de la tapisserie comme une imposition. Le discours de l'autonomie reste cohérent dans la mesure où le choix parental est en partie réapproprié comme choix personnel.

De plus, le changement de la chambre est validé par les parents : ils donnent leur accord pour la transformation de cet espace, financent le revêtement mural et le père s'occupe de la pose du revêtement mural. L'action sur la chambre réunit la famille autour d'un projet dont une partie est commune : “ La création domestique relève aussi d'un espace de solidarité et d'entraide ” (Perrot, 1993, p. 145). Ils accompagnent l'évolution identitaire du jeune adulte.

### *L'expérimentation de l'espace*

La chambre des jeunes adultes est un espace de libre rapport à soi, dans la mesure où cet espace est l'espace de la maison familiale le plus personnel dans lequel ils peuvent se séparer, s'adonner à certaines activités, édifier leur "monde". Cependant, les désirs personnels sont parfois à pondérer par le fait que la chambre appartient à l'espace familial et que les parents possèdent un certain droit d'intervention dans cet espace. Les désirs personnels doivent aussi s'accommoder de l'espace donné et des contraintes physiques existantes : *" le problème c'est en fait que je ne peux pas vraiment faire de déco tellement il y a des choses. J'ai des photos que j'ai pris moi-même et que j'ai encadrées. Il y a aussi des affiches<sup>27</sup> que j'ai mises là il y a très longtemps, que j'ai laissées et qui sont à moitié couvertes par de nouvelles étagères pleines de livres. D'ailleurs elles sont moches et je les enlèverai un jour. Si tu veux, ce n'est pas très, très structuré. À la fois j'ai le sentiment qu'il faudrait tout refaire "* explique Patrice. La chambre du jeune homme est envahie par les étagères, le bureau, le piano et tous ces éléments ne lui laissent pas beaucoup de marge de manœuvre pour une éventuelle réactualisation de la chambre. Modifier certains éléments de sa chambre supposerait réorganiser la totalité de l'espace. Aussi la possibilité qu'il évoque est celle d'enlever certaines affiches qui ne lui plaisent plus. Par contre, il n'envisage pas d'ôter ses photos : *" J'ai fait un agrandissement d'une photo, c'est une abbaye que je trouvais bien. Les autres sont des photos de Russie. C'était une prouesse, c'était mes premières photos de nuit avec un pied, avec une pose, etc. "* Ces photos sont le résultat d'un travail personnel, elles sont signées par son auteur. Ce qui est important, dans ce discours est le tri opéré par le jeune homme : certains éléments lui correspondent encore et d'autres ne lui correspondent plus. Même si sa marge de manœuvre en vue de changements éventuels est réduite, il s'accommode de cette situation en se reconnaissant dans certains éléments comme les photos, les livres, le piano, et en se disant que, s'il le souhaite vraiment, il peut toujours enlever les affiches "moches".

---

<sup>27</sup> Son papier est de couleur beige. Sur ses murs il a une reproduction du grand prix de Monaco, une publicité d'archéologie sous-marine, et une affiche de Follon qui représente un bateau.

Le jeune adulte tente de jouer au maximum avec les contraintes de son espace : il change les meubles, les posters... L'occupant de la chambre expérimente l'espace : il enlève des éléments, en rajoute, il déplace et replace des objets, des meubles, des affiches. Il établit une relation à la chambre dans laquelle il mobilise ses goûts, ses besoins et va les inscrire dans les contraintes spatiales. Certains jeunes gens changent régulièrement leurs meubles de place. Sébastien dit avoir changé d'innombrables fois sa chambre depuis quelques années : *“ J'aime bien rentrer dans un endroit différent. Je ne sais pas... Et puis ça m'aide à ranger ma chambre. Je suis assez bordélique, quand je change tout, tout est en place très vite. Tout est très bien rangé. Le chef est content de moi ”*. Il teste l'espace en disposant à différents endroits les éléments de la chambre et transforme la disposition en une création personnelle. En même temps, il associe le changement au rangement, au passage du désordre à l'ordre, ce qui apparaît comme une référence maternelle. Lui, il apprécie le changement et sa mère, qu'il nomme *“ le chef ”*, apprécie l'ordre dans sa chambre. La transformation de l'espace, qui part d'une motivation individuelle argumentée par le retour à l'ordre, entraîne l'approbation maternelle qui vient valider le changement comme positif.

Les posters, les meubles, les objets sont autant de moyens pour le jeune adulte de mesurer son évolution : *“ j'ai encore des posters sur le mur parce que j'adorais le basket. Là, j'aimerais bien faire autre chose ”* dit Benoît. Il peut les extraire de son univers personnel s'ils ne trouvent plus d'écho chez lui, ou bien il peut les conserver s'il estime qu'ils lui correspondent encore. Le jeune adulte tente d'adapter sa chambre à ses envies, à son évolution en tâtonnant. Véronique C. donne une description de la chambre dans laquelle elle laisse entendre ses tâtonnements dans la disposition de ses meubles et de ses objets de décoration dans l'espace. Le papier peint de sa chambre est bleu avec des petites fleurs, son mobilier est blanc. Dans sa chambre elle a un lit d'une personne avec sa table de chevet, son bureau, une armoire, une commode et une étagère pour ses livres et disques. Sur l'étagère, se trouvent des peluches, des partitions, elle joue de la guitare. Dans un coin, on aperçoit sa chaîne hi-fi et au centre de la pièce, trône sa télévision qui réunit régulièrement ses deux sœurs et sa mère dans sa chambre. Sur son lit, quelques peluches s'appuient sur les oreillers. Sa chambre est

un

espace

de

création personnelle au travers de l'expérimentation : “ *Depuis que je suis là*<sup>28</sup>, *mes meubles j'ai dû les changer 4 ou 5 fois de place et je reviens toujours à la même position parce que du point de vue de l'espace, c'est mieux. Mais ouais je change souvent mes meubles de place... La décoration c'est vachement important... Au début pendant un temps, même si je l'aimais bien, j'ai recouvert mes murs complètement. J'avais des posters partout, plus un bout de papier peint. Puis après j'ai commencé à faire du dessin, de la peinture, j'ai commencé à faire de ma chambre ma galerie personnelle* ”. En modifiant la configuration des meubles dans la chambre, elle engage un dialogue avec l'espace. Auparavant, ses murs étaient couverts d'affiches. Quand elle a découvert la peinture, les affiches ont été enlevées pour laisser la place à ses “*œuvres*”. Ce passage des affiches à ses propres peintures, matérialise deux périodes qui se succèdent et qui donnent à voir une évolution de son identité et l'espace devient le partenaire de ses tâtonnements identitaires. L'expérience spatiale dialogue avec l'expérience de soi : on expérimente. La décoration et l'aménagement de la chambre sont ainsi présentés comme une œuvre personnelle dans laquelle l'auteur développe ses capacités de création et utilise la marge de liberté qu'il possède dans sa chambre : “ S'occuper de son chez soi, est désormais très étroitement lié à la création d'une identité. Le foyer est un lieu où l'on essaie activement différents aspects de son ego ” (Lofgren, 1992).

Expérimenter est une façon de se construire soi-même dans un cadre de contraintes, dans un espace donné dans lequel on va déployer des stratégies pour plier l'espace à soi. Michel de Certeau (1990) donne l'exemple de Maghrébins qui arrivent dans des logements où les différents espaces s'ouvrent les uns sur les autres et où il existe peu de cloisons. Ces habitants édifient des séparations pour distinguer les espaces des hommes et des femmes, de jour et de nuit. L'habitant redéfinit l'espace selon son mode de vie et sa vision du monde : “ Il les surimpose et par cette combinaison il se crée un espace de jeu pour des manières d'utiliser l'ordre contraignant du lieu et de la langue. Sans sortir de la place où il lui faut bien vivre et qui lui dicte une loi, il y instaure de la pluralité et de la créativité ”. Les jeunes adultes, de la même manière, combinent

---

<sup>28</sup> Depuis l'âge de 13 ans.

des

éléments

matériels

de

différentes façons et expérimente dans un espace donné différentes facettes de leur identité : *“Maintenant il n’y a plus que mes peintures, je les retire au fur et à mesure, quand je trouve que celle-là, berk, elle ne me plaît plus, celle-là je la trouve géniale, je les mets à une place très particulière ”* dit Véronique C. C’est un travail de négociations permanentes où le jugement est porté à la fois sur l’espace et sur soi. En construisant son environnement, le jeune adulte se construit simultanément en se renvoyant des images de lui-même qu’il valide par la mise en scène. D’une certaine manière, il se regarde grandir en même temps qu’il se fait grandir et il se regarde s’affirmer, en même temps qu’il travaille à s’affirmer : en expérimentant, il se découvre aussi lui-même.

#### *Le lit, le canapé et le “ frigo ” : le rêve de l’indépendance résidentielle*

Une des manières de transformer la chambre en un univers plus personnel est d’installer un certain nombre de meubles que nous aurions imaginé ailleurs : un canapé (en plus du lit), une table basse, une table ronde de salle à manger démontée et Sébastien possède même un petit réfrigérateur : *“ c’est parti d’une discussion avec une copine. C’était l’idée d’avoir dedans mes trucs à moi. L’idée me plaisait d’avoir un petit appartement dans ma chambre ”*. L’idée du réfrigérateur dans la chambre revient dans les entretiens : *“C’est chez moi. C’est là où je fais ce que je veux. Souvent je dis que je pourrais vivre dans ma chambre, puisque j’ai tout dans ma chambre. Il me manque le frigo, la gazinière et la douche, mais à la rigueur je pourrais y vivre ”*dit aussi Véronique C. C’est un discours paradoxal que nous tient la jeune femme. Il lui manque les éléments qui correspondent à des besoins vitaux, mais ils apparaissent comme secondaires. Les étudiants sont tributaires de la cuisine familiale pour la satisfaction de leurs besoins alimentaires. Le réfrigérateur devient une illustration de l’indépendance résidentielle dans le sens où il est une sorte de cuisine miniature qui transforme une chambre en un studio. La fonction que matérialise le réfrigérateur transforme la chambre en un espace qui remplit tous ses besoins de réalisation personnelle. Julien a une mezzanine sous laquelle il a mis un canapé et lui aussi

parle du réfrigérateur : “ *J’ai pensé mettre une table et même un petit frigo mais  
c’était trop petit. Je me*

*suis dit "ce n'est pas la peine". Tu vois, pour avoir vraiment un petit chez moi "*. Quand les parents sont présents dans la maison, le jeune adulte reçoit ses amis dans sa chambre : *" J'ai un petit coin avec un petit canapé. Quand j'ai les copains qui viennent, c'est sympa "* dit encore Julien. Il construit un espace qui accueille un autre espace : le salon dans la chambre. Elle devient un lieu de réception dans lequel le jeune homme et ses amis échangent des paroles et partagent des boissons et quelques nourritures. La chambre, ainsi aménagée, ressemble davantage à un petit appartement qu'à une chambre.

Sophie, dans sa chambre, a un lit, un bureau, une armoire qui compose le *" coin chambre "* et comme Julien, elle a une table basse et un canapé qui délimitent un *" coin salon "*. Elle ne parle pas de la même façon des meubles de chaque espace : *" Les meubles que j'ai ce sont mes parents qui les ont achetés, je les ai depuis que je suis toute petite. C'est les meubles que j'avais déjà "*. Le contexte de l'entretien permet de comprendre que les meubles, dont elle parle dans cet extrait, ne contiennent pas la table basse et le canapé. Nous relevons aussi dans l'entretien, que le jour où elle quittera la maison familiale, elle n'emmènera pas ces meubles : *" Non, je ne pense pas. Peut-être la table que je me suis achetée et le canapé, mais pas les autres meubles "*. D'un côté, les meubles du *" coin chambre "* ont été achetés et choisis par ses parents, de l'autre les meubles ont été achetés et choisis par elle. Le canapé et la table n'ont pas été mentionnés dans les meubles cités auparavant, comme s'ils avaient une autre définition. Ce sont des meubles qui élargissent la chambre en la découpant en deux espaces distincts et qui apportent une définition supplémentaire à la chambre comme espace personnel : c'est une construction de l'espace où la jeune femme se projette dans une indépendance résidentielle.

Un autre équipement est mentionné : le lit double. Une partie des chambres des jeunes gens interrogés contiennent un lit double, d'autres ont exprimé le désir de troquer leur petit lit d'une place contre un lit deux places, sans questionnement précis de l'enquêteur. Nous pourrions penser que l'existence d'un(e) petit(e) ami(e) est à l'origine de ce souhait : *" Je préfère donc les lits deux places qui*

s'ouvrent sur l'avenir », l'avenir étant pour Émile Ajar<sup>29</sup> la vie de couple symbolisée par le lit deux places. Si effectivement l'arrivée dans la famille du petit ami ou de la petite amie peut être la cause du changement (Maunaye, 1997), une autre raison est avancée : “ *On en a parlé cette année, oui on va changer ça vers Pâques... Oui, j'en ai marre, je voudrais un grand lit... Moi je vois un grand lit pour pouvoir m'étaler* ” explique Gérald. Le lit est un élément important de la chambre : les jeunes gens s'y installent pour regarder la télévision, écouter de la musique, téléphoner, lire et même faire leur devoirs universitaires. Avant d'être un espace de sommeil, il passe au gré des moments de la journée et de la nuit par différentes fonctions. Il est un espace supplémentaire de libre rapport à soi, comme si un lit double au lieu d'un lit simple dans la chambre du jeune adulte permettait d'agrandir l'espace de vie et de multiplier les activités.

#### *La chambre, un espace important dans la maison familiale*

À l'image de l'araignée qui tisse sa toile, le jeune adulte tend les fils de son identité autour de lui. La construction de soi se réalise en partie dans l'appropriation de sa chambre. Le jeune adulte rend sa chambre propre à l'utilisation qu'il veut en faire. Il se l'approprie dans l'exercice des différentes activités, et aussi dans l'édification de son monde matériel qui suppose de mobiliser certaines facettes de lui-même. La personne se définit par son sexe, son âge, ses centres d'intérêt (sport, peinture...), et ces différents attributs transparaissent dans la mise en scène matérielle et visuelle de la chambre. La chambre renvoie l'image qu'on a de soi et celle qu'on est en train d'édifier. Nous pouvons dire comme Gaston Bachelard (1975) qu'il y a un sens à dire qu'on “lit une maison”, qu'on “lit une chambre”, puisque chambre et maison sont des diagrammes de psychologie qui guident les écrivains et les poètes dans l'analyse de l'intimité. La lecture de la chambre nous fournit une topographie intime de l'occupant.

L'habitant de la chambre construit un lieu en relation avec certaines facettes de sa définition pour cela il s'approprie l'espace. Georges Pérec pose la question

---

<sup>29</sup> 1974, Gros Câlin, Folio.

de l'appropriation : “ Habiter une chambre, qu'est-ce que c'est ? Habiter un lieu, est-ce se l'approprier ? Qu'est ce que s'approprier un lieu ? À partir de quand un lieu devient-il vraiment le vôtre ? Est-ce quand on a mis à tremper ses trois paires de chaussettes dans une bassine de matière plastique rose ? Est-ce quand on s'est fait réchauffer des spaghettis au-dessus d'un camping-gaz ? Est-ce quand on a utilisé tous les cintres dépareillés de l'armoire penderie ? Est-ce quand on a punaisé au mur une vieille carte postale représentant le Songe de sainte Ursule de Carpaccio ? Est-ce quand on y a éprouvé les affres de l'attente, ou les exaltations de la passion, ou les tourments de la rage de dents ? Est ce quand on a tendu les fenêtres de rideaux à sa convenance, et posé les papiers peints, et poncé les parquets ? ” (Pérec, 1985, p. 36). G. Pérec en posant la question de l'appropriation pose aussi celle du sentiment du chez-soi. Son questionnement renvoie à la destination de l'espace, à sa décoration et aussi à ce que l'occupant peut y vivre, à sa relation à lui-même.

La manipulation, l'organisation des éléments de la chambre contribuent à la fabrication du chez-soi et à la construction du soi. Modifier tel ou tel élément suppose de mobiliser des cadres de perception de soi, de s'évaluer et de réadapter son environnement à son évolution. Ce que le jeune adulte utilise ici c'est la perturbation du changement au sens où le définit Jean-Claude Kaufmann pour qui le changement n'est que secondairement lié aux faits précis du déménagement lui-même. S'il est angoissant c'est parce que les objets ne sont pas simplement des objets et que la place des objets ne sont pas de simple localisation sans charge significative. La perturbation entre dans une procédure de transformation de l'espace comme reflet d'évolution personnelle.

La chambre est un lieu d'inscription de l'identité d'autant plus qu'il s'agit de jeunes gens qui cohabitent avec leurs parents, et que la chambre est le seul endroit qui leur soit complètement réservé. Les éléments qui composent son cadre spatial renvoie à certaines facettes de l'identité de son occupant : ses goûts (cinéma, peinture, musique...), ses activités (les études, le sport), ses relations (cadeaux de la famille, des amis...). Il se met en scène dans cet environnement, il rend cet espace personnel et singulier, qui le singularise lui-même en tant que personne unique. Cet environnement spatial donne à son occupant certains indices de son

évolution identitaire, c'est l'exemple du papier peint qui ne convient plus, des affiches qu'il faudrait changer, des photos et des boîtes à chaussures qui représentent des époques différentes de la vie. Il garde certains éléments et en modifie d'autres. Il conserve une continuité dans sa construction identitaire, tout en modifiant d'autres éléments. Il va développer ainsi une marge d'innovation dans laquelle il fait son expérimentation. Cet environnement spatial permet de réactualiser son espace et soi-même.

### III- Au delà de la chambre : grandir et s'agrandir

#### *Transformer un “ chez-soi, chez ses parents ” en “ chez-soi ”*

L'expérience d'un espace plus vaste, les jeunes gens peuvent la faire dans la maison familiale quand les parents partent un week-end ou une semaine. Quand la maison est libre, ils peuvent expérimenter un autre monde, un monde personnel, et pas seulement un espace personnel au sein d'un espace collectif : ils transforment un “ chez-soi, chez ses parents ” en un “ chez-soi ”. Cette transformation met en avant une dimension importante de la construction de soi, qui est celle de l'expérience personnelle à travers *l'usage de l'espace domestique*, que nous avons appelé *l'expérimentation*. Les parents partis, les jeunes gens se retrouvent seuls occupants des lieux et maîtres de leur rythme de vie. L'analyse de cette situation permet d'approcher le décalage entre deux emplois du temps : l'emploi du temps où il faut composer avec les membres de la famille et celui où les jeunes adultes vivent seuls dans l'espace familial. L'absence de leurs parents leur permet de composer leur vie eux-mêmes dans des allers et retours incessants entre les désirs personnels et le modèle de la vie familiale. Ils font leur propre expérience de l'espace et deviennent auteur du “ chez-soi ” au sens où ils transforment le “ chez-soi, chez ses parents ” en “ chez-soi ”. Pour ces jeunes gens, faire leur expérience c'est tester leur vision du monde et à la fois la construire simultanément dans l'expérimentation, dans le sens où la nouvelle souplesse du réel laisse une ouverture au changement par l'innovation.

Le discours de Julien illustre la façon de vivre des jeunes adultes dans le logement familial en l'absence de leurs parents : *“ Quand ils ne sont pas là, la salle à manger ça devient chez moi. La table ça devient un bureau où je vais balancer mon bordel. Ouais je m'agrandis. Mes affaires, blousons, chaussures je vais les mettre dans l'entrée. J'envahis un peu parce que je suis tout seul. Je sais que ça ne dérange pas... Les gens que je vais ramener ça change, parce que je peux ramener plus de monde. Les horaires des repas changent. Je mange quand j'ai faim, alors*

*que quand ils sont là, je mange quand ils mangent*". Nous pouvons

isoler trois idées dans ce discours, qui mettent en avant la différenciation entre le mode de vie familial et le mode de vie en solo. La première idée est qu'en l'absence de ses parents, le domaine personnel s'étend. En leur présence, beaucoup d'activités sont concentrées dans la chambre de ces jeunes adultes : ils travaillent, lisent, écoutent ou jouent de la musique, ils y reçoivent les ami(e)s... En l'absence des parents le "chez-moi" dépasse les murs de la chambre pour s'étendre à une plus grande partie de la maison. Une grande majorité des jeunes gens interrogés disent délaisser leur chambre et occuper les pièces communes. La deuxième idée est qu'en l'absence des parents, les jeunes gens ont des rythmes différents de ceux de la vie commune. Ils ne mangent pas aux mêmes heures, restent plus longtemps devant la télévision du salon, se couchent plus tard, ils reçoivent aussi des amis plus souvent et plus longtemps. La troisième idée qu'on peut isoler dans le discours du jeune homme, est que l'absence des parents dispense de négociations. Quand les jeunes gens parlent de la cohabitation avec leurs parents, ils soulignent que c'est une situation qui est parfois contraignante. Ils ont des obligations de toutes sortes : l'heure du repas, ils doivent prévenir quand ils sortent, le temps qu'ils peuvent passer au téléphone est limité, etc. En l'absence de leurs parents, ils insistent sur le fait que leur façon de vivre est différente parce que la vie quotidienne n'est pas gérée par les règles de la vie familiale. Dans cette situation, c'est cette absence d'obligations qui est mise en avant quand les jeunes adultes nomment le "chez-soi". Les jeunes gens peuvent établir leurs propres règles de vie, sans se calquer sur des règles déjà existantes. La vie en solo dispense de négocier entre ses propres désirs et ceux des autres membres de la famille. Ce sont donc ces trois caractéristiques que les jeunes adultes utilisent pour définir le "chez-soi" : plus d'espace, un autre rythme de vie et pas d'obligations dues à la vie commune.

#### *Plus d'espace pour soi*

Généralement, une multitude d'activités est concentrée dans la chambre des jeunes adultes. La chambre se transforme au gré des diverses activités et des moments de la journée. C'est un espace à géométrie variable. En l'absence des parents, la chambre est délaissée et conserve principalement sa fonction légitime :

on y dort, on va y chercher ses affaires. Le concentré des activités de la chambre se dilue dans les pièces communes : “ *Je me prépare à manger quand j’ai faim, je mets de la musique, j’invite une amie. Ensuite comme j’ai un peu de temps, je suis tranquille je vais regarder un film, une cassette* ” raconte Elisabeth. Écouter de la musique, inviter une amie sont des activités réservées à l’espace de sa chambre quand ses parents sont présents. D’une manière générale, les jeunes adultes reçoivent peu d’amis quand les parents sont présents dans la maison. Par ailleurs, les amis reçus sont le plus souvent des personnes que les parents connaissent. Une des raisons invoquées pour le fait que l’on reçoit peu est la taille de la chambre. Nous avons recensé le cas d’une jeune adulte qui reçoit régulièrement des amis chez ses parents, mais dans un espace en “ dehors ” de la maison : elle reçoit dans le garage qui a été aménagé à cet effet. Le garage devient une annexe de sa chambre dans le sens où il devient une pièce à utilisation individuelle. Ce type de situation reste néanmoins exceptionnel.

À l’unanimité, les jeunes gens interrogés déclarent occuper les espaces communs quand les parents sont absents. L’espace le plus occupé est celui de la salle à manger, mais aussi la cuisine et même parfois la chambre parentale. Jamais la chambre des frères et sœurs. L’occupation de la chambre parentale est liée à la configuration du logement. Elle peut être occupée pour deux raisons : la première est qu’elle possède un lit double, la deuxième est que le logement est un pavillon, et que la chambre des parents se trouve au rez-de-chaussée donc à proximité de l’entrée, de la salle à manger et de la cuisine, alors que la chambre de l’étudiant se trouve à l’étage. Si cette pratique est assez fréquente elle n’est cependant pas majoritaire. À l’inverse, l’occupation des pièces dites communes revient dans tous les cas recensés. En l’absence de ses parents, les jeunes adultes poussent les limites de l’espace et proportionnellement les limites dues à la cohabitation.

L’absence des parents permet au jeune adulte d’expérimenter un monde personnel et non plus un monde personnel dans un espace collectif. Quand ses parents sont présents dans la maison, Franck s’isole beaucoup dans sa chambre. Un peu trop, estime-t-il et il souligne qu’il devrait passer un peu plus de temps dans les pièces communes en leur compagnie. En leur absence, le jeune homme sort de sa

chambre pour vivre dans les autres pièces de la maison et il perçoit la maison familiale comme le “chez-soi” : *“ J’avais l’impression de vivre chez moi. Là vraiment j’exploitais toute la maison. J’allais pas dans ma chambre, comme il n’y avait personne je restais en bas. Ça a duré un mois, j’étais vraiment chez moi. Ma chambre c’était pour dormir, et encore, il m’est arrivé de squatter dans la chambre de mes parents. J’étais dans la maison, comme si c’était ma maison ”*. Quand les parents sont absents, progressivement un glissement se fait entre “chez-soi, chez ses parents” et le sentiment “d’être chez soi”. Les jeunes gens se projettent, en quelque sorte, dans une vie où ils sont résidentielllement indépendants de leurs parents et où les règles, qui gèrent habituellement la vie familiale, deviennent secondaires. Dans cette situation, ils font la distinction entre deux espaces : la définition de l’espace du logement familial en présence des parents, se distingue de la définition de ce même espace en leur absence. La distinction du logement apparaît comme le porte-parole de toutes les autres figures de l’indépendance : avoir l’espace à soi, c’est pouvoir gérer son espace, son temps, ses relations amicales et amoureuses en se passant des contraintes de la vie communautaire.

En l’absence des parents, les jeunes gens vont vivre différemment dans la maison familiale. Ils vont mobiliser toutes les facettes de leur définition identitaire dans l’espace dont ils disposent y compris celles qu’ils mobilisent généralement à l’extérieur. Ils seront alternativement “ami(e) de”, “étudiant(e)”, “petit(e) ami(e) de” et ceci dans un cadre dont ils définissent eux-mêmes les règles et les rythmes. Ils invitent, ils reculent l’heure du coucher : ils expérimentent la vie sans leurs parents, la dimension “fils de” ou “fille de” passant au second plan. La conquête d’un espace, habituellement réduit à la chambre, permet de donner corps aux compétences dont les jeunes gens disposent pour vivre indépendamment de leurs parents. Occuper plus d’espace donne l’impression de s’agrandir au sens du développement personnel puisque l’indépendance spatiale (attribuée à titre provisoire) autorise un accroissement de l’autonomie.

*L'ordre ménager comme stratégie de transformation d'un espace familial en espace personnel*

Il est fréquent que les jeunes adultes laissent leurs affaires personnelles dans l'entrée ou dans la salle à manger au lieu de les ranger dans la chambre comme ils le font en présence des parents : *“ c'est-à-dire... En ce moment sur la table de la salle à manger il y a plein de choses alors qu'à la base il y a rien, mais par contre je m'occupe du ménage, je sais qu'en ce moment c'est pas très propre, mais je n'ai pas le temps. Mais dans ma tête c'est clair, ça ne peut pas rester sale. Mais sinon la chambre de mes parents, ça va... quoique non, là ça va pas étant donné que mon copain a mis ses affaires dedans, étant donné que je n'ai pas de place pour les ranger mais sinon... C'est un peu plus le bordel que quand ils sont là ”*<sup>30</sup> dit Elisabeth. En laissant des affaires sur la table, elle modifie l'ordre habituel de la maison et elle occupe l'espace à son gré sans crainte des remontrances ou des rappels à l'ordre. Quand les parents sont présents, la mère se charge de l'entretien de la maison alors que dans la situation présente, la jeune femme va devoir réorganiser son emploi du temps, et y ajouter des activités qui sont habituellement à la charge de sa mère.

La jeune femme explique qu'elle n'a pas le temps de ranger mais qu'à la fois le désordre ne saurait persister. L'injonction, définie par J.-C. Kaufmann (1992) comme une construction sociale qui produit le cadre d'évidence qui pousse à l'action, prend en quelque sorte le relais du rappel à l'ordre maternel. Cependant l'injonction indique qu'elle change de registre identitaire. Elle n'est plus dans la référence maternelle mais dans une définition personnelle.

Comme l'illustre le discours d'une autre jeune femme, faire le ménage est une façon de souligner la transformation du “ chez-soi, chez ses parents ” en “ chez-soi ” : *“ je me rends compte que je suis plus maniaque quand j'ai la maison pour moi toute seule. Je suis bordélique quand les parents sont là. Quand ils ne sont pas là, j'ai l'impression que la maison m'appartient, et je l'asticote de partout... ”*. Ainsi, Aurélie (19 ans) fait partie des jeunes adultes qui “ donnent un

---

<sup>30</sup> L'entretien avec cette étudiante s'est déroulé à un moment de l'année où ses parents étaient absents.

coup de main ” à leur mère de temps en temps pour les travaux domestiques ; travaux dont les mères s’occupent la majorité du temps. Parfois même il arrive que la mère d’Aurélie passe l’aspirateur dans sa chambre parce que selon ses termes : “ *c’est crade* “. Or, dans son discours, on entend un revirement d’attitude. De “ *bordélique* ” elle passe à “ *plutôt maniaque* ”. Elle “ *asticote de partout* ”, ce qui laisse entendre que le ménage est fait rigoureusement dans les pièces communes. Le ménage fait partie de la stratégie de marquage de l’espace. Mais aussi, le revirement d’attitude de l’étudiante face aux travaux ménagers signale la transformation d’un espace familial en un espace personnel.

### *L’absence d’obligations familiales*

Sandrine résume sa façon de vivre en l’absence de ses parents : “ *Je vis comme si je vivais seule* ”. Cet énoncé est une anticipation du futur : elle organise sa vie comme elle projette de le faire quand elle sera résidentiellement indépendante de ses parents. Elle souligne que dans la vie sans ses parents, le quotidien n’est pas orienté par certaines règles de la cohabitation et que la vie *solo* dispense des négociations. Pendant l’entretien, elle affirme plusieurs fois que vivre chez ses parents c’est avoir des devoirs et des obligations envers eux. Elle insiste aussi sur le fait que sa façon de vivre sera différente quand elle quittera le logement familial et exprime ainsi l’idée que les contraintes de la vie commune lui pèsent. Ses relations avec sa mère sont conflictuelles, et la cohabitation devient de plus en plus difficile. C’est cette notion d’obligation, pesante pour elle, qui permet de mieux saisir sa façon de nommer le “chez-soi” quand ses parents ne sont pas là. Elle peut établir ses propres règles de vie sans prendre position par rapport à des règles déjà existantes.

Quand ses parents sont présents, Sandrine compose constamment entre les obligations de la vie collective et ses vœux personnels : “ *De toute façon, il n’y a pas à dire, je me plie à leur rythme. Et encore, ils sont moins rigides qu’avant. Il*

*y avait des périodes où il fallait manger à midi et pas à midi et demi. Maintenant on arrive à manger à une heure, c'est déjà pas mal. Non, là, ce n'est pas pareil. L'autre jour on s'est levé tard, donc tu fais le petit déjeuner. À midi tu n'as pas faim, donc tu manges à deux heures. Tu manges quand tu as envie de manger. Oui, tu te fais plus ta vie à toi finalement* ". Dans son discours le " on " désigne son couple : elle cohabite avec son ami chez ses parents depuis cinq mois. Lorsqu'elle dit " seule ", elle se réfère à l'absence de ses parents. Or, aucune allusion n'est faite à des négociations éventuelles entre les deux conjoints pour l'heure du repas. Les enjeux de la vie de couple sont, dans ce contexte, moins importants que ceux de la filiation. L'idée de " *se plier* ", dans son discours, renvoie aux contraintes, au devoir de respecter ces règles qui ne permettent pas toujours de réaliser les vœux personnels. La notion d'obligation la désigne comme " fille " de ses parents. Même si certaines obligations se sont assouplies et qu'il y a un passage vers le domaine des négociations (l'heure de repas sur laquelle ses parents étaient intransigeants devient plus fluctuante), elles gardent encore un certain poids et ne permettent pas encore à Sandrine d'exprimer sa vision de la vie domestique. Dire qu'elle vit comme si elle vivait seule est une façon d'exprimer son autonomie au sens où elle est maîtresse de ses désirs et de leur réalisation.

Quand les parents sont présents, la jeune femme reste en grande partie définie par le lien de filiation qui mobilise une série d'obligations. L'espace et le temps sont organisés en fonction de l'interaction de la jeune femme et de ses parents et sont sans cesse l'objet de négociations afin d'établir la bonne distance entre parents/enfants. En cohabitant elle doit adapter une part d'elle-même à la vie commune familiale. Elle se partage entre " je suis fille de " et " je suis moi ". Quand les parents sont absents, les règles de l'appartenance familiale ont peu de prise et deviennent secondaires : elle *est* soi chez soi. Elle pose l'indépendance résidentielle comme une condition de la réalisation totale de son identité : elle met l'accent sur la présence des parents comme renvoyant à un certain nombre de contraintes et met en avant que ces contraintes sont levées en leur absence. La cohabitation commence à se dessiner comme une entrave à l'expérimentation de sa vision du monde et à son autonomie.

### *Difficile d'être soi-même en présence de ses parents*

Les jeunes adultes reçoivent peu leurs amis en présence de leurs parents. Une des raisons données est la gêne que le jeune adulte ressent dans cette situation. Ne pas recevoir des amis en présence de ses parents, parce que ça peut les déranger, ou parce qu'ils ne le souhaitent pas relève parfois du prétexte. Certains parents ne sont pas opposés à ce que les amis viennent manger, mais le mélange des pairs et des parents n'est pas toujours souhaité par le jeune adulte comme l'illustre l'exemple de Céline : *“ ça arrive, mais plus souvent quand mes parents ne sont pas là... Quand je ramène des amis j'aime bien que mes parents ne soient pas là parce que... enfin... Bon, ça peut les déranger éventuellement, mais moi je me sens plus à l'aise quand ils sont pas là. On peut plus déconner entre amis... et j'ai un peu peur que mes parents portent un jugement sur les autres, quoi ! Quoiqu'ils ne sont pas trop comme ça. Je te dis... je me sens mieux quand je suis juste avec mes amis plutôt que de mélanger... mes parents et mes amis ”*. Son discours révèle la difficulté d'accommoder la définition de “ fille de ” et “ amie de ” simultanément. L'une ne peut s'exprimer totalement qu'en dehors de l'autre et inversement. Céline cite sa crainte du jugement parental, mais c'est aussi le jugement d'elle-même qu'elle craint si l'image qu'elle donne avec ses amis est en décalage avec l'image que ses parents ont d'elle. Une autre jeune femme, Nathalie, décrit cette impossibilité de jouer ces deux dimensions de soi : *“ avec mes amis je m'extériorise plus, je parle autrement. Des fois je me dis, si mon père me voyait. Par exemple pour mes 19 ans on a été en boîte où il y avait des strip-teaser. J'ai dansé avec l'un d'eux, je me disais si mon père me voyait ”*. Dans cette référence au jugement parental, est exprimée une conscience d'un soi différent en l'absence ou en présence de ses parents. Ainsi, recevoir ses amis en présence des parents, c'est devoir hiérarchiser ces deux définitions et la dimension “ enfant de ” prédomine. Le souci du jugement parental reste présent. Le malaise mentionné par Céline, qu'on peut aussi deviner dans le discours de Nathalie, relève de la difficulté de gestion de ces deux dimensions de soi. Ils ne reçoivent pas trop d'amis en présence de ses parents, non pas parce qu'ils ne le souhaitent pas, mais parce qu'il est difficile de concilier dans le même temps “ enfant de ” et “ ami(e) de ”.

*“ Faire ” autrement, c’est “ être ” autrement*

En utilisant le même cadre spatial de façon différente, les jeunes gens vont mobiliser d’autres facettes de leur identité. Si généralement, ils reçoivent peu d’amis en présence de leurs parents, en leur absence, c’est une des activités le plus mis en avant : “ je reçois ”, “ j’invite ”, sont des expressions récurrentes. Aurélie dit : “ *Je fais aussi des fêtes mais j’invite des copains plutôt sûrs* ”, quant à Élisabeth elle dit manger très mal et faire peu de courses quand ses parents sont absents, néanmoins elle invite des amis à manger. Franck invite aussi des amis à prendre l’apéritif ou à manger : “ *Ça m’est arrivé d’inviter un copain ou une copine à prendre un apéro ou à manger. C’est vrai que je squattais beaucoup plus la maison comme vraiment mon chez moi... j’étais lucide au niveau... j’ai pas fait le bordel, je le gérais comme si c’était chez moi, c’était pas n’importe quoi. S’ils étaient rentrés à l’improviste, ça n’aurait pas été plus grave que ça* ”. Franck insiste sur la dimension de la responsabilisation, il explique qu’il ne fait pas n’importe quoi en l’absence de ses parents, et que ceux-ci pourraient rentrer à l’improviste : ses parents trouveraient à leur retour un état de la maison qui leur conviendrait tout à fait. On pourrait dire *les chats partis, les souris ne dansent pas*. Le jeune homme souligne que l’entretien domestique de la maison, en l’absence de ses parents, est conforme avec la vision que les parents ont de l’ordre domestique. Cette insistance sur le fait qu’il soit responsable, au sens où il est garant de ses propres actions, où il est parfaitement capable de tenir une maison est une manière de dire sa capacité à l’indépendance, même s’il cohabite encore avec ses parents. Il souligne qu’il gère cette situation à la fois, comme s’il avait été indépendant, mais aussi comme auraient pu le faire ses parents.

Quand Franck invite des amis à dîner, cela signifie aussi qu’il prépare le repas, alors que cette activité reste exceptionnelle quand ses parents sont présents. Dans ce contexte, le jeune adulte conjugue l’intense sociabilité propre au stade de son cycle de vie à une sociabilité centrée sur la réception, plutôt attribut de la sociabilité de couple (O. Galland, 1997, p. 218)<sup>31</sup>. Le jeune adulte dispose ainsi

---

<sup>31</sup> En prenant pour indicateur la sociabilité du jeune, il distingue quatre stades du passage à l’âge adulte : le stade scolaire, post scolaire , pré-conjugal, et le stade conjugal. La sociabilité de l’enfant est dans le

d'un espace qui lui permet de se mettre en scène dans le jeu de la réception et qui le projette dans une situation d'indépendance résidentielle. L'invitation implique la gestion à la fois du temps, de l'espace et de la relation. D'abord elle implique la gestion du temps puisqu'il s'agit de convenir d'un jour et d'une heure. Il règle lui-même son rythme de vie. Ensuite, il s'agit de gérer l'espace dans la mesure où il faut préparer dans le salon ou sur la table de la salle à manger le nécessaire pour l'apéritif, pour le repas.

Les jeunes gens utilisent différemment l'espace et le temps ce qui leur donne le sentiment d'être soi-même dans la mesure où les règles de la communauté ne constituent pas une entrave à leurs mouvements. Ils peuvent, dans le même espace, aller au-delà des limites habituellement fixées par la cohabitation. Donc à la fois ils reproduisent le modèle de l'invitation qu'utilisent leurs parents, et innovent dans la mesure où ils s'adonnent à des activités qu'ils ne font pas en présence de leurs parents comme préparer le repas ou faire le ménage, et aussi, où ils donnent un nouveau cadre à leurs relations amicales ou amoureuses. Dans un espace inhabituel, la relation au groupe de pairs prend une forme différente, s'inscrit dans une autre interaction. L'utilisation différente de cet espace devient un vecteur par lequel les jeunes adultes expérimentent leur définition en tant que personne dans une vie indépendante de celle de leurs parents. En utilisant autrement l'espace habituel, le jeune adulte se définit différemment de celui qui occupe ce même espace en présence de ses parents. C'est cet usage différent du même espace qui transforme la définition du "chez-soi, chez ses parents" en "chez-soi" et qui dans le même temps transforme la perception de soi-même, *vivre différemment permet de se vivre différent.*

---

premier stade en partie organisée par la famille. Les deux stades suivants sont marqués par une sociabilité intense. Ce sont les stades des études et de la vie solitaire où le jeune a quitté ses parents pour l'indépendance résidentielle et ne vit pas en couple. Ce sont les périodes où il passe beaucoup de temps à l'extérieur avec ses amis. Puis le stade conjugal annonce la fin de l'entrée dans la vie adulte et marque un changement dans la sociabilité : il passe à une sociabilité de couple, c'est-à-dire à une sociabilité alors centrée sur la réception.

### *Se différencier : les discours de l'autonomie*

Dans la vie *solo*, certaines limites de la cohabitation sont levées : *“Le système est un peu différent, je ne vais pas regarder les mêmes choses à la télé, je peux regarder la télé plus tard, non, ça c’est bête, mais c’est surtout au niveau des programmes. Je dis plus tard, parce que souvent il y a des programmes qui passent tard. De toute façon, quand mes parents sont là de temps en temps on regarde certaines émissions ensemble, par exemple le vendredi, on regarde ensemble Thalassa, ou des films, mais en même temps j’essaie de ne pas trop regarder, parce que je suis obligé de travailler pour ma thèse ”* raconte Patrice. Certaines limites imposées par la cohabitation sont supprimées. Le choix du programme regardé à la télévision est laissé prioritairement à ses parents. En leur absence, effectivement, seul le libre choix intervient. Quand ce jeune homme annonce qu’il peut regarder la télévision plus tard, il rectifie une ambiguïté sur le sens qui pourrait se traduire en terme d’autorisation de ses parents à regarder jusqu’à une certaine heure. Il est ainsi amené à préciser que ce n’est pas le cas et à justifier l’utilisation de ce terme. Il regarde la télévision plus tard parce que ses choix se portent sur des émissions, qui se distinguent parfois de celles regardées par ses parents, et qui en majorité passent en deuxième partie de soirée. Patrice, en l’absence de ses parents, vit donc différemment ; d’une part, parce qu’il prend en charge des domaines habituellement parentaux ou maternels, et qu’il les intègre à son rythme de vie. D’autre part, il vit différemment parce il peut aussi tenir compte uniquement de lui-même : de ses contraintes personnelles, de ses désirs, de ses goûts. Sa gestion du temps et de l’espace n’est plus référée au modèle de la vie en présence de ses parents mais à ses propres contraintes de travail.

Le discours d’un autre jeune homme illustre aussi comment l’absence des limites de la cohabitation transforme la façon de vivre : *“Les gens que je vais amener, ça change parce que je vais amener plus de monde, les horaires de repas changent. Je mange quand j’ai faim, alors que quand ils sont là, je mange quand ils mangent ”* dit Julien. Il résume les différences récurrentes dans le discours des jeunes adultes entre la vie *sans* et la vie *avec* leurs parents. L’espace de la maison est perçu comme l’espace parental et le jeune adulte ne s’autorise pas toujours à

ramener des amis “*pour ne pas déranger mes parents*”, justifie-t-il. En présence de ses parents, il dispose de sa chambre, dans laquelle il a aménagé sous la mezzanine un coin salon. Il a installé un petit canapé qui dote sa chambre d’un espace de réception. En l’absence de ses parents, il exporte sa vie dans les pièces communes et dispose de plus d’espace dans lequel il peut effectivement inviter plus de personnes et plus souvent, ce que nous avons déjà vu précédemment. Il dit aussi qu’il mange à des heures différentes. L’heure du repas est souvent un impératif familial auquel les jeunes adultes peuvent difficilement se soustraire à moins d’avoir des activités sportives ou culturelles à l’extérieur, ou bien d’avoir prévu une soirée avec leurs amis. Tant qu’ils sont sous le toit familial, ils respectent les horaires parentaux. Manger à des heures différentes, est la différence phare annoncée par tous les jeunes gens, comme si c’était l’image la plus adéquate pour opposer la cohabitation à l’indépendance à la maison et la définition de soi en tant qu’« enfant de » à celle de personne. Le repas est une des obligations familiales, aussi manger à l’heure qu’on veut est vécu comme un signe d’indépendance.

#### *Les contraintes de la vie quotidienne : le discours de la ressemblance*

Dans la vie solitaire les jeunes gens confrontent leur vision du monde à l’expérience de l’espace et du temps. Pendant un laps de temps plus ou moins long, ils ne partagent pas la maison familiale avec leurs parents et ils n’ont pas de contraintes et de négociations liées à la cohabitation. Aussi le premier constat qu’ils font est celui de la différence entre la vie sans leur parents et la vie avec eux. Ils ne mangent pas à la même heure, ne se couchent pas à la même heure, ils reçoivent plus leurs amis et leur petit(e) ami(e) et vont occuper davantage les parties communes et moins investir leur chambre. Voilà, si nous devons synthétiser les différences entre les deux formes de vie liées à l’absence ou à la présence des parents. Le jeune adulte décrit la différence en prenant pour référence son propre rythme en présence de ses parents. Il fait la comparaison entre un contexte où il est “ enfant de ” et un contexte où il se met en scène comme une personne qui se donne ses propres règles, même s’il fait quand même référence au modèle parental. Il met en pratique sa vision du monde.

Mettre en pratique sa vision du monde c'est prendre en charge la quasi totalité des activités liées à la vie quotidienne. En présence des parents certaines tâches sont déléguées le plus souvent à la mère, comme les tâches ménagères, la préparation du repas, le linge... Quand les parents s'absentent, le jeune adulte ajoute à ses activités personnelles, des activités qui relèvent habituellement du domaine parental : *“ Je vis forcément un peu différemment parce que c'est moi qui me fais la cuisine... La dernière fois, mes parents étaient partis en Bretagne j'ai pas mal travaillé parce que j'avais un truc à rendre. Donc là, j'ai limité le temps pour la cuisine, j'avais fait des trucs à réchauffer ”* raconte Patrice. Il souligne qu'il ne peut échapper à certaines contraintes du réel comme celles de se faire à manger. Le terme “ forcément ” appuie l'idée que le rythme de vie est en partie déterminé par ces contraintes du quotidien. Ces contraintes domestiques font qu'il existe là une sorte de continuité entre la vie solo et la vie familiale.

De nombreux jeunes gens précisent qu'en l'absence de leurs parents *“ ce n'est pas la débauche ”*, *“ ce n'est pas le bordel ”*, *“ je ne fais pas n'importe quoi ”*. Ils appuient avec force sur ces quelques mots comme pour bien marquer leur dimension d'adultes responsables. Ils soulignent ces mots comme s'ils nous entendaient les soupçonner de faire des “ bêtises ” en l'absence de leurs parents. Ils expriment qu'ils ne sont plus des enfants, qu'ils ont grandi et qu'aujourd'hui ils sont capables de gérer la responsabilité d'un chez-soi et aussi de leur vie. C'est une façon de dire que leur vie, par certains côtés, ressemble à celle de leurs parents : *“ en général je garde toujours un ordre, c'est-à-dire que quand ils ne sont pas là c'est pas la débauche totale et j'aime pas. Je ne vais pas mettre des trucs n'importe où, des fringues dans la salle à manger... je ne le ferais jamais Au niveau de la maison, du rangement des choses comme ça, le problème se pose pas vraiment parce que je ne retourne pas la maison quand ils ne sont pas là. Je garde quand même des habitudes... Si, les habitudes de la mère. J'aime bien quand ça reste idem. À part s'ils ne sont pas là pendant un mois, il va y avoir des trucs qui traînent, des choses, un peu de vaisselle dans le lavabo, des choses comme ça. Mais pas de changement radical ”*. L'exemple de Marie-Anne montre comment certaines habitudes de sa mère lui

conviennent et son désir de les reproduire, mais aussi la difficulté de la confrontation des idées et de la pratique :

*“ Donc quand ils ne sont pas là, je vais un peu pousser le temps, je vais repousser le moment du ménage au plus loin, par contre quand c’est le moment je le fais à fond. Il n’y a pas d’entretien régulier pendant qu’ils ne sont pas là. Pas du tout ”.*

La référence maternelle apparaît au début de son discours, la jeune femme dit qu’elle conserve certaines des habitudes de sa mère. Elle manifeste ensuite la difficulté qu’elle rencontre à mettre en pratique ces habitudes. De la même manière que certains hommes, qui malgré un discours de partage égalitaire des tâches domestiques au sein de leur couple, ne réussissent pas dans la pratique à mettre leurs idées en exécution, Marie-Anne ne maintient pas l’ordre maternel : les gestes lui pèsent et “ la production d’une réalité nouvelle à partir de la représentation est totalement dominé par le poids du passé accumulé : les gestes ne se laissent pas aisément manipuler par les idées ” (Kaufmann, 1992, p. 114) .Les contradictions de son discours révèlent la construction du réel en train de se faire. Etre seul(e) c’est pouvoir faire son expérience, et c’est là où les ajustements entre la vision de la réalité et sa construction ne sont pas toujours juxtaposés.

J.-C. Kaufmann dit, au sujet des habitudes, que “ l’injonction à agir se fonde sur l’accumulation des manières concernant le propre et le rangé. Or la capitalisation de ces habitudes est fortement différenciée entre hommes et femmes. Par effet de contraste éducatif entre garçon et fille qui reste important concernant la participation aux tâches ménagères ” (1991, p. 129). Dans la population étudiée le statut “étudiant(e) ” du jeune adulte paraît intervenir davantage que le genre. Une étude sur une encyclopédie, destinée à des enfants de 9 à 12 ans<sup>32</sup>, a montré que la définition du produit comme scolaire n’autorisait pas à produire une encyclopédie féminine *et* une encyclopédie masculine. Dans notre corpus, (nous nous en tenons au discours des seuls jeunes gens interrogés), les parents ne paraissent pas manifester davantage d’exigence envers les filles qu’envers les garçons. En présence de leurs parents, pour les deux sexes, la participation à l’entretien ménager se résume au “ coup de main ”. Les filles n’apparaissent pas comme porteuses de plus de compétences ménagères que les garçons. En l’absence de leurs parents, les garçons comme les filles manifestent le même

---

<sup>32</sup> C. Poissenot, E. Ramos, 1995, Rapport sur le *Méga-Junior*, réalisé pour Nathan.

désir

de

conserver la maison rangée, et pour les deux sexes, les ajustements entre cette exigence personnelle et son respect ne se font pas sans quelques difficultés.

### *Les jeunes adultes composent*

Les jeunes adultes mettent un point d'honneur à souligner les différences entre la *vie avec* leurs parents et la *vie solo* qui sert le discours de l'autonomie. Cependant, il leur est parfois difficile de rester cohérents dans le discours de la différence : “ *Je vois bien qu’au fond de moi-même je vivrais autrement... enfin... dès qu’ils ne sont pas là, ça ressemble un peu à leur vie* ” dit Sandrine. Elle est bien embêtée pour expliquer pourquoi, en l’absence de ses parents, elle ne vit pas complètement différemment. Les deux parties de son énoncé ne relèvent pas du même registre. Dans la première partie, “ *Je vois bien qu’au fond de moi même je vivrais autrement* ”, elle nous parle de son idéal de vie, de ce qu’elle imagine que sera sa vie quand elle se projette dans l’avenir, dans l’indépendance résidentielle. Dans la seconde partie de la phrase, elle dit “ *... enfin... dès qu’ils ne sont pas là, ça ressemble un peu à leur vie.* ”. Souvent ce qui est interprété en terme de “ *ça ressemble* ”, ce sont les contraintes domestiques : il faut ranger, nettoyer, se faire à manger. Elle révèle ainsi la difficulté de concilier deux niveaux : d’un côté, l’idéal d’une vie solo qui se distinguerait de la vie familiale et de l’autre, les contraintes quotidiennes qui donnent à la vie solo une impression de déjà vécu.

Elle décrit l’expérience du présent et révèle ainsi la difficulté de concilier les deux registres de la construction de la réalité. Les rythmes, les gestes se fondent dans les interstices des contraintes quotidiennes. Se projeter dans un avenir permet de se détacher des contraintes matérielles, de les rendre abstraites, d’en être moins tributaire, et ainsi *de se distinguer du modèle parental*. Quand l’idéal énoncé s’expérimente dans la réalité et non plus dans l’avenir, il est beaucoup moins propice à la différence, comme nous l’avons vu avec les exemples de l’entretien domestique et de l’invitation des amis. Là, une impression de déjà vécu se dégage. Le travail de construction de soi nécessite une gymnastique identitaire pour accommoder la situation réelle au décalage que l’on

perçoit entre la façon de faire

parentale et la façon de faire que le jeune adulte projette. Dans ce décalage le jeune adulte oscille entre un constat de continuité et celui d'une accommodation personnelle : *“ J'ai quand même été éduquée d'une façon, on n'oublie pas... je veux dire inconsciemment, tu vas faire quand même les choses, mais il y a plein de choses que je ne ferais pas et que je fais parce que je fais partie de la maison. Là par exemple, ce soir, je n'ai pas envie de faire la vaisselle, je me dis, on fera ça demain matin. Ma mère, la vaisselle, c'est le soir. ”* La jeune femme a conscience de la contradiction du discours. Elle attribue les similitudes de sa vie avec celle de ses parents à deux facteurs, le premier est l'éducation, le deuxième au fait que si elle est chez ses parents elle fait comme eux. Dans les deux cas, elle donne des explications qui sont extérieures à elle, à ses propres choix. Elle légitime, en quelque sorte par la norme, sa contradiction. C'est en affirmant sa différence qu'elle se sent exister en tant que personne. Ce sont des petits gestes différents, comme faire la vaisselle le lendemain qui alimentent sa vision de la vie comme une construction individuelle de la réalité. En mettant en avant les différences de la vie *avec* ses parents et de la vie *sans* eux, elle signifie son individualité par rapport au groupe familial et l'existence d'un soi personnel.

#### *Une conjoncture de composition de soi forte*

En l'absence des parents, le mode de vie du jeune adulte est en continuité avec le mode de vie familial. Cette situation ne donne pas prétexte à faire la fête, à monter le son de la chaîne hi-fi, etc. C'est-à-dire que le jeune adulte applique dans son expérience solitaire, certaines règles de vie qui restent les mêmes qu'en présence de ses parents. La vie solo est aussi une situation d'innovation, parce que dans des situations données, il va organiser autrement certains éléments de sa vie quotidienne, ou bien prendre en charge des domaines qui relèvent habituellement de la compétence parentale. Nous pouvons prendre l'exemple saisissant des tâches domestiques. Quand les parents sont présents, le ménage dans les pièces communes se résume la plupart du temps au “ coup de main ”. En leur absence, le jeune adulte se charge de l'entretien de la maison et il exécutera des gestes qu'il n'avait parfois jamais accompli. Néanmoins, ces contraintes ménagères seront

adaptées à ses propres horaires, à son rythme de vie : sa mère fait la vaisselle chaque soir, il pourra choisir de la faire le lendemain matin. C'est là où se glisse l'expérimentation comme participant à la construction de soi : le jeune adulte va devoir composer entre références familiales et aspirations personnelles tout en les adaptant aux contraintes de la vie quotidienne.

Vivre *avec* ou *sans* les parents dans la maison parentale comporte ainsi trois différences principales. Tout d'abord le jeune adulte prend ses propres contraintes pour référence et ne se calque pas sur celles de ses parents. Ensuite, il prend en charge des choses habituellement prises en charge par ses parents ou par sa mère pour ce qui est de l'entretien ménager, et enfin il importe des activités dans la maison qui y sont habituellement extérieures comme nous l'avons vu avec l'exemple de la sociabilité. Ces trois différences permettent de construire le sentiment du "chez-soi" au sein du logement parental.

Ce sentiment de "chez-soi" exacerbe la conscience de pouvoir être soi-même. Cette sorte d'indépendance résidentielle due à l'absence des parents, permet aux jeunes adultes de faire leur propre expérience et d'expérimenter ainsi leur vision du monde dans la confrontation au réel, tout en se positionnant par rapport au modèle de la vie commune. Expérimenter c'est à la fois confronter ses idées au réel et c'est aussi modifier ces idées et les adapter aux possibilités du réel. La vision du monde est mise à l'épreuve de l'expérimentation et cette expérimentation en même temps construit et transforme cette vision du monde. Cette situation où les parents sont absents, est une conjoncture de *composition de soi forte* dans la mesure où *éprouver par expérience* entre dans la construction identitaire de soi : la construction de soi se fait dans l'action.

Le jeune adulte est ainsi auteur du "chez-soi" en ce qui concerne la gestion de son temps, ses heures de repas, de lever ou de coucher, l'organisation de certaines activités en général plutôt orientées par les parents, il va regarder la télévision plus tard, ou bien il invitera quelques amis à la maison les recevant pour prendre l'apéritif ou pour dîner. Il est aussi gestionnaire de son espace dans la mesure où tout l'espace de la maison lui appartient, il travaillera plutôt dans le salon que dans sa chambre, laissera ses

chaussures

dans

l'entrée

jusqu'au

lendemain matin. Il ne vit pas complètement de la même manière, dans les mêmes rythmes et ne vit pas non plus complètement différemment. Quand il décrit son organisation domestique quotidienne il ne cesse de prendre pour référence sa façon de vivre en présence de ses parents et il met en avant que son mode de vie en leur absence diffère du mode de vie qu'il a en leur présence. Ce décalage entre la vie *avec* eux et la vie *sans* eux lui permet de faire la distinction entre sa définition en terme de lien de filiation et de sa définition en tant que personne.

### **Conclusion de la Première partie**

La chambre est l'espace réservé au jeune adulte dans la maison familiale. Elle a une fonction de séparation physique et une fonction de réalisation de soi. La chambre permet la séparation physique : le jeune adulte peut s'y retirer, se séparer du reste de la maisonnée et aussi s'extraire de la relation familiale. Des degrés différents de séparation ont été relevés dans les entretiens : les jeunes gens qui ont davantage de conflits avec leurs parents, et qui parfois considèrent que ces derniers exercent trop fortement une certaine autorité (ils entrent dans la chambre sans égards particuliers, ils exercent un contrôle sur les différents domaines de vie qui est perçu comme étant trop fort), se retirent davantage dans la chambre pour *s'extraire de la relation*. Quand les conflits avec les parents sont peu nombreux, se retirer dans la chambre prend davantage le sens d'un besoin de répondre à des désirs personnels (faire de la peinture, se reposer, écouter de la musique) et moins d'une protection contre les parents.

La chambre est aussi un espace de réalisation personnelle et de mise en scène de soi : le jeune adulte peut s'approprier cet espace par des procédures de décoration, à travers différentes activités, il peut aussi recevoir dans sa chambre (ami(e)s, petit(e) ami(e) et différents membres de la famille). À travers elle, il peut se regarder grandir et montrer aux autres qu'il grandit : les changements liés à la chambre et à son monde matériel permettent aussi aux parents de constater une évolution et de s'y adapter. Les changements physiques de l'espace de la chambre permettent un changement des relations : les membres de la famille sont amenés à

réaménager différemment la relation. Le changement de l'enfant provoque l'émergence de changements chez ses parents. Réaménager l'espace est en quelque sorte une manière de réaménager les relations.

Nous pouvons définir la chambre comme un espace personnel dans la mesure où elle est un espace délimité attribué au jeune adulte, elle est aussi un espace qui donne la possibilité de se séparer et de se mettre à l'abri des regards des autres, elle est un lieu d'expression de soi au travers des activités et de la décoration. Le jeune adulte est l'acteur et l'auteur principal de cet espace. Deux outils permettent la construction d'un espace comme personnel : les négociations avec les parents et l'expérimentation. L'étude des négociations autour de la chambre met en avant ce qui fait sens pour le jeune adulte : les domaines négociés sont des domaines défendus en partie ou en totalité comme privés et personnels et ils sont importants dans la construction de l'identité. Le jeune adulte, pour défendre des parcelles d'identité, prend appui sur l'espace pour les affirmer : il souhaite que ses parents frappent avant d'entrer, revendique un ordre ménager personnel. Les négociations ont pour principal objectif de permettre de faire la distinction entre le familial et le personnel : si le jeune adulte négocie certains éléments touchant à la chambre c'est dans le but de la construire ou de l'affirmer comme encore un peu plus personnelle, et aussi de se définir comme une personne pouvant aussi exister en dehors du groupe familial.

La chambre comme espace personnel possède des limites : elle appartient au logement parental et pour cette raison, les parents ne perdent jamais totalement le contrôle sur la chambre et son occupant. Même si les jeunes gens aspirent à l'indépendance et à l'autonomie, ils ne se sentent pas en droit ou ne peuvent pas faire certaines choses dans leur chambre : gêner les autres cohabitants par du bruit intempestif, interdire l'entrée des parents dans la chambre. D'autre part, certains droits de regard des parents sur la chambre ne donnent pas lieu à des négociations, les jeunes adultes les reconnaissent comme prioritaires : une éventuelle redistribution des chambres quand un aîné part de la maison familiale, un déménagement. De même, les murs de chambre étant mitoyens avec les autres

espaces de la maison, on admet leur intervention sur le choix d'un papier peint ou d'une moquette.

Le deuxième outil qui permet la construction de l'espace comme personnel est l'expérimentation. Dans l'expérimentation, le jeune adulte confronte ses idées aux contraintes du réel. L'expérimentation se fait dans la chambre mais peut se faire aussi dans un espace qui n'est pas à soi : en l'absence des parents, la maison familiale acquiert une dimension personnelle. La vie quotidienne dans cet espace va être l'objet d'ajustement entre les projections dans une indépendance future, une vision de cette indépendance et les contraintes quotidiennes de la vie domestique. On peut se sentir chez-soi, dans un espace qui n'est pas personnel au sens de propriété, mais parce qu'on est les gestionnaires de son temps, de son espace, et aussi de ses relations. Expérimenter c'est faire l'expérience de soi-même au sens où on va tester une vision du monde : l'expérimentation est une forme de négociation avec soi-même. Négociations et expérimentation sont des outils qui donnent la possibilité de répondre à l'aspiration, à l'autonomie et à l'indépendance, tout en cohabitant avec ses parents.

Ainsi, la chambre est une production de l'identité du jeune adulte à la fois distincte et liée à l'histoire familiale. La chambre est un espace où le jeune adulte peut faire la distinction entre le "je individuel" et le "je familial" parce qu'elle donne la possibilité de faire jouer la négociation et l'expérimentation, tous deux outils de construction et d'affirmation de soi. Le reste de la maison familiale, en l'absence des parents, donne essentiellement la possibilité d'exercer l'expérimentation, et en présence des parents, dans les pièces communes, la cohabitation est davantage établie sur les négociations et moins sur l'expérimentation personnelle.

## Deuxième partie

### La distinction entre l'individuel et le familial

#### Introduction

Le “chez-soi” du jeune adulte qui cohabite avec ses parents est la somme de trois dimensions : le “chez ses parents”, le “chez-soi” et le “chez nous”. L'espace de la cohabitation est réglementé par des règles plus ou moins explicites que les jeunes gens connaissent et qu'ils traduisent par “*je sais que je ne peux pas faire ceci ou cela*”. Comme le développe Erving Goffman (1973a), ces rapports de place, perçus intuitivement, commandent les attitudes, les sentiments et les identités des interlocuteurs : la relation entre deux personnes peut être telle qu'il suffit à l'une d'apparaître pour imposer à l'autre sans même avoir besoin de le vouloir, moins encore de l'ordonner, une définition de la situation et de lui-même (comme intimidé par exemple) qui est d'autant plus absolue et indiscutable qu'elle n'a même pas à s'affirmer. Ainsi, dans la cohabitation intergénérationnelle, un certain nombre de règles est fixé par les parents et régit la vie du groupe domestique. Les parents fixent un ordre qui porte sur l'espace (les objets qui s'y trouvent, les individus qui s'y déplacent...), et sur le temps (les horaires des repas, la fréquence des sorties...). C'est l'ordre parental. Les enfants testent cet ordre en repoussant les limites, en réagissant, en portant un jugement sur cet ordre. Dans ce rapport de force entre les parents et les enfants, plusieurs attitudes sont envisageables. Certains acceptent l'ordre parental, d'autres négocient pour aboutir à un compromis, d'autres encore s'engagent sur la voie du conflit ouvert sous forme de dispute pour contester une partie de cet ordre parental.

Les jeunes adultes ont conscience de ce qui se passera s'ils agissent de telle ou telle manière. Pour E. Goffman, “ Quand un individu est placé en présence d'autres, il cherche à identifier les données fondamentales de la situation. S'il

possédait cette information, il pourrait savoir ce qui va se passer, et en tenir compte et il pourrait ainsi donner aux autres ce qu'il leur doit dans la limite de ses intérêts personnels bien compris ” (1973a, p. 235). Dans le cas des jeunes gens qui cohabitent, ces derniers connaissent ces informations, ils savent ce que leurs parents permettent ou non. Quand le jeune adulte habite avec ses parents, il a une connaissance des règles parentales : cette connaissance lui permet de prévoir certaines réactions de ses parents en fonction du contexte. En tenant compte de cela, ils cherchent à donner ce qu'ils “doivent ” aux parents de manière à garder le maximum de marge d'autonomie. En étant de “bons enfants ”, en acceptant ces règles, ils tentent de maintenir de bonnes relations avec leurs parents et de gagner une autonomie de manœuvre reconnue par ces derniers.

La deuxième dimension du “chez-soi, chez ses parents ” est le “chez soi ” qui renvoie à des domaines personnels. Ces derniers peuvent être des espaces physiques dans les pièces communes que le jeune adulte défend comme étant personnels, ils peuvent aussi se définir comme des espaces, au sens large, extérieurs à la maison familiale : il peut s'agir des relations amicales, amoureuses, des sorties. Les parents ont une connaissance de certains éléments concernant ces domaines et peuvent être amenés à faire des remarques et à émettre des jugements qui ne sont pas toujours très bien reçus par les jeunes gens. Aussi, les jeunes adultes développent certaines stratégies pour préserver ces domaines et pour éviter que leurs parents aient une connaissance trop poussée de “leur vie ”. Ainsi, des négociations parents/enfant s'engagent sur les domaines personnels de ces derniers, négociations dans lesquelles les jeunes gens défendent leur droit à une vie personnelle et revendiquent le droit à la différence entre la vision du monde parentale et leur propre vision du monde.

Dans la troisième dimension, celle que nous avons nommée le “chez-nous ”, les relations parents/enfant vécues sur le mode traditionnel, c'est-à-dire asymétriques qui replacent l'enfant dans une définition de “fils de ” ou de “fille de ” passent au second plan. La caractéristique principale du “chez nous ” est l'évolution des relations parents/enfant vers des relations d'égal à égal dans

lesquelles les échanges parents/enfant s'établissent dans une relation symétrique et qui permettent la convivialité familiale. Dans cette dimension, les règles parentales prennent un autre sens et les relations se font davantage sur un mode de coopération dans lequel le jeune adulte se sent exister comme l'égal de ses parents.

## Chapitre III - Un rapport de force

Dans la cohabitation intergénérationnelle, certaines règles parentales fonctionnent pour les jeunes adultes et définissent les places de parents et d'enfant dans la relation de filiation. Cependant, les jeunes gens développent des stratégies qui leur permettent de ne pas dépasser *de trop* certaines limites parentales, et dans le même temps de “grignoter” ces règles afin de gagner progressivement en marge d'indépendance et d'autonomie. Ces stratégies se constituent dans un rapport de force entre parents et enfant, et dans ce contexte de relations, le jeune adulte s'efforce de gagner en marge de manœuvre tout en étant conscient que le dépassement de certaines limites peut menacer l'équilibre de la relation avec ses parents. Le “chez-soi” peut dans ce cadre se définir comme un “chez-soi, chez ses parents”.

### I- L'ordre parental

#### I.1) Les parents fixent un ordre qui porte sur l'espace

##### *Le salon à dominante parentale*

L'étude du partage du salon a un intérêt particulier dans la mesure où ce dernier est la pièce de la famille. C'est la pièce où chacun peut avoir des activités différentes qui peuvent être exécutées simultanément. L'un peut regarder la télé, l'autre lire, passer l'aspirateur, etc. Ces activités se révèlent quelquefois concurrentes : certaines sont bruyantes et peuvent gêner les autres membres de la famille, le bruit étant un marqueur individuel qui peut être perçu comme une intrusion dans le territoire de l'autre. Celui qui est au téléphone, qui parle fort,

gêne celui qui lit ou qui regarde la télé ; de même que celui qui regarde la télévision peut gêner celui qui téléphone.

Schématiquement, nous pouvons dire que si le père, la mère, et le jeune adulte occupent le salon, chacun doit posséder l'espace dans sa totalité, et pas seulement occuper un tiers de cet espace. Chacun doit pouvoir s'adonner à son activité sans gêner, et sans être gêné par l'autre. Pour cela, des négociations s'engagent pour permettre à chacun d'y trouver son compte dans le respect des autres membres de la famille. Cependant, la caractéristique du salon comme étant un espace familial à dominante parentale (Dussart, Haumont, 1992, p71), implique que ce soit davantage le jeune adulte qui ajuste ses activités, ses goûts à ceux de ses parents. La relation est dissymétrique. Lorsque le bruit provoqué par les parents perturbe le jeune adulte, celui-ci ira dans sa chambre s'isoler. Si c'est le bruit que fait le jeune adulte qui est gênant pour ses parents, ces derniers lui rappelleront que l'espace est commun et aussi parental.

Qualifier ces espaces de parentaux signifie que les règles d'utilisation sont déterminées par les parents. Les parents d'Aurélie, de Marie-Anne, de Philippe imposent d'enlever les chaussures à l'entrée dans un souci d'hygiène. Frédérique dit l'interdiction de faire du rollers dans la maison parce que ça raye le carrelage, et aussi de poser les pieds sur un pouf en cuir du salon. Ces règles ont été reçues dans l'enfance et continuent de fonctionner. Pour décrire ce qu'elle fait en rentrant chez elle, Aurélie explique : *“ Je rentre, j'enlève mes chaussures. En général j'ai faim donc je mange un truc et je vais regarder la télé. Ou sinon je vais dans le bureau j'écris un certain nombre de lettres sur l'ordinateur ”*. La première chose qu'elle mentionne est cet impératif familial. Quand ses parents sont absents, cet impératif continue de fonctionner, mais de façon moins rigoureuse : *“ C'est plutôt hygiénique de ne pas rentrer avec les chaussures. Même quand ils ne sont pas là, j'ai quand même le réflexe de les enlever... mais j'aurais parfois tendance à les garder ”* dit aussi Marie-Anne. Si en leur absence l'injonction est moins forte, en présence de ses parents elle les enlève systématiquement. Enlever ses chaussures apparaît comme une demande parentale qui a le poids d'une norme de l'espace familial.



Les règles qui gèrent le temps et l'espace de la cohabitation sont établies par les parents, et quand ces derniers sont présents, l'utilisation des pièces communes est plus restrictive, les jeunes gens exerçant davantage leurs activités dans la chambre. Par contre, quand les parents sont absents, ils se donnent leurs propres règles. Quand les parents prennent quelques jours de vacances, les jeunes adultes, pour la plupart, délaissent leurs chambres et occupent essentiellement les pièces communes. Toutes les activités qu'ils font normalement dans leur chambre, se déplacent vers le salon, la salle à manger, les pièces dans lesquelles ils disent ne pas faire grand chose quand leurs parents sont là durablement. Cette différence d'utilisation du salon en l'absence et en présence des parents met aussi l'accent sur le caractère parental de cet espace.

#### *Le salon : la pièce de passage*

Dans la plupart des activités que les jeunes gens font dans le salon ou la salle à manger, ils utilisent les objets communs comme la télévision, la chaîne, le téléphone, les magazines. En dehors du repas ou du désir d'être avec leurs parents<sup>333</sup>, la plupart des activités des jeunes gens s'organisent autour de l'équipement technique du salon, comme le montre l'exemple de Valérie : “ *c'est souvent pour les repas évidemment, pour regarder la télé, écouter de la musique* ”. Les activités citées par cette jeune femme sont celles recensées le plus fréquemment dans les entretiens. En dehors de ces activités les jeunes gens présentent le salon comme une pièce où “ *il n'y a rien d'intéressant à faire* ”, selon l'expression de Gérald. Les activités auxquelles les jeunes adultes s'exercent dans le salon ou la salle à manger ne nécessitent pas l'occupation de l'espace : ils n'y travaillent pas ou peu, ils n'ont pas à y disposer leurs papiers, leurs livres, ils n'y font pas de travaux manuels. Ils exercent dans les espaces communs des activités qui peuvent s'interrompre très vite : fermer un livre, éteindre la télévision ou la chaîne hi-fi. Ils ne laissent pas de marqueurs personnels qui témoignent d'une inscription durable de l'occupant. C'est la présence qui est le principal marqueur de

---

<sup>333</sup> Nous développerons cette idée dans le chapitre suivant.

l'espace. Quand le jeune adulte sort de cette pièce, généralement il n'est pas possible de savoir ce qu'il y faisait

Les jeunes adultes mettent essentiellement en avant, une utilisation ponctuelle de l'espace du salon : ils occupent le salon en pointillé. Le discours de Patrice est explicite à cet égard : “ *Le salon c'est une pièce commune, on y passe souvent. Tu t'assoies cinq minutes, tu lis les derniers trucs que tu as eus dans la boîte aux lettres, et puis tu repars. C'est un peu la pièce de passage. Évidemment on y reste pour regarder la télé. Il y a aussi pas mal de bandes dessinées, des magazines . Quand on attend quelqu'un qui va venir, on l'attend dans le salon. C'est à côté de l'entrée* ”. Le salon est un lieu qu'ils occupent par petit bouts de temps, dix minutes par-ci, une heure par-là, une soirée quand ils n'ont pas de travail à faire ou qu'ils ne sortent pas avec les copains. Norbert développe cette même idée : “ *Donc la cuisine c'est surtout pour la bouffe, le salon, c'est surtout pour la télé, mais comme j'ai la télé là-haut, j'y suis pas non plus tellement. J'y passe vraiment peu de temps. Je suis plus de passage dans les pièces communes* ”. Définir le salon comme une pièce dans laquelle *ils sont de passage*, met l'accent sur la dimension parentale de cet espace.

#### *Le bruit et la fumée : des limites de la cohabitation*

Le bruit comme la fumée de cigarette sont des éléments qui peuvent gêner les uns ou les autres quand la famille se retrouve ensemble dans les pièces communes. L'exemple de la musique est une bonne illustration de la gêne que le bruit peut occasionner dans la cohabitation. Écouter de la musique signifie qu'elle se diffuse dans l'espace et à moins de l'écouter dans la chambre en respectant un certain volume sonore, il est difficile de réduire sa portée. En se propageant, elle envahit les espaces de chacun, réduisant ainsi la possibilité de s'adonner à d'autres activités tels que lire, écouter un autre type de musique, regarder la télévision. Même dans le cas où la musique peut être un goût commun, le style de musique constitue une limite de ce qu'il est possible d'écouter dans les pièces communes. L'exemple de Rémi le montre. Ce jeune homme vit avec son frère et son père une

même passion pour la musique. Il joue de la guitare, de la basse et du saxophone ; il arrive que son père vienne dans sa chambre l'écouter s'exercer. Tous les disques, qu'ils soient à Rémi, à son père ou à son frère, sont dans le salon. Malgré ce goût en commun pour la musique, Rémi, en présence de son père, évite d'écouter certains styles de musique : “ *Quand je suis tout seul, je mets plus fort que quand il y a du monde dans la maison et je ne mets pas forcément la même musique... Je sais qu'il y a des trucs qui passent et des trucs qui ne passent pas trop* ”. Ce jeune homme avance deux conditions pour pouvoir écouter de la musique dans la salle commune en présence de son père. La première est que le volume doit être celui de son père. Ce degré de volume permet le partage de l'espace par tous les membres de la famille. Si Rémi monte le son, comme il le fait quand il est seul, il gênera ses parents qui qualifieront la musique de “ *trop forte* ” et cette gêne transformera la musique en bruit. La deuxième condition est de choisir un style de musique qui plaise aux parents.

Si en l'absence des parents, le jeune homme peut tenir compte uniquement de ses goûts et de ses désirs personnels, en leur présence l'activité acquiert une dimension commune dans le sens où le jeune homme favorise les préférences paternelles tout en tenant compte des siennes. Le jeune adulte s'y retrouve à partir du moment où il fait preuve de la connaissance des goûts musicaux de son père : cela lui permet de prendre dans les goûts de son père ce qui lui plaît à lui. Il ne renonce pas ainsi à des goûts plus personnels. Rémi opte ainsi pour une solution où domine le choix parental, mais qui permet quand même aux deux parties, une satisfaction personnelle. La musique écoutée convient à tous et permet “ d'être avec ” sans être gêné. Dans la cohabitation, l'imposition du goût d'un de membres du groupe est une limite au “ vivre ensemble ” si chacun n'y trouve pas son compte. La musique que l'on écoute ou le film qu'on regarde dans le salon quand les parents sont là, est rarement un choix personnel d'où est exclu l'avis parental. En présence des parents, le partage des pièces communes est un partage qui suit l'orientation parentale. La musique que les parents n'aiment pas, est écoutée dans la chambre, celle qu'ils aiment peut être écoutée dans le salon en respectant le volume sonore qui convient.

La fumée et l'odeur de la cigarette peuvent aussi constituer une gêne dans la cohabitation. Les jeunes gens fumeurs dont les parents sont non-fumeurs, ne fument pas dans les pièces communes. Souvent, ils ne fument pas non plus dans leur chambre associée dans ce cas-là, à la maison familiale : *“ j'ai pas le droit de fumer, même dans ma chambre, ça gêne ma mère, elle ne supporte pas beaucoup l'odeur. En plus la maison est mal... comment dire, on entend beaucoup ce qui se passe dans chacune des chambre. Et l'odeur se propage dans la maison ”* explique Aurélie. Dans son discours, la jeune femme amalgame l'odeur et le bruit : elle parle de l'odeur, en évoquant la minceur des cloisons qui laisse filtrer le bruit des chambre et qui permet de deviner les activités que chacun y exerce. Si elle mélange les deux, c'est que l'odeur comme le bruit sont des limites à la cohabitation. La quasi totalité des jeunes gens fumeurs disent ne pas fumer dans les pièces communes pour ne pas gêner leur père ou leur mère qui ne supporte pas l'odeur. Certains, comme Aurélie, évitent aussi de fumer dans leur chambre avançant que l'odeur se diffuse quand même dans la partie commune du logement. Quand les parents sont fumeurs, certains se permettent davantage de fumer dans le salon. Cécile explique : *“ j'ai eu deux frères fumeurs qui ont préparé le terrain, mon père fume aussi. Donc, ça va , ils ne me prennent pas trop la tête ”*.

### *L'ordre initial*

L'ordre domestique apparaît aussi comme une règle parentale, et surtout maternelle, l'ordre ménager étant le plus souvent fixé par la mère. Un rapport de force s'engage entre parents et enfants dans les espaces communs comme le salon et ce qui est en jeu c'est l'ordre de la pièce telle que la conçoivent les parents et surtout la mère. Les affaires personnelles qui sont le plus souvent laissées dans le salon sont les livres, les disques, les blousons, les chaussures, les différents sacs ; et parfois le courrier, les clés, les lunettes, le répertoire téléphonique comme l'explique Patrice : *“ souvent sur le meuble de l'entrée, il y a le téléphone, et ça m'arrive souvent de laisser mes lunettes, le répertoire téléphonique, oublié quoi. Des fois je téléphone et je laisse tout en plan. C'est qu'après que je les cherche*

*partout* ". Néanmoins, dans la plupart des cas, la dimension personnelle de ces derniers objets – comme le répertoire téléphonique par exemple – évite qu'on les laisse traîner.

Dans ces objets laissés dans les parties communes, certains objets sont mieux acceptés que d'autres par la mère. Ceux qui sont le moins tolérés sont les objets associés à l'extérieur : le manteau ou le blouson, le sac de cours ou le sac à main, les chaussures, les affaires de piscine, le skate. La tolérance de la mère est liée à la plus ou moins grande intégration de l'objet à la fonction du lieu comme l'explique Frédérique : *" un bouquin, un disque s'intègrent assez bien. C'est rangé dans un coin, ça ne gêne pas trop "* . Selon la nature de l'objet, un certain écart au modèle de référence est toléré par la mère, un blouson pouvant plus facilement se laisser dans l'entrée que sur la chaise de la salle à manger, un livre étant moins visible dans le salon qu'une paire de chaussures. L'idée " d'intégration " met en avant que l'ordre maternel est conservé. La mère remarque moins les objets qui s'intègrent, ou en tout cas les tolère davantage. Ainsi, l'idée d'intégration comporte une ambiguïté : elle est utilisée comme un équivalent de " ranger ". Un livre qui s'intègre est un objet rangé du point de vue du jeune adulte et toléré du point de vue de la mère. Pour le jeune adulte, cela permet de détourner quelque peu l'ordre initial maternel. Le jeune adulte connaît cet ordre, et sait différencier les affaires qui peuvent être laissées et celles qu'il est préférable de ranger.

L'ordre initial est régulièrement l'objet de négociations ou de frictions. Il prend toute sa dimension quand il est enfreint. Cet ordre est le modèle utilisé en permanence par le jeune adulte pour mesurer les écarts à la norme. Schématiquement, ils superposent le plan de la pièce " en ordre " et le plan de la pièce " en désordre ", ce qui dépasse de la superposition parfaite est ce qui permet de mesurer l'écart à l'ordre initial. Ainsi, l'ordre qui règne dans la maison correspond au modèle d'ordre maternel. Tous les jeunes gens manifestent leur connaissance de cette configuration de l'espace comme l'explique Frédérique : *" Je comprends bien ce qu'elle entend par rangé. C'est après que la femme de ménage soit passée. C'est nickel, c'est chaque chose à sa place. Après, elle va dire c'est le bordel, parce qu'il y a des bouquins ou des magazines qui sont éparpillés sur la petite table. Ou par exemple sur la table de la*

*salle*

*à*

*manger,*

*il*

*y a un napperon pour décorer et quand il est déplacé et qu'il y a des trucs qui traînent dessus c'est le bordel, parce que normalement il y a rien*". Isabelle renchérit : *" Quand je suis toute seule dans la maison, quand elle (ma mère) rentre je ne vais pas laisser le désordre. Je range tout. Même quand je fais le ménage à sa place, je fais en sorte de tout laisser à la place initiale sans changer quoi que ce soit "*. Cet ordre initial est toujours pris comme référence quand il s'agit de décrire l'ordre domestique. Il détermine la norme de rangement de l'espace commun. À partir du moment où les jeunes adultes laissent des objets personnels dans les espaces communs, ils empiètent sur l'ordre initial, et l'expression *" je laisse traîner "* apparaît dans le discours.

### *Le désordre paternel*

Les parents, et plus particulièrement la mère, imposent donc un ordre sur l'espace, l'ordre initial. Autour de cet ordre s'engagent des négociations, les enjeux étant pour les parents de faire en sorte que les pièces communes conservent leur caractère commun, les enjeux pour les enfants étant de gagner en marge de manoeuvre en entamant quelque peu cet ordre initial. Quand le père ne respecte pas l'ordre initial que la mère voudrait voir régner, il est plus difficile pour cette dernière de le faire respecter par ses enfants. Dans la famille de Rémi, l'exigence d'ordre que souhaiterait fixer la mère, a du mal à s'imposer face aux mauvaises volontés des trois hommes de la maison : *" Elle est habituée. On est trois hommes dans la famille et on est tous comme ça. En fait le bordel s'étend hors de la chambre, elle s'y est faite. Par exemple, hier je rentre, je fais du skate, je l'ai laissé dans la salle à manger, mes baskets dans la salle à manger, mes disques sur la table basse "* raconte Rémi. La mère de Rémi ne peut espérer un soutien du côté de son mari pour la conquête de l'ordre ménager : *" Mon père sûrement pas, il est pire, il est mécano "* commente le jeune homme. Bien que persuadé *" qu'elle aspire à autre chose "*, Rémi ne transforme pas pour autant ses manières vers une conformité plus grande des exigences maternelles et le fait que le père ne respecte pas l'ordre maternel fait perdre de sa légitimité au

modèle

d'ordre

que

veut

imposer la mère. Le jeune homme crée une alliance qui lui permet de ne pas coder son désordre comme personnel, mais comme étant masculin. Dans le degré du désordre masculin, Rémi se situe en bonne place en annonçant que son père est “ *pire* ” que lui. Il montre comment l’exigence d’ordre maternel provoque des conflits, en mettant en avant que ces derniers sont plus importants quand la mère a rangé les affaires de chacun et que, suite au rangement, les trois hommes ne retrouvent plus leurs affaires. Le non respect de l’ordre maternel par le père ouvre la voie au non respect de cet ordre par les enfants qui établissent une alliance avec leur père.

Quand l’ordre est un enjeu pour conserver à un espace sa dominante parentale, des rappels à l’ordre et des ajustements se font fréquemment entre les parents et les enfants. Face à ces rappels à l’ordre, les jeunes adultes admettent l’autorité des parents dans le domaine de l’ordre domestique. Les enfants peuvent gagner quelques heures en remettant à plus tard le moment de ranger, mais ils ne peuvent pas intervenir sur la reformulation même de l’ordre initial. L’ordre maternel est connu par les jeunes adultes, c’est l’organisation domestique de référence. Quand le père ne respecte pas l’ordre initial maternel, il enlève de sa légitimité et de son pouvoir à l’autorité de la mère sur l’organisation ménagère de la maison et les rappels à l’ordre maternels ont moins de poids.

## **I.2) Les parents fixent un ordre qui porte sur le temps**

### *Contrôle parental sur les sorties*

Les parents fixent un ordre qui porte sur l’espace mais aussi sur le temps, c’est-à-dire sur le “rythme” de vie dans la maison familiale, et aussi sur les sorties des jeunes adultes. Le temps des études constitue une période de forte sociabilité (Galland, 1995b, p 115). Un réseau dense d’amitiés amène le jeune adulte à passer une partie de ses soirées hors de la maison familiale. Quand le jeune commence à sortir, de fortes négociations s’engagent entre les parents et les enfants pour définir l’heure à laquelle l’enfant doit rentrer ; ce dernier tentant de faire reculer petit à

petit cette limite : “ *Par exemple les heures de sortie, comme je suis l’aînée, je rentrais à onze heures et mes frangins au même âge sortaient jusqu’à minuit. C’est moi la première qui devais dire allez, un petit peu plus tard* ” rapporte Aurélie. Aujourd’hui, Aurélie est âgée de 19 ans et elle ne demande plus la permission pour sortir comme elle le faisait à 16 ans. Ses parents ne décident plus non plus, de l’heure à laquelle elle doit rentrer. Cependant les négociations se poursuivent sur le temps passé à l’extérieur. À l’unanimité, les jeunes adultes interrogés reconnaissent qu’ils peuvent sortir comme ils le souhaitent, mais “ *qu’il ne faut quand même pas abuser* ” selon les propos de Franck. Il explique encore : “ *J’ai pas tellement d’horaires, mais des fois quand je dépasse, que je fais un peu ce que je veux, mon père il me calme... En général, ils savent quand je suis chez des gens qui habitent assez près, des voisins, donc ça m’est arrivé pendant les vacances que je me pointe un peu à l’heure que je veux, j’ai pas de voiture donc je ne suis pas bien loin. Mais genre ne pas rentrer de la nuit, ça le fait une fois mais pas deux fois. Et ça dépend, des fois il laisse vachement aller, et des fois il met des coups de pression... C’est plus l’accumulation, par exemple pendant les vacances si je rentre tous les soirs tard, bon, à un moment il y aura une réflexion, ça va être trop, et là j’essaie de me calmer. C’est plus des accumulations que des limites fixées ”.*

Les parents fixent un ordre sur le temps comme ils le font sur l’espace. Ce qui est en jeu, c’est la fréquence des sorties telle que la conçoivent les parents. Les enfants, de leur côté, tentent de gagner un peu plus de temps à chaque fois. Les jeunes gens savent aussi qu’au-delà d’une certaine fréquence des conflits peuvent apparaître, et pour garder un maximum de marge d’autonomie, après un rappel à l’ordre, ils se conforment de nouveau aux règles parentales pour quelque temps. L’enjeu pour les deux parties est le temps passé à l’extérieur : les parents tentent de le contrôler, les enfants essaient de l’accroître.

Le jeune adulte est trop âgé pour que les parents puissent lui imposer des horaires stricts. Mais la cohabitation implique que les parents conservent un droit de regard sur les allers et venues de l’enfant dans la maison familiale. Le jeune adulte peut ainsi, en

partie, organiser sa vie comme il l'entend mais il doit tenir compte des règles parentales.

Comme dans l'exemple de Franck, le jeune adulte

peut être conscient de ses abus, c'est-à-dire des horaires ou des fréquences de sorties qui ne conviennent pas à ses parents. Mais s'il n'y a pas d'interventions parentales, le jeune adulte ne transformera pas ses manières. C'est cette accumulation qui lui permet de gagner quelques moments supplémentaires en dehors des temps familiaux, et de faire reculer un peu plus à chaque fois les limites parentales. Franck reconnaît qu'il ne doit pas abuser, tout en tentant une sortie de plus afin de gagner encore un peu de marge de temps à l'extérieur.

Quelquefois, les études sont utilisées comme prétexte par les parents pour réduire le temps passé à l'extérieur. *“ Il y a un truc qu'ils n'aiment pas, c'est quand on sort souvent le soir. Pour eux deux soirs par semaine c'est largement suffisant donc... ils n'aiment pas trop qu'on sorte la semaine, parce que la semaine, c'est la fac ”* explique Céline. Les études s'inscrivent dans un projet familial et les parents comme les enfants s'investissent pour la réussite de ce projet. Mais cette réussite est aussi un prétexte pour redéfinir régulièrement que les jeunes adultes vivent encore sous le toit parental et que cela leur confère des avantages mais aussi des obligations.

Même si l'âge de l'enfant ne permet plus aux parents d'exercer leur autorité en leur interdisant de sortir ou en leur imposant des horaires de rentrée, par l'utilisation de cette stratégie, en terme de réussite dans les études, les parents imposent leur ordre et contrôlent la fréquence des sorties de leurs enfants. Les sorties sont un temps de séparation entre le temps individuel et le temps familial. Si les études sont certes un projet familial, elles deviennent ici un moyen pour les parents de réduire le temps que le jeune adulte passe à l'extérieur et pour contrôler le temps individuel extérieur (autre que le temps consacré à l'université).

#### *Le “ rythme de vie ” parental*

La question de la gestion du temps dans la cohabitation familiale ne concerne pas uniquement l'articulation entre temps passé dans la famille et temps passé hors de la famille. Il existe également des horaires précis tels que les horaires de repas qui règlent la vie familiale et qui peuvent devenir aussi un enjeu de négociations et de stratégies. Quand les parents sont présents, ce sont eux qui fixent le rythme de

la vie quotidienne dans la maison : ils déterminent les horaires des repas, et parfois même le moment du lever, dans la mesure où la “grasse matinée” du dimanche peut être écourtée par le repas dominical : “*ça arrive que je sorte le samedi soir, et que je rentre à six ou sept heures du matin. Malgré ça, j’essaie de me lever au plus tard à onze heures pour être prête à 12h00, histoire qu’on mange tous ensemble*” raconte Éliane. Parfois aussi la mère passe l’aspirateur ou fait tourner une machine plus tôt que ne le souhaiterait le jeune adulte : “*Des fois, il est neuf heures et vas-y que j’aspire. C’est lourd !*” raconte Philippe. Quelques-uns des jeunes gens interrogés font parfois les courses avec leur mère ou leur père. Là aussi, ils doivent s’adapter aux horaires choisis par les parents : “*J’aime bien faire les courses avec mon père le samedi matin, mais j’ai pas intérêt à traîner au lit parce qu’il n’attend pas*” explique Éliane.

Les horaires des repas sont établis par les parents. Le repas est un moment familial ayant des horaires précis connus et respectés par tous. Ainsi Rémi explique : “*Le repas du soir en semaine, c’est vers 20 heures. C’est quand mon père a fini son travail*”. Valérie confirme aussi : “*Le soir on fait en sorte de s’attendre sur le coup de 20 heures*”. Quand le jeune adulte ne dîne pas à la maison, pris par ses différentes activités, la règle est de prévenir : “*On prévient. Oui complètement, pour une raison ou pour une autre. Par exemple ce soir on va aller au cinéma à huit heures, donc je ne pourrai pas être là pour manger, on mangera un morceau après. On ne mangera pas chez moi. Donc là ils sont prévenus. Ou à l’avance quand c’est prévu à l’avance. Ils sont toujours prévenus à temps*” explique encore Philippe. Ainsi, les parents établissent des règles qui portent sur le temps et que les jeunes adultes respectent. Le non respect de ses règles est soumis à certaines conditions comme aviser quand on ne mange pas à la maison, ou que l’on découche parce qu’on va en discothèque, dormir chez un copain ou une copine, ou passer la nuit chez le ou la petit(e) ami(e).

## II- Comment se font les rappels à l'ordre

Les règles, qui déterminent un certain usage de l'espace et du temps dans la cohabitation, sont ainsi établies par les parents. Les jeunes adultes connaissent ces règles de la maison familiale, ce qui ne les empêche pas de tenter de les entamer afin de les assouplir et de gagner en marge d'autonomie et d'indépendance. Lorsque les jeunes gens vont trop loin dans leur prise d'autonomie, des rappels à l'ordre parentaux redéfinissent ces principes. Les parents utilisent différentes stratégies, et un rapport de force s'instaure entre les parents qui veulent que certaines règles soient respectées par les enfants qui, eux, tentent de les grignoter un peu plus.

### *La guerre du téléphone*

L'utilisation du téléphone est régulièrement sujet à des ajustements entre parents et enfants. L'équipement téléphonique varie fortement entre les familles. Certaines familles ont plusieurs postes dans le logement, et possèdent quelquefois des postes à combinés mobiles, ce qui permet plus facilement à celui qui est en communication, de s'éloigner de la pièce commune et de s'isoler. Quelques jeunes gens possèdent même un poste dans leur chambre. En présence des parents, les coups de téléphone que le jeune adulte passe, ou qu'il reçoit dans le salon, sont souvent des communications de membres de la famille : la grande sœur, la grand mère ou la tante. Quand Isabelle téléphone à un membre de la famille, elle le fait du poste qui se trouve dans l'entrée : *“ je fais de là, je sais que maman va prendre en route ”*. Du salon, les jeunes gens font aussi des communications qualifiées d'impersonnelles : de type administratif, pour prendre un rendez-vous chez le dentiste, etc. S'ils utilisent le téléphone du salon pour joindre des amis, il s'agit seulement de fixer un rendez-vous et ils ne rentrent pas dans des discussions personnelles. Pour ce type de discussions, ils profitent de l'absence de leurs parents, ou bien, ils font en sorte de s'isoler dans une pièce du logement ou dans leur chambre.

L'usage du téléphone de la famille provoque ce que les enquêtés appellent "*la guerre du téléphone*". La possibilité de s'isoler pour téléphoner, rallonge considérablement la durée des communications : les jeunes gens déplacent le téléphone en tirant sur le fil ce qui donne une longueur respectable pour se mettre dans une pièce qui n'est pas occupée. Si le téléphone est mobile, ils prennent le combiné et vont dans leur chambre. Certaines familles possèdent plusieurs postes téléphoniques ce qui laisse toujours une possibilité pour s'isoler. La possibilité de s'isoler est associée aussi à la possibilité de s'installer dans des positions confortables, une partie des jeunes gens disent se mettre sur leur lit, cela contribue à l'allongement de la durée des conversations téléphoniques et la durée des communications fait l'objet de rappels à l'ordre fréquents.

Les jeunes adultes sont des utilisateurs importants du téléphone ce qui produit deux effets. D'une part la ligne reste occupée pendant de long moments et d'éventuels appels ne peuvent pas aboutir. D'autre part, la facturation détaillée révèle qu'une grande partie de la dépense est attribuée aux communications des enfants et dans la plupart des cas la note est payée par les parents. Les coups de fil les plus longs sont ceux qui s'adressent aux amis ou aux relations amoureuses. Pour réduire les factures les parents expérimentent différentes méthodes, qui sont autant de rappels à l'ordre.

#### *Les remarques orales*

Pour tenter de réduire la durée des communications téléphoniques et la facture, pour ramener dans les pièces communes un ordre qui convient à la mère, les rappels à l'ordre parentaux peuvent prendre la forme de remarques orales. Ils utilisent des "*petites phrases*" et Valérie en rapporte quelques-unes : "*Normalement je devrais moins téléphoner parce qu'on a des notes assez élevées. C'est vrai que quand il n'y a personne je n'ai pas la remarque "ça fait dix minutes que tu y es"*". Elle poursuit : "*Ils me disent "encore au téléphone" et au bout d'un moment, il y a "c'est bientôt fini". Si, il y a beaucoup de remarques pour le téléphone*". Les petites phrases de rappel à l'ordre désignent

les payeurs, en effet, la facture est regardée de façon détaillée : “ *oui, ça pose des problèmes, parce que ça fait chère la note. Mon père est accro sur la note. Il regarde bien la note. Il a demandé la liste détaillée maintenant. Quand je reste une demi heure... C’est énervant* ” explique Olivier. Cependant, au-delà du fait que les parents règlent les factures, à travers les remarques sur l’utilisation du téléphone, les parents rappellent que l’espace est commun et que l’utilisation prolongée du téléphone par leur fils ou leur fille empiète sur cet espace.

Quand il s’agit de l’organisation domestique, les rappels à l’ordre prennent aussi la forme de remarques orales. La mère (davantage que le père), rappelle au jeune adulte que ses affaires ne sont pas à leur place et qu’il est prié de libérer l’espace de ses effets personnels. Quand d’autres façons de rappeler à l’ordre sont utilisées, les remarques orales précèdent toujours ces autres formes de demande de retour à l’ordre initial maternel. Selon les familles, le degré d’exigence de l’ordre est plus ou moins élevé. Chez Franck, le délai entre le moment où il laisse “ *traîner* ” des affaires et celui où il est rappelé à l’ordre est court : “ *Quand je rentre, le sac il vole directement sur le meuble de l’entrée. Mais en général, non, on ne laisse pas traîner les affaires, vite fait on se fait rappeler à l’ordre* ”. Chez Franck, les règles de rangement des affaires personnelles sont strictes et ses parents sont intransigeants. Dès que les affaires de l’un ou de l’autre ne sont pas à leur place, le père ou la mère demandent à leurs enfants de ranger immédiatement ce qui “ *traîne* ”. Le jeune homme manifeste qu’il connaît cette exigence et que dans la plupart du temps il la respecte. Dans d’autres familles, le délai est plus long comme l’illustre le discours de Sonia : “ *Le sac, je le laisse juste à côté de l’escalier, j’ai la flemme de le monter. Donc j’arrive, je pose mon sac en bas. Et quand je monte le soir, je monte mon sac et mon manteau* ”. En plaçant ainsi son sac et son manteau en bas de l’escalier, Sonia délivre le message qu’elle va monter ses affaires. Pendant un certain temps, ce message est compris et accepté. Au-delà d’un certain temps, le délai est expiré et il y a le rappel à l’ordre : “ *Des fois ma mère met les affaires au pied de l’escalier pour que je les monte, et moi je monte sans le prendre. Des fois ça reste trois jours et puis après elle s’énerve* ”.

### *Des stratégies originales*

Le rappel à l'ordre peut aussi prendre d'autres formes. Le contrôle du téléphone prend parfois une forme inattendue : le signal sonore appelé "le double appel", qui prévient d'un autre appel quand la ligne est occupée, peut faire partie d'une stratégie parentale pour maîtriser davantage l'utilisation du téléphone. Les parents de Valérie ont opté pour ce système : *" On a eu des problèmes avec la note de téléphone et aussi parce qu'on mobilisait le téléphone. C'était occupé tout le temps, après on a pris le double appel "*. Ce système du signal sonore est un élément installé à la demande des parents. Ainsi, si le jeune adulte est au téléphone, il ne monopolise pas complètement la ligne dans la mesure où ce système de "double appel" permet à la deuxième communication d'aboutir. Yann nous révèle l'effet pervers de ce système qu'il appelle *" le bip "*. Ses parents commencent par lui rappeler que cela fait un certain temps qu'il est au téléphone : *" je fais "attends, attends", même si ça me saoule un peu "*. Puis, le jeune homme explique : *" Le bip, ça me saoule aussi, surtout qu'en général c'est la grand mère ou la vieille tante. Je fais "attends, je vais raccrocher" "*. Quand le jeune homme est au téléphone et qu'à ce moment-là une autre personne appelle, le signal sonore se fait entendre. Si ce deuxième appel provient d'une personne de la famille, ou si cette communication est destinée aux parents, le jeune adulte est dans l'obligation de congédier l'ami(e) et de donner la priorité à la deuxième communication. La priorité est donnée aux communications familiales et ainsi le "double appel" devient l'élément qui permet de passer de la communication personnelle du jeune adulte, à la communication familiale.

Quelquefois, les solutions pour diminuer la durée et le nombre des communications sont plus radicales. Chez Franck, il y avait par le passé trois postes téléphoniques dont deux à combiné mobile. Cela permettait aux enfants de téléphoner dans leur chambre pendant de longs moments. Pour réduire les factures de téléphone conséquentes, les parents ont supprimé les deux postes mobiles et ont gardé le poste fixe du séjour : *" C'est un peu la guerre encore parce qu'il y a beaucoup de dépenses de téléphone. Avant, il y avait le portable de maison et je pouvais m'esquiver dans ma chambre, maintenant il n'y a plus de portable de*

*maison et mes parents carrément restent là. Quand c'est des filles ça arrive que mon père me taquine, il reste derrière moi... Un truc de gosse quoi. Mais sinon ils restent là, ils n'écoutent pas spécialement. Ils doivent quand même un peu écouter, pas plus quoi. Non, c'est pas le genre de parents à laisser l'intimité... Ils sont assez... autant ils me laissent faire ce que je veux, autant je ne peux pas leur dire, partez, j'ai un coup de téléphone intime... Ils restent plus ou moins dans la pièce ”. Le fait d'avoir maintenu uniquement le poste fixe du salon permet aux parents de contrôler la durée des communications et de mettre la pression sur Franck, dès lors des conversations longues lui sont impossibles. D'autre part, en restant présents, ils empêchent le jeune adulte d'entrer dans une discussion plus personnelle, dimension qui allonge la durée du temps passé au téléphone. Franck dans son discours souligne bien que ce rappel à l'ordre le positionne dans une relation dissymétrique : il habite “chez ses parents ” et il ne se sent pas le droit de leur dire de partir de la pièce pour qu'il puisse avoir son intimité, et même s'ils écoutent ses conversations, il n'évoque pas d'arguments pour les empêcher de le faire.*

Comme pour le téléphone, les rappels à l'ordre ménagers peuvent prendre d'autres formes que les remarques orales où la mère demande à son fils ou à sa fille d'enlever ou de ranger les affaires gênantes. D'autres stratégies peuvent être utilisées pour faire comprendre que des effets personnels gênent. Ainsi, la mère regroupe parfois les affaires gênantes dans un espace de transition, qui peut être le bas de l'escalier pour les familles habitants en pavillon ou bien une partie de couloir. Parfois même, la mère ramasse les affaires et les dépose dans la chambre de sa fille ou de son fils : “...*ma mère monte mes affaires dans ma chambre quand elle range en bas... En général, soit elle monte les affaires dans ma chambre, soit elle entasse en bas des escaliers en disant tu monteras tes affaires ”* explique Frédérique. Ces différentes formes de rappel se combinent quelquefois. La mère commence par demander à son fils ou à sa fille d'enlever ses affaires de tel ou tel endroit. Passé un certain délai, en cas de non rangement, elle se charge elle-même de les enlever.

Si dans la cohabitation, les rappels à l'ordre sont fréquents sur l'utilisation du téléphone ou sur l'ordre ménager des pièces communes, d'autres situations

peuvent exister où les parents sont amenés à rappeler à l'ordre leur fils ou leur fille. Yann-Yves a cours le samedi matin et pour se rendre à l'université, il profite de la voiture de son père qui part travailler. Cependant, tous les samedis matins, Yann-yves recule au maximum son heure de lever et il se met en retard, mettant du même coup son père en retard, et en colère : son père lui répète sans cesse de se dépêcher. Un matin, le père a eut recours à une stratégie qui a fonctionné. Chez Yann-Yves, quand les deux salles de bains de la maison fonctionnent en même temps, la salle de bains de l'étage inférieur n'a plus d'eau chaude. En général, avant de prendre leur douche, les membres de la famille se concertent de manière à ce que les deux pièces ne soient jamais occupées en même temps et s'assurent que personne n'utilise l'eau chaude : *“ À chaque fois que je prends une douche, je dis à ma mère, “maman, fais pas la vaisselle”, “maman va pas te doucher”, sinon c'est l'horreur ”* explique le jeune homme. Le père de Yann-Yves a utilisé cette particularité pour mettre la pression sur son fils : *“ Il y a deux semaines, un samedi matin, j'étais dans la salle de bains et j'étais encore à la bourre. Mon père, il s'en fout, il reste 20 secondes sous la douche. Il est monté, il a pris sa douche et après il a fait couler l'eau chaude, ce qui fait que j'ai eu de l'eau froide pendant toute la douche ”*. Ainsi, dans certains domaines, les parents n'abandonnent pas le contrôle sur l'espace et le temps, et réaffirment régulièrement l'espace de la maison familiale comme un espace commun et aussi parental.

#### *La réussite scolaire sous contrôle*

Un domaine est particulièrement sous contrôle parental, ce sont les études. La mère d'Isabelle entre régulièrement dans sa chambre : *“ C'est souvent pour me dire d'arrêter d'écouter de la musique et de travailler ”*. La mère privilégie la réussite scolaire avant tout. Elle conçoit l'autonomie et l'indépendance comme monnaie d'échange au maintien au domicile parental, et non pas comme un droit. La liberté est conditionnelle, Isabelle peut construire son monde, soit à l'intérieur de sa chambre, soit

à l'extérieur en sortant mais à condition de remplir le contrat

(tel que le pense sa mère), c'est-à-dire obtenir de bons résultats à l'université : *“ Le point de mire de maman c'est les études. Sa politique c'est “si ça marche, à l'extérieur tu fais ce que t'as envie”. Si ça va pas dans un domaine ça va suivre ailleurs. Elle me parle souvent de ça... C'est toujours maman qui a voulu faire du droit. C'est vrai que le droit m'a toujours beaucoup intéressé. C'est une source de conflits parce que maman s'interroge beaucoup sur ma carrière et mon statut professionnel. Elle veut voir sa fille réussir. Donc quand j'ai redoublé ça c'est assez mal passé ”.*

Les conflits les plus grands entre les parents et les enfants portent sur les études. Lorsque les parents estiment insuffisants les investissements de leurs enfants, ils montrent le plus souvent que la pondération entre le versant “réussite” et le versant “épanouissement personnel” doit se faire selon un principe hiérarchique. Ils veulent que soit privilégié le travail scolaire. Véronique qui avait réalisé un autre équilibre l'apprend à ses dépens : *“ En juin, et je suis arrivé en disant “j'ai raté mon DEUG, je repasse en septembre”. J'ai été les voir et je leur ai dit. Je me suis faite engueuler, mais alors engueuler comme jamais. Je faisais trop de choses, je faisais du théâtre de la musique, et mon père était persuadé que c'était à cause de ça que je m'étais plantée. J'ai fini par leur dire que sciences éco, ça ne m'intéressait pas du tout et que je voulais faire autre chose. “Tu veux faire quoi” ? “Je ne sais pas, du théâtre”. Mon père est devenu fou, ça a été terrible. Mon père m'a dit un seul truc, c'est “tu as intérêt à avoir ton DEUG”, et ma mère m'a dit “je ne te demande que ça après tu feras ce que tu veux”. Là il y a eu un moment très dur, où j'ai eu le sentiment que j'étais libre de rien du tout, et bon, j'ai eu mon DEUG en septembre ”.* Dès que les activités choisies ne correspondent pas aux souhaits des parents le jeune adulte est rappelé à l'ordre. Le rappel à l'ordre peut être signifié plus ou moins explicitement avec les petites phrases. Dans cet exemple “l'engueulade” apparaît comme un degré supplémentaire du rappel à l'ordre.

Un autre degré est rapporté, celui de la sanction physique. Éliane explique : *“ J'ai pas le choix, il faut que j'ai ma licence. Pour mon père c'est simple : c'est les études ou c'est le boulot. Il y a eu un moment terrible, c'était pendant l'année du*

*BAC. Je ne pouvais pas trop sortir, donc de temps en temps je mentais, par exemple je n'avais pas cours et je disais que j'avais cours, comme ça je pouvais rejoindre les copains au café. À cette époque là, mon père était au chômage. Un matin, je lui dis que j'allais en cours, et je file au bar rejoindre les copains. Mon père me surveillait. Je le vois débarquer au café, il me fait signe... On rentre à la maison. Là, il me donne un claque, et me dit "si tu ne veux pas faire d'études, tu vas travailler" ". La contrepartie explicite du maintien au domicile familial et des aides financières et matérielles est la réussite des études.*

#### *La sanction physique comme rappel à l'ordre*

Le cas où les parents, et davantage le père, utilisent la sanction physique à l'encontre du jeune adulte apparaît rarement dans notre corpus d'entretien. La sanction physique a été mentionnée par Éliane comme une façon de rappeler la priorité de la réussite des études, et aussi dans un autre cas, comme la condamnation paternelle d'une action d'un jeune homme : quand le père de Franck a appris que son fils revendait du haschich, il lui a asséné un coup de poing.

Franck se retire souvent des espaces communs et trop de séparation rend le jeune homme suspect aux yeux de ses parents : " *Des fois, il (mon père) vient voir ce que je fais dans ma chambre, parce que justement comme je suis tout le temps dans ma chambre, il se demande ce que je peux y faire. Des fois il est mesquin et il vient voir un peu...*  ". Le jeune homme est sous surveillance paternelle. Il continue d'expliquer : " *Avant... Il n'y a pas longtemps, franchement ils me laissaient une grande liberté, du moment que je disais où j'allais... ils me laissent assez faire ma vie. Bon, ça dépend, il y a des règles, eux qu'ils ont, qu'il ne faut pas que je transgresse, mais c'est vraiment certains trucs, du genre il y a des horaires, des trucs comme ça. Mais ils ne sont pas trop pointilleux. En fait chacun fait sa vie. Bon là il y a eu un petit problème, donc ça se passe un peu moins bien, mais sinon j'ai une bonne liberté* ". Dans son discours, on entend un avant et un après. Franck commence par employer la préposition *avant* puis hésite. Il reprend en conjuguant ses verbes à l'imparfait, puis revient au présent. Il a fini de parler. L'occasion de le relancer

sur “*le petit problème*” : “*c’était par rapport à la fume. Ils savaient que je fumais un petit peu, mais bon, autre chose, je revendais*

*un petit peu, et bon, voilà ça s'est passé un peu mal* ". Voilà donc la nature du conflit que Franck qualifie de "*petit problème*" : ses parents ont appris que leur fils revendait du haschich. Bien après dans l'entretien, sur une question concernant les discussions qu'il a avec ses parents, le jeune homme explique : "*Franchement, on ne parle pas beaucoup, c'est plus en regard... tout ce qui est autour. J'ai pas de limites fixées, en gros à partir du moment où toi tu sens que tu ne fais pas de conneries. Par exemple la fume, il se doute plus ou moins que je fume, mais du moment qu'il ne le sait pas et que je le gère bien et qu'il voit que j'ai l'air normal, tu vois on ne va pas en parler* ". À la lumière de ces précisions, le discours sur la surveillance paternelle quand le jeune homme reste dans sa chambre prend un sens nouveau. Son père ne sait pas qu'il fume comme le jeune homme l'affirme dans un premier temps comme pour minimiser les faits et ne pas trop révéler l'ampleur du conflit et de la surveillance, le père pressent que Franck fume et le jeune homme bénéficie en quelque sorte du doute. La surveillance du père vise à l'en dissuader, mais aussi à tenter de le prendre en flagrant délit.

À la question de savoir si ses relations avec ses parents ont changées depuis le "*petit problème* ", il répond : "*c'est clair. Je suis carrément serré* ". Il explique ce qui s'est passé quand ses parents ont découvert qu'il revendait du haschich : "*J'ai un père italien, donc c'est plutôt violent et après il se calme. Donc en fait, je me suis bien fait engueuler... il va me dire des choses et me remonter un peu* ". Il présente le rappel à l'ordre comme ayant pris la forme de "*l'engueulade*". À la fin de l'entretien, le téléphone portable du jeune homme sonne. Cet épisode avec ses parents était récent puisque Franck raconte à son interlocuteur ce qui s'est passé avec son père au sujet de "*la fume*". Il lui donne une version des faits différente de celle qu'il avait servie un peu avant : "*Mon père m'a décollé une beigne* ". La réaction du père est une condamnation des actes de son fils, et aucune négociation n'est possible dans ce domaine.

### *La fonction du rappel à l'ordre : réaffirmer l'espace parental*

L'ordre qui règne dans les pièces communes est défini par rapport à un modèle de référence, l'ordre initial établi par la mère. Quand les jeunes adultes laissent des affaires personnelles, ils perturbent l'ordre maternel. L'expression qui décrit cet écart à la norme est *“laisser traîner”*. Les affaires personnelles s'éparpillent au fur et à mesure des occupations et des allers et venues des jeunes adultes. Un sac posé sur un fauteuil du salon réduira le nombre de sièges disponibles, ou bien une paire de chaussures abandonnée dans le couloir réduira le passage : il faudra contourner ou enjamber la paire de chaussures. Ces affaires qui traînent diminuent la surface de l'espace commun. Aussi le rappel à l'ordre intervient pour conserver à cet espace les contours définis par la mère. Il permet de délimiter les espaces de chacun et de conserver l'espace commun. Le rappel à l'ordre a pour objectif de passer du “je” au “nous”, c'est-à-dire de ramener un espace clairsemé d'affaires personnelles à un espace qui se définit comme commun.

Dans les différents domaines abordés, le rappel à l'ordre est, pour les parents, le moyen de réaffirmer leurs droits de parents sur ces espaces. Le discours de Frédéric sur le désordre de son frère pourrait être le discours de parents face aux affaires de leur fils qui traîneraient dans le salon : *“ J'estime que c'est un empiètement. Ce qui me gêne, c'est si moi je suis obligé de déplacer ses trucs pour m'installer. S'il y a un blouson posé sur une chaise, et que ce n'est pas la chaise où j'ai besoin de m'asseoir, bon... si c'est le canapé et qu'il y a plein de trucs dessus... je vire tout ça et je les mets par terre. ”*. Dans cet exemple le jeune homme a intériorisé l'ordre parental. Mettre les choses par terre c'est signifier ostensiblement qu'elles gênent. Le désordre joue son rôle de marqueur du territoire personnel et réduit l'espace de l'autre. Le rappel à l'ordre, plus ou moins explicite, quelque soit le domaine concerné, permet de reformuler que l'espace, au sens large, est commun et aussi parental. Pour les parents, tout se passe comme s'il n'y avait qu'un principe de rangement, qu'une fréquence de sortie autorisée, comme

s'il n'existait qu'une seule hiérarchie des activités qui privilégient les études. Les rappels à l'ordre sont, par conséquent, les moyens de rappeler ces principes parentaux et de réaffirmer l'espace de la maison, au sens large, comme parental. Le jeune adulte est "chez lui", mais il est aussi "chez ses parents".

### **III- Plusieurs attitudes envisageables des jeunes adultes**

Les jeunes gens connaissent les règles parentales de la cohabitation et vont tester ces différentes règles. Ils les jugent, ils tentent de les grignoter un peu, ils les acceptent... Dans ce rapport de force, différentes attitudes des jeunes gens sont envisageables.

#### **III.1) Attitudes d'accommodation**

##### *Un rapport de force inégalitaire*

Certains jeunes gens acceptent certaines règles parentales d'organisation domestique. Cette forme d'acceptation est davantage une stratégie d'évitement du conflit qui permet de conserver des relations plutôt bonnes avec leurs parents. Le choix du programme télévisé est un des objets de négociations entre les parents et les enfants. Quand les parents s'attribuent la priorité dans le choix du programme, certains jeunes gens prennent le parti de dire qu'ils ne sont "*pas trop télé*", et laissent la place aux parents et surtout au père. Ainsi Corinne explique : "*On n'a qu'une télé et ça pose de gros problèmes. Heureusement il y a le magnéto. Mais bon à quatre... c'est vrai souvent, il y a des conflits. C'est mon père qui gagne, c'est clair. Mon père et ma sœur parce qu'elle lui ressemble donc elle arrive toujours à ses fins. Ma mère et moi on est victimes (rires). Ah non, moi je lui laisse, j'évite les conflits au maximum, je laisse*". Elle ne revendique pas la télévision comme un élément de son affirmation personnelle. Elle minimise son intérêt pour la télévision afin de se construire une cohérence pour ne pas vivre le choix paternel comme un élément de contrainte. Malgré cette affirmation, son discours montre toute l'importance de l'enjeu autour de la télévision. Laisser ce droit de choix à son père est décrit comme un renoncement volontaire de sa part. Le rapport de force apparaît inégalitaire. Le père est aussi "chez lui" et le fait comprendre par l'imposition de son choix.

Isabelle se place aussi dans un rapport de force inégalitaire : *“ le samedi matin quand elle fait le ménage, et dans ces moments-là, il y a les deux postes qui fonctionnent, il y a ma musique dans la chambre, et la sienne dans le salon. Et là aussi par respect... et maman aussi a tendance à arrêter la mienne pour privilégier la sienne ”*. Son discours oscille entre “ le respect ” et le fait que de toute façon sa mère est prioritaire sur le choix de la musique puisqu’elle va jusqu’à éteindre la chaîne de la chambre de sa fille.

Pour Rémi, le logement familial à certaines heures est davantage paternel. Son père est travailleur indépendant et il travaille à son domicile. Aussi le jeune homme admet qu’à certaines heures il évite de téléphoner parce *“ c’est la même ligne pour les clients et la maison ”*. Le rapport de force s’exerce davantage entre lui et son frère : *“ Avec mon père, ça va. Je téléphone à des tranches horaires en dehors des clients. Le soir, le problème est surtout avec mon frère ”*. La légitimité du droit à l’espace pour son frère n’est pas la même que celle reconnue à son père. Avec son père il exprime une priorité paternelle évidente, alors qu’avec son frère il est sur “un pied d’égalité ”.

#### *Faire siennes les règles parentales*

Dans l’espace de la cohabitation, la mère s’accorde un droit sur la chambre de l’enfant quand il s’agit de l’ordre ménager. Le fait que la mère ne renonce pas au contrôle de l’ordre ou du désordre qui règne dans la chambre, définit cette dernière comme le prolongement de l’espace parental. Sébastien développe cette idée : *“ Maintenant à mon âge, je fais ce que je veux. Disons que je sais que mes murs c’est ma chambre. Mais je sais aussi que ma mère vient dans ma chambre, ça fait partie de son appartement. Donc c’est ma chambre, mais c’est quand même son appartement avant tout. Elle ne me le fait pas remarquer spécialement, mais je sais ça ”*. Il poursuit : *“ Ma mère ne supporte pas quand ma chambre n’est pas rangée, ce qui veut bien dire que dans sa tête ce n’est pas ma chambre. Que ce soit rangé ou pas c’est très important pour elle parce que c’est son appartement.*

*Elle veut que tout soit rangé*”. Sébastien souligne que la chambre

appartient aussi à l'espace maternel. L'expression "*je sais ça*" indique que le jeune adulte connaît les règles de la maison qui permettent de conserver de bonnes relations avec ses parents. Puisque la chambre est le prolongement de l'appartement maternel, il faut qu'elle soit rangée. Sébastien accepte cette règle du jeu et il laisse à sa mère son pouvoir sur l'ordre afin de maximiser la possibilité de bonne entente.

Nous avons vu comment les objets qui "traînent" révèlent les enjeux de l'appropriation de l'espace : les jeunes adultes sont *chez eux* et laissent donc posés dans différents endroits de la maison des affaires personnelles. Dans le même temps les parents – et plus particulièrement la mère qui est dans la quasi totalité des cas à l'origine de l'entretien domestique de la maison – réaffirment régulièrement par des rappels à l'ordre que le salon est une zone familiale commune et surtout parentale. Les chaussures délaissées dans l'entrée, un livre négligemment posé dans le salon, une paire de lunettes oubliée dans la salle de bains sont autant de marqueurs du passage et des activités. Ces objets individuels dans des espaces communs sont l'objet de discussions. Quand les jeunes gens parlent des objets personnels qu'ils laissent ou ne laissent pas dans les endroits communs, ils donnent en même temps les normes d'ordre de la maison familiale. Nathalie ne laisse jamais traîner des affaires à elle : "*Quand j'arrive, je pose ma veste dans le placard dans l'entrée, j'enlève mes chaussures, mes clés, je les mets dans un range clés, je dis bonjour à mes parents...*". Le passage du jeune adulte est organisé dans l'espace. Chaque geste renvoie à des règles répétées par les parents depuis leur enfance et plus ou moins appliquées par les enfants. Les jeunes adultes connaissent l'ordre qui doit être respecté, bien que le degré d'application de cette exigence soit différent selon les jeunes adultes.

Nathalie met un point d'honneur à respecter consciencieusement la volonté de ses parents en avançant que "*c'est un minimum quand on vit chez ses parents*". Elle a repris à son compte les normes de rangement. Le respect de la place des choses apparaît comme une condition première du bon fonctionnement de la vie commune. Julien exprime aussi que la situation de cohabitation crée un minimum de règles à respecter, et dans le domaine de l'ordre, il définit sa chambre comme appartenant au domicile familial : "*En ce moment il y en a partout par*

*terre... Mais c'est une question de respect avec ma mère. Je ferme la porte le matin et je lui dis c'est le bordel, je rangerais. Bon, je vais un peu le cacher".*

*Dissimuler : " Faire style "*

Dans la cohabitation intergénérationnelle, le jeune adulte doit limiter le temps consacré à l'extérieur de la maison familiale. Il doit aussi se séparer avec modération : la grande majorité des jeunes gens réagissent négativement au fait de fermer à clé la porte de la chambre. Fermer, c'est faire de la porte de la chambre une porte d'entrée et "*mettre les parents à la porte de chez eux*", comme l'exprimait un jeune adulte. Dans la cohabitation intergénérationnelle, trop de séparation entre les parents et les enfants provoque le risque de transformer le "chez mes parents" en "hôtel". Quand le jeune passe trop de temps dehors, il peut donner l'impression à ses parents que l'utilisation de la maison familiale est analogue à celle d'un hôtel : il rentre pour se laver, se changer, manger un morceau, et il ressort. Cela provoque un dysfonctionnement dans les relations où les parents commencent à compter : "*on te nourrit, tu es chez nous et on ne te voit jamais*" comme le rapporte un jeune homme. Les jeunes gens pour la plupart mettent en avant leur conscience de ce devoir *d'être avec*.

Quand Franck rentre chez lui, il rejoint rapidement sa chambre, mais avant cela : "*je passe cinq minutes dans les pièces communes pour faire style, quand même c'est pas trop un hôtel, donc je passe quand même, je dis bonjour, on parle cinq minutes, mais c'est rapidement dans ma chambre*". Pour beaucoup, il est stratégique de respecter le devoir "d'être avec" comme le montre Franck en employant l'expression "*faire style*". Le jeune homme connaît les règles de la cohabitation familiale et les applique d'une façon calculatrice pour conserver un minimum de bonnes relations avec ses parents et pour acquérir le maximum de marge de liberté. Il apparaît aussi nécessaire au jeune homme de laisser à ces derniers l'exercice du rôle parental pour conserver un équilibre dans les relations intergénérationnelles. La stratégie se traduit ici par de bonnes relations pour plus

d'autonomie et de temps à l'extérieur du groupe familial, les bonnes relations se définissant par l'évitement du conflit.

*“ Sortir ” de la maison parentale*

Les parents de Frank ayant réduit l'équipement téléphonique de la maison à un seul poste fixe dans le salon, le jeune homme ne peut plus s'isoler, d'autant plus que ses parents restent à proximité. Aussi, pour pouvoir conserver de l'intimité, Franck s'est acheté un téléphone portable : *“ oui justement pour pouvoir avoir des discussions plus personnelles... Et puis comme c'est la guerre du téléphone, chez moi on ne peut pas trop appeler parce que ça me saoule, parce qu'il y a beaucoup de frais, donc j'ai fait comme ça ”*. La facture commune du téléphone familial est réglée par les parents, et c'est un élément assez puissant pour qu'il n'y ait pas de contestation de la part du jeune homme sur ces agissements parentaux. La solution de substitution qu'il a trouvée est celle du téléphone portable personnel qu'il paie lui-même.

Patrice, quant à lui, a opté pour la cabine téléphonique dans certaines circonstances : *“ Parfois il est insupportable. C'est pas que tu ne peux pas téléphoner, mais parfois tu sens que ça ne lui plaît pas. Il y a quelque temps je ne sais plus à qui j'avais téléphoné... et donc à un moment j'avais senti une tension et ça m'avait tellement énervé que j'étais parti téléphoner... Cela dit, c'est une habitude que j'ai pris depuis longtemps. C'est vrai que quand j'étais avec ma copine qui habitait Le Havre, ça coûtait assez cher et mon père en avait un petit peu assez d'avoir des notes de téléphone plus élevées que d'habitude. Bon, ce n'était pas non plus faramineux mais ça augmentait quand même. Donc après je téléphonais à l'extérieur. Autant te dire que quand c'était en Russie je téléphonais automatiquement de l'extérieur sauf cas exceptionnel où je devais rappeler rapidement et là je demandais à mon père si je pouvais téléphoner si je ne restais pas trop longtemps... Mais en ce moment comme je ne téléphone qu'à Paris ou même à mes frères, là je téléphone de la maison, quand même ”*. Les tensions avec son père dont parle Patrice, sont liées au fait que le jeune homme a eu une

relation amoureuse avec une femme de quinze ans son aînée, relation que son père a difficilement acceptée. Ne pouvant intervenir sur son choix amoureux, son père intervenait dans le domaine parental : la note de téléphone. C'est lorsque Patrice téléphonait à cette femme que son père se montrait le plus désagréable au point de créer des conflits en prétextant l'utilisation du téléphone. C'était une façon de manifester qu'il désapprouvait cette relation. Quand certains domaines sont définis comme privés, les jeunes gens ne veulent pas les négocier, mais en même temps, ils résident chez leurs parents et trouvent d'autres moyens pour que les parents n'empiètent pas sur ces domaines. Un des moyens, pour eux, de concilier leurs aspirations à l'autonomie et à l'indépendance avec les règles parentales, est de rendre ces domaines extérieurs au domaine parental.

Le point commun de ces attitudes est que les jeunes gens ne contestent pas les règles parentales énoncées. Ce qui diffère entre eux est le sens donné à l'acceptation des règles. Certains les appliquent parce qu'il les ont intégrées. Pour d'autres, l'application des règles n'est pas synonyme de leur intégration. Leur application entre dans une stratégie d'évitement de conflits afin de conserver les meilleures relations possibles, mais aussi pour sauvegarder une marge d'autonomie qui pourrait se réduire en cas de conflits.

### **III.2) Attitudes de désaccord**

#### *Se mettre sur pied d'égalité*

Laisser ses affaires à proximité de leur place officielle est parfois une stratégie adoptée pour manifester son droit à l'espace. Aurélie laisse ses chaussures près du placard mais sans les ranger à l'intérieur : *“ mes chaussures elles restent en bas et elles traînent souvent devant les escaliers. Maman aimerait bien qu'on les mette dans le placard mais on n'y pense pas. Mon sac de cours, tant que je ne suis pas montée dans ma chambre, il reste en bas ”*. Aurélie ne suit pas la volonté maternelle et elle opte pour une explication qui lui permet de ne pas se positionner par rapport à

l'autorité parentale en plaidant “ *on n’y pense pas* ”. Elle raisonne de

la même manière pour les miettes laissées dans le salon après le goûter : “ *Des fois on goûte devant la télé et ça l’agace un peu quand il y a des miettes, mais bon, à force elle n’y peut plus rien* ”. Le *on* se réfère à son frère et à sa sœur. En présentant cela comme un acte collectif, elle s’autorise à ne pas suivre certaines règles comme le souhaiterait sa mère. Elle manifeste ainsi, que comme sa mère, la jeune femme vit dans cet espace, et sans que ce soit une intention d’enfreindre des règles maternelles, de la vie quotidienne résultent quelques dérangements.

Ainsi, certains ajustements se font dans le “ *vif* ” de la situation. Yann-Yves écoute *sa* musique dans le salon et ne tient pas compte des goûts de ses parents : “ *Au bout d’un moment ils vont bazarder. Des fois c’est moi qui bazarde, ma mère écoute de la musique orientale... Je le fais sans rien dire. Elle va me dire un mot, et c’est tout. Tout le monde s’immisce dans la vie de tout le monde* ”. Quand les jeunes gens affirment un droit égal à celui de leurs parents, les règles parentales ont moins de poids.

Sandrine, a aussi manifesté explicitement son droit à l’espace. Elle a demandé “ *un morceau d’étagère* ” dans la salle de bains familiale : “ *J’ai réussi après 24 ans de vie commune avec mes parents à avoir un morceau d’étagère, j’ai quand même milité. Et c’est gentil, parce que moi, mes produits étaient en fait avec l’alcool à 90°, le coton... Le truc sympa, alors que eux, ils ont une petite étagère pour tout mettre. J’ai quand même dit à ma mère “depuis le temps ce serait sympa qu’on me laisse un endroit”. Et au bout du compte tout ce qu’on a enlevé, le coton, l’alcool reviennent chez moi, ça doit être l’habitude de les mettre là* ”. Ces jeunes gens se placent sur un rapport égalitaire où les uns et les autres ont le même droit à l’utilisation de l’espace dans lequel les règles parentales ont moins de poids. Les ajustements ne se font pas en fonction d’un principe parental unique déterminé et défendu, mais se font selon le degré de patience de chacun. Lorsque celle-ci est épuisée le cohabitant intervient, estimant que la légitimité est la même pour tous les membres du groupe familial.

### *Des tentatives de persuasion*

Certains jeunes adultes, tout en vivant chez leurs parents revendiquent la possibilité de vivre dans une relation symétrique. Aussi, ils n'hésitent pas à se prononcer contre certaines impositions parentales afin de gagner en marge d'autonomie. Chez Valérie, quand les parents interviennent sur le programme télévisé, les enfants réagissent même s'ils n'obtiennent pas toujours gain de cause : *“ Parfois, comme ils finissent de manger plus tard et qu'on est déjà sur un film, ils le laissent. Par contre s'ils ont l'impression qu'on regarde des bêtises, ils changent tout en expliquant qu'on regarde des bêtises et qu'il faut changer. Il est arrivé que mon père change de chaîne sans demander à personne. Et là, on a tous crié, mais ça n'a rien fait ”*. Les parents vont juger le programme positivement ou négativement, et s'ils le jugent négativement, ils s'accordent le droit de changer de chaîne tout en justifiant leur geste. Quand les parents ne justifient pas le changement, la réaction est plus vive et plus immédiate de la part des enfants : ils réagissent à l'intrusion du père qui change de programme sans les consulter. Les frères et sœurs s'allient face à l'autorité paternelle et font part de leurs protestations, surtout quand le geste du père paraît correspondre, moins à un jugement justifié sur le programme que regardent les enfants, qu'à un désir personnel.

Comme Valérie, Julien critique le comportement paternel : *“ Si mon père veut regarder un truc, on laisse. Comme il dit, “il est chez lui”. Des fois quand je vais regarder un truc, il va me dire “ouais qu'est-ce que tu regardes comme conneries ?” Je me barre et je lui laisse sa chaîne. Ça ne me dérange pas ”*. Quand le père commente ce que regarde son fils, il lui signifie qu'il veut regarder autre chose. Comme dans l'exemple précédent, le jugement négatif sur le programme regardé est une stratégie qui utilise et fait valoir son autorité de père sur cet espace, la question du programme regardé est secondaire. L'espace de la télévision comme territoire paternel est ici en jeu. Dans ces moments de négociations, Julien souligne qu'il habite chez son père : *“ Peut-être que des fois je me sens moins chez moi dans la salle à manger à cause de mon père qui aime bien être chez lui, qui aime bien, quand il regarde la télé, être tout seul... Mais si*

*c'était qu'avec ma mère je me sentirais autant chez moi qu'elle. Mon père a ses côtés où il pense à lui, et il le dit "je peux être peinard, je suis chez moi" ". Le salon est une pièce familiale à dominante parentale mais quand la dominante parentale est trop forte elle perd le caractère familial. Si l'un des parents revendique trop fortement l'espace comme sien, le jeune adulte se retrouve dans une contradiction : la pièce familiale devient une pièce parentale, paternelle dans laquelle il doit défendre son droit à sa place dans le salon : " Je me dis qu'il est chiant. Ouais, c'est chez lui, mais on n'abuse pas non plus. Donc il pourrait faire des efforts. Je me dis qu'il exagère. C'est chez lui, mais c'est aussi chez nous ". Dans une certaine limite, l'occupation par le père paraît légitime, au-delà, elle devient conflictuelle quand le droit à l'espace de l'un commence à empiéter sur celui de l'autre. Julien attribue la responsabilité du conflit à son père qui joue excessivement la carte individuelle ne permettant pas la dimension commune, y compris dans le domaine du désordre : " Il y a même son bordel à lui sur la table de la salle à manger, c'est un peu son bureau. Il a son bureau, mais il n'y travaille jamais, il travaille là ". Pour ces jeunes gens le comportement du père n'est pas en accord avec les règles de la vie en communauté. Les jeunes gens critiquent une attitude que les règles parentales mêmes cherchent à réfréner : le marquage de l'espace comme personnel par le désordre personnel, par le bruit personnel, par la monopolisation du téléphone... Le père utilise sa priorité sur l'espace du salon, dans la mesure où le salon est la pièce de la famille mais à dominante parentale, pour répondre à ses propres désirs sans tenir compte de ceux des autres membres de la famille, ce qui amène les jeunes adultes à défendre qu'ils sont aussi chez eux, même s'ils cohabitent avec les parents, chez leurs parents.*

### *Le conflit*

Quand les volontés parentales sont trop fortes, le conflit devient le seul moyen pour les jeunes gens de s'affirmer. Dans le cas d'Olivier, les règles paternelles et les désirs personnels paternels sont profondément associés. Pour ce jeune homme, la vie dans la maison familiale est fortement réglementée. Les règles de rangement dans la maison constituent une imposition forte de son père et il a bien tenté d'échapper à cet ordre mais sans succès. Quand il laisse quelques effets

personnels dans les parties communes, la réaction ne se fait pas attendre : *“ J’ai tout de suite la réflexion “oui, ça traîne” ! C’est mon père. Maintenant il a compris, il met directement dans ma chambre, c’est un maniaque à fond... Mes affaires, quand je rentre je pose mon sac. Même mes pompes, faut que je les range. Et même mes cassettes vidéo, c’est dans ma chambre. Je ne l’écoute même plus ”*. Dans cette famille, l’espace des parents et l’espace de l’enfant sont clairement délimités. Les affaires personnelles du jeune homme sont, et doivent être, dans la chambre, les chaussures placées dans le placard de l’entrée... Olivier donne l’exemple des cassettes vidéo qu’il doit aussi laisser dans sa chambre. Généralement, les objets personnels tolérés par les parents dans les espaces partagés par la famille sont ceux, comme nous l’avons vu précédemment, qui s’intègrent. Dans le cas d’Olivier, quelle que soit la nature de l’objet, il doit rejoindre sa chambre. La distinction du domaine des parents et de celui du fils est forte comme l’exprime le jeune homme en qualifiant son père de *“ maniaque ”*.

Quand le jeune adulte essaie de discuter, il arrive au conflit. Olivier parle des *“ engueulades ”* qu’il a fréquemment avec son père : *“ Ça arrive souvent. Il commence à s’énerver, je commence à m’énerver, et voilà ça chauffe. Il rentre vers dix heures et demi et il veut regarder le journal. Ça arrive souvent ça aussi. Au début, je lui disais “mais regarde la trois”. Il était énervé, il avait engueulé ma mère en rentrant. Il voulait les infos sur la deux, moi je regardais la troisième chaîne, je lui dis “attends un peu”. Voilà, c’est banal ”*. La télévision est un terrain sur lequel père et fils entrent dans un rapport de force. Le jeune homme commence par essayer de convaincre son père de regarder la même chaîne que lui. Son père ne l’entend pas et change de programme. Cette intervention constitue une véritable agression pour Olivier qui estime qu’il a aussi le droit à l’espace commun. Pour le père, face à son fils, il lui est facile d’imposer sa volonté puisqu’il se place d’emblée dans une relation hiérarchique. Ainsi, la télévision comme l’ordre ménager sont des moyens d’affirmer régulièrement la place de chacun dans la hiérarchie familiale.

Le père utilisant la corde de l’autorité paternelle, la négociation est impossible et la seule manière pour le jeune homme de s’affirmer devient la

séparation physique ou le conflit. À partir du moment où son père passe le pas de la porte de l'appartement, Olivier se retranche dans sa chambre. Il dit n'avoir aucun échange avec son père à part les “engueulades” dont il “se fiche” : “ *c'est fini, avant je pouvais prendre des coups, maintenant je m'en fous, je réponds. Tu verrais, des fois c'est chaud. Tu ne peux pas te douter de ce qui peut se passer à la maison. Il n'a pas de pitié non plus. Des fois ma mère elle vient me voir, elle me dit, “oui il ne pensait pas ce qu'il disait”. Moi je m'en fous, il l'a dit, il l'a dit, moi je dis ce que j'ai à dire après. Quand j'étais petit je ne disais rien, maintenant c'est tout le temps. Il y a eu une engueulade il n'y a pas longtemps. Lui il oublie, moi pas* ”. À la relance sur le sujet de “l'engueulade”, il répond : “ *C'est pour quoi ? C'est pour rien je te dis il est maniaque. À chaque fois... il y a un fauteuil, les accoudoirs... C'est pour quoi les accoudoirs ? C'est pour quoi les accoudoirs, dis-moi ? Pour poser les bras ? Ben lui non, ça va abîmer, ça va abîmer, ça va faire un trou dans l'accoudoir ou je ne sais pas quoi. Ça arrive souvent pour ça* ”. Pour Olivier, l'opposition à son père est une manière d'affirmer sa place dans la maison face à son père qui est “chez lui” et qui impose sa volonté<sup>34</sup>. Le jeune homme affirme ainsi qu'en grandissant, il a la possibilité de répondre.

Les relations entre les parents et les enfants se constituent dans un rapport de force. Les règles parentales portent sur des enjeux importants. Pour les parents il s'agit d'affirmer qu'un certain nombre de règles doit être respecté. Ils conservent ainsi le droit sur l'espace de la maison familiale au sens large : le jeune adulte vit “chez ses parents”. Ils gardent la maîtrise des règles de la cohabitation. Pour les enfants, il s'agit de grignoter ces règles afin de gagner de plus en plus de marge d'indépendance et d'autonomie : pouvoir sortir comme ils le souhaitent, gérer leur chambre comme ils le désirent et aussi se donner leurs propres règles de vie.

Un équilibre doit se réaliser afin d'éviter un écueil qui est celui de l'assimilation du domicile parental à “l'hôtel”. La distinction passe par l'application d'un “minimum” de principes parentaux : passer “un minimum” de

---

<sup>34</sup> La mère d'Olivier regarde la télévision dans la chambre conjugale n'intervenant jamais sur le choix du programme.

temps à la maison, respecter “ un minimum ” les règles d’ordre ménager. Ces *minima* sont subjectifs dans la mesure où ils sont déterminés par les parents et sont variables d’une famille à l’autre. Le jeune adulte doit donc donner l’image d’un “ bon enfant ”, même si parfois il lui faut donner le change en “ *faisant style* ” c’est-à-dire en appliquant certains principes, *parce qu’il sait que les parents attendent de lui qu’il applique ces principes*. La bonne connaissance des règles parentales constitue la condition du meilleur jeu possible : plus l’enfant connaît les règles, plus il saura quelles sont les limites à ne pas dépasser, et surtout de combien il peut *dépasser ces limites en gardant toutes les chances de rester dans de bonnes relations*.

Le conflit peut survenir du côté parental, quand l’enfant est un “ mauvais enfant ” quand respecte pas *le minimum* de principes parentaux, il peut survenir aussi quand les parents souhaitent que l’enfant respecte *le maximum* de règles parentales, c’est-à-dire quand aucune négociation n’est possible autour de la règle.

## Chapitre IV - Domaines personnels

Le jeune adulte qui cohabite avec ses parents, partage l'espace de vie avec sa famille, l'espace étant utilisé ici au sens large : il partage des espaces, des temps et des relations. Ces trois dimensions sont parfois parentales et familiales, d'autres fois elles sont plus personnelles. Nous avons vu comment la chambre est un " petit monde " à soi au sein de la maison familiale. Dans les espaces communs, le jeune adulte possède aussi des " petits bouts " de territoire dont l'un est particulièrement mis en avant, c'est la place de chacun à table, particulièrement lors du repas du soir. Cette place est importante car elle renvoie à la place de l'enfant dans la famille. Les domaines personnels comprennent aussi celui des relations amoureuses. Le choix amoureux est considéré, par les jeunes adultes, comme un choix personnel, même si la validation de ce choix est recherchée dans les jugements parentaux. Les ajustements entre le " je " comme membre du tandem conjugal et le " je " comme membre du groupe familial ne sont pas toujours aisés à réaliser pour le jeune adulte dans la construction de son identité, la flexibilité identitaire entre ces deux définitions de soi supposant une reformulation de la définition de la famille : la famille de l'enfance se modifie. Les jeunes adultes ont aussi un monde personnel existant à l'extérieur de la maison familiale : les relations amoureuses en font partie, mais aussi les amis, les sorties... Pour différentes raisons, les jeunes adultes ne souhaitent pas toujours partager ce " monde " avec leurs parents et ils mettent en place des stratégies pour le protéger. Ces différents domaines personnels ont une fonction commune : ils permettent au jeune adulte de se positionner dans le groupe familial et aussi de s'en distinguer.

## I- Avoir une place fixe

### *L'image de la famille*

Dans la maison familiale, les espaces communs se distinguent des espaces personnels et la chambre constitue l'espace présenté comme le plus personnel. Les pièces communes contiennent aussi de " petits bouts " d'espace à soi qui évoluent au fil du temps et en fonction des personnes présentes dans la maison : un livre sur une chaise, un blouson sur un fauteuil peuvent marquer des espaces comme étant à soi pour un temps. Dans la cuisine, la salle à manger ou le salon, un espace est régulièrement présenté comme personnel : il s'agit de *sa* place autour de la table, le plus souvent au moment du repas, et parfois pendant le petit déjeuner. Généralement, le constat qui s'impose est que chaque membre de la famille a une place de prédilection comme le décrit Aurélie : "*En général ça ne change pas quand on est tous les cinq. Mon père est en bout de table. Ma mère est entre la gazinière et l'évier. Nous à côté du micro ondes*". La description suit un ordre que nous pouvons qualifier de hiérarchique. La plupart du temps, quand les jeunes gens décrivent les places de chacun, ils commencent en nommant la place du père, puis celle de la mère et ensuite la leur et celles de leurs frères et sœurs. Si éventuellement, le jeune adulte peut envisager d'investir la place de son frère ou de sa sœur<sup>35</sup>, il n'envisage pas de s'asseoir à la place de son père ou de sa mère. Comme l'écrit A. Muxel, avoir sa place, c'est appartenir à un ordre familial et social : "Hiérarchie d'un ordre interne qui révèle les proximités affectives, le statut selon que l'on est père ou mère, parent ou enfant, aîné ou cadet, fille ou garçon" (1996, p. 72).

Comme peut encore le souligner A. Muxel, la place occupée peut aussi être liée avec la position occupée dans la fratrie, en effet " c'est bien souvent par rapport à la place du père mais aussi du rang occupé dans la fratrie que se distribuent les positions. Les plus âgés sont en général plus proches du père tandis que les plus jeunes restent

---

<sup>35</sup> Ce faisant il prend le risque de provoquer des conflits.

près de leur mère” (1996, p. 73). C’est aussi ce

qu'explique Marie-Anne : “ *Disons qu'il y a des schémas fixes parce que ma mère reste à côté de ma petite sœur, parce que ma petite sœur aime bien avoir ma mère à côté d'elle, elle lui sert de l'eau, des choses comme ça. Des fois c'est moi qui le fais. Mes petits frères, ils changent tout le temps de place. Mon beau père, il a une place. Il est toujours au même endroit, je crois que c'est l'endroit d'où il voit le mieux la télé* ”. La sœur en question est la cadette de la famille, elle a 5 ans. Les deux frères ont respectivement 11 et 13 ans.

La place occupée par chacun révèle et fixe aussi la division sexuelle des rôles dans le travail domestique. Dans les descriptions des jeunes adultes, le père reste statique pendant le repas, il ne se lève pas ou peu. Dans les familles qui dînent en regardant la télévision, il occupe le plus souvent la place de laquelle il voit le mieux l'écran de la télévision. La mère, elle, est celle qui bouge le plus et occupe la place qui lui permet le plus de mobilité pendant le repas. Anne Muxel décrit cette répartition des places qui correspond à la division des rôles féminins et masculins. Au sujet des pères, elle écrit : “ On les attend pour passer à table, on est placé à côté d'eux, leurs paroles ou leurs silences ont un poids décisif, on le craint parfois, mais c'est aux mères donc aux femmes, qu'il appartient d'animer cette vie des tablées, matériellement et charnellement ” (1996, p. 73). La répartition des places correspond aussi au partage des tâches entre mère et enfants pendant le repas. Si le plus souvent la place de la mère est proche de la gazinière, ou bien de la cuisine, dans le cas où la famille dîne dans une autre pièce que la cuisine, la place des enfants est décrite comme favorisant aussi une certaine mobilité : ils sont à proximité du four micro-ondes, du réfrigérateur ou “ *du sel et du poivre* ”. L'expression qui correspond le mieux à leur rôle pendant le repas est “ *le coup de main* ”.

Parfois, cette place peut être conservée même si éventuellement des frères ou des sœurs partis de la maison parentale laissent leur place. C'est ce que traduit le discours de Daniel : “ *Il y a un cas standard. Mais bon, quand il y a quelqu'un, on change. Ceci dit mon père reste là, mes parents restent là. En même temps ce n'est pas pour rien que ma mère est là : c'est stratégique parce qu'elle a accès à*

*la fois à la cuisinière et au frigo. Donc elle peut faire le va-et-vient, sortir des trucs, bouger, aller vers l'évier. Moi c'est ma place, je dirais standard, quand j'étais petit j'étais toujours là. Donc mes frères étaient là*". Après avoir visité l'appartement, l'entretien s'est déroulé dans sa chambre. Pour plus de commodité, Daniel dessine sur une feuille le schéma et indique les places de chacun. Chaque "là" accompagne le geste qui pointe la place de chaque membre de la famille autour de la table. L'image de la famille réunie autour de la table est la référence utilisée pour la description des places de chacun et même absents, ses frères conservent leur places.

Les places des frères et des sœurs sont mentionnées même s'ils ont quitté le logement parental. Le souvenir des repas où tous les membres de la famille sont présents est prégnant : " la mémoire en restitue un tout rassemblé, une image globale et non plus fragmentée " (A. Muxel, 1996, p. 61). Chacun à sa place autour de la table constitue une image forte de la représentation de la famille. L'espace porte les marques de la composition et de l'ordre de la famille qu'elle soit au complet ou non. La sœur de Yann-Yves, de quatre ans son aînée, est partie de la maison depuis deux ans. Il a ressenti son départ comme un manque : "*Des petites conneries. Mais tu mets quatre couverts au lieu de cinq et ... il y a une place vide. C'est rien mais...*". L'emplacement où sa sœur avait coutume de s'asseoir est vide. Ce vide lui rappelle combien sa sœur lui manque et lui permet de mesurer l'affection qu'il a pour celle-ci. Cette place vide rend visible l'absence d'un membre de la famille et traduit l'affection et l'amour qui circulent dans les relations familiales. Si la personne absente n'était pas aussi importante, la place vide n'aurait pas une telle visibilité. La table constitue ainsi une topographie de la famille qui rend toute transformation immédiatement visible. *Ma place, ta place, sa place*, tel pourrait se décliner l'ordre de la table familiale.

### *Les caractéristiques de la place*

La place est en quelque sorte assignée à chacun. Selon Françoise Paul-Lévy et Marion Segaud, les classes d'assignation peuvent être regroupées selon les

injonctions sociales qui renvoient aux sexes, aux âges, aux cycles de vie, aux statuts, à la géographie de la parenté ou du lignage (1983, p. 163). Nous avons vu quelques éléments qui montrent comment la place permet de classer l'individu dans un ordre familial et social : les statuts de père et de mère, le rang dans la fratrie, la répartition sexuelle des tâches domestiques... Pour F. Paul-Lévy et M. Segaud, si l'espace peut être assigné, on peut penser qu'il en résulte aussi des interdictions : celles-ci impliquent que des qualités particulières soient considérées comme propres à certains espaces, aux yeux de la société ou du groupe concerné. Une des qualités attribuées à la place, est son caractère personnel qui est ou doit être reconnu par tous les membres du groupe. Quand cette particularité n'est pas respectée, les réactions peuvent parfois être vives.

Quand des personnes extérieures à la maison familiale partagent le repas, les places peuvent s'échanger et temporairement laissées à d'autres. Cependant, quand un membre même de la famille s'assoit à la place d'un autre, cela peut constituer une agression territoriale et provoquer des réactions de défense de la place comme étant à soi. Chez Julien, la famille se réunit parfois au petit déjeuner. Cependant le jeune homme n'y participe pas toujours : *« Ça dépend, ça m'énerve parce qu'en général au petit déjeuner on me pique ma place. Donc, j'attends pour déjeuner. Si je ne suis pas à ma place, je ne suis pas bien. Eux se mettent facilement à ma place, mon frère, mon père, mais moi non. Je n'ai pas tout à ma portée. Le grille pain est là, j'ai juste à tendre le bras alors qu'ailleurs je ne l'ai pas »*. L'importance de la place pour certains est plus forte que pour d'autres et ce sentiment n'a pas le même degré pour tous les membres de la famille. Julien dit comment son frère et son père bousculent les places alors que lui semble davantage attaché à la sienne. Son degré d'exigence du respect des places de chacun est plus élevé et il protestera en ne partageant pas ce moment. Comme pour l'ordre domestique, les injonctions sont plus fortes pour certains que pour d'autres. Plus qu'une question d'habitude, c'est le sens accordé à la place qui à l'origine des divergences. Julien estime que sa place devrait être reconnue comme telle par tous les membres de la famille.

Si, effectivement, certains espaces évoluent, marqués et démarqués par l'ordre, le désordre, les allers et venues, *la place* à table, généralement est fixe. La réaction de Julien est liée au sentiment de se sentir dépossédé d'un droit qu'il estime légitime. Que son père ou son frère prenne sa place, est l'équivalent d'une violation d'un droit qui lui appartient. Sa réaction montre qu'il attribue certaines caractéristiques à *sa place* : la place est personnelle, acquise, et elle ne doit pas rentrer dans des négociations comme cela peut être le cas pour d'autres espaces. La négociation fait perdre à la place le caractère légitime attribué à sa définition. Elle redevient un espace au sens de G. Pérec " l'espace est un doute : il faut sans cesse le marquer, le désigner, il n'est jamais à moi ; il ne m'est jamais donné, il faut que j'en fasse la reconquête " (1985, p. 122). Si exceptionnellement on accepte de laisser, de renoncer à sa place, ce qui n'est pas accepté c'est la répétition qui, à la longue, pourrait faire que sa place n'est plus reconnue comme telle. Pour Julien, les caractéristiques de la place sont assez fortes pour qu'elles soient reconnues par tous les membres du groupe familial.

Il semble qu'en général au petit déjeuner les membres de la famille ne respectent pas toujours l'ordre des places alors qu'ils le font davantage au repas du soir. Au petit déjeuner les places s'échangent plus volontiers, les membres de la famille ne se retrouvent pas tous autour de la table, ils ne s'installent pas, à la différence du repas du soir où tout se calme, où la famille peut prendre le temps de se retrouver. Le matin est le moment de la journée déterminée par le mouvement, par la préparation à sortir de la maison, à partir vers les activités personnelles de chacun, alors que le soir, est le moment du retour et de la pause après une journée d'activité, le repas faisant figure de rassembleur où, en général, chacun retrouve sa place autour de la table.

Même après le départ de la maison parentale, la place peut conserver son importance. Emmanuelle Maunaye rapporte comment un jour de retour, un jeune homme qui a décohabité, a interprété une remarque de son frère comme une exclusion : " ... un jour que je suis rentré, je me suis assis devant la télé, dans un fauteuil où je me mettais toujours. Et puis on s'est engueulé et tout ça parce que c'était devenu son fauteuil et qu'il m'a dit comme ça que comme j'étais parti, je

*ne faisais plus partie de la maison et que c'était son fauteuil*” (1997, p. 234). Effectivement après le départ d'un aîné, il arrive que ceux qui restent changent de place, pour des raisons de contraintes de l'espace, de confort ou de commodités. Dans le discours rapporté par E. Maunaye, l'appropriation de *son* fauteuil par le frère qui vit toujours chez ses parents provoque chez lui un sentiment de destitution d'un espace légitime mais aussi une prise de conscience sur le fait qu'il est réellement parti de la maison familiale. Celui qui cohabite, légitime son droit à la place par son maintien dans la maison et celui qui est parti n'a peut-être pas intégré que son absence a créé un changement dans la configuration des places et aussi dans la famille. Il est parti mais il est “chez lui”, chez ses parents. Dans l'imaginaire de celui qui est parti, rien ne paraît avoir bougé, alors que les autres membres de la famille, ceux qui vivent dans le logement familial, frères et sœurs et parents, ont dû intégrer son absence et s'adapter à ce changement. Avec l'exemple du fauteuil occupé par le frère, le jeune homme qui revient, prend conscience qu'il est réellement parti et aussi que les autres se sont adaptés à son absence : il est parti mais imagine difficilement que les autres membres de la famille peuvent vivre sans lui.

L'espace et la représentation de la famille apparaissent ainsi comme intimement liés. Ne plus faire partie de la maison, dans les termes du frère de ce jeune homme, peut signifier que lui s'estime plus en droit parce qu'il vit encore sous ce toit, il hiérarchise ainsi deux “chez-soi” : lui est chez lui, son frère est chez ses parents. La référence à la maison, désigne une appartenance et se réfère simultanément au lieu d'habitation et à ses habitants. Cette place le classe dans un ordre familial et intrinsèquement définit la place de chacun. Chacun possède sa place et chaque place est personnelle. La présence d'autrui à *sa* place le dépossède de sa place dans l'espace et aussi dans l'ordre familial.

Nous pourrions donner la même définition à “ma place” que celle donnée à “mon coin”. N. Haumont donne trois dimensions à sa définition. La première est que le coin est la désignation du coin par la personne, et de la personne par le coin. La deuxième dimension du coin en fait un espace qui existe sans être lié à la présence ou à l'absence des autres. Et la troisième dimension le définit comme un endroit où se tenant

immobile, la personne doit avoir tout à la portée de la main. La place est analogue au coin dans ce sens où elle possède les mêmes traits de cette définition. Cependant, si la place reste personnelle, elle renvoie toujours à l'appartenance au groupe familial, à la différence du coin, qui apparaît une stratégie de séparation dans l'espace domestique commun : " Le coin apparaît, par extension, comme une nécessité d'isolement de la famille à l'intérieur de la famille " (1966, p.193). Pour la place, on ne parlera pas de nécessité d'isolement, mais d'un espace qui distingue les différents membres de la famille tout en les faisant appartenir au groupe. Le point commun, entre la place et le coin, est que la place comme le coin constituent des espaces personnels définis comme tels par soi, et cette définition est aussi connue et le plus souvent respectée par les autres. La différence est que le coin est davantage la manifestation d'une volonté de séparation dans l'espace commun, alors que la place marque l'appartenance à la famille et sa position en son sein.

### *Le coup de main*

La place des enfants est généralement liée à la notion du " *coup de main* " qu'on peut observer dans la participation aux tâches ménagères. En général, les jeunes gens participent peu aux tâches domestiques dans la maison parentale. Et cela paraît être indépendant du fait que la mère exerce ou non une activité professionnelle. Les jeunes hommes et les jeunes femmes dont les mères travaillent à l'extérieur, participent aussi peu que ceux dont les mères sont au foyer. D'autre part, les jeunes femmes ne semblent pas participer davantage que les jeunes hommes. " *Je donne un coup de main* ", " *j'aide* " sont les expressions employées volontiers à ce sujet. Le discours de Céline rend compte de la situation générale : " *Ma mère c'est pas une boniche quand même. Pendant qu'elle fait à manger, je mets la table. C'est toujours moi qui mets le couvert, qui me lève pour apporter les plats, pour chercher de l'eau... J'en fais pas mal, plus que mon frère et ma sœur... Mais bon, par rapport à maman c'est pas beaucoup... J'aide quand même un petit peu, quoi* ". Les jeunes adultes définissent ainsi souvent

leur place en relation avec le “*coup de main*”, ils occupent une place qui leur laisse une certaine mobilité. Ils sont proches du réfrigérateur ou du micro ondes. Ils se lèvent pour prendre le fromage, l’eau ou le sel. Ils vont mettre la table ou la débarrasser.

Certains avantages, acquis durant l’enfance et ancrés dans les habitudes, permettent parfois aux jeunes gens de se contenter d’une situation floue. Yaël, à la différence de Cécile, ne concrétise pas son désir d’aider sa mère dans les tâches ménagères : “*On a des horaires... on part le matin, on revient le soir, donc c’est sûr, la bouffe est prête, la table est mise. Et le week-end, c’est vrai qu’on bouge pas mal et qu’on ne fait pas grand chose. Ça je l’avoue. Mais, ils ne nous le reprochent pas plus que ça... ils pourraient le faire carrément plus*”. Elle justifie son peu d’investissement dans les tâches domestiques par un emploi du temps chargé. L’année précédente, deux unités de valeurs lui manquaient pour obtenir la validation de son DEUG, par conséquent elle est admise en licence conditionnelle de Lettres modernes. Elle décrit cette année de licence conditionnelle comme une année où elle s’investit peu dans son travail universitaire et où elle se rend peu en cours. Elle a aussi un “*petit boulot*” : elle travaille de façon irrégulière dans une société d’études de marché. Aussi la charge de son emploi du temps est essentiellement attribuable à un investissement important dans ses relations amicales. Le capital scolaire en préparation devient un prétexte et une justification au temps consacré à l’extérieur de la maison et au désengagement du travail domestique. Cette jeune femme continue d’expliquer : “*Des fois, même l’aspirateur est passé dans la chambre. Ça craint un peu. Je m’en rends compte toujours un petit peu après, un peu tard, quoi. C’est-à-dire que ma mère est crevée le soir. Ça me gêne dans le sens où ils ne me demandent rien, aucun argent, aucune participation. Le fait qu’ils ne me demandent rien me fait culpabiliser un peu. J’estime que comme ils ne me demandent rien, je pourrais au moins participer aux tâches principales*”. La culpabilité qu’exprime Yaël dans son discours est liée à une forme d’injonction à accomplir un devoir qu’elle ne remplit pas. Elle ne fait rien, culpabilise un peu mais ne fait rien quand même. Précédemment, nous avons vu comment, quand les parents sont absents de la maison pour un week-end ou quelques jours,

les jeunes gens vivent dans des rythmes différents : ils ne mangent pas aux horaires habituels déterminés en général par les parents, ne se couchent pas aux mêmes heures, choisissent de faire la vaisselle le lendemain plutôt que le soir, ou bien retardent le moment de faire le ménage... Il semble dans le discours de Yaël, que si elle vivait seule, elle différerait le moment de manger ou de ranger, alors que pour sa mère, si “ le sucre et le beurre étaient à leur place sur la table, il y a quelques minutes. Désormais ils y traînaient ” (Jean-Claude Kaufmann, 1989, p. 29). Le jeu se joue en partie sur la scène identitaire. Yaël culpabilise sachant qu'elle pourrait alléger sa mère d'une partie de l'entretien domestique, mais en même temps, elle écoute ses propres envies, ses lassitudes comme elle le ferait si elle était chez elle. Ainsi, d'une certaine manière, ne pas aider sa mère apparaît comme une façon de se décaler du mode de vie parental et de s'affirmer par rapport à ce dernier.

La jeune femme n'aide pas, elle ne participe pas au “ *coup de main* ”. Ce dernier fait partie des caractéristiques qui distinguent le logement parental de l'hôtel, ce que traduit en partie Céline en soulignant que sa mère n'est pas une “ *boniche* ”, et ce que développe Éliane en expliquant : “ *si je n'aide pas, j'ai l'impression d'avoir mes parents à mon service, genre tu rentres chez toi pour te laver, t'habiller et manger* ”. Le “ *coup de main* ” fait partie des *minima* qui signent la participation du jeune adulte à la vie de la maison familiale, et la place occupée est souvent liée à cette participation. La culpabilisation est d'autant plus forte que les jeunes gens connaissent les *minima* souhaitables mais qu'ils ne les respectent pas toujours.

## II- Les relations amoureuses

### *La peur du jugement négatif et la recherche du jugement positif*

Dans la famille contemporaine, le choix amoureux doit être ressenti comme un choix personnel d'où la famille est exclue. Avec l'idéologie de l'amour, le mariage doit " au moins dans l'imaginaire, être libre des contraintes sociales et familiales. Pour croire en l'amour l'homme et la femme doivent avoir l'impression de s'être choisis eux-mêmes, sans pression " (de Singly, 1993). Cependant si le choix amoureux se veut personnel, les jeunes gens oscillent entre la revendication de ce choix comme personnel qui exclut le jugement parental, et la crainte d'un jugement parental négatif. Quand les jeunes gens projettent que leurs parents puissent formuler des critiques sur leur choix amoureux, ils affirment que ces derniers n'ont pas de droit de regard, parce que le choix amoureux est un domaine strictement personnel. En même temps ils recherchent le jugement positif, et cela crée une ambiguïté. Le droit de regard accordé aux parents comporte cette ambiguïté : le jugement négatif est craint alors que le jugement positif est recherché.

En une phrase, Valérie dit comment ses petits amis appartiennent à un domaine où les parents n'ont pas de droit de regard : " *Je n'ai pas à leur en parler, c'est ma vie* ". Les jeunes gens n'ont pas envie de parler de leurs petit(e)s ami(e)s aux parents parce qu'ils ont peur d'un jugement négatif. Sandrine ne supporte pas les phrases dites à l'encontre de son copain, même si elle-même le critique volontiers. Elle rapporte qu'une fois sa mère lui dit " *comme quoi si je n'étais plus avec lui, ça ne lui ferait aucun effet parce qu'elle préférerait celui d'avant. À la fois ma mère n'a rien à voir là dedans* ". C'est aussi parce qu'elle craint le jugement négatif parental, que Céline hésite à présenter son petit ami, avec lequel elle entretient une relation depuis deux ans : " *Je crois que j'aurais eu les mêmes problèmes que ma sœur, c'est-à-dire que j'aurais vachement hésité. Enfin, moi ce que j'appréhende c'est l'interrogatoire. Moi, de la part de mon père, c'est un peu ce que je crains. Mais après tout ils n'ont pas non plus à nous juger et à nous dire : non, vous n'avez pas le droit d'être avec lui. Ça ne le*

*regarde pas* ”. Elle prend l'exemple extrême de l'interdiction paternelle, ce qui reste cohérent avec le choix du conjoint comme entreprise libre. Cependant, le jugement négatif et non l'interdiction est plus difficile à assumer dans la mesure où la reconnaissance de son choix par les parents est fortement désirée alors que le droit au jugement négatif est nié.

Le jugement positif est considéré comme une reconnaissance du bien fondé du choix et constitue une légitimation de soi comme étant capable de faire des choix judicieux, de l'avis des parents. Quand le jugement est négatif, il est considéré comme une ingérence dans un domaine personnel. Si les réactions des jeunes gens peuvent être violentes, c'est qu'ils veulent souligner que le jugement négatif constitue une atteinte à leur identité personnelle. Quand un jeune homme ou une jeune femme présente ou parle de son partenaire à ses parents, si ces derniers s'autorisent un jugement négatif sur le choix amoureux, les réactions des jeunes gens sont virulentes. Depuis un an, Véronique B. entretient des relations avec un jeune africain qui habite dans une cité de la banlieue parisienne. Elle ne souhaite pas le présenter à ses parents, avançant que ses parents ont déjà critiqué le petit ami de sa sœur et qu'elle ne voudrait pas qu'ils critiquent le sien. Néanmoins, elle leur en a déjà parlé et cela a donné lieu à des discussions : *“ Il n'a pas de situation, il ne fait rien de sa vie, donc mon père... il m'a dit franchement que je n'étais qu'une gamine, qu'il fallait choisir les gens avec qui on était. Moi, je fréquente tous les milieux, je connais des garçons qui font de hautes études et aussi des garçons de la banlieue. Mon père, m'a dit que c'est bien gentil, mais que cela ne mène à rien... Moi, je m'énerve tout de suite, donc ça se termine toujours par des embrouilles, je ne supporte pas les remarques sur ma vie privée. Je prends tout de suite ça comme de l'intolérance, comme du racisme ”*. Le “ moi ” exprimé dans ce discours a un poids important, elle l'utilise en réaction à son père. Son père fait appel à ce qu'il lui a inculqué, mais elle veut s'affirmer par rapport à sa vision du monde à lui, et lui montrer qu'elle n'a pas suivi toute son éducation, qu'elle a su s'en démarquer à un moment donné : *“ moi, je fréquente tous les milieux ”*, elle affirme qu'une partie de sa vision du monde est différente. Elle réalise que son père peut être raciste, alors qu'auparavant cela ne lui apparaissait pas évident. Son père, qu'elle croyait au-dessus

de ces jugements, non seulement lui apparaît comme une personne qu'elle peut juger négativement, mais en plus, elle prend conscience qu'il n'a pas la même vision qu'elle : il est intolérant vis-à-vis de gens différents mais en plus, il est intolérant vis-à-vis de ce qu'elle vit. Elle se voit ainsi dans l'obligation d'affirmer sa vision du monde, face à la vision paternelle puisqu'elle est différente de la sienne.

Dans le discours de Véronique B., deux éléments sont distincts et liés : les remarques de son père se rapportent à la fois à sa vision du monde, et à ce qu'elle est en train de vivre. Chaque partie utilise des arguments différents et chacun se définit pas rapport à ses propres arguments. La jeune femme se définit ou plutôt s'affirme différemment de son père : le père utilise la carte de l'irresponsabilité, qui la remet dans le contexte d'une relation de filiation, alors que Véronique B. se définit comme responsable et comme l'égal de son père en lui opposant sa propre vision comme ayant autant de valeur. Ainsi le droit de regard parental, défini en terme de jugement négatif, sur la relation amoureuse est contesté dans la mesure où c'est une partie de l'identité même du jeune adulte qui est mise à l'épreuve. La jeune femme tente d'introduire une sorte de régulation par le compromis entre ce que son père souhaite et ce qu'elle peut admettre comme droit de regard. Cependant, l'idéal d'une société qui s'individualise de plus en plus, dans laquelle le désir de se reconnaître soi-même dans ses choix et dans ses actes est prioritaire, rend la tentative de compromis difficile et la place dans une situation conflictuelle où l'enjeu identitaire est lourd : être soi-même tout en restant " fille de ".

### *Parents, sexualité et gêne*

Ainsi, les jeunes gens ne souhaitent pas toujours mettre en présence leurs parents et leur partenaire amoureux. Ils emmènent leur petit(e) ami(e) chez leurs parents dans deux cas seulement. Dans le premier cas, le jeune adulte introduit son ou sa petit(e) ami(e) dans la maison familiale en l'absence de ses parents : "*ça m'est arrivé de*

*ramener des gens à la maison, mais soit ce n'était pas mes petits*

*copains, soit mes parents n'étaient pas là* ” explique Éliane. Dans le deuxième cas, il s'agit d'une relation amoureuse stable qui dure depuis un certain temps. D'une façon récurrente, les jeunes gens, et davantage les jeunes femmes, expriment qu'ils ne peuvent pas présenter à leurs parents un(e) petit(e) ami(e) différent(e) à chaque fois : *“Non, je ne l'ai pas encore ramené, mais il en est question. Moi je n'avais pas envie, parce que si c'est comme ça, j'ai pas envie de le présenter, et après c'est encore un autre... pour qu'ils disent “Oh là, là ma fille, non”. J'ai besoin d'être un minimum sûre avant de le présenter à ma famille* ” explique Cika.

Céline renchérit : *“Mes parents, c'est pas qu'ils sont vieux jeu, ils acceptent... eux, quand on rencontre quelqu'un ce sera pour toute la vie, c'est avec lui qu'on va fonder une famille... pour eux, ce serait presque l'homme de ta vie et je pense qu'ils auraient du mal avec quelqu'un de différent toutes les semaines* ”. Dans ces deux discours, les jeunes femmes distinguent la relation amoureuse stable de la relation éphémère. Si elles distinguent ces deux types de relations, c'est que le petit ami régulier se présente davantage comme s'inscrivant dans une relation conjugale en construction alors que le petit ami de passage est perçu comme le partenaire sexuel. Dans leur esprit, les parents peuvent valider une relation amoureuse qui implique la durée, mais ils ne peuvent pas valider une relation qui est implicitement perçue comme reposant sur la sexualité. La diversité des partenaires amoureux est représentée comme jugée négativement par les parents car elle sous-entend davantage la dimension sexuelle que la dimension affective.

Au bout d'un certain temps, les jeunes adultes qui ont une relation stable, peuvent décider de présenter leur petit(e) ami(e) à leurs parents, et il est possible pour certains dans le cadre de cette relation, de dormir chez leurs parents avec leur partenaire. La pudeur paraît alors être de mise des deux côtés. Les parents sont plus discrets avec, non leur enfant, mais avec le couple. Ils frappent et attendent une réponse comme l'explique Julien qui emmène son amie chez ses parents : *“Avant d'entrer ils frappent toujours et attendent que je leur dise de rentrer. En plus forcément c'est renforcé par le fait qu'il y ait ma copine* ”. Les

règles de comportement allient la pudeur à la discrétion. Généralement, dans cette situation, l'ami(e) est perçu comme " le Bon " par leurs parents, et l'amour est présenté comme étant le fondement de la relation. En quelque sorte le fait d'aimer autorise les relations sexuelles, néanmoins sans que celles-ci soient envisagées explicitement. La relation amoureuse durable est la condition pour pouvoir introduire dans la maison familiale le partenaire amoureux et permet donc au jeune couple de coucher sous le toit parental dans la mesure où l'amour valide les rapports sexuels.

Même quand la relation amoureuse apparaît comme durable, les rapports sexuels dans cette relation sont ignorés, et chacun préfère voir la dimension du repos dans le fait de dormir ensemble. Sandra dit comment ce qui touche à la sexualité est tabou : " *Mon père quand on regarde la télévision, dès qu'il y a une scène un peu érotique, il change de chaîne ou alors il s'en va. C'est simplement le fait d'être là avec nous devant la scène érotique qui le gêne* ". Dans quelques familles, les rares sujets de la sexualité qui ont été abordés sont la contraception des filles et la protection contre le sida. Cependant, la sexualité d'une manière générale, et essentiellement celle du jeune adulte avec son ou sa petit(e) ami(e), est soigneusement occultée. Norbert Elias écrit comment les sentiments de pudeur, qui entourent les relations sexuelles entre l'homme et la femme, se sont considérablement précisés et modifiés pendant le processus de civilisation (1973, p.247). Au XVI<sup>ème</sup> siècle, un manuel scolaire les *Colloques*<sup>36</sup> écrit par Érasme est destiné à enseigner un latin élégant aux jeunes garçons, mais aussi à les initier aux problèmes de la vie. Érasme veut présenter aux jeunes gens une image du monde et dans son manuel, il met en scène, entre autres, un jeune homme faisant la cour à une jeune fille, une femme qui se plaint du comportement de son mari, et aussi un dialogue entre un jouvenceau et une prostituée. Norbert Elias écrit " quand on voit à quel point les jeunes de tous âges partageaient la vie des adultes, avec quelle sans-gêne les adultes communiquaient entre eux sans la moindre cachotterie, crûment, on se rend compte que les dialogues comme ceux d'Érasme et de Morisotus reflètent directement les normes de leurs temps ". Tout

---

<sup>36</sup> Il est publié sous un titre nouveau en 1522 : *Dialogues familiers, destinés non seulement à perfectionner la langue des jeunes, mais aussi à les éduquer.*

au long du processus de civilisation, la pression “ qui s’exerce sur l’adulte pour qu’il “ privatise toutes les manifestations pulsionnelles et plus spécialement sexuelles ” est de plus en plus forte et “ les restrictions imposées par la société à sa liberté d’expression, la mise au ban de la plupart des mots ayant trait à la vie pulsionnelle (...) contribuent à ériger autour de l’adolescent un “mur de mystère” plus ou moins infranchissable ” (1973, p. 265). L’auteur écrit comment par conséquent, “ suite de l’isolement social des manifestations pulsionnelles et de l’interdiction d’en faire le sujet d’échanges sociaux, la tâche du conditionnement et de l’éducation sexuelle incombe de plus en plus aux seuls parents. Les relations d’amour entre la mère, le père et l’enfant renforcent – souvent sinon toujours – la répulsion de l’enfant, mais aussi celle de la mère et du père, à parler de ces choses ” (1973, p. 265).

Si l’éducation sexuelle est reléguée dans la cellule familiale, il est aussi difficile, voire impossible, pour la grande majorité des parents et des enfants, d’aborder le sujet des rapports charnels. L’exemple de Sandra montre comment effectivement tout ce qui peut évoquer la sexualité est soigneusement écarté des relations parents/enfant, et dans son cas davantage entre le père et sa fille. Sa relation amoureuse avec un jeune homme dure depuis deux ans : “ *ce qui pose problème c’est le fait de dormir chez moi... Si tu veux ce serait manquer de respect à mon père... un blocage total quoi... sinon il peut venir manger quand il veut, il n’y a pas de problèmes. Et même au niveau des gestes amoureux, entre un couple... on n’ose pas le faire. On se dit bonjour, on s’embrasse, mais c’est fini. Et encore, maintenant ça va mieux, on peut se comporter comme un couple, l’un à côté de l’autre, sans pour autant et je t’embrasse et... C’est vrai que ça va mieux mais dormir à la maison, ça restera toujours tabou* ”. Dans cet exemple, non seulement il n’est pas question d’en parler, mais la relation durable ne suffit pas à permettre aux jeunes gens de dormir ensemble sous le toit des parents de Sandra. Pour le père de cette jeune femme, ce qui est mis en avant dans le fait de dormir ensemble, c’est la possibilité d’avoir des rapports sexuels, ce qui n’apparaît pas pour lui, acceptable.

### *Difficile d'être simultanément " partenaire de " et " enfant de "*

Généralement, même si la relation amoureuse durable peut être acceptée par les parents, les discours soulignent à l'unanimité la gêne ressentie si les jeunes adultes font l'amour chez leurs parents quand ceux-ci sont présents dans la maison. Patrice l'exprime ainsi : *" Mes petites amies sont venues à la maison. Il y a une retenue évidente. La porte peut rester ouverte mais si elle est fermée ils frapperont systématiquement. Mais à la maison j'aime pas trop, c'est psychologique... Tu n'es pas vraiment dans un état naturel. Il y a plus de gêne à avoir des rapports sexuels quand ils sont là "*. Francis parle aussi de cette gêne : *" S'ils sont là, non. ça ne m'est jamais arrivé. Oui, je pense que ça doit me gêner quelque part. Ça me gênerait par exemple que quand on s'en aille, je tombe sur mes parents "*. La gêne qui est mise en avant est la gêne physique. Mais la gêne physique et la définition de soi se constituent dans une dialectique : il leur est difficile de concilier deux parties de leur identité, de se définir comme " partenaire de " et aussi comme " fils " ou " fille de ". Par conséquent, comme il leur est difficile de s'appréhender comme " partenaire de " en présence des parents, les jeunes gens ressentent de la gêne à faire l'amour chez leur parents. Ils ont peur qu'en le faisant des bruits filtrent des ébats amoureux et permettent aux parents la visualisation de leur enfant dans un rôle qui est celui de " partenaire de " et n'est plus celui " d'enfant de ".

La gêne est ainsi liée à la difficulté de s'appréhender comme " partenaire de " chez ses parents et en leur présence. C'est un rôle auquel ils ne sont pas habitués dans la mesure où, dans la maison familiale, les jeunes adultes se vivent en grande partie comme " fils de " ou " fille de ". Ils ont toujours été " enfants de " et là, un autre rôle intervient avec lequel il faut composer. L'expression de la gêne révèle la difficulté à confronter " fils de " ou " fille de " et " partenaire de ". La gêne est liée à un ajustement nécessaire de l'identité qui se pose pour le jeune adulte qui cohabite avec ses parents en terme d'alternative : " être enfant de " ou " être partenaire de ", comme si pour lui, envisager les deux simultanément n'était pas possible.

Le chevauchement de ces deux parties de l'identité des jeunes adultes empêche chacune d'elle de se réaliser complètement chez ses parents en présence de ces derniers. Ils ne peuvent pas être complètement "enfant de" et ne peuvent être non plus complètement "partenaire de". À l'âge de seize ans, Marie-Anne a présenté son petit ami à ses parents, et sa liaison a duré trois ans. La jeune femme commente cette situation de cohabitation à mi-temps avec ses parents et son petit ami, et s'exprime essentiellement au sujet des rapports sexuels sous le toit parental : *"Quand ça m'est arrivé, j'étais un peu jeune et je ne me rendais pas compte du problème que ça pouvait poser à mes parents. Maintenant je me dis, c'est pas évident, on va accueillir quelqu'un qui est étranger et créer un deuxième couple à côté. Quand je l'ai fait, j'avais pas trop conscience de ça"*. Elle relève que *"créer un deuxième couple à côté"* c'est devoir jouer sur deux définitions différentes de soi. Aujourd'hui, elle dit prendre du recul : *"Bon, quand ça s'est terminé ma mère m'a dit "écoute, tu es gentille mais..." Je lui ai dit "je suis d'accord avec toi". C'est vrai que maintenant je me sentirais mal à l'aise si par exemple j'avais une aventure et si je le ramenait dans ma chambre. Pour ce qui est de le ramener, je rentre le soir, ils sont couchés ça ne me dérange pas, mais c'est le lendemain. Chez moi, il y a quand même une intimité, on se voit, on est souvent là, il y a du monde chez moi, et le lendemain je ne me sentirais pas à l'aise. Je préfère attendre d'avoir un chez-moi"*. Cette jeune femme conçoit sa chambre comme un lieu qui peut accueillir ses ébats physiques en l'absence de ses parents, à la différence d'autres jeunes gens. Mais ce qui lui paraît plus difficilement conciliable, c'est la mise en présence de son partenaire et de ses parents le lendemain.

La gêne est mise en relation avec la confrontation physique entre la relation amoureuse et les parents : *"je pense qu'on est plus à l'aise quand on est chez soi, quand on a un chez-soi et ça se passe comme on veut. Là, c'est la chambre, et en plus inconsciemment je sais que mes parents ne sont pas loin, je sais qu'il y a ma petite sœur, je ne sais pas, je ne me vois plus dans le rôle... je me vis plus au sein de la famille quand je suis chez moi. Tandis que si je suis chez moi, ma sœur m'a déjà prêté son appartement quand ils sont absents, je me sens plus indépendante,*

*plus adulte en fait. Donc forcément ça se passe mieux, je*

*me vois mieux dans ce rôle là. C'est pas forcément au niveau de mes parents, c'est vrai qu'après il y a des problèmes avec la salle de bains... mais c'est moi personnellement... je suis moins à l'aise*". Le discours de Marie-Anne fonctionne sur l'alternative : elle ne peut se vivre simultanément, dans l'espace de la maison parentale et en présence des parents, comme " la fille de " qui fait partie de la maison, et comme " la petite amie ". Il semble que la réalisation de ces deux facettes de soi ne puisse se faire qu'au sein d'un espace physique différencié de l'espace familial. Ainsi, le jeune adulte évite les rencontres mêlant le couple et la famille, auxquels il appartient en même temps. Cette jeune femme utilise la notion de rôle : "*Je ne me vois pas dans ce rôle*". Nous pouvons nous poser la question de savoir à quel rôle elle se réfère, celui de " fille de " et de " sœur de " faisant l'amour avec son petit ami au su de tout le monde, ou bien dans le rôle de " partenaire de ". Il lui est difficile de se vivre dans le rôle de " fille de " et de " sœur de " faisant l'amour au su de la famille. C'est pour elle comme si elle faisait l'amour devant ses parents : "*je sais que mes parents ne sont pas loin*", "*je sais qu'il y a ma petite sœur*", ce qui n'est pour personne quelque chose d'acceptable.

Pour les jeunes adultes, faire l'amour avec le ou la petit(e) ami(e) au su des parents, reviendrait à leur montrer qu'ils prennent un peu plus de distance par rapport à ces derniers. En même temps, quand les jeunes gens prennent conscience de cette distance, cela leur pose un cas de conscience puisque sous le toit parental, ils se définissent en grande partie comme " enfant de " : "*je me vis plus au sein de la famille quand je suis chez moi*" confirme Marie-Anne. Par conséquent, faire l'amour dans un espace qui n'est pas parental, permet d'assumer pleinement le rôle de " partenaire de " parce que les yeux de leurs parents sont absents, et ainsi la relation parents/enfant ne se trouve pas altérée. Ainsi se construit un paradoxe puisque la chambre, dont une des fonctions à l'âge adulte est d'être un espace privilégié des relations sexuelles, ne peut pas servir à cela dans le cas des jeunes adultes vivant chez leurs parents. Les parents ne l'interdisent pas mais le jeune adulte peut être gêné et se l'interdire lui-même.

Faire l'amour implique à la fois le sentiment, et les rapports charnels avec la personne. Pour les parents, les jeunes gens mettent davantage l'accent sur le sentiment et occultent les rapports sexuels : *“Ma mère m'a dit plusieurs fois, “si c'est pas le bon, ne le ramène pas à la maison, je ne veux pas de défilé” ”* dit Monique. Dans la relation parents/enfant, la sexualité est ignorée et c'est le sentiment qui peut être validé par les parents, ce qui justifie que la plupart des jeunes gens disent que celui ou celle qu'ils présenteront à leur parents, sera “ le bon ” ou “ la bonne ”, bien que cette condition semble plus forte chez les jeunes femmes. C'est la présentation du petit(e) ami(e) qui permettra au couple de dormir sous le toit parental, dans la mesure où ce dernier sera perçu par les parents comme une relation durable. La relation durable met en avant la dimension conjugale et relationnelle et relègue à l'arrière-plan de la relation amoureuse, la dimension sexuelle de cette relation. Mais dans la relation durable les jeunes gens ont plus de flexibilité identitaire dans la mesure où ils peuvent se penser comme membre d'un groupe conjugal et aussi comme membre du groupe familial. Alors que faire l'amour chez ses parents en leur présence, même si c'est dans la chambre avec la porte fermée à clé, être “ partenaire sexuel de ” et être “ enfant de ” ne peut être pensé que dans l'alternative.

#### *La cohabitation du couple parental et du couple du jeune adulte*

Nous avons vu dans les premiers chapitres comment la chambre était un espace privé que le jeune adulte considère comme le “ chez soi chez ses parents ”, mais aussi comment elle appartient toujours à l'espace familial : quand il s'agit de changer le papier peint, quand le désordre de la chambre provoque des mises au point avec la mère qui n'admet pas ce désordre, ou encore, comment les parents peuvent parfois entrer dans la chambre quand le jeune adulte n'est pas là, et notamment la mère pour y faire le ménage... La chambre chez les parents reste toujours définie en partie par son appartenance à l'espace familial, et le jeune adulte défini par son appartenance au groupe familial. Cependant, quand le jeune adulte forme un couple et que ce couple s'installe à temps plein dans le logement parental de l'un d'eux, la chambre devient dans

ce

cas

un

espace

conjugal et cette situation apparaît comme le seul cas où la chambre chez les parents n'appartient plus à ces derniers. Quand le couple s'installe dans la chambre, la chambre est davantage personnelle parce qu'elle est conjugale et le jeune adulte dans sa chambre échappe à l'appartenance au groupe familial pour être davantage un membre du couple. La chambre devient davantage un espace qui permet au couple de mettre en place des stratégies pour bénéficier d'une certaine indépendance vis-à-vis des parents.

Laurent et Delphine sont tous les deux étudiants, et suivent à ce jour un DEUG d'administration économique et sociale. Ils se sont rencontrés par l'intermédiaire d'amis communs et pendant près de trois ans ont conservé entre eux des relations amicales. Quand la rencontre amoureuse eut lieu, Delphine poursuivait un DEUG d'anglais et Laurent un cursus de droit. Tous deux étaient peu investis dans leurs études et peu après le début de leur liaison amoureuse, ils entreprennent ensemble des études en AES. L'installation du couple chez les parents de Laurent coïncide avec le début de l'année universitaire en AES. Mutuellement ils se soutiennent dans leurs études. Ils suivent les mêmes cours, rentrent sous le même toit et partagent les mêmes amis. Leur objectif principal est de réussir leurs études. Le couple vit à temps plein chez les parents de Laurent, et des stratégies sont mises en œuvre pour conserver au couple une certaine indépendance dans l'espace et le temps par rapport aux parents du jeune homme.

Une des stratégies utilisées est la protection de l'espace de la chambre : *“Mes parents ne rentrent pas dans la chambre. C'est moi qui fait le ménage dans la chambre. Éventuellement avant d'entrer ils frappent, et ils ne rentrent pas avant qu'on leur dise. Et même quand on n'est pas là, ils n'ont pas à rentrer dans ma chambre, ils n'ont rien à y faire. C'est le côté vachement privé de la chambre chez nous”* explique Laurent. La chambre est l'espace du couple, elle est le lieu des contacts physiques et sexuels, d'épanchement des sentiments, du travail, du rêve... d'où le désir de faire de ce lieu un espace privé où les parents, n'ont pas le droit de regard.

Pour le jeune homme, l'arrivée de sa petite amie n'a pas provoqué de conflits et il explique cela en évoquant une séparation entre le groupe familial et son couple : *“Ca n'intervient pas parce qu'on n'est pas souvent en contact quoi. C'est ça le truc. En plus il y a des particularismes, c'est que le soir on ne mange pas de viande. La plupart du temps c'est des crudités, des trucs comme ça. Donc on le fait à part. En plus mes parents rentrent tard, vers sept heures et demi et souvent on a déjà mangé”*. Le moment choisi n'est pas anodin dans la mesure où le repas est souvent un moment fort de la construction du groupe familial. Une autre stratégie est utilisée pour préserver l'indépendance du couple, c'est la séparation de leur linge de celui du reste de la maisonnée. Le linge est proche du corps et par ce fait acquiert la dimension de l'intime comme l'exprime une jeune femme : *“Depuis que j'ai des rapports sexuels, c'est moi qui change mes draps”*. Dans le discours de Laurent nous relevons aussi ce souci : *“En ce qui concerne les draps, les trucs que moi et Delphine on se sert exclusivement, nos draps à nous, on en a amené de chez Delphine, on en a acheté, ça c'est nous qui nous en occupons”*. Ce linge de nuit constitue un domaine personnel, qui enveloppe à la fois le corps et protège l'intimité du couple, par conséquent il n'a pas le même sens quand il sert au jeune adulte seul, ou quand il est utilisé par le couple : *“Quand j'étais tout seul, je filais mes draps et mon linge à ma mère et je le retrouvais repassé. Mais maintenant, comme on est deux il y a beaucoup de linge, de ce fait je n'ose pas dire à ma mère tiens tu me laves mon linge, tu me le repasses. Nous nous occupons de notre linge. Je dis à ma mère, non, non, ça c'est moi qui m'en occupe, t'as pas à le faire... tu travailles, moi je fais mon linge, c'est la moindre des choses”*. Sa mère travaillait déjà avant l'arrivée de son conjoint, et l'insistance du jeune adulte sur le travail professionnel maternel est une justification qui met en avant la dimension de l'autonomie et de l'indépendance du tandem conjugal par rapport au groupe familial. Ainsi, l'entretien du linge s'inscrit dans un double mouvement, celui de séparer le domaine familial du domaine conjugal, et celui de la construction du couple même : *“C'est moi qui fais les lessives avec Delphine. On se partage, ça c'est l'histoire intra couple. Chacun notre tour... enfin... il n'y a pas de tour. C'est tiens, tu es là, tu vas faire une machine et puis je repasse les*

*miennes et les siennes. Nous nous occupons de notre linge*”. Dans le rapport au linge, on lit un processus de négociations qui nous rapproche de l’analyse du linge de J.-C. Kaufmann (1992). Pour lui, la formation du couple est progressive, et le couple se forme avec les habitudes qui se mettent en place : “ *chacun notre tour... enfin... il n’y a pas de tour*”. Pour Kaufmann, la structuration de l’activité ménagère montre l’intégration conjugale progressive, et le désir d’inventer les rôles et les places de chacun dans le couple : on expérimente le couple. C’est cette entrée progressive dans le couple qu’on voit aussi dans notre exemple à travers l’analyse du linge.

Il semble qu’aux yeux de ses parents, le couple de Laurent ait acquis une certaine légitimité. Dans le discours du jeune homme, son couple est défini comme une relation qui a déjà un certain vécu, et non pas comme une relation amoureuse à ses débuts. Quand l’entretien avec ce jeune homme a été réalisé, il vivait déjà depuis environ un an avec sa petite amie chez ses parents, et nous pouvons supposer que si l’entretien avait été réalisé au début du couple les réponses auraient été quelque peu différentes dans la mesure, où les débuts de la cohabitation du couple avec les parents du jeune homme nécessitaient davantage de négociations et d’ajustements. Pour d’autres jeunes gens, quand le couple n’a pas la légitimité de celui de Laurent, la confrontation du couple vécu ou projeté pose davantage de problèmes, comme s’il leur apparaissait difficile de dire à leurs parents qu’ils ont d’autres objets d’amour que leurs parents et que leurs frères et sœurs. Il semble, à ce moment-là, que les jeunes femmes, plus que les jeunes hommes, se posent plus de problèmes de conscience : comme si le fait d’aimer une autre personne amenuise, dans l’esprit des parents, l’amour qu’elles continuent de leur porter.

### *Trahir ses parents*

La formation du couple du jeune adulte peut faire naître entre parents et enfant un rapport de force et produire chez le jeune adulte une tension identitaire, voire un conflit entre deux dimensions de soi, c’est-à-dire entre “ enfant de ” et

“ petite amie de ”. Véronique C. exprime cette difficulté à concilier les deux rôles : “ *Moi j’appréhende plus mon père que ma mère. Ma mère ce n’est pas un problème, elle est très ouverte. Mais mon père, ouais j’appréhende un peu, et pas en terme de... J’ai peur de... comment il va le prendre, j’ai peur de sa réaction. Une fois que j’aurais fait mon choix... Mon père est habitué à ça aussi, une fois que j’ai pris une décision, je vais prendre ce qu’on me dit en compte, mais si je suis décidée, que je crois que c’est bon pour moi, je le fais. Mais parce que je suis sa petite fille... et j’ai peur que le jour où je vais lui présenter quelqu’un... que ça fasse mal* ”. Comme nous l’avons vu précédemment, le droit de regard sur son choix amoureux est à la fois demandé quand il constitue une validation de soi, et nié quand il se traduit par un jugement négatif. Bien que cette jeune femme pose le choix amoureux comme strictement individuel, elle formule aussi sa préoccupation et sa crainte du jugement paternel. Une autre idée est importante dans son discours : elle s’imagine que son père sera blessé, car elle croit qu’il va se sentir moins aimé par sa fille, parce que sa fille aime quelqu’un d’autre. Elle appréhende le fait d’aimer une autre personne parce qu’elle le vit comme un détachement vis-à-vis de son père. Explicitement elle dit qu’elle est “ *sa petite fille* ” et lui présenter quelqu’un serait une manière de lui dire qu’elle prend de la distance par rapport à lui, qu’elle est “ *sa petite fille* ” mais aussi “ *la petite amie de* ” et que son père interpréterait peut-être en terme de “ *donc je t’aime moins* ”.

Cette idée est développée par une autre jeune femme, Nathalie, qui va jusqu’à dire l’impossibilité d’avoir des rapports sexuels sous le toit parental, même en leur absence : “ *Non ce serait trahir mes parents. Déjà, s’ils sont à la maison c’est gênant, sinon je les trahirais. Je ne le fais pas par respect* ”. La chambre appartient encore trop, dans ce contexte, à l’espace familial pour pouvoir être utilisée comme lieu adéquat aux relations physiques amoureuses. Les murs et la porte ne sont pas suffisants, dans ce cas, pour faire la séparation. “ *Je les trahirais* ” correspond au sentiment de leur appartenir moins en tant que fille dans les rapports de couple. Quand elle parle de “ *respect* ” elle formule l’idée de porter atteinte à ses parents, d’agir contre eux et de ne pas correspondre à son rôle “ *d’enfant* ” attendu par ses parents. Elle parle comme s’il

s'agissait

d'une trahison amoureuse et comme si la relation à ses parents était encore trop exclusive pour pouvoir dire à ses parents qu'elle a un autre objet d'amour qu'eux-mêmes.

Pour François de Singly, être adulte ce n'est pas délaisser ses rêves d'enfant, c'est pouvoir cumuler plusieurs rôles et assumer la complexité de sa personnalité (1996). Ces jeunes femmes connaissent une certaine difficulté à cumuler plusieurs rôles et à les présenter plus ou moins simultanément. Assumer la complexité de leur personnalité c'est aussi arriver à être "partenaire de" tout en étant "fils de" ou "fille de". Elles ont cette difficulté, à "être partenaire de" sans avoir l'impression de trahir, elles ont peur que leur parents pensent qu'elles vont moins les aimer, parce qu'elles aiment quelqu'un d'autre. La peur de "trahir" constitue un frein à l'autonomie qui est engendré par le souci de préserver la période de l'enfance avec un certain type de lien entre le parent et l'enfant. Entrer dans le rôle de "petite amie de" marque une redéfinition de soi qui implique une transformation du regard des parents sur elle, et d'elle sur ses parents et c'est cette redéfinition des regards qui est difficile à réaliser car elle est associée à la perte d'un certain type de relation lié à l'enfance.

*Le couple : une façon de se séparer de ses parents parfois difficile à assumer*

Une autre jeune femme a une relation avec un jeune homme depuis deux ans. Dans son cas, le conflit est latent car la relation amoureuse et la relation familiale s'établissent dans un rapport de force qui révèle aussi la difficulté du partage de l'amour dans les relations parents/enfant : "*Il y a quelque chose qui a marqué un tournant c'est quand j'ai rencontré Cyril, et le fait que je découche assez régulièrement de la maison et que je revienne après. C'est comme si je ratais des épisodes quoi*". Elle dit son sentiment de prendre de la distance par rapport à la maison familiale depuis la rencontre avec son petit ami. Elle poursuit : "*Et des fois j'ai le droit à quelques petites remarques de ma mère disant, "tu n'étais pas là, tu ne peux pas savoir"*". Et il y a aussi... pas une jalousie

*mais... je m'entends très bien avec la mère de Cyril et... des fois ma mère me lance, "oh oui, c'est ta nouvelle mère" ou ce genre de choses. Des fois c'est un peu... je ne comprends pas pourquoi elle me dit ça puisque ça n'a rien à voir... ça me fait drôle de l'entendre, tu vois ? (rires) Bon, c'est vrai il y a des moments où je vois trop Cyril. Je me dis, ça va pas là... je déserte trop le domaine familial. J'essaie de pallier à l'inconvénient, alors je reviens "* explique Sandra. Cette jeune femme cumule les rôles de " petite amie " et de " fille de " et elle dit la difficulté à gérer cette accumulation, parce qu'elle n'est pas encore habituée à assumer les deux en même temps, quand ils sont mis en présence. Les remarques maternelles la confrontent à sa mère et l'obligent à se positionner par rapport à son petit ami et par rapport à sa mère. Selon elle, sa propre mère éprouve une certaine jalousie pour la mère de son petit ami. La mère de la jeune femme lui fait comprendre qu'elle ressent un déséquilibre dans les relations, avec peut-être une préférence, ou en tout cas un sentiment d'égale importance, pour la mère de son petit ami qu'elle nomme " *ta nouvelle mère* ". Or, si une relation paraît privilégiée par rapport à l'autre, l'équilibre des relations est menacé. François de Singly énonce " les règles de la valeur affective des liens de parenté : la relation conjugale a plus de valeur que toutes les autres pour le mari comme pour la femme, mais le mari peut lui conférer une plus grande valeur que la femme. La relation parents/enfant a moins de valeur que la relation conjugale mais plus de valeur que toutes les autres. Le parent peut lui conférer une valeur plus forte que celle que l'enfant lui confère de son côté " (de Singly, 1993). Dans cette situation où la dimension familiale et la dimension conjugale de l'identité s'interpénètrent étroitement, la jeune femme tente de conserver un équilibre. Elle ne peut admettre, ni se vivre dans une échelle où elle hiérarchiserait les relations selon les règles de valeur affective définies par François de Singly. Or les remarques de sa mère, se situent, elles, dans cette hiérarchisation. La solution pour la jeune femme est de jouer sur l'alternance : être alternativement " fille de " et " partenaire de " et de confronter ces deux dimensions le moins possible.

Dans une étude faite sur la comparaison entre des couples dont les deux membres sont français, et des couples dont l'homme est français et la femme

portugaise, il ressort que “ le prétexte portugais ” est au couple franco-portugais ce que “ la belle mère ” est au couple français (Ramos, 1993). En effet quand des conflits surgissent dans les relations conjugales et quand des divergences opposent les conjoints, l’homme du couple franco-portugais, pour expliquer ces divergences, avance que c’est “ le côté portugais ” qui est à l’origine de la différence de certaines visions du monde, alors que par ailleurs dans l’entretien il ne cesse de répéter, que la différence culturelle n’a pas d’influence sur leur couple. L’homme du couple français utilise lui le prétexte “ belle mère ”, c’est-à-dire qu’il justifie certaines différences entre les conjoints par l’influence de sa belle mère sur sa partenaire. Comme dans l’exemple des couples français, la mère de Sandra n’exprime pas explicitement son sentiment que la relation de couple concurrence la relation mère/fille : la mère fait intervenir la mère du garçon. La “ belle mère ” est un prétexte mieux accepté par la jeune femme et qui la renvoie en plus à un sentiment de culpabilité parce que Sandra a aussi le sentiment que sa mère se sent moins aimée depuis que sa fille a un autre objet d’amour.

Le fait de vivre chez ses parents impose aux jeunes adultes une certaine relation à soi et à ses parents dans la mesure où depuis des années on s’y vit d’une certaine manière, et où la construction de soi prend pour référent les différents membres de la famille. Le cadre de vie et la présence des parents, impose d’emblée une certaine façon de se vivre dans la maison parentale, nous simplifierons en disant que chez ses parents le jeune adulte se vit habituellement comme “ fils de ” ou “ fille de ”. Quand une jeune femme, présente son petit ami, elle introduit dans le cadre des relations habituelles, une nouvelle relation dans laquelle elle se vit différemment : elle vit sa relation aux parents différemment parce que son petit ami est en présence de ses parents, et elle vit sa relation au petit ami différemment parce que ses parents sont présents. Cela va produire une difficulté à jouer sur une même scène deux rôles qu’elle joue habituellement sur deux scènes différentes pour des publics séparés. En jouant leurs rôles sur des scènes séparées, “ les acteurs ont tendance à donner l’impression - ou bien ne pas contredire l’impression - que le rôle qu’ils jouent présentement est leur rôle le plus important ” (Goffman, 1973a p.131).

Or pour Sandra, les deux rôles d'une importance égale sont joués sur une scène à deux publics. E. Goffman écrit comment un acteur peut être embarrassé quand sa représentation n'a pas lieu devant le public auquel était destinée cette représentation. Il s'appuie sur une analyse de Kenneth Burke : " Nous sommes tous, avec nos réponses compartimentées, comme l'homme qui se conduit en tyran dans son bureau et en femmelette au milieu de sa famille, ou bien comme le musicien qui se montre plein d'assurance dans son métier et effacé dans ses relations personnelles. Cette dissociation devient un obstacle lorsqu'on essaie d'unifier ces compartiments ; par exemple, par exemple si l'homme qui se comporte en tyran au bureau et en femmelette à la maison devait soudain devenir l'employeur de sa femme ou de ses enfants, il trouverait son procédé de dissociation inadéquat et pourrait se sentir désorienté et tourmenté " (1953, p. 309). E. Goffman montre que la solution de ce problème consiste pour l'acteur à séparer ses différents publics de sorte que les gens qui le voient dans l'un de ses rôles ne le voient pas dans un autre (1973a, p 132). Dans le cas de Sandra il s'agit en quelque sorte d'unifier son rôle de " fille de " ses parents et celui de " petite amie " sur une même scène. Cependant en le jouant pour deux publics différents, chaque public voit aussi la représentation destinée à l'autre public. L'arrivée d'un petit ami, a pour conséquence une reformulation de la relation du jeune adulte à ses parents et à ses frères et sœurs. Cette reformulation est liée au fait que le jeune adulte doit concilier les deux dimensions de soi sur la scène de la maison familiale, alors qu'elles sont jouées habituellement sur deux scènes différentes.

### *La famille de l'enfance*

Précédemment, nous avons vu que Sandra a une liaison amoureuse depuis deux ans, mais cette relation pour l'instant ne s'inscrit pas dans un projet de départ : *" L'indépendance, ce n'est pas quelque chose que je recherche, au contraire, je me sens très bien avec mes parents. En plus je pense que ça entretient même au niveau de l'amour. On n'est pas rentré dans des habitudes avec mon copain. On ne se voit pas tous les soirs, on se voit de temps en temps,*



*Ici, non. s'il y a quelqu'un qui manque il y a un trou* ” confirme Christine.

### *La transformation de la famille de l'enfance*

Quand le jeune adulte vit chez ses parents, le couple qui peut lui poser problème peut être celui d'une sœur ou d'un frère. D'une certaine manière, la mise en couple d'une sœur ou d'un frère peut être vécue comme une forme de départ, de séparation, même si il ou elle reste dans la maison familiale. Les relations entre Christine et sa sœur se sont modifiées après l'arrivée du petit ami de cette dernière: *“ Au début, ouais ça a été un peu dur mais je l'ai pas vraiment montré. Ma sœur était vachement heureuse et j'étais contente pour elle, mais ça a été hyper dur. C'est qu'en fait du jour au lendemain j'ai tout perdu quoi. Parce qu'avec ma sœur on était hyper liées, on faisait toujours tout ensemble et du jour au lendemain je n'ai plus eu ça ”*. La jeune femme se sentait très proche de sa sœur. Quand cette dernière se met en couple, elle devient membre d'une équipe conjugale, elle devient “ partenaire de ”, alors qu'elle reste pour Christine essentiellement un membre du groupe familial, elle est “ sa sœur ”. La jeune femme explique encore : *“ Bon maintenant ça va... ça fait deux ans et... enfin ça ne me dérange pas du tout, mais au début ça a été vachement dur. Elle était sur son petit nuage et moi ça m'est arrivé de chialer parce j'avais l'impression de me retrouver toute seule et ça a été terrible. Comme ça du jour au lendemain, il n'y a plus rien eu entre ma sœur et moi... je sais qu'on ne fera plus de trucs... je te dis j'avais l'impression de tout perdre. Maintenant j'ai trouvé d'autres occupations, d'autres amis et j'ai comblé ce manque. J'ai un peu accepté quand même. Je crois que c'était un peu égoïste d'en vouloir à ma sœur à ce point, mais bon, voilà ”*. La jeune femme souligne, tout le long de son discours, une rupture brutale. À partir du moment où sa sœur se met en couple, la relation n'est plus la même et doit être reformulée. La première relation, celle que Christine avait avec sa sœur depuis l'enfance, acquiert une autre dimension, celle donnée par la mémoire et les souvenirs. Leur vécu commun, leurs expériences passées nourrissent son imaginaire. Le premier lien avec sa sœur s'était créé dans

un cadre d'affinités où elles étaient à la fois sœurs, copines, confidentes. L'arrivée du petit ami impose une reformulation des relations et cette reformulation est d'autant plus difficile à faire dans la maison familiale.

Dans l'exemple de Christine, l'arrivée du petit ami transforme ses relations avec sa sœur. Elle n'arrive plus à avoir avec sa sœur les relations qui précèdent la mise en couple. Christine arrive difficilement à reformuler ses relations avec sa sœur car cela signifie toucher au passé. L'arrivée du petit ami de sa sœur a fait que leur relation s'est modifiée et qu'elle a perdu sa sœur, c'est-à-dire la relation qui existait avec celle-ci, avant qu'elle soit aussi "partenaire de". Précédemment nous avons vu l'exemple de la relation de Sandra et de sa mère après la mise en couple de sa fille. De la même manière, la mère n'accepte pas facilement que sa fille n'appartienne plus comme avant à la famille dans la mesure où sa fille commence à accéder à un couple, à une autre famille. Deux cellules familiales commencent à se former, entre lesquelles s'instaure un rapport de force. Cette transformation de la famille reformule la définition de la "famille de l'enfance".

Dans les exemples de Sandra et de Christine, si leur sœur quitte la maison familiale, là aussi la relation se modifie : la vie dans cette maison c'est celle qu'elles ont toujours connue. Quand l'un des membres du groupe quitte la maison familiale, "la famille" n'est plus la même et les relations à la famille et à chacun des membres ne sont plus les mêmes. Ainsi, dans la famille, existent plusieurs réseaux de relations, et si un des membres du groupe part, la famille n'est plus la même et le rapport à cette famille, non plus. La famille de l'enfance se transforme et la relation à la "nouvelle" famille et à chacun des membres est reformulée. Quand une relation à l'un des membres de la famille change, c'est toute la relation à la famille qu'il faut revoir. Abandonner la famille de l'enfance c'est aussi grandir et se séparer, séparation qui apparaît parfois douloureuse. Ainsi, la famille idéale, dans ce contexte, apparaît comme celle vécue pendant l'enfance

### **III- Le mensonge et l'omission délibérée**

Dans le premier chapitre de ce travail, nous avons énoncé différentes stratégies que les jeunes gens mettent en place pour distinguer l'espace personnel de leur chambre des parties familiales du domicile : ils ferment leur porte, ils prennent en charge l'entretien domestique de la chambre, ils revendiquent un ordre ménager différent de celui de la mère, qui a le plus souvent la charge le travail domestique... Ces formes de séparation s'effectuent dans le contexte d'une action sur un cadre spatial et engendrent des négociations parents/enfant. Dans le cadre relationnel, les jeunes adultes établissent aussi des séparations entre des domaines parentaux et des domaines personnels en pratiquant le mensonge ou bien l'omission : ils mentent ou ils ne parlent pas de certaines de leurs activités ou de leurs rencontres qui se déroulent hors de la présence des parents. Ces pratiques sont motivées par le désir de ne pas donner à savoir aux parents la vérité sur leurs sorties, sur certaines personnes qu'ils côtoient, sur des expériences vécues ou sur les lieux fréquentés. Le mensonge et l'omission sont deux moyens de dissimuler la vérité qui peuvent parfois être distingués dans la mesure où le mensonge peut apparaître moralement comme plus condamnable que l'omission. L'idée de tromper la confiance de l'autre est moins présente dans l'omission et l'est davantage dans le mensonge. Dans le cadre de la cohabitation, les jeunes gens utilisent le mensonge et l'omission sans nécessairement les distinguer et ces deux pratiques peuvent être utilisées par la même personne, dans différentes circonstances.

L'objectif de la pratique du mensonge et de l'omission est double. Il s'agit d'abord de construire et de protéger une zone que l'on considère personnelle contre l'ingérence parentale. Le deuxième objectif est de se protéger d'un jugement négatif parental qui entrave la construction de soi. Ce sont des moyens d'ajustement des relations parents/enfant quand les visions du monde sont trop divergentes et que les aspirations des uns sont menacées par le contrôle et le jugement des autres. L'enjeu de la pratique du mensonge et de l'omission est l'accroissement de la zone d'autonomie dans la cohabitation intergénérationnelle.

### *Préserver un “ monde ” personnel*

Le discours d'une jeune femme, Valérie, définit une zone personnelle extérieure au domicile parental : *“ Tu as ta vie à l'extérieur de chez toi. Tu n'as pas envie de la partager avec tes parents ”*. Si l'utilisation du mensonge ou de l'omission est nécessaire, c'est que dans la cohabitation intergénérationnelle, des bribes de cette vie extérieure sont connues par les parents. Dans l'espace parental, dans le “ chez-soi ” au sens physique du terme on discute avec ses parents et frères et sœurs, on téléphone, on ramène des amis et parfois les petit(e)s ami(e)s... De ce fait, des éléments personnels qui sont extérieurs à la maison parentale comme les sorties, les relations amicales et amoureuses, et qui ne s'inscrivent pas directement dans l'espace familial, sont d'une certaine façon introduits dans la maison au travers de certains échanges parents/enfants. Les conversations téléphoniques, les discussions, le fait de prévenir les parents de telle où telle sortie sont autant d'éléments qui donnent aux parents des informations sur la vie de leur enfant en dehors du logement familial. Ces informations peuvent parfois constituer un moyen pour les parents de maintenir un certain contrôle sur leur enfant au travers de jugements énoncés sur les activités de ce dernier. C'est la raison pour laquelle des stratégies de séparation des zones personnelles des zones communes sont établies par les jeunes adultes.

Les parents ont un droit de regard sur les horaires et les fréquences des sorties, aussi un certain nombre de justifications et de précisions sont régulièrement demandées par les parents et données par les enfants. Certains parents tentent à tout prix de garder un contrôle sur cette zone qui leur échappent : Cécile a retrouvé sur le répertoire téléphonique familial des numéros de téléphone d'amis qu'elle ne lui avait jamais donnés. C'était la preuve pour elle que sa mère regardait dans ses affaires à son insu, et dans le domaine le plus personnel qui était celui de son intimité : dans son calepin téléphonique, dans son sac pour avoir le numéro de ses copains et de ses copines. D'autres jeunes gens, à la demande des parents, donnent le numéro de la personne chez qui ils passent la soirée : *” Moi je leur dis tout le temps que je suis assez grande, il faut qu'ils comprennent. Par exemple pour montrer jusqu'où ça va, des fois j'allais  
coucher*

*chez mon copain, ma mère téléphonait chez lui à six heures du matin parce que je lui avais dit, maman je rentre tôt demain matin. Elle téléphonait chaque fois chez les gens* ” dit Monique. Une partie du temps que les jeunes adultes passent à l’extérieur de la maison échappe aux parents, mais les enfants ont un “minimum” de justifications à donner aux parents, ce qui contribue, rappelons-le à éviter l’association du domicile parental à l’hôtel.

“ L’extérieur ” peut aussi prendre la forme d’une lettre ou d’une communication téléphonique. Parfois le jeune adulte dissimule certaines lettres aux parents et plus que la crainte d’une réaction répressive parentale, c’est l’évitement des questions qui motive cette dissimulation : “ *Ça m’est arrivé qu’on m’écrive et que ce soit ma mère qui récupère le courrier, et alors là c’est les questions en chaîne, “c’est qui, tu la connais depuis quand...”* ” raconte Francis. Le téléphone possède aussi la particularité de faire entrer l’extérieur à l’intérieur du domicile, et si le jeune adulte ne désire pas se soumettre à quelques questions, là aussi la solution est la dissimulation sur l’identité de l’interlocuteur : “ *Ça m’est arrivé qu’un mec m’appelle et que je dise que c’était une personne de la fac, ça ne leur met pas la puce à l’oreille et ils me laissent tranquille* ” explique Éliane. Elle continue de raconter : “ *Une fois, j’avais rendez-vous avec mon copain, pas très loin de chez moi, et pour qu’ils ne posent pas de questions, j’ai dit à mes parents que j’allais voir ma meilleure amie... mes parents la connaissaient bien. Pour faire “plus vrai”, je téléphone chez elle pour lui dire que j’arrivais... je savais qu’il n’y avait personne. Bon, c’était complètement surréaliste parce qu’il n’y avait personne au bout du fil et je n’entendais que le téléphone qui sonnait à l’autre bout. Et là un truc que mon père m’avait jamais fait, il me dit “je te dépose en voiture”. J’étais verte. Ma copine habitait assez loin, et non seulement j’ai dû revenir à pied, mais en plus j’étais hyper en retard à mon rencard* ”. Le désir des jeunes adultes de ne pas se soumettre à un interrogatoire orchestré par les parents est récurrent dans les discours. Le questionnement les positionne dans un contexte de contrôle parental auquel ils veulent se soustraire : “ *Ça m’arrive de leur raconter n’importe quoi parce que je n’ai pas envie qu’ils sachent avec qui, quoi, comment* ” explique Éliane. Le jeune adulte ne

souhaite

pas

toujours

répondre aux questions posées par ses parents ni parler de sa soirée de la veille, aussi mentir ou ne pas raconter ses sorties, contribue à faire la séparation entre une vie personnelle et la vie familiale. Cette vie personnelle se caractérise par le fait qu'elle se déroule hors de la présence des parents, et aussi par le fait qu'elle reste pour eux une zone d'ombre. Raconter l'extérieur serait une façon de le partager et de le rendre commun. Monique confirme que ne pas raconter, c'est séparer : *“ Quand je vais dormir chez mon copain, je dis que je vais coucher chez une copine. Ça arrive pas mal de fois, je leur dis que je rentre demain matin. J'ai pas envie qu'ils me posent des questions et comme ça, il ne savent pas ce que je fais ”*.

#### *Mensonge et omission : des moyens de préserver de bonnes relations*

Les relations amoureuses, et essentiellement celles de courte durée, sont défendues comme appartenant à un domaine personnel. Les jeunes femmes taisent davantage ce type de relation et motivent cette omission délibérée par la trop grande différence entre les conceptions personnelles et les conceptions parentales, et surtout paternelles : *“ Un truc dont je ne parlerais jamais avec mon père, c'est justement les mecs. Je sais qu'ils ne sont pas d'accord qu'on n'a pas la même vision des choses... C'est pas que je n'ose pas en parler, c'est que pour moi c'est un sujet délicat... c'est pour ça que je n'ai pas envie de parler avec eux parce que je sais qu'on ne sera pas d'accord ”* explique Éliane. La socialisation, les mises en garde, les discussions répétées donnent aux enfants une certaine connaissance de la vision parentale du monde et les jeunes adultes en tiennent plus ou moins compte.

Parfois, les relations amoureuses ont déjà fait l'objet de discussions animées, mais discuter de l'amour est une chose et parler de ses propres expériences amoureuses en est une autre : *“ On parle de beaucoup de choses, des études, pas mal... les voyages, les élèves de maman, sur tout vraiment. Par contre un sujet qu'on évite c'est les petits copains. Ce n'est pas que ça se passe mal, mais c'est un sujet qu'on évite parce qu'avec mes parents on n'a pas du tout la même conception ”* dit Céline. Deux niveaux de signification sont

attribués à l'amour : un niveau d'abstraction et un niveau de pratiques personnelles. Parents et enfant peuvent aborder ce sujet de manière abstraite : *“ J'ai toujours dit, les mecs ils ont le droit de coucher, alors que les filles si elles couchent ce sont des salopes ”* dit Éliane. Ce type de discours participe à la revendication du droit à l'égalité des femmes et des hommes face à la sexualité. On reste là dans l'idéologie, et ce type d'échange se fait parfois entre parents/enfant. Cependant, quand il s'agit des expériences personnelles, il n'est plus possible d'en parler, les pratiques sexuelles des membres de la famille constituant un tabou au sein des relations familiales. Les seuls échanges relevés au sujet de la sexualité personnelle reposent sur la prévention contre le sida et la grossesse indésirée : *“ Il y a deux ou trois ans, ils partaient en vacances et ils m'ont laissé toute seule. Ma mère elle est venue, elle m'avait acheté une boîte de préservatifs pour les vacances alors que bon, on n'en avait pas spécialement parlé. C'était une façon de me conseiller ”* dit Véronique B. Elle continue : *“ Et une fois elle a demandé à mon père qu'il me parle... Mon père, je pense que c'était dur pour lui. Il rentrait du travail et m'a tout de suite prévenue, “bon, Véro, il faut qu'on parle ce soir”. Je pense que ça a été dur. Bon, je pense que je lui ai facilité la tâche, mais il était gêné ”*.

Cette gêne est accentuée par un autre facteur : la sexualité des enfants devient un terrain commun aux parents et aux enfants. Pendant la période de l'enfance et une partie de l'adolescence, la sexualité est un domaine parental puis elle devient plus tard un domaine où parents et enfants se retrouvent à égalité. Il semble qu'il est difficile pour les parents de considérer que c'est un domaine sur lequel s'engage également leur enfant. Dans ce contexte, le lien à l'enfant ne peut pas être appréhendé au travers du lien qui avait cours dans l'enfance, et c'est en partie ce qui justifie cette gêne : dans le domaine de la sexualité l'enfant ne peut être appréhendé en tant que “ fille de ” ou “ fils de ”, l'enfant étant le partenaire d'une autre personne. Parents et enfants se retrouvent dans une relation d'égal à égal où chaque partie ne sait pas comment aborder l'autre, dans la mesure où la sexualité s'inscrit dans une relation extérieure à la relation de filiation.

Plus les conceptions des parents et des enfants sont éloignées, et moins elles peuvent faire l'objet d'une confrontation. Le père de Marie est très religieux, et pour lui, sa fille n'a jamais eu de rapports sexuels : *“ Pour ses filles, traîner avec des garçons c'est malsain, c'est la fierté de la femme qui est rabaissée. Pour eux, c'est le sexe fort par rapport au sexe faible. C'est comme ça quoi. L'homme a le droit de faire des conneries, ça compte pas et la femme à mon avis dans sa tête c'est la virginité avant le mariage... pour moi c'est déjà grillé. Il croit que Paul est mon premier... et il y en eut d'autres avant ça, il le sait encore moins ”*. La vérité n'apparaît pas souhaitable car elle pourrait les mener à un conflit violent, voire à un rejet de la fille par son père, c'est du moins ce qu'elle croit. Sur ce sujet aucune négociation n'est possible, aussi la seule façon de concilier les convictions du père et celles de la fille est de ne pas mettre leurs idées en contact. L'omission délibérée et le mensonge relèvent d'une stratégie de régulation qui permet ainsi à la jeune femme de conserver son autonomie sans entrer en conflit avec ses parents. Les jeunes gens mobilisent les connaissances qu'ils ont de la vision du monde de leurs parents. Ils mettent alors en œuvre des capacités de jugement sur cette vision parentale du monde, ce qui leur permet ainsi de mesurer et de “ savoir ” s'ils peuvent ou non parler de certaines expériences personnelles. Ils évaluent les risques qu'ils font courir à l'équilibre des relations avec leurs parents. Stratégiquement, ils savent que parfois ils ont objectivement intérêt à garder le silence, à respecter, en apparence, certaines parties de la vision parentale du monde pour faire exister la leur.

#### *À la recherche de la validation de la différence*

Éliane suit des cours de danse et le jour où elle a son cours elle rentre à 20h30 : *“ Ils savent où t'es. Là, ce n'est pas la faute de la danse. Quand ils ne savent pas ce que tu fais, tu te dis ils peuvent penser tout et n'importe quoi ”*. En disant *“ c'est pas la faute de la danse ”* elle se réfère aux nombreuses critiques de sa mère sur ses fréquentations. Cécile sort parfois pour passer une soirée chez un ami à discuter. Elle ne *“ fait pas la fête ”* et voudrait que ce type de soirée soit

compris comme tel et le “ *tu vas encore faire la fête* ” que lui lance sa mère, lui paraît codé négativement. Or pour le jeune adulte, l’amitié et le groupe de pairs sont l’autre sphère de réalisation identitaire. Pour les parents, les activités extérieures n’ont pas toute la même importance et la même légitimité, aller à un cours de danse ou passer l’après-midi ou la soirée avec un copain ou une copine n’ont pas le même sens. Les parents établissent une hiérarchie entre les différentes activités de leur enfant, dans notre exemple, la mère légitimant davantage la danse, et beaucoup moins les sorties avec les amis. Ces dernières apparaissent peut-être comme des activités improductives, et qui, de plus, empêchent d’autres activités jugées plus importantes pour les parents : “ *Souvent elle me dit “tu ne fais rien”, “tu sors trop”, “c’est pas sérieux”* ” ajoute Éliane.

La jeune femme, quant à elle, voudrait que sa mère reconnaisse la valeur des sorties avec ses amis comme elle le fait pour la danse. Or quand elle sort, la jeune femme rapporte que sa mère lui répète : “ *Oui, tu vas encore sortir, tu vois encore tes copains* ”. Elle veut montrer à sa mère que quand elle sort avec ses amis “ *elle ne fait rien de mal* ”, et c’est la reconnaissance de ces sorties comme étant une catégorie d’activités aussi importante qu’une autre, qu’elle veut obtenir de sa mère. Éliane dit aussi comment sa mère n’admet que très difficilement que sa fille puisse avoir des conceptions différentes des siennes : “ *Parfois elle me dit, “je ne comprends pas, c’est moi qui t’ai faite, tu es ma fille, pourtant !”* ” comme si dans la relation de filiation la différence ne pouvait trouver sa place.

En même temps, les sorties posent un problème de conscience à la jeune femme. Sa mère est un “ *autrui significatif* ” important et elle est aussi préoccupée par l’image que sa mère a d’elle. Dans l’échelle de valeur maternelle, la danse est plus importante que les sorties avec les amis, parce qu’elle semble plus productive, et le plaisir que prend Éliane dans les sorties n’est pas validé. La jeune femme se positionne par rapport à l’échelle de valeur maternelle, tout en souhaitant affirmer la sienne et tente de faire en sorte que sa mère reconnaisse son échelle de valeur comme ayant autant de valeur que la sienne. Éliane voudrait que sa mère valide le plaisir que sa fille prend dans une soirée avec des amis, comme elle le fait pour d’autres activités jugées plus productives (sport,

travail,

repos).

Cette validation maternelle est importante dans la construction identitaire, dans la mesure où ce plaisir participe aussi à l'affirmation de soi.

Ainsi, au départ, la première pression qui s'exerce sur la jeune femme est la pression de l'échelle de valeur maternelle, ce "qu'elle devrait faire", ce qui est productif aux yeux de sa mère. La jeune femme va revendiquer d'autant plus l'importance des sorties avec ses amis, qu'elle sent qu'il faut qu'elle se défende contre cette pression. Elle tente de convaincre ses parents qu'un après-midi ou une soirée avec des amis ont autant d'importance que d'autres activités. La démarche est de convaincre les parents afin de bénéficier de leur reconnaissance, la reconnaissance parentale étant importante dans la mesure où elle exerce une fonction de "réassurance identitaire" pour le jeune adulte (De Singly, 1996).

Quand cette fonction de "réassurance identitaire" fait défaut dans la relation parents/enfant, le jeune adulte peut se sentir déstabilisé. Les regards critiques des parents sur la "fête", sur les sorties des jeunes adultes sont vécus aussi comme un jugement négatif de soi. Pour eux, la confiance est en jeu : " *Tu flippes qu'il n'y ait pas de confiance* " dit Éliane. Quand ils voient leurs amis, ils souhaitent que leur parents comprennent qu'ils ne font pas " *des bêtises* ". Ils recherchent la validation de ce type d'activité par leurs parents, en sachant aussi que ces derniers ne vont pas toujours l'accorder. Ils se retrouvent dans un dilemme : les parents ne sont pas convaincus, il faut les convaincre, pour être "réassuré" identitairement. Et pour être "réassuré" du point de vue de l'identité, le jeune adulte nécessite que ses parents le valident et donc qu'ils soient convaincus. Même si le jeune adulte peut trouver ailleurs que dans le groupe familial, d'autres personnes qui le valident (petit(e) ami(e), amis, étudiants, professeurs), la famille reste néanmoins importante dans ce processus de validation de soi.

Ainsi, la confiance parentale est une forme de validation de soi qui est importante pour les jeunes adultes : " *A partir du moment où t'as rien à cacher tu t'en fous si tes parents ils fouillent. Par contre ça m'embêterait qu'ils me soupçonnent, pour une question de confiance* " confirme Francis. Pour les jeunes

gens la confiance signifie que les parents croient en leurs possibilités de gestion personnelle d'eux-mêmes et aussi en leurs capacités à discerner ce qui leur convient, même si certaines de leurs idées peuvent être différentes de celles de leurs parents. C'est la reconnaissance de la distinction entre un " je familial " et " un je individuel ". La confiance est pour les jeunes adultes la reconnaissance de soi comme étant l'égal de son père et de sa mère.

### *L'explication de la différence pour les parents*

Alors qu'en majorité les jeunes femmes évitent de parler de leur petit ami, pour les jeunes hommes, la petite amie, même de passage, peut être un argument qui rassure les parents. Les parents semblent craindre davantage une mauvaise influence des " copains " : *" Je n'amène pas de filles à la maison, j'irais plutôt chez elles. Moi ça m'arrange, des fois je ne vais pas chez ma copine, mais je dis, je vais chez ma copine. Ça les rassure, ils pensent que je ne vais pas traîner "* dit Lucien. Généralement, pour les filles, les parents se préoccupent davantage de leurs relations amoureuses et pour les garçons, de leurs relations amicales. Le jugement négatif porte plus sur les " copains " et moins sur la " petite amie ", les parents ayant le sentiment qu'en étant avec sa " petite amie ", leur fils fait moins de " bêtises " que s'il était avec ses copains.

Dans certaines situations, les parents attribuent parfois aux fréquentations la responsabilité de mauvaises influences. Il semble qu'une trop grande différence entre leur conception de la vie et celle de leur enfant ne soit pas recevable, dans la mesure où *ils sont* les parents et les éducateurs de leurs enfants. Quand l'incompréhension d'une action ou d'une idée de leur fils ou de leur fille est trop forte et tout se passe comme s'ils ne pouvaient pas admettre la différence au-delà d'une certaine limite. Les " copains " peuvent alors constituer l'explication d'un acte que les parents jugent négatif et aussi inexplicable. L'exemple de Cécile illustre comment " les copains " constituent une explication qui s'impose, quand les parents n'arrivent pas à admettre certains éléments de la vision du monde de leur enfant, trop différente de la leur. Cécile entre 18 ans

et 20 ans se fait faire trois tatouages. Elle se fait aussi percer une oreille à de multiples endroits et la langue. Dans un premier temps elle cache tatouages et piercing à la langue à ses parents. Puis, sa mère le découvre un jour, ce qui provoque une crise dans les relations mère/fille : *“ Elle me disait, “oui, je ne comprend pas, c’est certainement Laurent qui t’as influencé, tu n’aurais jamais fais ça de toi-même” ”*. Les amis deviennent un prétexte qui permet aux parents d’expliquer pour eux l’incompréhensible : *“ Ma mère se dit “ça ne peut pas être ma fille, je lui a donné une certaine éducation et elle ne peut pas être différente de l’éducation que je lui ai donnée. Si elle est différente, fatalement ce n’est pas elle, parce que si c’est elle, c’est moi qui ai raté quelque chose dans l’éducation” ”* rapporte encore Cécile. Quand l’écart est trop élevé entre certaines conceptions parentales et celles de leur fils ou de leur fille, les parents ne les acceptent pas facilement et préfèrent penser que la cause est une influence extérieure. Ils se positionnent à ce moment-là dans la relation de filiation et résistent à la considération de leur enfant en tant que personne : ils refusent de reconnaître que des idées trop différentes des leurs puissent être réellement du cru de leur enfant. La différence renvoie à une partie de leur enfant qui leur est inconnue et qui leur montre aussi que l’enfant grandit et se sépare.

#### *L’explication de la différence pour les jeunes adultes*

Les “beuveries”, le “joint”, parfois la cigarette et le petit(e) ami(e) sont des expériences que les jeunes gens cachent aussi à leurs parents. Ils savent qu’ils ne peuvent pas partager certaines de ces expériences avec leurs parents sans en subir la critique, voire la sanction. Ils dépassent les limites admises par les parents qui plus généralement, correspondent aux normes de modération de la société. Rémi est parti deux fois à Amsterdam pour fumer et acheter de l’herbe et du cannabis, en disant à ses parents qu’il partait pour Londres. Les jeunes adultes dissimulent ce qu’ils savent que leurs parents ne peuvent valider et c’est alors le groupe de pairs qui fait office d’instance de validation pour certains sujets ou faits. De plus, en disant certaines choses ils

s'exposeraient à une perte de confiance parentale, et donc une perte de la marge de manœuvre.

Eric confirme que certaines expériences ne peuvent pas se partager : “*Ma mère est vieux jeu. Fumer un joint c'est se piquer. Se bourrer un peu la gueule, c'est pas bien. Il y a des choses qu'on ne peut pas dire aux parents*”. Dans ce cas, le jeune homme présente à ses parents ce qu'il sait qu'ils attendent de lui : “*Des fois quand ils en parlent, genre “c'est pas bien de faire ci ou ça”, je fais “oui, oui”*”. Les réactions d'Eric s'effectuent en fonction de ce qu'il connaît de son public, “sa représentation tend à s'incorporer et à illustrer les valeurs sociales officiellement reconnues, bien plus en fait, que n'y tend d'ordinaire l'ensemble de son comportement” (Goffman, 1973a, p. 41). Les jeunes adultes connaissent une bonne partie de la vision parentale du monde. Ils savent qu'ils ne peuvent mettre leurs parents au courant de certaines expériences personnelles. Ils expriment souvent cela en disant “*qu'ils ne comprendraient pas*”. Ils savent aussi qu'ils s'exposeraient à un jugement sévère mais ce jugement négatif ne leur semble pas justifié. Les jeunes gens estiment leurs parents mal informés, dans la mesure où ces derniers considèrent le cannabis comme nocif, et par conséquent savent que leurs parents vont s'inquiéter, alors que pour eux la nocivité du joint n'est pas aussi forte que le véhiculent les mises en garde des parents. Le jeune adulte comprend que ses parents puissent s'inquiéter à propos du cannabis puisque de leur point de vue, le cannabis s'apparente aux drogues dures et peut entraîner les consommateurs dans une forte dépendance à hauts risques. Le jeune homme a un autre point de vue et se sent mieux informé que ses parents à propos du produit qu'il consomme. Par conséquent, dans sa vision personnelle, le jugement de ses parents n'est pas justifié. C'est ce qu'ils expriment en utilisant les expressions “*vieux jeu*” ou “*vieille France*”. Ces explications montrent que les jeunes gens n'admettent pas non plus facilement que les parents aient des conceptions différentes des leurs, et le moyen d'expliquer ou de légitimer ces divergences, est de l'expliquer par la relation intergénérationnelle. Ils n'attribuent pas la différence de vision du monde à des caractéristiques individuelle, son père et sa mère ont aussi leurs propres idées, mais

positionnent leurs parents dans la relation de filiation : ces remarques sont perçues comme des remarques éducatives de parents.

### *L'inquiétude des parents réduit l'autonomie*

Les jeunes gens cachent certaines choses pour préserver les parents de l'inquiétude. Ainsi le mensonge et l'omission sont utilisés pour transformer ce qui pourrait inquiéter les parents : *“ Des fois, je leur dis que je suis avec mon meilleur ami alors que ce n'est pas vrai. Mais c'est parce qu'ils auront plus confiance. C'est plus rentré dans l'ordre des choses. Si je vais en boîte, je leur dis, “je vais rentrer à six heures, ne vous inquiétez pas” ”* explique Yvan. Les jeunes gens connaissent les diverses inquiétudes parentales et en général ils tendent à adopter des attitudes rassurantes : *“ Si je rentre plus tard que prévu je les appelle, pour pas qu'ils s'inquiètent. Parce qu'à la base, je rentre vers 20h00. Bon, je commence à connaître mon père et ma mère, ça c'est la moindre des choses que je leur dise que je rentre plus tard, ça évitera qu'ils se demandent si j'ai pris le train, si je n'ai pas été agressée, tout ce genre de petits détails ”* dit Sandrine.

Cependant l'inquiétude parentale est souvent un sentiment que les jeunes gens trouvent pesant. Valérie prévient ses parents chaque fois qu'elle sort le soir : *“ Oui, des fois il y en a marre de le faire. C'est normal ma mère elle ne dort pas bien. Quand je rentre en général, elle va se lever, faire semblant d'aller aux toilettes pour voir si c'est bien moi. Ça je crois que dans la vie avec les parents, c'est le plus embêtant. Quand je sors, je sais qu'ils vont s'inquiéter, ça, ça m'embête ”*. Elle continue *“ C'est normal qu'ils s'inquiètent un peu, mais quand je sors, je ne fume pas, je ne bois pas et j'estime que je ne roule pas trop vite, que je fais attention. Ça m'embête ”*. Comme Valérie, les jeunes gens qui cohabitent avec leurs parents déclarent à l'unanimité les prévenir quand ils sortent le soir et qu'ils rentreront tard : *“ C'est obligatoire, j'ai un questionnaire avant de sortir. Ma mère s'inquiète beaucoup, et je suis quand même obligée de dire à peu près avec qui je vais, et à peu près à quelle heure je rentre, c'est obligatoire ”* confirme Nathalie. Emmanuelle Maunaye, dans l'analyse de la séparation des jeunes de la famille d'origine souligne comment un des aspects marquants de la décohabitation est la découverte d'une plus grande liberté qui permet un mode de vie personnel à l'abri du jugement parental. Ils n'ont plus à “ rendre de comptes ”

sur leurs sorties ni à tenir compte des craintes parentales (1997, p. 171). Effectivement, une des contraintes les plus pesantes pour les jeunes adultes dans la cohabitation est le souci de l'inquiétude des parents. Soulignons que l'inquiétude dont parlent les jeunes adultes est davantage l'inquiétude maternelle, l'inquiétude paternelle n'étant jamais mentionnée.

Cette inquiétude vient contrebalancer le sentiment d'autonomie : “ *Je dirais que j'ai une double façade. Je serais vraiment moi-même le jour où mes décisions ne viendront que de moi. Au niveau des sorties par exemple, je sais que ma mère ne va pas dormir donc je rentre. Ça m'empêche de vivre les choses pleinement* ” explique Sophie. Elle peut sortir sans demander la permission à ses parents mais prévient qu'elle rentrera à telle ou telle heure. Elle dit à quel point l'inquiétude maternelle est une entrave à son bien-être. L'inquiétude n'est pas perçue comme une interdiction de sortir, mais elle exerce un pouvoir supérieur : les inquiétudes maternelles exercent la pression d'un devoir moral dans la mesure où la jeune femme éprouve des scrupules à être responsable de ces inquiétudes.

Les jeunes gens savent à l'avance qu'en sortant, leurs parents, et surtout leur mère, vont s'inquiéter. Ils ont donc le choix entre ne pas sortir pour éviter que leur mère ne s'inquiète et dans ce cas ils réfrènt leurs propres désirs et réduisent une vie personnelle à laquelle ils aspirent. Ils peuvent aussi sortir tout en sachant que leur mère va s'inquiéter, dans ce cas ils répondent à leurs aspirations personnelles, en culpabilisant dans la mesure où ils se savent les responsables de l'inquiétude maternelle, ce qui les empêche de “ *vivre pleinement* ” leur soirée. L'inquiétude est un élément restrictif de l'autonomie : l'inquiétude qui fait partie du domaine familial se glisse subrepticement, sournoisement dans la cellule extérieure et continue de fonctionner. La culpabilité fait que pendant la soirée ils continuent de se définir en partie comme “ fils de ” ou “ fille de ” sans arriver à être en accord avec soi-même : être seulement “ ami(e) de ” dans la mesure où les jeunes gens se trouvent au sein du réseau amical. Or l'aspiration à l'indépendance et à l'autonomie implique que malgré les inquiétudes parentales, le jeune adulte éprouve la nécessité de répondre à ses propre aspirations : “ *je ne*

*vais pas toujours écouter mes parents et ne rien faire pour ne pas les inquiéter sinon je ne peux pas faire ma vie* ” résume Valérie.

### *Les limites du mensonge et de l'omission*

Quand les jeunes adultes estiment que donner à connaître certaines expériences personnelles à leurs parents, donnerait lieu à des jugements négatifs, mentir ou omettre de raconter certaines expériences personnelles sont les moyens pour se préserver des questions, pour préserver les parents d'une certaine inquiétude et aussi pour conserver leur confiance. Mais si le mensonge possède une dimension positive quand il se caractérise comme un moyen de préserver une zone personnelle, il doit cependant être utilisé avec modération : “*j'essaie de mentir le moins possible*” dira Éliane. Les jeunes gens expriment l'idée que trop mentir peut être assimilé à une “cachotterie” ressemblant à une crainte de l'autorité parentale : la relation parents/enfant se ferait dans un mode de contrôle des uns sur l'autre, considéré encore comme un enfant.

Le mensonge se définirait, dans ce contexte, comme une tactique au sens de De Certeau, c'est-à-dire comme une action calculée qui doit “jouer avec le terrain qui lui est imposé tel que l'organise la loi d'une force étrangère, elle est en mouvement dans l'espace contrôlé par lui”, la tactique étant assimilée à la ruse qui est “un art du faible”. (1990, p. 60). Le jeune adulte se positionnerait dans une relation hiérarchique dans laquelle l'enfant craint l'autorité parentale, c'est là où le mensonge peut être assimilé à la ruse en tant qu'art du faible. Le jeune adulte resterait sur “le terrain imposé”, c'est-à-dire dans un espace dans lequel ses parents ont édicté les règles parentales, sans introduire des éléments personnels pour grignoter les règles parentales : “*Je pense que trop mentir c'est pas bien parce que du coup, tu ne t'affirmes pas face à tes parents*” dit Sébastien. Trop mentir placerait les jeunes gens dans une relation dissymétrique et non dans une relation d'égal à égal. Dans ce cas, le mensonge ne serait plus, pour le jeune adulte, une stratégie qui viserait à protéger une partie de sa vie qu'il

juge personnelle, mais serait davantage un moyen de “cacher ” une vie personnelle parce qu’il craint d’affirmer des idées qui peuvent être différentes de celles de ses parents.

“ *Et puis j’ai pas à mentir, je ne suis plus un gamin* ” dit encore Sébastien. Trop mentir signifierait pour le jeune adulte que même si une partie de sa vision du monde est différente de celle de ses parents, le modèle parental serait encore le modèle dominant. Cela voudrait dire aussi qu’il n’assume pas sa sphère personnelle, parce qu’il ne lui a pas encore donné assez de légitimité, et que le monde personnel qu’il se construit, lui apparaît encore comme fragile et ne possède pas encore la légitimité d’une vision adulte du monde. Ainsi, trop mentir éloigne de l’autonomie dans la mesure où ce qui prédomine est la peur du regard et du jugement parental, et non pas l’affirmation de ses désirs et de ses aspirations personnelles : le jeune adulte prendrait ainsi le parti d’éviter certains affrontements avec les parents, alors qu’ils sont perçus comme étant parfois nécessaires à l’affirmation de soi. Dans ce cas, le mensonge prendrait une dimension négative puisqu’il devient synonyme de manque d’affirmation personnelle.

## **Chapitre V - La distinction entre “ chez mes parents ” et “ chez nous ” ou la distinction de la relation de parenté de celle d’égal à égal**

Quand il cohabite avec ses parents, le jeune adulte vit au sein d’un “chez-soi” chez ses parents, mais aussi au sein d’un “chez-nous”. Ce “chez-nous” est un espace de relations où il se sent exister comme l’égal de ses parents. Le “chez-nous” pour les jeunes gens se construit dans la participation personnelle à la construction de la cohésion de la famille et cette cohésion favorise la définition de la famille comme un espace de validation des différents membres du groupe. L’espace du logement est un espace privilégié qui participe à cette construction de la cohésion du groupe : la famille investit des pièces *familiales* telles que le salon ou la salle à manger (Dussart, Haumont, 1992, p. 71) et se met en scène dans cet espace. L’agencement de l’espace, le marquage des lieux, le temps passé ensemble dans l’espace sont autant d’éléments qui permettent aux habitants d’avoir le sentiment de vivre “chez soi” qui est en même temps un “chez nous”. Pour expliciter cette idée, une analogie peut être effectuée avec le couple. Quand un couple partage un espace, chacun des membres parle de “chez moi” ou de “chez nous” dans le sens où chacun est producteur d’espace individuel mais aussi d’espace commun qui contribue à édifier l’identité conjugale. Lors d’entretiens menés pour ma recherche de maîtrise, j’avais été frappée par l’agencement de l’intérieur d’un des couples interrogés. La pièce commune était scindée en deux : le côté droit de la pièce était occupée par des meubles en formica noir sur lesquels étaient posés des instruments de musique, des disques, du matériel sono, du côté gauche le contraste était d’autant plus frappant que les meubles étaient en pin clair,

décorés de livres, de bibelots et d'une vingtaine de chaussons roses de danse classique. Les deux décors étaient juxtaposés. Aucune négociation, aucun compromis ne semblait ressortir de cette disposition des meubles. Il me semblait plutôt voir deux pièces individuelles en une, plutôt qu'un salon conjugal. Quelques mois après ces entretiens, le couple était séparé. Peut-être avaient-ils échoué dans la construction d'un "chez-nous".

Le jeune adulte qui cohabite avec ses parents de la même façon qu'il pourrait le faire (ou ne pas le faire) au sein d'un couple, participe à la construction du "chez-nous", dans un système dans lequel l'ensemble des membres de la famille sont associés à la gestion et à la production de l'espace familial, et plus précisément dans ce cas, à la transformation d'un espace parental<sup>37</sup> en un espace familial. C'est cette participation qui distingue le "chez mes parents"<sup>38</sup> du "chez-nous". L'agrégation des différentes participations de chacun à la construction d'une cohésion du groupe, d'un "nous familial" apparaît dans le discours sous le terme de "convivialité". La convivialité familiale peut se définir comme une sorte de ciment qui fait de la famille un espace vécu comme un lieu de confirmation : le jeune adulte signe personnellement son appartenance à sa famille. La confirmation de l'espace familial de vie rend possible la réalisation de soi dans la mesure où cet espace apparaît comme un espace où les "nous" s'autocréditent entre eux.

---

<sup>37</sup> Pièces familiales à dominante parentale (de Singly, p. 156).

<sup>38</sup> Tel que nous l'avons défini dans le troisième chapitre.

## I- Le “ chez-nous ” ou la convivialité familiale

“ *Faire avec* ” c’est “ *être avec* ”

À la question de savoir quelles activités les jeunes adultes partagent avec leur parents, la réponse est souvent succincte : “ *pas grand chose, on mange ensemble, on discute un peu sinon on fait pas grand chose ensemble* ” dit Philippe. Néanmoins, disséminée dans les entretiens, nous retrouvons d’une manière récurrente l’idée de partage de moments sans que ceux-ci soient définis en tant qu’activité spécifique. La formulation même de la question : “ *quelles activités partagez-vous avec vos parents* ”, paraît ne pas convenir à définir *le sens du contenu des moments partagés*. Les jeunes adultes ont des difficultés à définir et à nommer ce qu’ils partagent pendant ces moments où les membres du groupe familial se retrouvent ensemble. Ce que les jeunes adultes disent partager avec leurs parents, se définit moins comme une activité que comme un temps passé ensemble et chargé d’un certains sens. Ils mettent davantage l’accent sur le temps passé ensemble et le contenu de ce temps n’est pas codé par les jeunes gens comme “ *activité* ”.

C’est essentiellement le fait *d’être ensemble* qui est mis en avant. Occuper le salon, la salle à manger, la cuisine est parfois explicitement formulé comme une volonté *d’être avec*. Des moments de retrouvailles ponctuent le quotidien balisé par les emplois du temps de chacun. Ces moments peuvent être effectivement des moment familiaux institués comme le moment du repas, mais aussi des moments plus informels. Ce temps passé ensemble devient alors constitutif d’un partage commun dans lequel chacun participe à la construction d’un temps familial : “ *J’aime bien aller dans le salon... Mon père va faire sa musique, ma mère ses comptes, et puis moi, soit j’ai décidé de faire du repassage, ou alors c’est ma mère qui fait du repassage et moi je fais autre chose. J’aime bien parce c’est une ambiance particulière, c’est sympa parce que même si chacun fait son*

*truc, on parle, on rigole...* ” décrit Frédéric. *Faire avec* devient *être avec*, et c’est pour cette raison qu’ils ne définissent pas comme “ activité ” ce qu’ils partagent lors de ces moments, l’activité commune étant définie comme un “ faire avec ”, alors que “ l’être avec ” apparaît dans le “ chez-nous ” comme porteur d’un autre sens.

L’expression “ *être avec* ” possède deux sens qui sont interdépendants l’un de l’autre. Le premier sens souligne l’idée d’accompagner, d’être ensemble physiquement et simultanément dans un lieu, au même moment. Le deuxième sens de cette expression renvoie à l’idée de partage qui crée une zone d’interaction commune, contribuant à la construction du lien et de l’identité de chacun et que permet cette proximité physique et affective : *exister ensemble*. Etre en présence de l’autre, c’est ainsi pouvoir échanger des petits bouts de soi, partager des gestes identiques, laisser tomber des mots qui donnent consistance à la relation. Le discours de Véronique B. décrit ces petits riens qui établissent la relation : “ *je n’aime pas être toute seule dans ma chambre, donc j’aime bien la cuisine ou la salle à manger. Ce sont toujours les pièces où il y a le plus de monde. Chez nous, dès qu’il y a quelqu’un qui rentre, on va voir les uns, on va voir les autres, “bonjour”. Puis même, si je suis dans ma chambre et que j’entends ma mère qui rentre, je vais descendre boire un café avec elle* ”. Côtayer, parler, échanger avec les différents membres de la famille est une des principales motivations de l’occupation de l’espace commun. Comme l’écrit Vincent Caradec, chez les conjoints à l’âge de la retraite “ on observe l’invention de véritables petits rituels conjugaux, qui consistent pour les conjoints, à certains moments de la journée, à quitter leur zone individuelle pour se retrouver dans la zone conjugale ” (1995, p.89). De la même façon, enfants et parents s’aménagent des zones communes : apporter un café, prendre le thé ensemble sont des occasions de se retrouver et des façons de *provoquer* la rencontre avec les uns et les autres.

### *La volonté d'être ensemble*

*Provoquer* la rencontre avec les uns et les autres indique la manifestation d'une volonté consciente d'être ensemble. C'est cette volonté consciente de se retrouver qui confère à ce moment un sens qui se distingue de celui d'un autre moment où on se retrouve par habitude ou en fonction des obligations liées à la vie commune. En effet, les moments passés ensemble n'ont pas tous le même sens. La télévision est un bon indicateur des variations de sens d'un moment commun. La télévision possède la double fonction de rassembler et de séparer : elle est un moyen qui permet à la famille de se retrouver ou bien à l'inverse, elle se constitue comme une activité personnelle et en cela, elle ne rassemble pas. Gérald le dit explicitement : “ *En bas il y a le décodeur, ça va être pour les matchs de foot, des films et ici<sup>39</sup>, quand je fais une petite pause, quand je travaille. Le soir quand les parents regardent la télé et que ça ne me plaît pas je vais en haut. Si je regarde la même chose, je reste avec mes parents* ”. La télévision participe à la construction de la famille individualiste et relationnelle. Si le programme que ses parents regardent lui plaît, il le regarde en leur compagnie. Si le programme ne lui plaît pas, il privilégie son choix qui amène à une séparation ; il va regarder la télévision dans une autre pièce que celle occupée par ses parents.

La télévision peut favoriser le lien dans la mesure où on se réunit autour, comme l'illustre le discours de Sophie : “ *Quand on n'est pas d'accord sur le choix d'un programme, ben c'est mes parents qui remportent. Moi je n'essaierais pas de... Je m'en fous. Et même, on a un magnétoscope, on peut toujours enregistrer un film et en regarder un autre* ”. Le magnétoscope apparaît comme le moyen de satisfaire un désir personnel tout en laissant aux parents le choix du programme. Cependant, chez Sophie, il n'est pas indispensable dans cette configuration, puisque la famille possède deux télévisions, une dans la salon et l'autre dans la véranda chauffée. Mais Sophie n'évoque pas la possibilité de

---

<sup>39</sup> Un petit salon à l'étage où se trouvent des chambres des enfants.

changer de pièce pour regarder l'émission qu'elle souhaite. De plus, elle utilise dans son discours le pronom "on" qui réunit la famille dans l'action, y compris dans l'alternative d'enregistrer une émission qu'elle préférerait à celle choisie par ses parents. Implicitement, elle présente la soirée devant la télévision comme une activité commune qui réunit la famille et "la télévision devient le symbole au moins pour un temps de la réunion de famille" (De Singly, 1998, p 155). Dans la famille de Patrice la télévision peut aussi rassembler : "*Par exemple, hier on a regardé "Raining in the mountain", c'est un film chinois qui commençait à 22h30, bon après il y avait "Mort à Venise" qu'on a voulu enregistrer mais on s'est planté dans l'enregistrement. De toutes façons quand mes parents sont là de temps en temps on regarde certaines émissions ensemble, par exemple le vendredi je<sup>40</sup> regarde ensemble Thalassa, ou des films*". Comme Sophie, le jeune homme utilise le pronom indéfini "on" qui regroupe le jeune homme et ses parents. L'expression qu'il utilise, "*je regarde ensemble*", est riche de sens et renvoie à la complexité de la réalisation du désir individuel dans le groupe, et en même temps de la construction du groupe familial comme tel.

Pour certaines familles, la télévision dans les pièces communes peut menacer la communication dans la famille. Aussi chez Frédéric, ses parents ont opté pour une "*pièce télé*", plutôt que de placer le téléviseur dans le salon ou la salle à manger, ils ont préféré le mettre dans une pièce annexe. La disposition de la télévision dans une autre pièce que la pièce commune véhicule fortement l'agencement de l'espace comme médiateur de "*l'être avec*". Si la télévision se trouvait dans le salon, elle pourrait gêner. L'exclure de la pièce commune c'est manifester qu'à certains moments on peut ou on veut être ensemble devant la télévision, quand on le choisit, comme s'il s'agissait d'une soirée qu'on passerait au cinéma. C'est l'expression d'une volonté consciente d'être ensemble. Ce moment du film du soir met en présence les différents membres du groupe familial.

---

<sup>40</sup> Il ne s'agit pas d'une erreur de frappe ou de retranscription.

Mais c'est aussi un moment de plaisir personnel, qui se réalise dans le partage même de cet instant commun. En même temps, la participation à un moment où chacun savoure "l'être ensemble" tout en répondant au désir de réalisation de soi, fait de cet instant, un moment chargé de sens parce que c'est la participation de chacun, et la reconnaissance de la participation de chacun par tous les autres, à cet instant, qui fait d'un moment commun un moment convivial.

### *Un premier sens du repas : l'obligation*

Si, pour la télévision, les membres de la famille peuvent choisir ou non de la regarder ensemble, le moment du repas apparaît davantage comme un moment institué où ils se retrouvent. Le repas comporte toutefois une double définition, il est obligation et peut être aussi plaisir. Alors que les déjeuners de midi sont pris au gré des contraintes professionnelles ou scolaires de chacun, au domicile ou à l'extérieur, le dîner réunit plus fréquemment la famille (Herpin, 1988). Les repas du soir sont des moments que les jeunes gens déclarent souvent partager avec leurs parents, leurs frères et leurs sœurs. C'est aussi ce que souligne A. Muxel en écrivant : " Et c'est bien souvent autour de ce repère central, sorte de carrefour obligé, que s'organisent les allées et venues de chacun " (1996, p. 66). Ce qui rend le repas quasi incontournable quand on est présent dans la maison parentale, c'est que le repas apparaît comme un rituel : "*C'est quand même un mode de vie communautaire, c'est un mode de vie qu'on a depuis qu'on est tout petit. En tout on était cinq avec mes deux frères et ma mère a toujours préparé la cuisine à tout le monde...*" explique Patrice. Les repas apparaissent comme des rituels qui répondent à un certain nombre de critères : " Il faut qu'ils soient répétés, qu'ils soient collectifs, qu'ils comportent une forme d'injonction, et que le médiateur du rituel prenne la forme de quelque chose consommé en commun, boisson ou repas " (Segalen, 1998, p. 86). Le jeune homme met l'accent sur ces critères : le

repas est répété depuis des années, il est collectif <sup>41</sup> et il apparaît comme une injonction traduite par “ *c’est quand même...* ”.

Aussi, il paraît impensable de dîner en solitaire à des heures différentes, ou dans un lieu différent, si à l’heure du repas le jeune adulte se trouve dans la maison familiale. L’impossibilité d’échapper au repas dans ce contexte s’exprime en partie au travers de la perception du “ plateau-télé ” comme acte individuel ne favorisant pas la réunion de la famille car il prend la valeur d’une activité qu’on ne partage pas. Chez Aurélie, parents et enfants mangent ensemble tous les soirs, “ *sauf le dimanche soir où on mange des pizzas devant la télé. Ça ne marche pas toujours d’ailleurs* ”, la permission parentale ne leur étant pas toujours accordée. Le “ plateau-télé ” ne remporte pas beaucoup de suffrages (Mermet, 1996, p. 170), il est dévalorisé au détriment du repas en ce sens qu’il ne permet pas de rassembler la famille ni de favoriser “ l’être ensemble ”.

Parfois même, le fait de moins manger que les autres membres de la famille peut apparaître comme menaçant “ l’être ensemble ” : “ *J’ai essayé de moins manger le soir, mais ma mère m’a dit, hors de question, c’est le seul moment où toute la famille est ensemble* ” rapporte Aurélie. Le refus de la mère de consentir à ce que sa fille mange moins révèle que la nourriture même apparaît comme une contribution à la réunion de famille. Nous pouvons nous poser la question de savoir si Aurélie mangeait moins, y aurait-il moins de réunion ? Non théoriquement, mais oui dans la mesure où la pratique individuelle n’en est une que selon la validation ou non de celle-ci en tant qu’individuelle : “ La question de la réunion de la famille est quelquefois confondue avec celle de l’individualisation des pratiques, ce qui ne simplifie pas l’analyse. Une famille peut se réunir autour de la table pour un repas sans que nécessairement tout le monde mange les mêmes aliments. En quoi une telle assemblée diffère-t-elle d’une autre autour du même pot, du même plat ? ” (De Singly, 1998, p. 151). Dans notre exemple, le

---

<sup>41</sup> L’étudiant a deux frères aînés déjà partis de la maison familiale au moment de l’entretien.

désaccord existe entre la fille et la mère : pour la fille, “ *moins manger* ” n’enlève rien à la réunion de famille alors que pour la mère elle le code comme individuel. Pour la mère, le moment de réunion serait menacé par l’individualisation des pratiques et pour elle, la réunion prend non seulement la forme de famille réunie ensemble autour de la table, mais aussi du partage de la même nourriture.

Ne pas partager la même nourriture peut parfois mettre en avant une rupture que l’on consomme en se démarquant. Olivier cuisine fréquemment, mais pour lui seul : “ *La plupart du temps c’est quand je suis tout seul, quand j’ai envie de manger un truc qui me plaît, je le fais. Des fois je ne cuisine que pour moi* “. Il cuisine aussi pour lui quand sa mère prépare des aliments qui ne lui conviennent pas : “ *Avant ça posait des problèmes, maintenant je peux l’ouvrir, “j’aime pas ça”... Les carottes, les haricots verts, le poisson. Ils croient qu’en forçant les gens ça viendra. Ça ne viendra jamais. Ça viendra plus tard, ça n’existe pas. Ils disent “ouais tu verras plus tard”*. Pour Olivier, parler du repas est une douleur dans la mesure où la description du repas l’amène rapidement à la description des mauvaises relations entretenues avec ses parents. La relation entre le jeune homme et ses parents s’inscrit en grande partie dans une relation de parenté où le type de relations est similaire à celui qui avait cours pendant l’enfance : le “ *tu verras plus tard* ” pouvant se poursuivre par “ *quand tu seras grand* ”, ce qui constitue une entrave à l’aspiration à l’autonomie et aussi à la mise en place d’une autre forme de relation à ses parents qui reposeraient davantage sur une relation d’égal à égal. Les repas, parce qu’ils sont, plus que tout autre moment, le symbole de la réunion de famille, sont aussi les moments où les mauvaises relations et le manque d’affection sont ressentis le plus cruellement.

Le repas est aussi une obligation à laquelle le jeune adulte ne peut se soustraire, qu’à la condition de prévenir : “ *Des fois il m’arrive de ne pas manger à la maison, de sortir le soir, mais bon, j’essaie de prévenir quand même, pour qu’ils ne fassent pas pour rien* ” explique Antoine. Comme le souligne Anne

Muxel, ces absences aux réunions familiales conservent un caractère exceptionnel : “ devenus plus grands, au seuil de l’âge adulte, les enfants ont bien l’obligation minimum de signaler s’ils seront présents ou non au repas ” (1996, p. 67). Néanmoins, si les absences se répètent trop fréquemment, au-delà d’une certaine limite, variable selon la tolérance des parents, elles peuvent menacer l’équilibre des relations : le jeune adulte sera rappelé à l’ordre par ses parents.

### *Le deuxième sens du repas : le plaisir*

Le repas possède une autre dimension que celle de l’obligation : la dimension du plaisir d’être ensemble, et qui se fait entendre dans les discours, à travers la manifestation explicite du désir de se retrouver. Le repas du soir est un rassembleur dans un quotidien où dans la journée chaque membre est occupé par ses occupations et ses obligations personnelles. Le repas “ interrompt le temps privé de chacun en imposant un temps pour tous ” pour reprendre la formulation d’Anne Muxel (1996, p. 66). Le repas est généralement pris à heure fixe, mais parfois le fait de ne pas avoir d’horaires déterminés peut renforcer l’idée de rassemblement. Nathalie dit comment, explicitement, le moment du dîner est formulé comme un moment apprécié de réunion de la famille : “ *Le soir on essaie d’être tous ensemble. On n’a pas d’heure pour manger, on peut manger à 7 heures comme on peut manger à 10 heures* ”. Il est vrai que cet exemple fait figure d’exception en ce qui concerne la négociation sur l’horaire du dîner car le repas se tient la plupart du temps à heures fixes, et souvent organisé autour de l’heure de rentrée du père<sup>42</sup>. Daniel confirme cette idée : “ *on attend que mon père rentre, et on mange vers 20 heures, 20 heures 30* ”.

---

<sup>42</sup> “ Dans la plupart des cas, le temps du repas s’organise autour du temps du père, de ses horaires de travail, de ses activités. La vie des mères et des enfants en dépend et s’y conforme ” (A.Muxel, 1996, p. 66). Le repas est moins ritualisé en absence de la figure paternelle.

Le discours de Frédéric dit comment le repas est obligation, mais souligne aussi le plaisir, la satisfaction d'être ensemble : “ *On se rencontre souvent dans la soirée aux heures de repas en général. Bon, mes parents ont des activités, aussi il arrive que deux ou trois soirs par semaines on se voit moins. Non franchement j'aime bien, je trouve ça peinard, c'est vrai que c'est chiant en même temps, il y a des horaires fixes* ”. Pour ce jeune homme, le repas est obligation dans la mesure où il correspond à des contraintes et à des règles de la cohabitation intergénérationnelle qui ne coïncident pas toujours avec des envies personnelles, mais les repas sont aussi des moments qu'il peut apprécier, et cette appréciation positive fait davantage du repas, un plaisir. La réunion de famille, d'obligation devient une condition de ce plaisir de partager un moment : “ actuellement ce qui vient en premier est le souci d'être ensemble, de ressentir que l'on appartient à la même famille et que l'on s'y sente bien ” (Sjögren, 1986, p. 58). Selon les moments, la hiérarchie obligation/plaisir se renverse, parfois la famille *se trouve réunie* parfois elle *se retrouve* au sens où le repas devient constitutif d'un temps de la famille mais aussi d'une plaisir personnel puisé dans ces retrouvailles. Ainsi, le repas fait exister le groupe : “ Ce qui est essentiel, c'est que des individus soient réunis, que des sentiments communs soient ressentis et qu'ils s'expriment en actes communs. Tout nous ramène donc à la même idée : c'est que les rites sont avant tout, les moyens par lesquels le groupe social se réaffirme périodiquement ” (Durkheim, 1912, p. 553). Ce n'est pas seulement le groupe qui doit exister, c'est aussi chaque individu dans le groupe. Plus qu'être ensemble, c'est exister ensemble qui est important dans ces moments-là et c'est cette possibilité d'exister ensemble qui introduit la dimension du plaisir et qui donne un autre sens au repas.

Ainsi, selon la hiérarchie établie entre obligation et plaisir, le repas peut être une obligation familiale ou bien un moment qui contribue à la construction de l'identité de la famille et du lien entre ses différents membres. Tous les repas ne possèdent pas un sens identique, même s'ils sont effectivement des moments où

la famille se trouve souvent réunie. La seule réunion ne suffit pas à la transformation d'un moment d'obligation en un moment de plaisir. Les repas deviennent des moments de plaisir à partir du moment où il y a intention, désir conscient de se retrouver. Les règles à respecter qui définissent le repas comme obligation<sup>43</sup> prennent un autre sens dans la mesure où ces horaires deviennent la condition même qui favorise les retrouvailles : " les horaires fixes " des repas, deviennent des " rendez-vous ".

### *La circulation de l'affection*

Anne Muxel montre comment la mémoire de la table désigne la toute-puissance de la mère nourricière. Son pouvoir se situe dans la nourriture dans la mesure où elle nourrit deux fois, " par le lait et par l'amour. Les échanges affectueux entre la mère et l'enfant sont révélateurs d'une équivalence de fonction et de signe entre manger et aimer " (1996, p. 84) Les jeunes gens interrogés n'évoquent pas encore leurs souvenirs de la table. Cette mémoire ne sera probablement édifiée qu'une fois qu'ils auront quitté la maison familiale. Cependant la nourriture apparaît, de la même façon, porteuse de la fonction affective : " ... *Il y a toujours ce côté très famille que j'aime beaucoup, il y a toujours la bouffe prête pour nous. Tu vois c'est pas le genre c'est toi qui te fais la bouffe parce que t'es arrivé après. Il y a toujours quelque chose pour nous, elle se prive pour nous. Elle ne va pas manger le dernier truc bon qu'elle a fait, une boulette spéciale, elle va la laisser dans le réfrigérateur rien que pour nous. Elle nous prépare nos sandwichs. Ouais très famille, je m'occupe de vous, prenez une orange, je vous ai acheté ça, je vous presse un jus de fruit* " explique Yaël. Dans son discours, elle associe voire personnalise la nourriture : " *le côté famille* " c'est la " *bouffe* ".

---

<sup>43</sup> Les horaires, l'attente de tous les membres du groupe.

La nourriture devient un indicateur de l'affection dans la famille. Yaël continue d'expliquer : “ *Elle va faire un couscous parce que j'adore le couscous* ”. Le couscous fait partie des “nourritures électives” dont parle Anne Muxel et en choisissant de faire ce plat, la mère compose “des arrangements qui instaurent le terrain d'une connivence avec ses enfants” (1996, p. 85).

Pour Julien, préparer à manger pour ses parents est un moyen d'établir des relations privilégiées et la préparation du repas transforme le repas du samedi midi en un repas différent des autres : dans ce repas, la dimension affective occupe une place prépondérante. Le jeune homme explique : “ *le samedi midi, je fais à manger. Moi je ne bosse pas en général le samedi matin. Pour que ma mère ne fasse rien, je fais à manger. Je suis content de manger avec eux parce que je sais que j'ai fait à manger. C'est le samedi midi, c'est la fin de la semaine. Ils racontent ce qu'ils ont fait...* ”. En préparant à manger, il souligne qu'il soulage sa mère de cette contrainte. Le message est donc double : il lui montre son amour pour elle en la soulageant de la tâche, et aussi en la nourrissant. Le père ne bénéficiera que de la deuxième partie du message. Julien cite aussi une autre caractéristique de ce repas du samedi midi : la famille bénéficie de temps pour manger, pour parler. De ce point de vue, les autres repas paraissent s'égrener dans l'ordinaire. Les repas ordinaires, comme les repas extraordinaires participent à la construction de la famille, et aussi de la mémoire familiale. Mais ce qui distingue le repas ordinaire du repas extraordinaire dans le discours de ce jeune homme, c'est l'explicitation, la prise de conscience du moment comme participant à l'échange entre parents et enfant.

#### *La discussion comme indicateur de la proximité affective*

Au repas on n'échange pas seulement de la nourriture et des boissons. C'est aussi un moment où les paroles s'échangent beaucoup. La discussion

apparaît comme une dimension importante de l'échange entre parents et enfants adultes. L'enquête INSEE de 1992 confirme l'importance de l'interaction verbale entre parents et enfants âgés entre 18 et 29 ans. Des moments apparaissent comme plus propices que d'autres à l'échange verbal et, souvent, le repas est cité comme en faisant partie, repas ordinaires ou repas du week-end, selon les familles. Si le repas est souvent associé au moment où on parle le plus, c'est toujours parce qu'il correspond au moment où les différents membres de la famille se retrouvent : *“ c'est là où on se parle le plus. Parce que pour le reste si on n'arrive pas à se croiser, on ne peut pas parler. Sinon ça arrive souvent, si je suis là le soir avant ma mère, quand elle rentre qu'elle prépare la bouffe, je vais avec elle dans la cuisine. En général je lui demande comment était sa journée ”* dit Alexandra. Pour cette jeune femme, il n'y a pas un repas particulier pendant lequel on parle davantage, alors que chez Marie-Anne c'est le repas du dimanche midi qui fait figure de rituel mais aussi d'un moment où les membres de la famille existent ensemble : *“ Le dimanche il y a pas mal de mouvement. Mon petit frère fait du foot, il a des matchs, mon père fait du tennis, donc il a des tournois. En général, quand même le dimanche midi, c'est le temps du repas, un bon repas. Ma mère fait un gros plat, elle aime bien cuisiner. C'est vraiment là où on passera le plus de temps ”*. Elle évoque aussi la nourriture comme participant à ce repas extraordinaire, la mère fait un “ bon repas ”, et met l'accent sur l'aspect consistant qui semble être une expression de l'affection. La jeune femme poursuit : *“ Après, les trois enfants vont jouer. On va prendre un café, on va discuter, ça peut durer deux heures. Je dirai que le dimanche, c'est où on se retrouve vraiment. On fait une pause dans la semaine, et tout le monde est là, on arrête de courir partout. C'est vraiment la pause ”*. La référence au temps passé ensemble est encore une des références principales. Faire “*la pause*” c'est arrêter pour un temps les activités personnelles de chacun. Les différents membres de la famille se rendent disponibles pour les autres et se ménagent collectivement des moments de calme qui permettent l'échange de la nourriture et des paroles,

du don de soi et de l'écoute de l'autre qui véhiculent l'affection des uns pour les autres.

Les discussions sont souvent présentées comme des instants où le jeune adulte ressent une certaine proximité affective avec les différents membres de la famille comme l'explique Véronique C. : *“ Ma famille, c'est les discussions qu'on peut avoir, l'intimité qu'on peut avoir avec une sœur, un frère, une mère, qu'on n'a pas ailleurs. C'est qu'on est très soudé. L'espèce d'exclusivité dans la famille... enfin dans une famille et que je ne retrouve nulle part ”*. L'inconditionnalité de la famille prend dans ce discours le sens d'exclusivité : chaque membre est reconnu comme appartenant au groupe, et si un des membres de ce groupe est absent personne ne pourra le remplacer : dans la famille il n'existe pas d'interchangeabilité, et c'est cette caractéristique qui, dans les “ bonnes ” relations, accentue l'importance de cet espace comme étant un espace de circulation d'affection.

Julien partage l'armoire de sa chambre avec sa mère et ce partage est un prétexte à passer savourer régulièrement quelques instants communs : *“ Je suis plus intime avec ma mère qu'avec mon père. Elle laisse des affaires dans ma chambre. De plus en plus elle en enlève parce que j'ai de plus en plus de choses. Elle veut moins m'embêter. Ca m'embête pas mais ça la gêne aussi.... Ma mère me dit tout le temps, si t'étais une fille, je te prêtera mes affaires.”* Le lien à la mère est très fort et conserver ses affaires dans l'armoire est le moyen d'entretenir cette proximité affective qui s'exprime aussi largement dans le partage de discussions : *“ Je discute beaucoup avec ma mère. Elle est souvent dans le salon à faire ses mots croisés... et j'y vais pour discuter avec, ou bien, elle vient dans ma chambre... ”*.

### *D'une décoration parentale à une décoration familiale*

La participation à la construction du “chez-nous” s’exprime aussi au travers de la mise en scène de la famille dans l’espace physique du logement. L’appréciation de la décoration du logement familial, et surtout du salon et de la salle à manger, est généralement positive, et les jeunes gens en parlent comme d’espaces dans lesquels ils se trouvent bien. La question que nous pouvons nous poser est de savoir comment le jeune adulte peut se sentir “chez-soi”, condition du “chez-nous”, dans un espace qu’il n’a pas construit alors que la décoration, l’agencement d’un lieu font partie des modalités d’appropriation d’un espace. Quand on arrive dans une chambre d’hôtel, mettre la brosse à dents dans la salle de bains, et installer quelques affaires sur le dossier d’une chaise, peut donner le sentiment de se sentir “chez-soi”. Posséder la clé de la chambre, privatise cet espace et quelques objets posés ici et là permettent de se l’approprier. Cependant, cela ne suffit pas à constituer un “chez-nous”. De ce point de vue, nous pouvons nous demander quelle différence il existe entre cette chambre d’hôtel et la maison familiale à partir du moment où la plus grande partie de l’investissement matériel, décoratif et esthétique est d’ordre parental.

Nous pouvons relever dans les entretiens certains indices qui nous renseignent sur une participation plus ou moins grande des jeunes adultes à la constitution du décor du logement, et notamment du salon et de la salle à manger. La décoration des pièces communes est un projet qui implique les parents, mais aussi dans une mesure variable selon les familles, les enfants. Aurélie essaie d’expliquer pourquoi elle se sent “chez-nous” dans la maison familiale et elle donne pour argument sa participation à la décoration de la maison. La famille a emménagé récemment dans un grand pavillon en banlieue parisienne et, ensemble, parents et enfants ont choisi l’ameublement : “*On a tous eu notre mot à dire sur les différents meubles. Donc chez nous, il y a un peu de tout le monde. Par, exemple pour le canapé, on y est tous allés pour choisir celui qu’on voulait. Pour*

*le canapé qu'on a choisi, mes parents n'étaient pas très d'accord, eux voyaient plus l'aspect... comment dire, pratique du canapé : avoir le dos bien droit et tout. Et nous on avait plutôt l'idée du canapé en cuir bien gros, bien moelleux. On a gagné. Il y a des divergences d'opinions, mais comme chacun les explique à sa manière, il y a une entente à chaque fois*". Cette dernière phrase donne l'impression d'une conciliation facile cependant le "on a gagné" est combatif et renvoie à une représentation du rapport de force qui oppose parents et enfants. Les jeunes gens qui habitent chez leurs parents savent qu'un certain nombre de règles sont à respecter, ils savent aussi que les espaces communs sont à dominante parentale, en même temps ils tentent de mettre "leur grain de sel" dans certaines décisions qui relèvent à priori de l'autorité parentale. Ces interventions révèlent le sentiment de se sentir exister comme un membre de la famille qui a lui aussi son mot à dire à partir du moment où il vit dans la maison.

Aurélie, même si elle est consciente qu'elle n'est pas sur un pied d'égalité dans ce genre de décisions, se sent quand même avoir un certain poids dans les décisions concernant la décoration de la maison : "*Mon père et ma mère sont de niveau égal, ma mère elle voit essentiellement l'aspect esthétique et mon père l'aspect pratique, en général. Et je pense que par rapport à ça, j'ai aussi un peu de poids parce pour n'importe quel meuble qu'on a acheté, elle est venue à chaque fois me demander mon opinion, parce que je pense que je suis devenue un petit cocktail entre mon père et ma mère. Mon frère et ma sœur en tout cas ont moins de poids*<sup>44</sup>". Elle développe l'idée que les enfants participent à la décoration de la maison et même si cette participation s'inscrit dans un certain rapport de force, elle contribue à la construction du sentiment de "chez-nous". La participation des jeunes gens permet la transformation d'un espace parental en un espace familial où l'enfant se sent impliqué dans certaines prises de décisions. Ce sentiment de se sentir impliqué, le met sur un pied d'égalité avec ses parents

---

<sup>44</sup> Aurélie est l'aînée des enfants.

dans la mesure où son opinion est prise en compte par ces derniers et où ils manifestent le souci de l'opinion de leur fils ou de leur fille.

Le sentiment de participation à la construction du “chez-nous ” se fait aussi au travers de commentaires où l'enfant exprime ce qu'il aime ou bien ce qu'il n'aime pas dans les choix parentaux : “ *J'aime beaucoup la décoration de la maison, vraiment. Je ne les influence pas mais quand je n'aime pas je dis ce que j'en pense. S'il y a des choses qui ne me plaisent pas je leur dis, dans ce cas on en discute. En général, j'aime beaucoup leur goût, j'aime bien la montagne et c'est très chalet. Il y a du lambris partout. La cuisine on vient de la refaire et elle est superbe. Mais c'est vrai qu'avec ma mère on trouve souvent les idées à deux, enfin à trois*<sup>45</sup> ” explique Marie-Anne. Même si les jeunes gens ne sont pas les principaux maîtres d'œuvre de la décoration de la maison, ils se satisfont aussi de pouvoir faire des commentaires, même si ces commentaires ne changent rien à l'arrangement de la maison comme l'exprime encore Marie-Anne : “ *Ils veulent mettre des rideaux dans le salon et je trouve ça dommage parce qu'on a une maison très lumineuse... Si on met des rideaux aux fenêtres ça va faire sombre et je ne suis pas d'accord avec ça. C'est peut-être la seule fois où j'ai dit “vous ferez ça quand je serais partie”. Bon, ça n'a pas marché, j'ai quand même dit ça en rigolant, je sais que ça ne va pas les empêcher, mais je leur ai dit... mais bon, je leur ai dit ”. Les jeunes gens ne peuvent pas réorganiser le salon familial ou empêcher leurs parents de mettre tel rideau ou tel autre meuble, mais ils peuvent exprimer leur différence de goût et leur individualité, et il arrive parfois que leurs parents tiennent compte de telle ou telle remarque. Généralement, quand les jeunes gens parlent de la décoration du salon ou de la salle à manger, ils ne se contentent pas de la décrire mais ils mettent en avant la dimension relationnelle entre parents et enfant. Ils expriment un sentiment de coopération, ou de non coopération, qui renvoie toujours au poids qu'ils ont pour leur parents dans ces décisions, et qui leurs confèrent à eux, le sentiment d'exister dans ce contexte en*

---

<sup>45</sup> La troisième personne est son beau-père qu'elle nomme aussi parfois “ mon père ”.

tant qu'égal. Quand une de leurs propositions n'est pas acceptée ils insistent sur la différence de goûts et ne l'attribuent pas au fait que cet espace soit une propriété parentale sur laquelle ils n'auraient aucun droit de regard.

Des traces personnelles dans les pièces communes contribuent aussi à transformer les pièces parentales en pièces familiales. La décoration, les œuvres des enfants, les photos sont des médiations matérielles qui soutiennent le sentiment du "chez-nous". Véronique C. s'adonne à la peinture et a réalisé un portrait de son père et un portrait de sa mère. Sa mère les a mis côte à côte en évidence sur un mur du salon. De la même façon, les peintures de Patrice et d'un de ses frères aînés sont en bonne place dans la pièce commune : "*Ma mère s'occupe d'afficher les œuvres de mon frère et mes propres œuvres. À un moment c'était la folie, c'était encadrer à tour de bras, ça fait partie de la déco*". Pour Sophie Chevalier, ces divers éléments forment l'univers domestique des membres de la famille, à travers lequel ils proposent une image d'eux-mêmes qui constitue une partie de la mise en scène de soi dans la vie quotidienne (1993, p. 93). Cette mise en scène de soi s'exerce dans la vie quotidienne et est intrinsèque à l'espace familial. Elle est aussi une mise en scène de la famille qui exprime l'importance de la place de chacun en son sein. Dans certains séjours, nous trouvons des pêle-mêle contenant des photos qui relatent les périodes de la famille aux différents âges des enfants, dans d'autres nous pouvons voir les "œuvres" picturales des jeunes adultes accrochées en bonne place sur les mur du salon, chez d'autres encore la forme du canapé ou la couleur du rideau ont été choisis en famille. Ces traces concrètes matérialisent la participation des jeunes adultes à l'agencement spatial et décoratif des espaces communs et donnent à chacun, le sentiment de créer un "chez-nous" et en même temps, dans cette création même, ils ont le sentiment d'exister dans ce "chez nous".

*Un espace confirmé : “ une ambiance que j'aime bien ”*

Le terme “ambiance ” est récurrent dans les entretiens et paraît synthétiser le sentiment de “chez-nous ”. Quand on écoute Marie-Anne, on entend l'importance qu'elle accorde à la présence de ses parents, et de ses frères et sœurs. Elle en prend conscience quand elle s'absente quelque temps de la maison familiale. La jeune femme est étudiante dans une université parisienne. Ses parents habitent un pavillon de la banlieue parisienne et sa sœur aînée vit dans un appartement parisien. Parfois l'étudiante, plutôt que de rentrer chez ses parents, passe la nuit chez sa sœur. Il arrive que sa sœur parte quelques jours avec son ami et laisse son appartement à la disposition de Marie-Anne : *“ Quand je suis revenue à la maison, ça m'a fait du bien parce que j'ai retrouvé... l'ambiance de la maison. C'est un peu l'image du port, c'est une stabilité, et c'est clair que ma mère je suis attachée à elle. C'est aussi au niveau de mes petits frères, quand je ne les vois pas pendant un temps ça me manque. Quand je rentre c'est l'image du cocon un peu. De se sentir un peu à l'abri, tranquille ”*. Les termes “retrouvé ”, “attachée ”, “manque ”, appartiennent au registre de l'affection. En même temps cette affection s'inscrit aussi dans l'espace physique : “le port ”, “le cocon ”. Éliane confirme ces trois liens, le lien à soi, le lien aux autres, et le lien à l'espace, et elle les synthétise dans le mot “ambiance ” : *“ Je trouve que ça reflète le cocon familial. C'est une ambiance que j'aime bien ”*. D'autres termes ont été relevés dans les entretiens comme “l'abri ”, “un lieu de sécurité ”, “un nid ”. Tous ces termes impliquent à la fois celui ou celle qui les prononce, les relations qu'il ou elle établit avec les autres cohabitants, et la relation à l'environnement spatial.

Généralement les jeunes gens aiment bien, se sentent bien dans la maison, dans le salon et leur appréciation de la décoration est quasi systématiquement positive. Cependant, ce ne sont pas toujours des critères esthétiques qui se dégagent de leurs appréciations : *“ Je m'y sens bien. Disons c'est mes parents qui*

*l'ont faite, elle n'est pas du tout standard, mais j'y suis attaché*” dit Philippe. Le lien entre la décoration et les parents est récurrente : *“J'aime bien, ça leur ressemble. Le salon ils n'ont jamais trop changé de meubles, je les connais depuis que je suis toute petite. Ça va bien chez eux”* dit Sandrine. Alexandra confirme aussi : *“Ça ressemble à mes parents. C'est assez sécurisant”*. L'espace familial est l'expression d'une partie de l'identité de “parents” vécue au travers de l'agencement de l'espace, du choix des meubles, des matériaux, des couleurs. La description, le jugement de la décoration du salon ou de la salle à manger est souvent énoncé dans l'expression d'une relation à l'autre et à soi. C'est le décor dans lequel on vit parfois depuis l'enfance et c'est aussi le décor porteur de l'identité de parents qui nous replace dans une relation de parents/enfant au travers de l'affection et de l'amour.

Par ailleurs, il est intéressant de relever que, quand nous demandons aux jeunes gens s'ils reproduiraient dans leur futur logement la décoration de la maison, ils répondent par la négative, en qualifiant l'intérieur familial de *“trop vieux”*, *“trop rustique”*, *“trop rangé”*, mais ils disent néanmoins qu'ils aimeraient conserver quelques éléments de cet intérieur. Ils font un tri, et ce tri les fait passer de la création d'un “chez-nous” à la projection dans un futur “chez-soi”, cette projection permettant de faire la distinction entre un espace familial et un espace personnel. Pour ce futur “chez-soi”, ils retiennent des éléments du logement familial comme *“la luminosité”* du logement, *“le côté chalet”* que leur évoque des revêtements fait avec du lambris, *“la chaleur du bois”*, *“la table de la grand-mère”* ou *“le masque africain”* ramené par les parents lors d'un voyage. Ces éléments du séjour leur parlent : *“Première enveloppe, la maison natale, ses odeurs ses matériaux, ses volumes imprègnent chacun de nous”* (Perrot, 1993, p. 142). Dans l'espace familial, certains éléments peuvent être intégrés à soi permettant la création du sentiment de “chez-nous”, et dans le futur logement personnel, certains éléments familiaux qui trouvent un écho en eux, peuvent être réappropriés comme éléments personnels. Dans les deux cas, la décoration, les objets, les

meubles sont des éléments qui s'inscrivent à la fois dans une identité personnelle et dans une identité familiale.

Sophie Chevalier dit comment chacun cherche à élaborer une décoration dont les éléments vont constituer des repères dans la vie quotidienne, des témoins de l'histoire familiale et personnelle (1993, p. 88). Les jeunes adultes, de diverses façons, participent à l'élaboration de la vie quotidienne et de l'histoire familiale à travers la décoration. C'est cette participation à l'élaboration d'un cadre spatial familial qui est aussi un lieu d'inscription de l'histoire personnelle qui donne le sentiment d'exister comme membre du groupe familial et aussi comme égal. Cette participation à la décoration, à la construction d'un cadre spatial de la famille permet de transformer une partie du "chez ses parents" en "chez nous".

### *L'ambiance conviviale*

Les repas, les discussions, le partage de moments communs contribuent à la création d'une ambiance. Cependant être ensemble ne suffit pas, il faut ajouter des ingrédients pour passer de "l'être ensemble" à "*l'ambiance particulière de la famille*" pour reprendre les termes de Patrice. La création d'une ambiance familiale implique d'abord l'être ensemble, la participation de chacun telle que nous venons de l'énoncer, et aussi que "quelque chose" se passe entre les membres du groupe.

Les bruits de la maison sont souvent évoqués dans les discours comme étant le cœur de la maison familiale. Anne Muxel dit comment la mémoire de la vie de famille est sonore : la sonnette qu'on actionne, le téléphone qui sonne, le bruit des clefs, la télévision qui égrène les informations, les bruits (ou les silences) pendant les repas : "La mémoire par l'oreille a constitué une sorte de sonothèque personnelle, elle peut restituer la bande son de la vie de famille"

(1996, p. 109). La mémoire sonore retient les bruits des activités de chacun, les voix qui définissent la vie interne de la maison. Marie-Anne dit à quel point les bruits de la maison sont importants : “ *Là, je suis partie une semaine, ma sœur n’était pas là et elle m’a laissé son appartement. Mais c’est vrai, quand je suis rentrée... Quand j’étais toute seule dans l’appartement ça me manquait. Les bruits... enfin, les bruits... l’activité, c’est une maison où il n’y a pas le silence, il y a une activité, c’est convivial et ça j’aime beaucoup. Il y a de la vie c’est pas une maison où chacun est dans sa chambre cloisonné. On se retrouve, on mange ensemble, on parle, on rigole...* ”. La jeune femme évoque l’ambiance sonore définie par le bruit, le rire, peut-être aussi parfois “les engueulades”. La valeur accordée à ce bruit est positive en ce sens que le bruit illustre la vie de famille, l’ambiance familiale. Dans les discours, la maison paraît posséder une autonomie propre alors que ce sont bien les relations entre les membres qui sont à l’origine de cette ambiance, mais le contexte de la maison familiale est assez fort pour que cette dernière soit personnalisée. L’ambiance se définit comme l’enveloppe des habitants, comme l’environnement physique, relationnel et affectif propre à la maison familiale qui comprend les relations entre ses occupants.

Une maison trop silencieuse paraît sans vie familiale. C’est ce qu’exprime Olivier. Rappelons qu’il a des relations conflictuelles avec ses parents, et surtout avec son père, et cette relation donne le ton de l’*ambiance* de la maison, codée négativement dans cet exemple : “ *Les parents... je ne sais pas, moi je vois autour de moi, des amis à moi, les parents ils parlent avec leurs enfants, ils délirent, ils rigolent. C’est vivant. Moi ça me fait un peu de la peine parce que mes parents franchement... sale enfance. Moi je vois quand je suis à table, j’ai la tête dans mon assiette, et je ne parle pas* ”. Etre ensemble ne suffit pas à définir le moment comme convivial, au contraire il peut devenir un moment où la mise en présence des uns et des autres accentue les tensions relationnelles. Parce que le repas est censé, entre autre, être un moment de réunion de famille, c’est aussi celui qui est retenu quand il s’agit de montrer que des mauvaises relations ne

permettent pas de donner à ce moment le caractère qu'il devrait avoir. Le jeune homme prend conscience que ce qu'il vit n'est pas ce qu'il pense qu'il devrait vivre. Olivier poursuit : *“ Les autres parents, ils racontent un tas de conneries, moi ça me choque quand je les vois... Moi je rentre chez moi, j'ai rien à leur dire, dès que j'ai fini je me casse dans ma chambre... Mes parents ils sont là en fait, ils m'aident à faire mes études, ils me donnent de l'argent pour me nourrir, mais c'est comme si j'étais tout seul. À part que je devrais travailler pour gagner mon argent ”*. Il met l'accent sur le fait que les soutiens matériels et économiques ne suffisent pas à l'établissement de la famille. Quand il dit *“ comme si j'étais tout seul ”*, il met en avant l'absence de partage et de participation à la construction d'un groupe familial. La maison *“ vivante ”* apparaît comme l'idéal de la maison familiale, parce qu'au-delà des divers soutiens, l'affection circule, et c'est elle qui permet de se sentir appartenir à la famille.

### *Les marques de la vie quotidienne*

La création d'une ambiance conviviale implique aussi un certain espace de libre rapport à soi dans les pièces communes. Nous avons vu précédemment qu'une des fonctions de l'ordre ménager est celle de délimiter les places de chacun, et aussi de distinguer le domaine parental du domaine personnel. L'ordre ou le désordre d'une certaine manière repousse chacun chez soi. Les jeunes adultes qui partagent l'espace avec leurs parents sont contraints de respecter certaines règles de la maison établies par les parents. Dans l'entretien domestique, l'ordre initial est établi par la mère et ce dernier est l'ordre de référence donné comme la norme de rangement. Cependant avoir des activités dans les pièces communes, y passer, y vivre suppose d'occuper l'espace, de le marquer momentanément, d'occasionner un certain désordre. Dans la création du *“ chez-nous ”* ce désordre prend un autre sens, et il n'est plus positionné par rapport à un ordre maternel initial,

il est présenté comme l'indicateur d'une souplesse parentale qui permet le sentiment de "chez-nous".

Le discours d'Alexandra se réfère au premier sens de l'ordre domestique qui est celui de l'ordre maternel initial, qui constitue une imposition de l'autorité maternelle sur l'espace et qui réduit, voire empêche la marge de manœuvre des autres membres du groupe : "*J'ai des copines qui détestent chez elles, c'est trop bien rangé, t'as peur de salir*". Elle ressent cet ordre comme dictatorial dans la mesure où le sens qui lui est accordé correspond à l'ordre imposé par la mère et qui apparaît comme une limite au sentiment de "chez-soi, chez nous" : on se retrouve "chez-soi, chez ses parents". L'ordre en lui-même matérialise une règle et l'objet déplacé devient le délateur de l'utilisateur négligent qui sera sanctionné. Dans cette organisation rigide, la marge de liberté et de libre rapport à soi est réduite, or un certain libre rapport à soi dans les pièces communes donne la possibilité "*d'exister avec*" et pas seulement de cohabiter.

Entre ordre et désordre une certaine souplesse est nécessaire pour la construction du "chez-nous". D'une part, le jeune adulte doit respecter une certaine exigence d'ordre parental voire maternel, il vit "chez ses parents" et d'autre part il a besoin d'une certaine souplesse de la part des parents. Cette souplesse est mise en avant dans le discours des jeunes gens comme étant une des conditions de construction du "chez-nous" : "L'organisation comme l'appropriation de l'espace nécessite un espace souple, peu assigné à l'avance" confirme N. Haumont (1966, p. 179). La souplesse de l'espace et des règles qui le régissent laissent donc à l'habitant dans la communauté une certaine marge d'action personnelle : "*Je me sens chez moi dans le salon : je peux laisser un peu de mon bordel, tourner le fauteuil si je le veux... Bon, la disposition ne change pas trop, je ne peux pas dire à ma mère, tiens je t'ai réorganisé ton salon. C'est quand même son salon. Mais ce n'est pas figé, il y a une liberté de mouvement dans cette pièce*" dit Frédérique. Le "bordel" et "tourner le fauteuil" sont des manières de s'approprier l'espace. La souplesse de l'espace donne cette

possibilité de déplacer des objets, de plier l'espace à soi et contribue au sentiment de "chez-soi, chez-nous". Cette souplesse Yann-Yves la traduit par la convivialité: "*C'est une maison conviviale justement parce qu'il n'y a pas trop de rigueur. J'ai un copain, tout est rangé à sa place, tout est bien, mais ça ne fait pas convivial*". Il sous-entend que chacun doit avoir le pouvoir de jouer avec l'ordre établi sans que le résultat soit codé désordre.

En effet la souplesse de l'espace est traduite dans les discours comme la possibilité de pouvoir intervenir sur l'ordre initial. Nous avons vu comment des objets personnels qui "traînent" dans les pièces communes délimitent des zones individuelles, et comment le rappel à l'ordre a pour objectif de donner la priorité à la zone commune. Cependant le désordre, dans la mesure où il est justement personnel, contribue à la construction du "chez-soi". Ces petits bouts de soi sont des référents personnels qui donnent le sentiment de vivre et d'exister dans un espace qui est aussi à soi. Le désordre n'a plus alors le sens de désordre, mais de traces de cette vie personnelle qui s'expriment dans l'échange entre l'individu et son environnement physique et qui contribuent aussi à l'expression de soi: "La personnalité ne s'arrête pas aux frontières de l'individu, elle se compose d'un dialogue constant entre les êtres et les objets familiers" (Kaufmann, 1989, p. 60).

Ces traces de manipulation de l'espace renvoient à une vie personnelle propre mais aussi à la vie personnelle de chacun des membres. Ces traces de la vie de chacun deviennent alors le reflet de la vie de famille: "*C'est une maison qui vit. Je vois par exemple chez des gens tout est toujours très bien rangé, t'as presque l'impression que ce n'est pas habité. Nous ça fait très habité. Il y a toujours des trucs... C'est pas en super désordre non plus, mais on peut savoir à peu près ce qui a été fait avant. Par exemple, si ma mère elle a cousu, la machine est encore là*" explique Véronique B. Le désordre apparaît comme une participation à la vie de famille, il établit un lien entre les différents membres dans

la mesure où ces derniers sont réunis au sein d'une même création : l'ambiance familiale.

La critique de l'ordre par le jeune adulte révèle que celui-ci est réducteur du lien entre les cohabitants. Et la souplesse de l'espace n'est pas seulement la condition de l'expression de désirs personnels, elle apparaît comme nécessaire au partage d'une vie commune. Les désordres intègrent les uns et les autres, c'est-à-dire que le partage des "désordres" de chacun contribue à la construction d'une ambiance familiale dans laquelle chacun s'exprime, mais aussi où le groupe familial existe dans cette mise en commun des activités et des existences de chacun. Les jeunes gens font la demande du partage de la vie domestique de leurs parents comme du désir de faire partager une part de soi. Ces restes d'activités, ces signes de vie dans la maison familiale donnent à voir chacun et donnent à voir l'autre : "Le logement est le lieu où s'identifient non seulement le groupe familial, mais également l'individu à l'intérieur de ce groupe" (Bonvalet, 1991, p. 169).

#### *La transformation d'une famille imposée en une famille confirmée*

Dans les définitions de la convivialité relevées dans les discours des jeunes adultes, les mots utilisés pour définir "la convivialité" ou la "non convivialité" s'opposent terme à terme. Quand l'ambiance est dite "non conviviale", ils emploient des termes tels que froid, rangé, figé, silencieux, mort. Quand ils définissent l'ambiance comme "conviviale" ils utilisent les mots : chaud, désordre, souplesse, bruyant, vivant. Quand certains jeunes gens parlent de l'ambiance "non conviviale", ils mettent l'accent sur une forte détermination des espaces et des relations sur lesquels le jeune adulte ne se sent pas de pouvoir d'action, ni de marge de manœuvre personnelle. Les bonnes relations, comme la marge d'autonomie, paraissent ne pas pouvoir s'inscrire dans un cadre de vie trop déterminé par les règles parentales. Il est intéressant de relever que la définition

que donne le petit Larousse de la “convivialité” est la suivante : “ capacité d’une société à favoriser la tolérance et les échanges entre ses membres ”. Pour transposer cette définition au contexte étudié, nous pouvons dire que la définition de la convivialité utilisée par les jeunes gens, paraît renvoyer au degré de permissivité des parents et à leur capacité de tolérance d’un certain mode de vie de leur enfant dans l’espace familial. Quand le degré de tolérance parentale est plus élevé, les jeunes adultes parlent “de bonne ambiance”, “de convivialité”, quand les parents sont plus intransigeants sur l’application de leurs propres règles, le jeune adulte parle de “mauvaise ambiance” et évoque l’absence de convivialité.

La convivialité familiale apparaît comme importante voire décisive dans la transformation des relations parents/enfant : elle apparaît comme une condition qui permet la circulation de l’affection et la construction d’un “nous familial” dans lequel les relations peuvent évoluer d’une relation parents/enfant vers une relation de personne à personne. Si dans la cohabitation, les règles parentales ne peuvent être suffisamment “grignotées”, la définition du jeune adulte par ses parents comme “fils de” ou “fille de” est trop forte, il lui est difficile d’établir une relation d’égal à égal avec ses parents. En effet, cette relation le replace dans un certain type de lien qui avait cours dans l’enfance et une reformulation des relations apparaît difficile.

La convivialité familiale apparaît comme un espace de validation et de “réassurance identitaire” qui permet de dépasser l’inconditionnalité de la famille : glisser du lien de filiation vers le lien de confirmation dans lequel la relation qui s’instaure devient une relation d’égal à égal. Pour que cette transformation soit réalisable, le *sens* donné à une partie des obligations familiales et des règles parentales doit se modifier. Le jeune adulte ne doit plus avoir l’impression que certaines obligations ou règles sont imposées de l’extérieur, mais qu’elles sont choisies et confirmées par lui-même.

Nous avons étudié plusieurs indicateurs : le repas, qui se définit en partie comme une obligation, la décoration qui est parentale, l'ordre domestique déterminé par la mère... Les jeunes adultes sont au départ sur un terrain parental, organisé et régi par les parents. Si chaque indicateur utilisé apparaît d'abord comme une contrainte déterminée par les parents, c'est le sens donné à cette contrainte qu'il s'agit de modifier. *Les obligations, les règles parentales changent de sens.* Quand les règles parentales et les obligations changent de sens, les moments de convivialité familiale deviennent des moments où les relations s'établissent d'égal à égal. Ce changement de sens confère alors une marge de mouvement au jeune adulte au sein de l'espace de cohabitation, dans laquelle la relation parents/enfant ne se constitue plus dans un rapport de force, mais dans un soutien affectif et identitaire mutuel. La première syllabe du terme convivialité vient du mot latin *cum* qui signifie "avec " et dans la suite du terme nous entendons la notion de " vie ". Dans la convivialité familiale, la notion " vie " ne renvoie pas seulement au " vivre avec ", à la " cohabitation ", mais aussi au sentiment " d'exister avec " dans la coopération.

Les moments dits conviviaux sont ceux où le jeune adulte signe son appartenance au groupe familial : la famille imposée devient une famille confirmée. Ils confirment au travers de leur participation au repas, à l'agencement du cadre de vie, à l'entretien de la relation notamment par les discussions. L'espace parental change de sens, devenant un espace familial, " un chez-nous " auquel le jeune adulte participe et dans lequel la famille existe ensemble. Ainsi, chacun participe à la construction du groupe familial qui, dans le même temps, permet de se construire soi-même comme membre du groupe et l'enjeu de la participation de chacun étant la construction du lien, en même temps que celle de l'identité. C'est une double satisfaction que permet la reconnaissance de cette participation. Le groupe est satisfait, et par cette satisfaction il valide la participation de l'enfant à la construction du groupe, et aussi son appartenance au groupe.

Les moments de convivialité familiale permettent de dépasser l'inconditionnalité de la famille. Ce sont des moments de circulation de l'affection, et de réajustement des relations de personne à personne<sup>46</sup>. C'est cette évolution vers des relations d'égaux qui permettent de transformer un lien inconditionnel en un lien confirmé. Ainsi la famille existe comme un espace de "réassurance identitaire", qui apparaît comme un idéal type de la convivialité : on est content parce qu'on se retrouve entre des "nous" qui s'autocréditent.

## II- Le processus de subjectivation

Le jeune adulte qui se maintient au domicile parental, vit à la fois "chez-soi", "chez ses parents" et "chez nous". Il développe des stratégies qui tendent à conserver certains espaces comme personnels et notamment la chambre. Il vit aussi dans un cadre régi par des règles parentales qu'il tente de "grignoter". Enfin, il participe à la convivialité familiale qui est la principale caractéristique du sentiment de "chez-nous" et qui transforme un espace imposé en un espace confirmé. Dans cette confirmation on se reconnaît comme unique et on signe son appartenance au groupe dans lequel on est aussi reconnu comme unique et comme membre du groupe. Cette double reconnaissance est la condition pour se construire soi-même au sein de la famille. Le sentiment de "chez nous" favorise le devenir soi et devient un espace d'assurance identitaire dans la mesure où les autres significatifs valident *Ego*, non seulement comme membre du groupe, mais aussi comme personne.

Le processus de transformation progressive de l'identité de l'enfant, qui se maintient au domicile parental, nous l'avons appelé le processus de subjectivation. Le processus qui nous intéresse ici est celui qui modifie une réalité

---

<sup>46</sup> Alors que chapitre IV, les règles parentales réaffirment les places de parents et d'enfant.

existante et construit une autre réalité en prenant la réalité existante comme référence pour s'en différencier.

### *Retour aux règles parentales*

De la cohabitation parents/enfant résulte une réalité commune qui impose un ordre des choses et une vision du monde que l'enfant, pendant un temps, ne remet pas en cause : “ On leur enseigne dès le début à s'exprimer précisément dans ces formes de tendance chorale, depuis leur première invocation de “papa ” et “maman ” jusqu'à l'adoption du cadre d'organisation et de représentation des parents qui définit maintenant leur monde ” (Berger, Kellner, 1988, p 17). Une partie de cette réalité commune s'exprime à travers la vision de l'organisation domestique, c'est-à-dire des règles parentales qui gèrent la cohabitation. En même temps, les règles parentales de vie commune reflètent une représentation de la réalité subjective des parents. C'est la prise de conscience que la réalité commune est en partie parentale qui permet de la subjectiviser, et qui permet au jeune adulte de lui opposer une réalité personnelle comme étant aussi légitime que la réalité parentale. Ainsi, isoler les règles parentales qui régissent la vie commune, apparaît comme une modalité de distinction de la réalité commune et de la réalité personnelle qui s'élabore et s'affirme.

En effet, nous avons vu comment, dans la cohabitation intergénérationnelle, un certain nombre de règles est fixé par les parents et régit la vie du groupe domestique. Les parents fixent un ordre qui porte sur l'espace, sur les objets qui s'y trouvent et les individus qui s'y déplacent : l'ordre ménager est déterminé par la mère, la priorité est reconnue paternelle quand il s'agit de choisir le programme télévisé du soir, certaines interdictions sont formelles comme celles de poser ses pieds sur la table basse du salon... Les parents fixent un ordre qui porte aussi sur le temps : les horaires des repas, la fréquence des sorties. L'espace de la maison

familiale est réglementé par des règles plus ou moins explicites que les jeunes gens connaissent et qu'ils traduisent par "*je sais que*" : "*Je connais mes parents, depuis le temps que je vis avec ! (rires) Par exemple, je sais que je n'ai pas intérêt à laisser mes chaussures dans le salon*" dit Philippe qui signifie ainsi, qu'en présence des parents, le partage des pièces communes suit l'orientation parentale. Éliane explique aussi : "*je ne peux pas leur parler des mecs avec qui je sors, je sais qu'ils ne comprendraient pas*". Les jeunes adultes ont conscience de ce qui se passera s'ils agissent de telle ou telle manière dans les différents domaines de la vie quotidienne. Pour E. Goffman, quand un individu est placé en présence d'autres, il cherche à identifier les données fondamentales de la situation. S'il possédait cette information, il pourrait savoir ce qui va se passer, et en tenir compte et il pourrait ainsi donner aux autres ce qu'il leur doit dans la limite de ses intérêts personnels bien compris (1973). Les jeunes gens qui cohabitent connaissent ces informations, ils savent ce que leurs parents permettent ou non. Ils peuvent prévoir la réaction des parents selon le contexte. Cette connaissance des parents est acquise par les discussions, les négociations et les expériences communes passées et aussi actuelles. La réaction des parents est en fonction de leur définition de la réalité et cette définition est connue par les enfants pour lesquels cette même réalité a fonctionné pendant un certain nombre d'années et continue de fonctionner dans une certaine mesure.

Ainsi, les jeunes adultes en énonçant "*je sais que*" mettent leurs actions en relation avec ce qu'ils connaissent de l'autre. Ces règles parentales de l'organisation domestique constituent une des dimensions de la réalité commune, ou chorale pour reprendre le terme de Berger. Les jeunes gens tendent à poser le respect des règles parentales comme une des conditions majeures de la cohabitation intergénérationnelle : "*c'est le minimum qu'on doit aux parents quand on vit chez eux*" dit Éliane

Les jeunes adultes connaissent et reconnaissent aux parents la priorité sur la gestion de l'espace commun qui s'exprime dans le contenu des règles parentales. Nous avons vu aussi que cela ne les empêche pas de tenter de réduire la portée de ces mêmes règles tout en restant dans certaines limites : dans la "bonne distance". C'est ainsi que les relations entre les parents et les enfants se constituent en un rapport de force. Pour les parents il s'agit d'affirmer qu'un certain nombre de règles doivent être respectées. Pour les enfants, il s'agit de "grignoter" ces règles afin de gagner de plus en plus de marge d'autonomie : pouvoir sortir comme ils le souhaitent, gérer leur chambre comme ils le désirent et aussi être l'auteur des différents choix de vie. Ainsi, la bonne connaissance des règles parentales constitue la condition du meilleur jeu possible : plus l'enfant connaît les règles parentales, plus il saura quelles sont les limites à ne pas dépasser, et surtout de combien il peut dépasser ces limites en gardant toutes les chances de rester dans de bonnes relations.

### *Modifier le consensus*

Dans la cohabitation parents et jeunes adultes il existe ainsi un consensus qui détermine les différences estimées tolérables (les heures de sorties, le coup de main, le devoir de réussite scolaire...). Les jeunes adultes ont une connaissance des limites, et tout le travail de cette période de construction identitaire est *de modifier le consensus* en reculant les limites parentales et en grignotant progressivement la réalité commune pour mettre en avant la réalité subjective du jeune adulte. Les enfants testent l'ordre en réagissant et en agissant sur lui. Dans ce rapport de force entre les parents et les enfants, plusieurs attitudes sont envisageables de la part des jeunes gens qui sont à mettre en rapport avec le degré de reconnaissance des parents de la légitimité qu'ils accordent à la modification du consensus. Certains jeunes gens acceptent l'ordre parental, d'autres le négocient pour aboutir à un compromis, d'autres encore s'engagent sur la voie du conflit

ouvert sous forme de dispute pour contester une partie de l'ordre parental quand celui-ci apparaît trop rigide.

Les règles parentales véhiculent une vision de l'organisation domestique et d'une certaine réalité. En gagnant progressivement du terrain sur ces règles, le jeune adulte diminue de plus en plus la portée de la réalité commune. Dans l'interaction avec ses parents, il agit sur sa réalité et, ainsi actualisée, elle va réagir sur lui et ses parents. C'est un processus dialectique. La réalité sur laquelle intervient le jeune adulte est la réalité que ses parents ont façonnée en s'efforçant de faire appartenir leur enfant à cette même réalité. Les négociations qui s'engagent, participent au processus de distinction des deux réalités, la réalité subjective commune et la réalité subjective personnelle.

Ainsi, la modification de ce consensus permet de valider la réalité subjective du jeune adulte, dans la mesure où, l'expression d'éléments ayant trait à cette réalité ont un effet sur les relations interpersonnelles avec les parents. Si progressivement le consensus se modifie, cela signifie que les parents ont reçu le message des aspirations du jeune adulte à une autre réalité que celle déjà existante, et qu'eux-mêmes, en dialoguant avec lui et en s'accordant ensemble, lui signifient qu'ils le légitiment comme devenant progressivement un égal. La validation de cette réalité requiert une interaction constante avec les parents qui, progressivement, vont s'adapter et adapter les modifications transformant simultanément la vision de leur enfant. Ce faisant, le jeune adulte qui provient d'un même monde socialement construit, va peu à peu distinguer, dans l'interaction et les négociations, la réalité commune et la réalité subjective, tendant à affirmer et à affiner de plus en plus sa vision du monde.

### *Le processus de subjectivation*

Les jeunes adultes cherchent à sortir d'une relation asymétrique, et à redéfinir les relations avec leurs parents. L'idée est que tout changement exige une subjectivation, *c'est-à-dire un processus par lequel les significations vécues comme réalité commune imposé de l'extérieur, deviennent subjectives pour l'individu*. Cette réalité acquiert une dimension subjective c'est-à-dire qu'elle est perçue comme relevant de la vision et de la réalité d'un individu et elle perd son caractère objectif qui l'impose comme une réalité extérieure donnée, sur laquelle l'individu n'a pas de prise. Ainsi, le jeune adulte, en percevant la réalité commune comme subjective va entrevoir progressivement son pouvoir de construction de la réalité, d'une réalité différente de la réalité commune. Cette réalité s'édifiera petit à petit à travers les négociations avec les parents dans les divers domaines de la vie quotidienne. Ces négociations actualisent cette réalité qui devient de plus en plus consistante. Les négociations, en actualisant la vision de la vie du jeune adulte, permettent d'élargir le consensus parents/enfant sur ce qui est acceptable, et socialisent les membres du groupe familial au changement, leur permettant en même temps de redéfinir la réalité commune, l'image de l'autre et la place de chacun dans le groupe. Cette nouvelle socialisation permet l'adaptation de chacun à des places différentes où l'autre sera défini en tant que personne et non plus seulement à travers le prisme de la relation et de rôles de " parents " et " enfant ".

Ainsi, subjectiviser revient à *mesurer une réalité par rapport à une autre* et non pas à être dirigé par une réalité qui semble extérieure à l'individu. Le jeune adulte confronte la réalité commune qui devient parentale, à la réalité d'un autre individu, la sienne. La plupart des actions du jeune adulte doivent être mises en relation avec celles de ses parents. Les définitions de la réalité du jeune adulte sont constamment mises en relation avec les définitions de ses parents. Les négociations et le conflit, forme de négociation, relèvent d'une situation où

les définitions de la réalité de chacun des membres se distinguent de celles de l'autre. Quand les définitions de la réalité du jeune adulte mises en relation avec celles des parents ne sont pas en adéquation, la mise en relation sert à réajuster<sup>47</sup> les relations afin d'extraire une nouvelle partie commune, et d'en distinguer une autre personnelle.

Dans cette distinction des réalités, les négociations avec les parents sont fondamentales. Elles sont ce qui permet au jeune adulte de faire son expérience, et d'actualiser ainsi le changement, le rendant effectif et faisant évoluer la relation avec ses parents en transformant aussi leur vision de l'enfant, vision qui tend à le considérer de plus en plus comme l'égal de ses parents. Plus les négociations seront nombreuses et plus la réalité sera subjective. *Ce sont les négociations qui sont le moyen de subjectiviser la réalité* ou plutôt les réalités, celle de ses parents, de son père, de sa mère et celle qu'il construit, cette dernière prend de la valeur au fur et à mesure du processus qui rend les autres réalités subjectives : *“ elle pense comme ça, mais moi je pense différemment ”* souligne Éliane en parlant de sa mère. C'est ce processus de subjectivation qui est à l'œuvre dans la construction du jeune adulte et qui lui permet, dans la relation de filiation, de passer de la définition de lui-même comme enfant à une définition de lui comme personne. La réalité que le jeune adulte avait intériorisée par le passé, est mise à distance et vue comme une manière d'être ou de penser parmi d'autres. Les négociations sur la vision du monde, de la gestion du quotidien concrétisent sans cesse et continuellement cette séparation de l'enfant de ses parents. Les expériences passées sont déconstruites à la lueur du processus de subjectivation de la réalité formant deux types d'expériences : l'expérience commune et l'expérience personnelle.

---

<sup>47</sup> Et non à construire une réalité sociale commune comme le mariage.

## *La déconstruction de la réalité commune*

Le processus de subjectivation comporte un résultat important à savoir une déconstruction de la réalité commune passée que traduit en partie “*je sais que*”. C’est la conscience que cette réalité est en partie subjective *parce qu’elle est parentale*, et que les parents du jeune adulte, sont ses parents et sont aussi des personnes. À partir du moment où la réalité apparaît comme porteuse de significations subjectives<sup>48</sup>, elle apparaît de plus en plus malléable et l’individu prend de plus en plus conscience de sa possibilité et de sa capacité à façonner lui même des tranches de vie. Il prend conscience de sa marge d’autonomie dans la réalité, et de son pouvoir d’action sur lui-même et sur ce qui l’entoure. La subjectivation rend de plus en plus instable la réalité commune pour donner de plus en plus d’importance à une réalité subjective et personnelle. Les parents gardent néanmoins leur rôle important de validation, mais aussi le jeune adulte acquiert un nouveau statut : il a lui-même un rôle de validation qui se traduit par un jugement *qu’il juge valable* sur ses propres actions et celles de ses parents. L’image de différentes situations, qui avaient par le passé une stabilité et des caractéristiques définies, se modifie. Face à cette déconstruction de la réalité commune, la réalité personnelle gagne peu à peu du terrain, et gagne en stabilité et en définition. La réalité commune imposait un ordre des choses, ordre avec lequel concordait le jeune adulte, et cet ordre va être déconstruit, dérangé pour permettre une autre configuration de la réalité. C’est de cette réalité commune, la réalité chorale que les jeunes adultes se détachent.

---

<sup>48</sup> Les règles parentales reflètent une représentation de la réalité subjective des parents.

*Les limites de la réalité subjective personnelle dans la cohabitation  
parents/enfant*

Si la réalité commune est devenue une réalité subjective parentale, le jeune adulte peut donc y opposer une réalité subjective personnelle. La distinction entre la réalité commune et la réalité du jeune adulte conduit à une restriction des projections communes. La projection dans le futur concernera le jeune adulte sans que ce futur soit nécessairement associé aux membres du groupe familial. Il énonce des souhaits, des projets différents et indépendants de ceux de ses parents. La différence s'énonce dans les limites qu'imposent la cohabitation et le devoir de respecter un minimum des règles parentales. La présence des parents est suffisante à faire fonctionner ces règles. En leur absence, quand ils partent pour un week-end ou quelques jours de vacances, certaines de ces règles sont remplacées par des orientations plus personnelles comme l'expliquait Sandrine : en l'absence de ses parents, elle préfère laver la vaisselle le lendemain matin, plutôt que le soir même comme le fait sa mère. La mise en présence physique est aussi un paramètre fondamental qui oriente les comportements des jeunes adultes. C'est aussi ce qu'exprime Valérie, qui dit ne ramener des amis à la maison qu'en l'absence de ses parents sans que cela soit une restriction imposée de la part des parents, la raison étant qu'elle se sent mal à l'aise quand ses parents et ses amis sont en présence les uns des autres. Dans cette situation, elle arrive difficilement à accommoder deux définitions d'elle-même, être " fille de " et être " amie de ". Si progressivement la distinction entre la réalité des parents et la réalité personnelle se fait, la séparation physique (par exemple, ne pas mettre en présence les parents et les amis) est encore nécessaire pour ne pas sentir la réalité personnelle menacée par un éventuel jugement parental. La cohabitation lui impose des limites sur tel ou tel projet ou souhait, aussi le jeune adulte projette ce même projet comme réalisable après la décohabitation. Il définit des tranches de la réalité non seulement indépendantes de

ses parents, mais aussi limitées par la cohabitation. Les limites de la cohabitation accentuent la différenciation des deux réalités et révèlent aussi l'importance de la validation parentale.

### *L'importance de la validation parentale*

Les parents occupent une situation privilégiée parmi les relations significatives qui valident l'évolution du jeune adulte en tant que personne. Dans la cohabitation intergénérationnelle les relations se redéfinissent. La distinction entre une réalité subjective commune et une réalité subjective personnelle va permettre de redéfinir les parents autrement que comme " parents ". Ils acquièrent progressivement une définition de partenaires et d'égaux. C'est dans cette redéfinition du statut et du rôle des parents que le jeune adulte pourra se définir autrement que dans la relation de filiation, et tendre vers la définition de lui-même en tant que personne. Les choix de vie des jeunes adultes ne sont pas toujours validés par leurs parents, et pourtant l'obtention de cette validation est fondamentale pour leur permettre d'accéder à la position d'égal.

Dans le choix des études, certains changements de discipline peuvent correspondre à une décision individuelle que le jeune adulte confronte au jugement parental. Nous nous souvenons de l'exemple de Véronique C. Elle poursuivait un DEUG de sciences économiques. Au mois de juin, elle n'est pas reçue aux examens. Elle l'annonce à ses parents, et fait aussi part de son intention d'abandonner ses études de sciences économiques pour se consacrer au théâtre, activité qu'elle poursuit depuis une dizaine d'années. Les réactions de ses parents sont sans équivoque : "*Mon père est devenu fou, ça a été terrible. Mon père m'a dit un seul truc, c'est "tu as intérêt à avoir ton DEUG", et ma mère m'a dit "je ne te demande que ça après tu feras ce que tu veux"*". En septembre elle obtient son DEUG cependant, pendant la période qui va de juin à septembre, elle est sous un contrôle parental sévère. Le seul moyen d'échapper à ce contrôle tout en

continuant ses activités théâtrales est l'utilisation du mensonge : *“ Tout ce que je faisais était lié au théâtre, alors il fallait que je mente, “là je vais récupérer un cours, ça me prendra une heure”... je me sentais vraiment mal”*. L'année suivante elle se réinscrit en licence de sciences économiques : *“ C'était important pour mes parents, je ne voulais pas les décevoir ”*. Elle continue aussi de faire du théâtre : *“ Mon père je ne lui en parlais pas trop, il le savait par la force des choses... je n'avais pas envie de rentrer dans des conversations... J'ai beaucoup réfléchi avant de prendre ma décision, alors je n'ai pas envie que quelqu'un me dise, “tu as bien réfléchi ?” ”*. En ne discutant pas du sujet sensible, elle évite la confrontation : elle connaît le jugement négatif de son père sur cette activité. Cependant, la poursuite de son activité comme la validation paternelle sont aussi importantes l'une que l'autre. Le seul moyen de ne pas avoir le regard non validant de son père est d'opérer une forme de séparation entre les deux visions d'une tranche de la réalité subjective personnelle : ne pas en parler. Cette reconnaissance de soi par ses parents n'est jamais complètement totale ou complètement inexistante. Elle comporte différents degrés qui se déclinent dans les interactions et les négociations quotidiennes selon les domaines concernés. Les parents vont par exemple intervenir s'ils estiment qu'au lieu d'écouter de la musique, le jeune adulte devrait travailler ses devoirs universitaires, ou encore s'il sort trop et que la présence du jeune adulte dans la maison familiale leur semble insuffisante. Quand les parents reconnaissent l'importance d'un domaine qu'ils ne validaient pas auparavant, ils valident du même coup l'identité de leur fils ou de leur fille : *“ Le théâtre à mon père, ça lui passait au-dessus de la tête, il ne comprenait pas, il ne comprenait vraiment pas. On a joué lundi, il est venu et il était vachement content, il était vachement fier de moi, “continue ma fille, c'est super ce que tu fais”. Ouais, c'est ça la découverte... et je peux dire que ça soulage “, dit Véronique C.*

### *Des discussions d'égal à égal*

La discussion apparaît comme un moment important de la construction du “ nous familial”, c’est qu’elle correspond à un processus d’objectivation : “ Cette conversation doit être comprise comme le travail continu d’un processus de mise en ordre et de symbolisation ” (Berger, 1966, p15). La discussion est un moment où parents et enfant construisent une partie de la vision du monde comme commune.

La mère de Céline est professeur d’espagnol dans un lycée de la région parisienne. La jeune femme se destine elle aussi à l’enseignement. D’autre part, elle a une sœur de deux ans son aînée qui est déjà engagée dans la formation à l’IUFM. Pour Céline, la mère est une source d’informations précieuses sur sa future carrière. Et les discussions sont des moments privilégiés : “ *on te pose des questions sur ce que t’as fait la journée... chacun raconte ce dont il a envie, ce qu’il a fait... les gens qu’il a vus... Ma maman elle... elle c’est surtout avec ses élèves, elle avait pas mal de problèmes donc, justement elle nous en parle vachement surtout qu’en plus comme on veut être prof, ma maman n’hésite pas à parler des relations qu’elle a avec ses élèves, ses collègues, la principale... Donc comme elle est vachement sensible... elle arrive à nous faire partager ses sentiments, ses peurs* ”. Les études prennent une place importante dans les échanges de Céline et de sa mère. Cette dernière est en quelque sorte la porte-parole d’un futur qui se prépare. Selon la théorie des ressources de Blood et Wolfe, la capacité potentielle d’un acteur à influencer le comportement d’autrui est liée aux ressources que l’un des partenaires conjugaux peut mettre à la disposition de l’autre pour satisfaire les besoins de ce dernier ou lui permettre d’atteindre ses objectifs. Il ne s’agit pas ici d’une relation conjugale certes, mais de la même façon la mère possède des ressources qu’elle met à la disposition de sa fille. La mère raconte ses difficultés et partage son expérience personnelle qui

devient, le temps d'une discussion et de discussions répétées, un terrain commun : l'expérience de l'une se met au service de l'autre.

Les discussions permettent la circulation et la mise à disposition des ressources de la mère. P. Berger et H. Kellner montrent comment le couple a des effets sur l'identité de chaque conjoint et comment la relation valide une perception du monde construite dans la conversation : “ la réalité du monde est soutenue par la conversation avec les autres significatifs ” (1966). Ici, de la même manière, la mère et la fille, dans un travail continu, partagent leurs conceptions et leurs expériences. Elles existent dans cette relation comme des égales en mettant en commun leurs deux visions, et en même temps elles construisent une réalité commune, que rend tangible la discussion.

La discussion amène aussi à une vision de ses parents définie autrement que comme parents. Sandra parle d'une discussion qu'elle a eue avec son père : “ *je suis rentrée plus tôt et on s'est retrouvé tous les deux. Il n'y avait ni ma sœur, ni ma mère... Ça a contribué à mettre un petit climat... de complicité quoi... et j'ai trouvé ça formidable, la façon dont il m'a parlé de sa vie. C'est trop drôle de l'imaginer dans sa jeunesse alors que maintenant si tu veux je le vois comme un bon père qui assume ses cinquante ans... et... ça m'a fait drôle de le voir... de l'imaginer en jeune homme, d'ailleurs très attirant parce qu'il était très beau, très, très beau* ”. Sandra prend conscience que la vision de son père est essentiellement orientée par la relation de filiation, mais que ce n'est pas la seule dimension de son identité, même si celle-ci appartient au passé. Sandrine développe cette même idée : “ *je suis consciente des défauts de mon copain. La dernière phrase que j'ai balancée à ma mère, c'est qu'elle n'avait pas épousé un mari parfait. Elle ne se rend même pas compte de ce qu'elle vit, c'est pas un truc idéal, non plus* ”. Elle définit, dans ce discours, ses parents au travers de leur lien conjugal et non plus dans la relation de filiation et, de ce point de vue, elle se

place dans une relation d'égal à égal dans la mesure où elle compare son couple à celui de ses parents définis comme " couple " et non plus comme " parents ".

### *L'affirmation de soi dans la cohabitation*

Quand les parents ne valident pas l'évolution identitaire de l'enfant et que cela constitue une menace pour la construction de soi, le recours est l'utilisation de la séparation : la séparation physique (s'enfermer dans sa chambre), le mensonge et parfois même le départ de la maison parentale. Le paradoxe de la séparation est qu'elle n'est pas toujours le signe de l'autonomie, mais elle peut être l'expression d'une impossibilité de se sentir exister autrement que dans la relation de filiation *en présence* de ses parents.

Une des possibilités de se séparer est d'aller dans sa chambre, la chambre étant présentée dans la majorité des cas comme le " chez-soi " de l'étudiant qui se maintient au foyer familial. Cependant, nous avons vu que cette séparation n'a pas le même sens pour tous les jeunes gens : certaines chambres fermées restent en continuité avec le reste du logement alors que pour d'autres cela représente une volonté de mise à distance. Pour Patrice, la chambre : " *C'est la possibilité d'être séparé pour faire du piano en étant tranquille et sans gêner. Donc être séparé sans être, justement... sans s'enfermer* ". Il distingue la séparation de l'enfermement : enfermer prend le sens de cloîtrer alors que le terme séparé revêt l'idée d'indépendance personnelle mais aussi de lien avec les espaces communs et ses occupants. Quand il joue du piano, ou qu'il range dans sa chambre, ses parents peuvent venir sans que cela lui pose de problèmes.

Pour Olivier fermer sa porte apparaît davantage comme un rempart contre l'intrusion de ses parents : " *Disons que c'est mon appartement, sauf que quand j'ouvre la porte, derrière il y a mes parents* ". Ce jeune homme aspire à certaines

formes d'indépendance comme les sorties, les amis à la maison, ce que ne lui permettent pas ses parents. Ce contrôle et cette imposition de la volonté parentale engendrent des relations conflictuelles. Dans ce cas, la fermeture de la porte constitue davantage une rupture du reste du logement familial, un lieu d'évitement des parents. Pour lui, que ses parents entrent dans sa chambre s'apparente à "*un viol de territoire*". Olivier est en conflit de rôle : il est enfant de ses parents et exprime aussi fortement le désir d'être soi-même. Il ne semble pas réussir à concilier ces deux rôles, comme si la seule présence parentale le plaçait surtout dans la relation de filiation. La contradiction est d'autant plus forte que la relation de filiation s'inscrit dans une des dimensions du soi. Patrice, manifeste davantage la possibilité de concilier ces deux rôles : être soi-même en restant enfant de ses parents, sans devoir se séparer pour matérialiser son affirmation identitaire, *être enfant de ses parents et rester soi-même en présence de ses parents*.

Si l'évolution identitaire est validée par ses parents, le jeune adulte pourra laisser sa porte ouverte symboliquement et physiquement. Il ne sera pas gêné par le regard de ses parents sur ses activités, sur son monde matériel. Que ses parents le regardent travailler, dessiner ou ranger ne le gênera pas. Néanmoins, il faut tenir compte du degré du privé des activités : écrire une lettre à un ami où téléphoner à son ou sa petit(e) ami(e) font intervenir d'autres relations sur lesquelles le droit de regard accordé aux parents est limité. Dans ce cas, d'une certaine manière, on peut dire que la réalité personnelle est déjà assez déterminée pour qu'il n'y ait pas d'influence ou de déstabilisation dues à l'intervention des parents. La réalité personnelle suffit à définir les deux zones et à établir une forme de séparation avec les parents, même si la porte de la chambre est ouverte.

Si le jeune adulte ne réussit pas cette définition ou si les parents ne valident pas leur nouvelle définition attribuée par le jeune adulte, ils l'enferment dans son rôle "d'enfant" duquel il ne peut se sortir que séparé physiquement. Cette

absence de validation empêchera le jeune adulte en présence physique de ses parents, de se sentir leur égal. Cette situation ne l'empêche pas d'évoluer et de construire une réalité différente de celle du couple parental, mais l'absence de validation fera que d'autres instances de validation seront recherchées à l'extérieur de la maison familiale (amis, partenaire amoureux, milieu scolaire...). Nous pouvons supposer que les jeunes adultes qui n'obtiennent pas la validation parentale de l'évolution de leur identité, et qui sont ainsi dans l'impossibilité de construire, dans la cohabitation, leur réalité subjective partiront plus tôt que les autres à la recherche d'un espace de validation extérieur au groupe parental. La réalisation personnelle et la construction de soi ne peuvent se faire que si le jeune adulte est débarrassé de cette confrontation quotidienne à un regard de "parents" et donc perçu comme "enfant" et non pas comme personne. C'est à cette condition qu'il pourra se concentrer sur soi perdant moins d'énergie à demander la reconnaissance validante de ses parents.

Le processus de subjectivation est un processus dans lequel la réalité commune est relativisée, déconstruite et élargie. Les possibilités de construction de la réalité deviennent alors multiples. Le jeune adulte va façonner une réalité subjective personnelle, "un monde qui, ayant été apparemment formé par lui-même, est clairement intelligible pour lui (du moins le pense-t-il) ; un monde dans lequel par conséquent, il est quelqu'un, peut-être même dans un cercle enchanté, un seigneur et un maître" (Berger, Kellner, 1966, p 11). Cette zone personnelle est perçue comme une zone de choix individuel où le jeune adulte se reconnaît autonome au sens de Durkheim, c'est-à-dire dans la capacité de se reconnaître lui-même dans ses œuvres et dans ses projets, de coopérer au pilotage de son propre développement, de découvrir en celui-ci une exigence de sa propre réalisation (1963). Le degré de reconnaissance parentale des attentes idéales déterminées par le jeune adulte, est un facteur important qui intervient sur la possibilité de se construire comme personne dans la cohabitation parents/enfant. La validation par les parents de la redéfinition du jeune adulte agrandit ou donne

consistance

à

cette

marge de choix personnel. Cette reconnaissance lui apporte le sentiment d'unicité et d'autonomie qui le définit en tant que personne.

La convivialité familiale est une dimension du "chez-soi, chez ses parents" qui favorise fortement la construction de l'autonomie : dans la convivialité familiale, les règles parentales changent de sens. La transformation du sens de ces règles permettent de passer à des relations d'égal à égal qui favorisent le processus de subjectivation.

Ainsi, dans le cadre de la cohabitation prolongée, les relations parents/enfant<sup>49</sup> évoluent d'une manière progressive : des transformations identitaires du jeune adulte s'opèrent dans le groupe familial et en même temps le groupe familial accompagne ces changements. Dans la situation de cohabitation intergénérationnelle, les négociations continues vont sans cesse confronter la réalité commune des parents et du jeune adulte, à une réalité plus subjective que le jeune adulte est en train d'édifier. La famille devient le lieu d'une nouvelle socialisation dans la mesure où une évolution progressive de tous les membres du groupe est intrinsèque aux changements d'un des individus du groupe familial.

---

<sup>49</sup> Rappelons que le terme enfant est utilisé au sens de la relation de filiation et non pas comme se référant à la période de l'enfance.

## Conclusion générale

L'objectif de cette recherche était de comprendre comment un jeune adulte peut se sentir autonome quand il vit chez ses parents à un âge où d'autres ont déjà décohabité. Cette interrogation se décomposait en deux autres questions : la première étant de savoir comment le jeune adulte construit un "chez-soi, chez ses parents" et quels moyens il met en œuvre pour assumer ses désirs et répondre à ses aspirations personnelles tout en tenant compte des obligations qu'implique la cohabitation. La deuxième interrogation était de comprendre comment le jeune adulte, qui se maintient chez ses parents, se construit au sein de ce "chez-soi, chez ses parents" et comment cet espace au sens large participe à sa construction identitaire.

Le "chez-soi, chez ses parents" du jeune adulte qui cohabite avec ses parents se décompose en trois dimensions : "chez soi", "chez ses parents" et "chez nous". Ces dimensions possèdent des caractéristiques qui peuvent être définies objectivement. La première dimension renvoie au marquage quotidien de l'espace domestique : le jeune adulte défend *sa* chambre, *sa* place autour de la table, *son* désordre, *son* avis sur la décoration dans les pièces communes. Il serait par ailleurs intéressant d'élargir la réflexion aux cas de jeunes adultes qui ne possèdent pas de chambre personnelle, et de voir si des espaces de substitution de la chambre ou bien si d'autres stratégies sont utilisées pour permettre une certaine indépendance. Ainsi, dans le "chez-soi" le jeune adulte développe des stratégies d'appropriation de l'espace et ouvre des négociations avec ses parents qui sont des moyens d'affirmer la légitimité de certains espaces personnels dans la maison familiale. Dans cette dimension, il établit des espaces de libre rapport à lui-même et il affirme un "je individuel". La deuxième dimension, le "chez ses parents" se constitue dans un rapport de force entre parents/enfant. Des règles parentales existent et composent un règlement de base dans la cohabitation qui

permet de conserver une certaine distance et de définir les places de chacun du point de vue des générations : la place des enfants et celle des parents. Pour modifier ces places, le jeune adulte tente, par différentes stratégies, de faire reculer les règles parentales. Dans cette dimension, les interactions s'inscrivent dans une relation asymétrique : elles imposent au jeune adulte une définition de soi en tant que " fils de " ou " fille de ". La dernière dimension, le " chez nous " est une dimension de confirmation dans laquelle l'objectif est de modifier la relation asymétrique et de tendre vers une relation égalitaire par le biais de la participation du jeune adulte à la construction du groupe familial en tant que groupe et cette participation lui permet d'être lui-même au sein du groupe. La dépendance est transformée positivement, sans distinction des places. La caractéristique principale du " chez nous " est la convivialité familiale dans laquelle le jeune adulte dépasse l'inconditionnalité de la famille en donnant un autre sens aux règles parentales. Ce changement de sens permet de passer d'une famille imposée à une famille confirmée. Dans cette dimension, le jeune adulte se définit comme l'égal de ses parents.

Ainsi, chaque modalité correspond à une façon de construire son identité et de l'articuler à une idée collective : dans la première dimension il distingue le " je individuel " du " je familial " ; dans la deuxième il se définit dans la relation asymétrique de filiation et dans la troisième dimension, il se définit dans la relation de filiation mais sur un mode égalitaire.

Dans le " chez-soi, chez ses parents ", le jeune adulte met en œuvre des processus de séparation au sein même du logement parental et dans les relations parents/enfant. Trois processus permettent au jeune adulte de prendre une certaine indépendance et de se construire autonome au sein de la maison parentale : la séparation physique, le mensonge et la subjectivation. Ces formes de séparation permettent au jeune adulte de s'individualiser et de se réaliser et tendent à établir la distinction du " je individuel " du " je familial ". La séparation physique (le plus souvent dans la chambre) permet au jeune adulte de se retirer du logement et de la relation à ses parents quand il en ressent le besoin. Le mensonge, deuxième forme de séparation, est un moyen pour le jeune adulte

de protéger sa vie privée du contrôle et de l'ingérence parentale. Le mensonge permet de dissimuler ce *qu'il sait* que ses parents n'accepteront pas afin de se protéger contre le jugement négatif, et de conserver leur validation. Le mensonge porte sur des éléments non négociables, qui font sens uniquement pour une seule partie, pour les parents ou pour l'enfant, et dans ce contexte, le consensus paraît impossible. La dernière forme de séparation est la subjectivation, processus dans lequel la réalité "chorale" est déconstruite et où la réalité des parents est vue comme *une* réalité possible parmi d'autres, dont celle du jeune adulte. Ainsi, la réalité personnelle prend du poids et tend de plus en plus à s'affirmer. Ces différents processus possèdent les mêmes caractéristiques. Premièrement, ils sont des moyens pour le jeune adulte d'affirmer son individualité et son identité, deuxièmement ils constituent des stratégies de protection contre ce que le jeune adulte perçoit être du contrôle parental et qui peut entraver la construction de soi, et troisièmement, ce sont des stratégies d'innovation dans la mesure où se séparer c'est tendre à distinguer le "je individuel" du "je familial", et où la séparation permet la construction d'une zone pour le jeune adulte de libre rapport à soi-même.

Nous avons relevé deux modalités de construction des différents processus de séparation. La première est *l'expérimentation* qui peut se définir comme une relation de réflexivité dans l'action, la deuxième est *la négociation* dont l'objectif est de parvenir à un accord parents/enfant par le biais de la discussion.

Olivier Galland fait de l'expérimentation un concept lié à la définition de la jeunesse. Selon lui, l'allongement de la jeunesse signifie passer du "modèle de l'identification" au "modèle de l'expérimentation". Le "modèle de l'identification" se caractérise "par la transmission sans altération, d'une génération à l'autre de l'identité et du statut adulte qui lui correspond". Dans ce modèle, la figure du père est centrale. Puis "ce modèle laisse progressivement la place à un modèle de l'expérimentation où la définition de soi comme le statut, auquel cette définition doit correspondre, se construisent au gré des diverses expériences sociales, tout au long d'un processus itératif, fait d'essais et d'erreurs, jusqu'à parvenir à une définition de soi qui soit à la fois satisfaisante

sur le plan de la *self-esteem* et crédible aux yeux des acteurs institutionnels ” (1993b, p. 37). “ C’est ce travail de construction de soi qui caractérise aujourd’hui la jeunesse et explique l’apparition de cette phase moratoire ” (1996, p. 43 ; 1993b, p. 37). Ainsi, le jeune adulte par tâtonnements et ajustements tente progressivement de faire coïncider ses aspirations, ses idéaux avec les normes sociales.

Pour nous, l’expérimentation n’a pas seulement pour objectif de faire coïncider les aspirations personnelles avec les normes sociales (bien que la préparation du capital scolaire puisse entrer dans cette définition), elle relève aussi d’une méthode de vérification et d’articulation des idéaux aux “ faits expérimentés ”. Les jeunes adultes font leur propre expérience, c’est-à-dire qu’ils testent leur vision du monde en l’éprouvant par eux-mêmes dans la confrontation de leurs idées aux contraintes de l’espace, du temps et des relations : expérimenter c’est avant tout confronter ses idées au réel. Au sujet de la répartition des tâches ménagères dans le couple, J.-C. Kaufmann montre comment le discours ne concorde pas avec les faits : dans les discours l’idée de partage égalitaire a une force considérable, alors que la réalité concrète du partage des tâches ménagères est profondément inégalitaire. L’égalité s’est imposée dans le monde des idées, mais non dans les gestes qui font preuve d’une importante pesanteur (1992, p. 12). L’auteur dit aussi comment “ confrontés à l’absence d’expérience et de références des débuts du couple, les jeunes partenaires (lorsqu’ils ne s’insèrent pas à l’intérieur de rôles socialement préconstruits) se tournent vers la théorie des échanges actuellement la plus forte sur le marché des idées : l’égalité ” (*op. cit.* p. 142). Nous pouvons tenir un raisonnement analogue pour les jeunes gens. Ils sont dans une phase de forte verbalisation de leurs aspirations à l’autonomie qui est en quelque sorte le discours dominant, la norme prégnante de l’individualisme. Dans le même temps, leurs discours fait apparaître la nécessité de faire sans cesse des ajustements, ce qui met en évidence un certain décalage entre les idées et les contraintes de la réalité de la vie communautaire.

La gestion des relations autour de l'espace de la chambre est un bon exemple des ajustements nécessaires. La chambre, si elle est présentée dans la quasi totalité des cas comme l'endroit le plus privé du domicile familial, appartient à un espace parental et est de ce fait davantage privée dans l'imaginaire qu'elle ne l'est dans la réalité. Ainsi, les jeunes gens ne conçoivent pas d'interdire l'entrée à leurs parents, sinon ils prennent le risque de rendre les relations conflictuelles. Ils doivent se séparer sans rompre, sans s'enfermer, le renfermement étant " l'effort de tenir les autres à une distance injustifiée (à leurs yeux) " (Goffman, 1973b, p 70). La confrontation de l'idéal de l'autonomie aux obligations de la vie chez les parents entraîne des ajustements incessants afin de concilier les désirs personnels sans froisser les relations avec les parents. Les jeunes gens testent donc différentes stratégies de séparation : demander aux parents de frapper, fermer la porte pour leur signifier que l'espace est privé... Ces stratégies s'affinent au fur et à mesure des interactions et des négociations. Ainsi l'expérience précédente servira à la suivante. Elle permet une connaissance accrue de la situation ainsi qu'un développement de la maîtrise des relations. En même temps qu'elle tend à mettre de plus en plus en adéquation idées et réalité, l'expérimentation édifie le jeune adulte de plus en plus comme l'auteur de ses choix, et l'acteur de ses relations. Innover dans la continuité, tel est l'enjeu de l'expérimentation qui joue d'un savoir déjà acquis pour en constituer un nouveau, proche du précédent mais déjà un peu différent.

Dans l'expérimentation, les jeunes adultes testent leurs idéaux en les confrontant aux contraintes d'une réalité existante. Simultanément, ils construisent leur vision du monde dans l'expérimentation, dans le sens où une nouvelle souplesse du réel laisse une ouverture au changement par l'innovation. Cette confrontation va infirmer ou confirmer certaines idées les faisant évoluer ou bien les confortant. L'expérimentation est une forme de négociation avec soi-même dans laquelle l'acteur fait preuve de réflexivité : " une sociologie de l'expérience invite à considérer chaque individu comme un " intellectuel " comme un acteur capable de maîtriser consciemment, dans une certaine mesure en tout cas, son rapport au monde " (Dubet, 1994, p. 105). En effet, les jeunes adultes procèdent par ajustements successifs : entre références familiales et

innovations, ils composent en mettant en œuvre une certaine vision de l'organisation domestique, qui est aussi liée à une vision plus large de leur rapport au monde. Les jeunes adultes font jouer leurs capacités de réflexivité, de jugement de leurs actions en réajustant les moyens s'ils le jugent nécessaire. L'expérimentation participe de la construction identitaire, et le jeune adulte se construit dans l'expérimentation. Ce faisant, le jeune adulte transforme la socialisation familiale reçue dans l'enfance, le cadre d'organisation et de représentations des parents qui définit en partie son monde et qui lui a été enseigné sous des formes de " tendance chorale ".

La deuxième modalité de construction des différents processus de séparation est la négociation. Les négociations sont importantes dans l'évolution personnelle et dans l'évolution des relations parents/enfant. Elles sont essentielles à la construction du compromis parents/enfant, entre des exigences parentales et des aspirations personnelles du jeune adulte. Les négociations s'engagent dans les trois dimensions du " chez-soi, chez ses parents " : autour de la chambre et de certaines zones défendues comme personnelles, autour des règles parentales, et existent aussi dans la construction du " chez nous ". L'enjeu des négociations est de modifier le consensus existant en reculant les limites parentales et en grignotant progressivement la réalité commune pour mettre en avant une réalité plus subjective tout en tentant de conserver un équilibre dans les relations intergénérationnelles.

Paradoxalement, les éléments qui sont négociés sont ceux qui n'apparaissent pas négociables, ces éléments étant importants dans la construction de l'identité. Aussi, la recherche du compromis est un des moyens de tâtonner afin d'établir la bonne distance entre les parents et l'enfant : chacun doit ajuster la relation pour préserver les intérêts individuels sans menacer la cohésion du groupe, faire des ajustements permet de maintenir un équilibre dans les relations. Aboutir à des accords en passant des compromis suppose une compréhension mutuelle dans les relations et aussi un savoir commun : " La négociation suppose le partage d'un minimum de savoir commun qui repose tout compte fait sur la possibilité de l'empathie ou sur la possibilité de comprendre

d'un côté les intérêts, croyances et préférences de l'autre, mais tout autant ses tentatives de manipulations, comme feindre l'indifférence sur un point crucial" (Watier, 1996, p. 93). Les négociations mettent en avant *ce qui fait sens* pour les deux parties et l'objectif de mettre au point des stratégies pour ajuster des intérêts divergents. Les relations n'étant jamais fixées une fois pour toute, il faut sans cesse faire des ajustements c'est-à-dire rééquilibrer la relation qui évolue : "Négocier c'est d'abord jouer avec des équilibres instables" (Jeudy, 1996, p. 13).

La négociation, dont une des formes peut être le conflit, est un aussi facteur d'innovation et de changement qui conduit à de nouvelles formes de relations. Les négociations font évoluer la relation vers le partenariat : " l'autorité exclut le principe même de la négociation, plus précisément entamer des négociations, ce serait reconnaître que l'autre puisse être son égal" (Baranès et Frison-Roche, 1996, p. 47). Dans les négociations, parents et enfants prennent conscience de ce qui les différencie, de ce qui les définit, ce qui peut renforcer une part de l'identité et faire évoluer une autre partie. Ainsi, la négociation est une forme de socialisation : des mécanisme de rééquilibrage des relations viennent consolider les relations au travers de compromis et on assiste à l'élaboration de nouvelles règles. Le compromis est pour Simmel "l'une des plus grandes inventions de l'humanité" et fait partie des solutions pour mettre fin à un conflit<sup>50</sup>. Le compromis apparaît comme " la recherche d'une entente précaire entre les protagonistes" (Simmel, 1995, p. 143). Les accords qui résultent de la négociation sont temporaires, et signifient que certaines solutions paraissent acceptables dans l'immédiat : " les résultats des négociations (contrats, ententes, accords, "règles" et ainsi de suite) ont tous des limites temporelles, ils seront à l'occasion revus, réévalués, révisés, révoqués ou renouvelés" (Strauss, 1992, p. 250). " N'importe quel changement pesant sur l'ordre négocié (...) appelle une renégociation ou une réévaluation" (*op. cit.*). Nous avons vu comment la transformation de la chambre du jeune adulte, le départ d'un(e) aîné(e) ou l'arrivée d'un conjoint

---

<sup>50</sup> Pour Simmel, le conflit est le signe d'une opposition et d'une dissension qui peuvent prendre les formes atténuées d'une simple dissidence ou les formes violentes du combat.

introduisait la nécessité de réajuster les relations. Nous semblons être dans la cohabitation intergénérationnelle, dans un processus de réajustement des relations qui se situe entre un “ processus de négociation quotidien ” et un “ processus d’évaluation périodique ”<sup>51</sup> (*op. cit.*). Si nous reprenons l’exemple du rapport de force qui s’établit autour des règles parentales, le jeune adulte chaque jour sort un peu plus tard pour tenter de gagner quelques minutes supplémentaires, ou bien conteste le droit que le père s’accorde en changeant la chaîne de la télévision et cela jusqu’à ce que ses parents réaffirment l’ordre parental : ils réaffirment leur autorité pour un temps établissant ainsi des limites à la négociation. Ce qui n’empêche pas le jeune adulte, passé un certain délai, de reprendre ses stratégies : le travail de “ grignotage ” des règles parentales. Cette recherche peut contribuer à une théorie générale de la négociation dans la mesure où elle met en lumière quelques stratégies relatives à un type de négociation propre au contexte intergénérationnel.

Ainsi les différentes formes de négociations (le compromis et aussi le conflit) et l’expérimentation sont des modalités de construction des différentes formes de séparation aboutissant à la distinction d’un “ je individuel ” d’un “ je familial ” et apparaissent aussi comme les moyens d’actualiser, de rendre visible l’évolution identitaire. Elles la rendent effective et font évoluer la relation dans la mesure où “ C’est la nécessité de réajuster qui introduit l’innovation et la nouveauté ” (Strauss, 1992, p. 28). Le jeune adulte par expérimentation personnelle et à travers les négociations avec ses parents, tend à affirmer ses idées comme des idées qui peuvent se mesurer à celles de ses parents, dans la mesure où les parents perdent leur seule définition de “ parents ” et deviennent aussi des égaux. À partir du moment où les parents peuvent être définis comme des parents *et* aussi comme des égaux, le jeune adulte peut se définir dans la relation comme égal.

---

<sup>51</sup> “ ... la reconstitution de l’ordre social ou organisationnel peut être conçue avec profit en terme d’une relation complexe entre un processus de négociation quotidien et un processus d’évaluation périodique. Le premier processus autorise l’accomplissement du travail quotidien, mais agit aussi sur les règles les plus formalisées et permanentes de l’organisation ainsi que sur les politiques, les conventions et les ententes établies. En retour, le second processus sert, lui, à établir les limites de la négociation ainsi que certaines de ses directions » (Strauss, 1992, p250).

Dans la cohabitation intergénérationnelle, “ le chez-soi, chez ses parents ” est la somme d’un “ chez-soi ”, d’un “ chez ses parents ” et d’un “ chez nous ”. Au sein de ce “ chez-soi, chez ses parents ”, des processus de séparation sont mis en œuvre afin d’élaborer la distinction du “ je individuel ” du “ je familial ”. Les modalités de construction de ces stratégies sont l’expérimentation et la négociation. Cependant si ce modèle est applicable à l’ensemble des jeunes adultes qui cohabitent avec leurs parents, le sentiment du “ chez-soi ” est subjectif : il n’est pas le même pour tous.

Nous avons relevé trois types de sentiment de “ chez-soi ” que nous avons nommés la *cohabitation confirmée*, la *cohabitation subie* et la *cohabitation accommodée*. Cette typologie est construite à partir du croisement des deux modalités de la construction du “ chez-soi, chez ses parents ” : la négociation et l’expérimentation. Nous avons ainsi croisé deux axes, sur le premier une forte expérimentation s’oppose à une faible expérimentation et sur le deuxième, une négociation forte s’oppose à une faible négociation. Si le sentiment de “ chez-soi, chez ses parents ” est différent pour les jeunes adultes c’est que le *sens* donné à chaque forme de séparation (la séparation physique, le mensonge, la subjectivation) varie et correspond à une autre façon de construire son identité au sein de la maison familiale et de l’articuler à la relation avec ses parents.

Dans la *cohabitation confirmée* les négociations avec les parents sont fréquentes et se font sur le mode du compromis et la chambre et/ou l’espace de la maison apparaît comme un espace important d’expérimentation. Dans cette catégorie, la séparation physique dans la chambre est faible, les jeunes adultes s’enferment rarement dans leur chambre avec l’objectif avoué de se séparer pour un temps de ses parents. Ils l’utilisent davantage comme un lieu de réalisation personnelle et d’expérimentation : les jeunes gens y font un certain nombre d’activités qui ont un sens important pour eux, les devoirs universitaires, la peinture, la musique, ils peuvent aussi en faire un espace à leur image au travers de stratégies de décoration. Le mensonge, deuxième forme de séparation, est assez peu utilisé. De plus, il est utilisé davantage comme un moyen de ne pas inquiéter les parents, plutôt que comme une façon de se protéger contre leur

jugement. Dans la *cohabitation confirmée*, l'espace de la maison est vécu comme un espace où on peut être soi-même, et dans lequel l'identité personnelle n'est pas menacée par la présence parentale, les jeunes gens font coexister un "je individuel" et un "je familial" : ce sont les plus avancés dans le processus de subjectivation. La proximité relationnelle avec les parents, ou tout au moins avec l'un d'entre eux, est grande et s'instaure dans des relations de complicité et de confiance. Dans cette dimension, la relation est vécue sur un mode égalitaire : tenir compte des règles familiales, signifie davantage que les jeunes adultes les respectent plutôt qu'ils les subissent ou s'en accommodent. Dans la cohabitation confirmée, la dimension du "chez-nous" est plus forte que la dimension "chez ses parents" et les jeunes adultes expriment le souhait et la possibilité d'exister dans une relation d'égal à égal dans laquelle la relation de filiation traditionnelle passe au second plan.

Le deuxième type est la *cohabitation subie*. Les négociations sont peu fréquentes entre les parents et l'enfant et se font le plus fréquemment sur le mode du conflit que dans le type de cohabitation précédent. L'espace de la maison n'est pas un espace d'expérimentation forte, exceptée quand les parents sont absents de la maison pour quelques jours. La chambre est, dans tous les cas, le moyen de gagner en indépendance et a essentiellement une fonction de séparation physique des parents. Elle est un "chez-soi" par défaut et ressemble à un lieu d'attente dans lequel on patiente avant de pouvoir partir : elle est l'antichambre du départ. Le mensonge est fréquemment utilisé comme un moyen d'éviction de la négociation et du conflit ; d'une certaine façon l'autorité parentale est crainte. La définition d'un "je individuel" paraît être réalisable plutôt à l'extérieur de la maison parentale, la proximité physique avec les parents étant trop grande pour permettre au jeune adulte de s'extraire suffisamment d'une définition de soi comme "fils de" ou "fille de" et, dans ce cadre, l'évolution d'une relation parents/enfant vers une relation d'égal à égal paraît difficile. Dans ce type de relation, la "réalité chorale", n'est pas négociée, elle est subie, menaçant la réalité personnelle du jeune adulte dans l'espace de la maison familiale. La construction du "chez-soi" se fait davantage dans la séparation physique, et la proximité relationnelle entre les parents et

l'enfant est faible. Dans ce cas le "chez-soi" se définit fortement par la chambre et le "chez mes parents" est vécu sur le mode de l'imposition dans lequel la relation est vue comme inégalitaire. Dans la *cohabitation subie*, la dimension parentale est dominante, et la convivialité familiale est définie comme faible, voire inexistante, du point de vue du jeune adulte.

Le troisième type de cohabitation est la *cohabitation accommodée*. Dans cette catégorie, les négociations avec les parents sont faibles et l'expérimentation est forte. La séparation physique est importante, ces jeunes gens nécessitent le besoin de s'enfermer dans leur chambre pour s'extraire de la relation parents/enfant dans laquelle ils se définissent essentiellement comme "fils de" ou "fille de". La chambre a une fonction d'expérimentation et de réalisation de soi très forte. Dans cette catégorie, le mensonge est assez fréquent pour éviter un face à face qui les place davantage sur une relation d'autorité parentale que dans une relation d'égal à égal. La relation est inégalitaire, le "je individuel" a du mal à s'affirmer en présence des parents, le "je familial" étant dominant. La proximité relationnelle avec les parents est grande. Ils ont en commun, avec les jeunes gens qui subissent la cohabitation, de se vivre dans la relation parents/enfants sur un mode inégalitaire où le poids de l'autorité parentale est perçu comme important. Ils ont aussi en commun, avec les jeunes adultes qui ont confirmé la cohabitation, une grande proximité relationnelle avec les parents et aussi la perception de l'espace de la chambre comme étant un espace possible de réalisation personnelle.

Un de ces types de cohabitation ne paraît pas s'appliquer davantage aux filles plutôt qu'aux garçons. La définition statutaire "d'étudiant(e)" semble effacer d'éventuelles différences dans la construction d'un "chez-soi, chez ses parents" par les filles et par les garçons.

Par contre, il nous semble que ces trois types de cohabitation peuvent être modulés par les différents âges des jeunes gens, hypothèse qu'il nous faudrait vérifier par l'analyse d'un plus grand nombre d'entretiens. La *cohabitation confirmée* nous paraît être vécue par les jeunes gens plus âgés qui ont réussi à transformer un "chez ses parents" en un "chez nous" permettant la réalisation

personnelle. Il nous semble aussi que des jeunes gens plus jeunes vivent une *cohabitation confirmée*, il s'agirait de ceux dont les parents font un plus faible usage de contrôle en terme de principes éducatifs, et favorisent davantage l'autorégulation et l'autonomie de l'enfant.

Les deux autres types de cohabitation sont plutôt vécus par les plus jeunes. Les jeunes gens qui subissent la cohabitation expriment le désir de partir rapidement de chez leurs parents. Les jeunes gens qui vivent la cohabitation sur le type *accommodation*, nous paraissent être dans un processus qui tend vers une transformation du "chez ses parents" en "chez nous". Les plus jeunes, moins affirmés, craignent davantage le regard de leurs parents et la séparation physique est encore nécessaire. Ainsi la cohabitation accommodée et la cohabitation confirmée constituent des variations pour différents jeunes gens mais aussi pour un même individu à différents moments de sa construction de l'identité. La *cohabitation confirmée* et la *cohabitation subie* constituent des variations davantage pour différents jeunes gens.

Il nous semble aussi que ces types peuvent être modulés par l'origine sociale, mais de la même façon, il faudrait vérifier cette hypothèse en faisant davantage varier les classes sociales que nous ne l'avons fait. J. Kellerhals, C. Montandon, (1991) font une synthèse centrée sur les rapports entre classes sociales et styles éducatifs. Nous retiendrons que "du point de vue des objectifs éducatifs les parents de milieux ouvriers insistent davantage sur l'obéissance, la conformité et la réserve, alors que ceux de milieux bourgeois mettent davantage l'accent sur l'autonomie, la créativité et l'autorégulation" (Bronfenbrenner, 1958). Du point de vue des méthodes éducatives, les parents des classes populaires font davantage usage de contrôle, de punitions, de coercition de surveillance et de force que les parents du haut de l'échelle sociale, qui tentent plus souvent de raisonner l'enfant, de communiquer avec lui, de lui offrir leur soutien et qui font moins recours au pouvoir parental (Gecas, 1979). (...) Enfin, la nature de la relation de pouvoir entre parents et enfants est plutôt de type autoritaire ou autocratique dans les milieux populaires alors qu'elle aurait tendance à être de type égalitariste ou démocratique dans les milieux bourgeois" (Kellerhals, Montandon, 1991, p 195).

Dans la *cohabitation confirmée* et la *cohabitation accommodée*, la relation entre parents et enfant semble être plutôt de type égalitariste, même si les jeunes gens plus jeunes se placent dans une relation plus asymétrique que les aînés. Dans la *cohabitation subie*, la relation parents/enfant paraît être plus de type autoritaire, dans laquelle les parents font davantage usage du contrôle et insistent sur l'obéissance. Nos observations concordent avec celles de François de Singly qui note que " les étudiants dont les parents axent plus l'éducation sur la dimension autorité investissent moins leur chambre. La réalisation de soi est ailleurs, à l'extérieur " (1996, p 38). Cependant ajoutons que quand ces jeunes gens se trouvent dans la maison familiale, la chambre fait fonction de lieu de séparation et leur permet de s'extraire de la relation avec leurs parents.

D'autres recherches établissent l'influence de différents facteurs en matière d'éducation. Pour Bernstein, le facteur influent est le genre de communication et de structuration des rôles qui prévaut dans la famille. Dans les familles populaires où les rôles des familiers sont strictement définis et la communication peu élaborée, les parents élèvent leurs enfants selon des règles rigides. Au contraire, dans les familles bourgeoises où les échanges intergénérationnels sont encouragés et où les rôles sont souvent négociés, les parents tiennent davantage compte de la personnalité spécifique de leur enfant, laissant son " statut " d'enfant en retrait. Ils adoptent en conséquence des règles flexibles. (1975, p. 196). Là aussi, il semble que dans le type de *cohabitation confirmée*, les échanges et la coopération intergénérationnelle soient supérieurs à ceux qui prévalent au sein de la *cohabitation subie*, dans cette cohabitation les règles parentales étant moins flexibles, les jeunes gens ne peuvent opérer la transformation du sens des règles parentales qui permet de faire glisser le " chez ses parents " vers un " chez nous " dans lequel la convivialité familiale apparaît comme la condition de la réalisation personnelle au sein de la maison familiale.

Dans le " chez nous " les jeunes gens donnent un autre sens aux règles parentales. Le " chez moi, chez mes parents " devient un " chez moi, chez nous " c'est-à-dire que la famille imposée devient une famille confirmée dans

laquelle le jeune adulte est considéré et se considère davantage comme un égal et moins dans une relation de filiation proche de celle qui avait cours durant l'enfance. Il ne s'agit plus, pour les jeunes gens, de gagner en marge de manœuvre en établissant un rapport de force avec leurs parents, mais de faire évoluer les relations vers une coopération entre les différents membres de la famille au travers de la participation de chacun. À cette condition, les jeunes adultes peuvent se construire autonomes au sein de l'espace familial et la cohabitation intergénérationnelle est moins vécue comme une dépendance que comme une relation privilégiée favorisant la réalisation personnelle.

Ainsi, une forte convivialité familiale constitue une des conditions de la reformulation des relations parents/enfant et aussi de la reformulation de la relation à soi-même dans la cohabitation intergénérationnelle. Ces reformulations permettent la construction d'une certaine autonomie, la réalisation de soi. Dans la convivialité familiale, le jeune adulte se vit comme l'égal de ses parents, et ses parents lui reconnaissent cette définition. Quand la reconnaissance parentale n'est pas suffisante, cela risque d'entraver la construction de l'identité parce qu'elle replace davantage le jeune adulte dans une relation de parents/enfants au sens d'une relation de filiation : quand les parents associent trop enfant et enfance, ils entravent la construction de l'autonomie.

Quand le sentiment de "chez-nous" est fort, il apporte aussi la légitimité au maintien chez ses parents. L'espace de la maison est perçu comme un espace dans lequel le jeune adulte est acteur, comme un espace de "réassurance identitaire" dans lequel la dimension négative du maintien codé dépendance a été transformée. De même quand le sentiment du "chez nous" est fort, la chambre est vécue davantage comme un espace de réalisation personnelle que comme un espace de séparation d'avec les parents. Le "chez nous" est la dimension du "chez-soi, chez ses parents" dans laquelle le sentiment d'autonomie peut le plus s'éprouver dans la mesure où les règles parentales possèdent un autre sens que celui de l'obligation. Dans le sentiment d'identité personnelle, le sentiment d'autonomie est l'autre face du sentiment d'appartenance : "Un sujet ne peut affirmer son identité individuelle

que s'il peut à la fois se sentir appartenir à un groupe de ses semblables (groupe réel ou imaginaire, utopique) et se sentir autonome par rapport à l'emprise collective de ce groupe" (Mucchielli, 1986, p. 59). Ainsi, notre étude contribue aux analyses sur la construction de l'autonomie individuelle des jeunes adultes en montrant que la construction de l'autonomie est réalisable (à certaines conditions) dans la cohabitation intergénérationnelle, l'autonomie n'étant pas nécessairement associée avec l'indépendance résidentielle et le passage de différents seuils.

Cependant, cette autonomie ne peut se réaliser qu'au sein d'un " espace de réassurance identitaire " dans lequel le jeune adulte fait en sorte que ses projets soient acceptés, validés par les parents : la validation de soi fait partie de la fonction de la famille relationnelle. Le lien est ainsi intrinsèque à la construction de l'autonomie : dans le partage de la vie commune l'autonomie peut s'exprimer dans la mesure où le soi a des référents. Ainsi, la reformulation des relations parents/enfant et la reformulation de la relation à soi permettent de construire " la bonne distance " celle qui " permet de communiquer dans la différence, de coopérer dans l'autonomie de se regarder sans s'empêtrer " (Kellerhals, 1995, p. 5).

## Bibliographie

- P. Ariès (1970), 1993, “ Les âge de la vie ” in *Essais de mémoire*, Paris, Seuil.
- P. Ariès, 1973, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil.
- P. Ariès, G. Duby, 1987, *Histoire de la vie privée*, tome 5, Paris, Seuil, pp. 60-94.
- C. Attias-Donfut, 1988, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, PUF.
- C. Attias-Donfut, 1991, *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF.
- M. Augé, 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Collections La librairie du XX<sup>ème</sup> siècle, Seuil.
- G. Bachelard, 1957, *La Poétique de l'espace*, Paris, Collection Quadrige , PUF,
- W. Baranès, M.-F. Frison-Roche, 1996, “ L'autorité en droit ”, in *Tout négocié. Masques et vertiges des compromis, Autrement*, Série Mutations, n°163, avril 1996, pp. 45-59.
- F. Battagliola, M. Jaspard, E. Brown, 1993, “ Le passage à l'âge adulte ”, *Informations sociales*, n° 30.
- J. Baudrillard, 1968, *Le système des objets*, Paris, Gallimard.
- P. Berger et T. Luckmann, 1986, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- P. Berger, Kellner H., 1988, “ Le mariage et la construction de la réalité ”, *Dialogue, Le moi conjugal, un drôle de je*, n°102, pp. 6-23.
- B. Bernstein, 1975, *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*, Paris, Minuit.
- A. Blanchet, A. Gotman, 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Collection 128, Nathan.

T. Blöss, 1994, “ L’entrée dans la vie résidentielle ”, *Informations Sociales*, n°34, pp. 22-31.

- T. Blöss, 1997, *Les liens de famille. Sociologie des rapports entre générations*, Paris, PUF.
- C. Bonvalet, 1991, “ Le logement ”, in *La famille, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 165-172.
- R. Boudon, F. Bourricaud, (1982), 1990, “ Contrôle social ”, *Dictionnaire critique de la Sociologie*, Paris, PUF, pp 119-126.
- P. Bourdieu et J.-C. Passeron, 1964, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Minuit.
- P. Bourdieu, 1979, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Collection Le sens commun, Minuit.
- P. Bourdieu, 1980a, “ La jeunesse n'est qu'un mot ”, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, pp. 143-154.
- P. Bourdieu, 1980b, “ Ce que parler veut dire ”, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, pp. 95-112.
- M. Bozon, C. Villeneuve-Gokalp, 1995, “ L'art et la manière de quitter ses parents ”, *Population et Sociétés* n°297, pp. 1-4.
- A. Braconnier, 1998, “ Les adieux à l'enfance ”, *L'identité*, dir. J.-C. Ruano-Borbalan, Auxerre, Sciences Humaines, pp. 95-101.
- M. Calvez, 1989, *Le bricolage dans l'aménagement de la maison*, Rapport de recherche pour la Mission du Patrimoine Ethnologique, Rennes, IRTS.
- V. Caradec, 1994, “ Le problème de la “ bonne distance ” conjugale au moment de la retraite ”, *Revue Française de Sociologie*, XXXV, n°1, pp. 101-124.
- M. de Certeau, (1980) 1990, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Collection Folio/Essais, Gallimard.
- M. de Certeau, L. Giard et P. Mayol P., (1980) 1994, *L'invention du quotidien. 2. Habiter, cuisiner*, Paris, Collection Folio/Essais, Gallimard.
- K. Chaland, 1999, *Pour un usage sociologique de la double généalogie philosophique de l'individualisme*, Colloque international “ Famille et individualisation ”, Centre de recherches sur les liens sociaux, 7-9 octobre, Paris.

J.-C. Chamboredon, 1985, “ Adolescence et post-adolescence : la “juvénisation”. Remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse ”, in A.-M Alléon, O. Morvan, S. Lebovici (dir), *Adolescence terminée, adolescence interminable*, Paris, PUF, pp. 13-28.

S. Chevalier, 1993, “ Nous on n’a rien de spécial... ”, “ Chez-soi, objets et décors : des créations familiales ? ”, *Autrement*, série Mutations, mai n° 137, pp. 86-101.

V. Cicchelli , 1999, *Nouer, dénouer, renouer. La construction du lien intergénérationnel à l’âge des études*, Thèse de doctorat (dir. F. de Singly), Université de Paris V.

L. Chisholm, 1993, “ L’Europe, l’eupéanisation et les jeunes ”, in A. Cavalli, O. Galland (dir), *L’allongement de la jeunesse*, Arles, Actes Sud, pp. 181-197.

F. Coffield, 1993, “ Toujours stagiaire, jamais salarié ? Les transitions de longue durée au Royaume-Uni ”, in A. Cavalli, O. Galland (dir), *L’allongement de la jeunesse*, Arles, Actes Sud, pp. 71-94

H. Cueco, 1990, “ Les choses ”, in *Habiter, Habité : l’alchimie de nos maisons*, Paris, *Autrement*, Série Mutations, septembre n°116, pp. 143-148.

M. Debesse, (1943) 1984, *L’adolescence*, Paris, Collection Que sais-je ? PUF.

J.-H. Déchaux, 1990a, “ Les échanges économiques au sein de la parentèle ”, *Sociologie du travail*, 1, pp. 73-94.

J.-H. Déchaux, 1990b, “ Des relations de parenté inédites ? ”, *Esprit*, juillet-août n° 7-8, pp. 91-105.

J.-H. Déchaux, 1991, “ Structures de parenté et sociétés paysannes : deux points de vue et des suggestions pour une sociologie de la parenté dans les sociétés urbaines ”, *Archives européennes de sociologie*, vol. XXXII, pp. 153-171.

G. Desplanques, 1994, “ Etre ou ne plus être chez ses parents ”, *Population et Sociétés* n°292, pp.1-4.

C. Dubar, (1998), 1999, *La socialisation*, Paris, Armand Colin.

F. Dubet, 1994, *Sociologie de l’expérience*, Paris, Seuil.

E. Durkheim, 1912, *Les formes élémentaires de la vie religieuses : le système totémique en Australie*, Paris, Félix Alcan.

E. Durkheim, (1930), 1997, *Le suicide*, Paris, PUF.

- E. Durkheim, 1963, *L'Éducation morale*, Paris, PUF.
- B. Dussart, 1995, “ Les aventuriers du loft. Stratégies d'intimité et décloisonnement de l'espace de l'habitat, *Les espaces de la famille, Actes du colloque de Liège du 5 et 6 mai 1994*, pp.155-170, Édité par B. Bawin-Legros, R. Dandurand, J. Kellerhals, F. de Singly.
- M. Eleb-Vidal, 1994, *L'apprentissage du “chez-soi” : le groupe des maisons ouvrières, Paris, Avenue Daumesnil, 1908*, Marseille, Parenthèses.
- N. Elias, 1973, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy.
- E. H. Erikson, 1972, *Adolescence et crise, la quête de l'identité*, Paris, Champs Flammarion.
- S. Ferret, 1998, *L'identité*, Paris, GF Flammarion.
- J.-P. Filiod, 1996, “ Purifications et ressourcements dans l'univers domestique, in *Ethnologie Française, La ritualisation du quotidien*, 1996-2 (avril-juin), tome XXVI, Paris, Armand Colin, pp. 264-279.
- M. Fize, 1998, “ Naissance de la culture adolescente ”, *L'identité*, dir. J.-C. Ruano-Borbalan, Auxerre, Sciences Humaines, pp. 179-184.
- O. Galland, 1990, “ Un nouvel âge de la vie ”, *Revue française de sociologie*, XXX, pp. 529-551.
- O. Galland, 1993a, “ Qu'est ce que la jeunesse ? ”, in A. Cavalli, O. Galland (dir.), *L'allongement de la jeunesse*, Arles, Actes Sud, pp.11-18.
- O. Galland, 1993b, “ La jeunesse en France, un nouvel âge de la vie ”, in A. Cavalli, O. Galland (dir.), *L'allongement de la jeunesse*, Arles, Actes Sud, pp.19-39.
- O. Galland, 1995a, “ Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte ”, *Économie et Statistiques*, n°283-284, pp. 33-52
- O. Galland (dir.), 1995b, *Le monde des étudiants*, Paris, Collection Sociologies, PUF.
- O. Galland (1984) 1996, *Les jeunes*, Paris, Collection Repères, La Découverte.

- O. Galland, M. Méron, 1996, “Les frontières de la jeunesse”, *Données sociales 1996*, pp. 324-327.
- O. Galland, 1997, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Collection U, Armand Colin.
- F. Godard, T. Blöss, 1988, “La décohabitation des jeunes”, in *Transformation de la famille et habitat*, dir. C. Bonvalet, P.U.F. I.N.E.D, pp. 31-55.
- E. Goffman (1963), 1975, *Stigmate*, Paris, Minuit.
- E. Goffman, 1973a, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Minuit.
- E. Goffman, 1973b, *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, Paris, Minuit.
- C. Gokalp, 1981, “Quand vient l’âge des choix”, *Travaux et Documents, Cahiers n° 95*, INED, Paris, PUF.
- A. Gotman, 1988, *Hériter*, Paris, PUF.
- A. Gotman, 1995, *Dilapidation et prodigalité*, Paris, Nathan.
- E.T. Hall, (1966) 1971, *La dimension cachée*, Paris, Collection Essais, Seuil.
- N. Haumont, H. Raymond, 1966, *L’habitat pavillonnaire*, Paris, Centre de recherches d’urbanisme.
- N. Herpin, 1988, “Le repas comme institution. Compte-rendu d’une enquête exploratoire”, *Revue Française de Sociologie*, XXIX, pp. 503-521
- H.-P. Jeudy, 1996, “Le tout négociable”, in *Tout négocié. Masques et vertiges des compromis, Autrement, Série Mutations, n°163*, avril 1996, pp. 20-30.
- J.-C. Kaufmann, 1988, *La chaleur du foyer, Analyse du repli domestique*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- J.-C. Kaufmann, 1989, *La vie ordinaire. Voyage au cœur du quotidien*, Paris, Gréco.
- J.-C. Kaufmann, 1991, “Les habitudes domestiques”, *La famille l’état des savoirs dir. De Singly*, Paris, La Découverte, pp.124-132.

J.-C. Kaufmann, 1992, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Collection Essais et Recherches , Nathan.

J.-C. Kaufmann, 1996a, “ Portes, verrous et clés : les rituels de fermeture du chez-soi ”, in *Ethnologie Française, La ritualisation du quotidien*, 1996-2 (avril-juin), tome XXVI, Paris, Armand Colin, pp. 279-288.

J.-C. Kaufmann, 1996b, *L'entretien compréhensif*, Paris, Collection 128, Nathan.

J.-C. Kaufmann, 1997, *Le cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère*, Paris, Collection Essais et Recherches, Nathan.

J. Kellerhals, 1991, “ Les styles éducatifs ”, *La famille l'état des savoirs* dir. De Singly, Paris, La Découverte, pp. 194-200.

J. Kellerhals, 1995, “ Plaidoyer pour une étude des territoires de la famille ”, *Les espaces de la famille*, Actes du colloque, Liège 5-6 mai 1994, Édité par B.Bawin-Legros, R.Dandurand, J. Kellerhals, F. de Singly, pp. 3-8.

I. Kopitoff, 1986, “ The cultural biography of things : commoditization as process ”. In Appadurai (ed), *The social life of things*, Cambridge University Press, pp. 64-91.

A. Langevin, 1991, “ Le dit et le non dit de la mémoire filiale : le salariat maternel dans les récits de frères et de soeurs ”, *Relations intergénérationnelles, Actes du colloque de Liège 17- 18 mai 1990*, Université de Genève.

A. Laurent, 1993, *Histoire de l'individualisme*, Paris, Collection Que sais-je ? PUF.

J. Lecomte, 1998, “ Le soi, de l'enfance à l'âge adulte ”, *L'identité* dir. J.-C. Ruano-Borbalan, Auxerre, Sciences Humaines, pp.31-34.

H. Lefebvre, 1970, *Du rural à l'urbain*, Paris, Anthropos.

P. Le Galès, 1995, “ Les étudiants et leurs familles : entre dépendance et autonomie négociée, un idéal de cadre ”, in O. Galland (dir.), *Le monde des étudiants*, Paris, Collection Sociologies, PUF, pp. 85-108.

J.-M. Léger, 1990, *Derniers domiciles connus : enquête sur les nouveaux logements 1970-1990*, Paris, Créaphis.

J.-M. Léger, B. Decup-Panier, 1995a, *Chambre-bains et terrasse avec vue. Évaluation de la bande active à Villejuif*, PCA/ IPRAUS.

J.-M. Léger, B. Decup-Panier, 1995b, “ La chambre-bain : l’ autonomie des enfants, la privation des parents ”, *Les espaces de la famille, Actes du colloque de Liège du 5 et 6 mai 1994*, Édité par B. Bawin-Legros, R. Dandurand, J. Kellerhals, F. de Singly, pp. 101-120.

E.M. Lipiansky, 1998, “ L’ identité personnelle ”, *L’ identité* dir. J.-C. Ruano-Borbalan, Ed. Sciences Humaines, Auxerre, pp. 21-30

O. Löfgren, 1992, “ Le foyer suédois : un projet national ”, in “ *Chez-soi, objets et décors : des créations familiales ?* ”, Paris, *Autrement*, série Mutations, n° 137 (mai), pp. 51-67.

K. Mannheim, 1990, *Le problème des générations*, Paris, Collection Essais et Recherches, Nathan.

G. Mauger, R. Bendit, C. V. Wolffersdorff, 1994, *Jeunesses et sociétés. Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Paris, Armand Colin.

E. Maunaye, 1995, “ La chambre après le départ de l’ enfant ”, *Dialogue*, n°127, pp. 98-108.

E. Maunaye, 1997, *Le départ des enfants. Analyse de la séparation des jeunes de la famille d’ origine*, Thèse de doctorat de sociologie, université Paris V, directeur F. de Singly.

A. Memmi, 1979, *La dépendance*, Cher, Paris, Collection Folio-Essais, Gallimard.

G. Mermet, 1996, *Francoscopie 1997. Comment vivent les Français*, Paris, Larousse-Bordas.

A. Mucchielli, 1986, *L’ identité*, Paris, Collection Que sais-je ? n°2288, PUF.

A. Muxel, 1996, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Collection Essais et recherches, Nathan.

Neitzert F., 1990, *La chambre d’ enfant*, rapport de recherche PCA-FNEPE, Paris.

M. Oberti, 1995, “ Les étudiants et leurs études ” in O. Galland (dir.), *Le monde des étudiants*, Paris, Collection Sociologies, PUF, pp. 23-54.

F. Paul-Lévy, M. Segaud, 1983, *Anthropologie de l’ espace*, Paris, Centre Georges Pompidou.

G. Péric, 1965, *Les choses*, Paris, Julliard.



- G. Pérec, 1985, *Espèces d'espaces*, Paris, Galilée.
- G. Pérec, 1978, *La vie mode d'emploi*, Paris, Collection Livre de Poche, Hachette.
- M. Perrot, 1993, “ Meubles des champs, meubles des villes ”, in “ Chez-soi, objets et décors : des créations familiales ? ”, *Autrement*, série Mutations, mai n°137, pp. 139-151.
- J. Pezeu-Massabuau, 1993, *La maison espace réglé espace rêvé*, Montpellier, Géographiques Reclus.
- A. Prost, 1981, “ Mariage, jeunesse et société à Orléans en 1911 ” *Annales ESC*, juillet août, pp. 672-701.
- J.-M. de Queiroz, 1991, “ Les familles et l'école ”, *La famille l'état des savoirs*, dir. de Singly, Paris, La Découverte, pp.201-210
- J.-M. de Queiroz, M. Ziolkovski, 1994, *L'interactionnisme symbolique*, Presses Universitaires de Rennes.
- E. Ramos, 1993, *Les stratégies matrimoniales des Portugais en France*, mémoire de maîtrise, Université Paris V, directeur François de Singly.
- E. Ramos, 1994, “ La deuxième vie de l'objet ancien dans la ferronnerie d'art et la brocante ”, *Le paradoxe de la marchandise authentique. Imaginaire et consommation de masse*, dir. J.-P. Warnier, Paris, L'Harmattan, pp. 61-75.
- E. Ramos, 2000, “ La défense d'un “petit monde” pour un jeune adulte vivant chez ses parents ”, *Libres ensembles. L'individualisme dans la vie commune*, directeur F. de Singly, Paris, Nathan, pp. 155-176.
- A. Rapoport, 1972, *Pour une anthropologie de la maison*, Paris, Bordas, Dunod.
- C. Rosselin, 1998, *Habiter une pièce. Une ethnographie des espaces par la culture matérielle*, thèse de doctorat, université Paris V, directeur J.-P. Warnier.
- L. Roussel, O. Bourguignon, 1976, *La famille après le mariage des enfants*, Paris, INED, PUF.
- L. Roussel, 1991, “ Les types de famille ”, *La famille l'état des savoirs*, dir. F. de Singly, Paris, La découverte.
- J.-C. Ruano-Borbalan, 1998, « La construction de l'identité », *L'identité, l'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Sciences Humaines, pp. 1-13.

- O. Schwartz, 1990, *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF.
- M. Segalen (1979) 1996, *Sociologie de la famille*, Paris, Collection U, Armand Colin.
- M. Segalen et B. Le Wita, 1993, “ Chez-soi, objets et décors : des créations familiales ? ”, *Autrement*, série Mutations, n° 137 (mai), pp. 11-23.
- M. Segalen, 1998, *Rites et rituels contemporains*, Paris, Collection 128, Nathan.
- G. Simmel, (1912), 1995, *Le conflit*, Dijon-Quetigny, Circé.
- A. Sjögren, 1986, “ Le repas comme architecte de la vie familiale ”, *Dialogue* n°93, pp. 54-61.
- F. de Singly, 1987, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF.
- F. de Singly, 1993, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Collection 128, Nathan.
- F. de Singly, 1994-1995, “ À quoi sert la famille ? ” *Sciences Humaines*, hors série n°7, déc.1994-janv.1995, pp. 30.
- F. de Singly, 1996, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Collection Essais et Recherches, Nathan.
- F. de Singly, 1998, “ La fabrique familiale du soi ”, *L'identité* dir. J.-C. Ruano-Borbalan, Auxerre, Sciences Humaines, pp. 169-176.
- F. de Singly, 1998, *Habitat et relations familiales*, Plan Construction et Architecture.
- F. de Singly, 2000, *Libres-ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan.
- A. Strauss, (1989), 1992, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié.
- A. Strauss, 1992, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan.

C. Taylor (1989), 1998, *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Paris, Seuil.

H. Touzard, 1977, *La médiation et la résolution des conflits*, Paris, PUF.

A. Van Gennep (1969), 1981, *Les rites de passage*, Paris, A.&J. Picard.

E. Volpe, 1990, « Ordre, désordre et fouillis... », *Habiter, habité, l'alchimie de nos maisons, Autrement*, Série Mutations, n°116, pp. 149-155.

J.-P. Warnier, 1994, *Le paradoxe de la marchandise authentique : imaginaire et consommation de masse*, Paris, Collection Dossiers, L'Harmattan.

J.-P. Warnier, P. Laburthe-Tolra, 1993, *Ethnologie, anthropologie*, Paris, PUF.

P. Watier, 1996, “ La confiance réciproque ”, in *Tout négocié. Masques et vertiges des compromis, Autrement*, série Mutations, avril n°163, pp. 87-93.

# **ANNEXES**

## Grille d'entretien

### I- LA MAISON, L'APPARTEMENT

*Entretien fait hors du domicile de l'étudiant(e) :*

- Dessine moi le plan de la maison familiale, de ta chambre.

*Entretien fait au domicile de l'étudiant(e) :*

- Peux-tu me faire visiter la maison ?
- Chez toi, quel est le trajet que tu fais le plus souvent ?
- Dis-tu plus souvent “ chez mes parents ” ou “ chez moi ” ?
- Quand utilises-tu l'un, et quand utilises-tu l'autre ?
- Depuis combien de temps habitez-vous cet endroit ?
- Y a-t-il un endroit, chez toi, où tu te sens le plus chez toi ?

### II- LA CHAMBRE

- Décris-moi ta chambre ? (question posée **aussi** quand l'entretien est réalisé dans la chambre de l'étudiant).
- La partages-tu ? Comment la partages-tu ?
- S'il y a eu déménagement récent : qui a choisi son emplacement ?
- S'il y a eu transformation de la chambre : qui a choisi
  - le revêtement mural (peinture, ou papier peint) ?
  - le sol (moquette...) ?
  - les meubles ? (lit une place ou deux places)
- Quand tu partiras de la maison, emmèneras-tu tes meubles ? Lesquels ?
- Y a-t-il des objets que tu emmèneras ? Lesquels ?
- La décoration ? Est-ce important pour toi ? Peux-tu **tout** mettre en décoration dans ta chambre ?
- As-tu des photo de tes parents, de ta famille, dans ta chambre ?
- As-tu des objets qui appartiennent à tes parents ?
- As-tu des objets qui sont importants à tes yeux ? Lesquels ? Pourquoi ? Origine ?
- Qu'est-ce que ta chambre signifie pour toi ?

- Quand tu partiras, qu'aimerais-tu que tes parents fassent de ta chambre ? Est-ce que ça a fait l'objet d'une véritable discussion ?

- Tes parents, entrent-ils dans ta chambre ?
- (Le père, s'il ne rentre pas, ou s'il rentre moins que la mère),
- Depuis quand ne rentre-t-il pas dans ta chambre ? Pourquoi ? Trouves-tu cela normal ? Qu'en penses-tu ?
- Tes parents, quand ils rentrent dans ta chambre, c'est pour quoi faire ?
- La porte de ta chambre, est-elle ouverte ou fermée ? La fermes-tu à clé ? (parfois...)
- Si la porte est, entrouverte, fermée, frappent-ils avant d'entrer ? Ton père, ta mère ?
- Si tu apprenais que tes parents étaient rentrés dans ta chambre, pendant ton absence, quelle serait ta réaction ?
- Qui fait le ménage dans ta chambre ? Depuis quand ?
- La poussière ? Le rangement ?
- Le linge, les draps ?
- Ça te dérange, s'ils sont dans ta chambre ? Ton père ? Ta mère ?
- Est-ce que tu fumes dans ta chambre ?
- Mets-tu la musique, forte ou pas ? Quand ? Pourquoi ?
- Quelles sont tes activités dans ta chambre ?
- Qu'est-ce que tu fais dans ta chambre, et qu'est-ce que tu fais dans les autres pièces ?

### **III-PIÈCES COMMUNES**

- Y a-t-il des pièces fermées à clé ? Lesquelles ? Quelles portes restent ouvertes, lesquelles sont fermées ? Pourquoi ?
- Est-ce qu'il t'arrive de laisser traîner des affaires personnelles dans les pièces communes ? Lesquelles ? Qui les range ?
- Qui fait le ménage dans ces pièces ? L'aspirateur, la poussière...Tu fais le ménage dans ces pièces ? Fréquence ? À la demande de ta mère ?
- Qu'est-ce que tu penses de la décoration de la maison familiale ?
- Vis-tu de la même façon, quand tes parents ne sont pas là ? Comment vis-tu ? (à relancer : musique plus forte, fumer dans tout la maison...)
- S'ils rentraient à l'improviste, quelle serait ta réaction ?

### **SALLE DE BAINS**

- Porte ouverte, fermée ? Quand ? Qui ? Clé ? Verrou ?
- Où mets-tu tes produits de toilette ? Prennent-ils beaucoup de place ? Où sont ceux de tes parents ?
- Serviette de toilette, personnelle ou pas ? Ou la mets-tu ?
- Brosse à dents : individuelle ou pas ? Système de rangement des brosses à dents ?
- Qui se lève en premier ? Comment vous arrangez-vous pour la douche, quand plusieurs personnes se lèvent en même temps ?

### **CHAMBRE DES PARENTS, DES FRÈRES ET SŒURS**

- Porte ouverte, fermée ? Quand ? Clé ? Qui les ferme ?
- Y rentres-tu ? Pour quoi faire ?
- Perçois-tu la chambre de tes parents comme un lieu intime ?
- Et la chambre de ta sœur, de ton frère ? Vas-tu dans leur chambre ? Pourquoi faire ? Allez-vous dans ta chambre ? Pourquoi faire ?
- Qui y fait le ménage ?

### **CUISINE, SALON, SALLE À MANGER**

- Es-tu souvent dans ces pièces ? Qu'y fais-tu ? T'y retrouves-tu avec tes parents ? Pour quelles activités ?
- Bruits : télé, musique... forte ou pas ? Qui peut gêner qui ?
- Fumes-tu dans ces pièces-là ?
- Lumière, tamisée ou pas selon les activités. Qui, comment ?
- Comment ça se passe quand tes parents rentrent le soir ? (Description : qui fait quoi, où...)
- Est-ce que vous mangez ensemble ?
- Y a-t-il des places fixes, à table, sur le canapé... Description.
- Est-ce que chacun a sa serviette ? Comment les rangez-vous ?
- Qui s'occupe des repas ?
- Manges-tu la même chose que tes parents où te prépares-tu des plats à part ?
- Quand il y a des invités, restes tu ? Aides-tu ?
- Le repas du soir est-il particulier ?



- Le dimanche est-il un jour différent des autres jours de la semaine ? Pourquoi ?
- Combien de télévisions ? Où ?
- Quand vous êtes tous ensemble, comment se négocie le programme ? Ton père ? Ta mère ?
- Combien de téléphones avez-vous ? Où ?
- Quand tu téléphones t'isoles-tu ? Toujours ?
- Quand tes parents téléphonent, les laisses-tu seuls ?
- Participes-tu aux frais ?

#### **IV- RELATIONS**

- Tes parents ouvrent-ils ton courrier ? Qu'en penses-tu ?
- Activités avec ton père ? Ta mère ?
- Discutez-vous beaucoup ? Ton père ? Ta mère ?
- Si tu sors les préviens-tu ? Leur dis-tu avec qui tu es ?
- Leur parles-tu de tes ami(e)s ? Petit(s) ami(s) ? Pourquoi ? relancer
- Le choix de tes études ? Les as-tu consulté ? Si changements d'orientation, mêmes questions.
- Est-ce que vous vous dites bonjour ? Comment ?
- Qu'est-ce que tu peux faire et qu'est-ce que tu ne peux pas faire, quand tes parents sont là, quand ils ne sont pas là ?
- Est-ce que tu as des revendications : je veux faire ci, je veux faire ça ?
- Estimes-tu qu'il y a un équilibre dans tes relations aux parents ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce que tu apprécies à la maison que tu ne trouves pas à l'extérieur ? Inversement ?
- Te sens-tu reconnaissant(e) ?
- Te sens-tu autonome ? - Te sens-tu adulte ?

#### **V-SIGNALÉTIQUE**

- Profession de la mère, du père. Niveau d'étude. Âges.
- Profession des grand parents. Niveau d'étude. Âges.
- Ton âge, tes études. Comment et pourquoi as-tu choisi ces études ?
- Tes projets ?
- Travail salarié, depuis quand, nombre d'heures par semaine, salaire ?

- Frères et sœurs : âge, niveau d'étude, profession.

## Portraits des étudiants

Âge, études poursuivies, profession du père, de la mère, type de logement, lieu d'habitation

### **FILLES :**

**Alexandra**, 24 ans, 2<sup>ème</sup> d'IUFM, gardes d'enfants et soutien scolaire,  
père : professeur d'anglais,  
mère : institutrice,  
sœur de 19 ans, étudiante,  
appartement en banlieue parisienne.

**Auréli**e, 19 ans, 1<sup>ère</sup> année anglais, donne quelques cours de soutien scolaire  
père : ingénieur en cartographie,  
mère : assistante sociale en adoption,  
sœur de 15 ans,  
frère de 16 ans,  
pavillon en banlieue parisienne.

**Cécile**, 19 ans, 1<sup>ère</sup> année psychologie,  
père : ingénieur électricien,  
mère : au foyer,  
frère de 26 ans, BEP vente, salarié, a décohabité,  
frère de 28 ans, maîtrise de biologie, salarié, a décohabité,  
pavillon en banlieue parisienne.

**Céline**, 21 ans, 2<sup>ème</sup> année de DEUG LEA,  
père : instituteur,  
mère : professeur d'espagnol en lycée,  
frère de 15 ans,  
sœur de 22 ans, licence LEA,  
pavillon en banlieue parisienne.

**Christine**, 22 ans, licence LEA, gardes d'enfants,  
père : commercial,  
mère : employée de banque,  
frère de 26 ans, a décohabité,  
pavillon, région parisienne.



**Cika**, 24 ans, licence d'économie, travail salarié, 16 heures par semaine dans une grande surface,  
père : technicien en téléphonie,  
mère : préposée à la Poste,  
sœur de 15 ans,  
sœur de 24 ans, licence,  
sœur de 27 ans, Bac + 1, a décohabité  
appartement en banlieue parisienne.

**Corinne**, 22 ans, 2<sup>ème</sup> année de droit,  
père : cardiologue,  
mère : au foyer,  
sœur de 21 ans, 2<sup>ème</sup> année de droit,  
pavillon en banlieue parisienne.

**Eliane**, 21 ans, 2<sup>ème</sup> année de DEUG de linguistique, « petits boulots »,  
père : technicien,  
mère : secrétaire,  
sœur de 18 ans  
appartement en banlieue parisienne.

**Elisabeth**, 24 ans, maîtrise de sociologie, travaille dans un grand magasin, 20 heures,  
père, ouvrier,  
mère, employée,  
appartement dans la région parisienne.

**Emmanuelle**, 22 ans, maîtrise de droit,  
père : militaire décédé quand elle avait 1 an,  
mère : institutrice à la retraite,  
appartement en banlieue parisienne.

**Frédérique**, 23 ans, maîtrise d'ethnologie, surveillante en internat deux jours par semaine,  
parents séparés,  
père : directeur de communication,  
mère : professeur de gymnastique à la retraite,  
frère de 28 ans, magistère de gestion, salarié, a décohabité,  
sœur de 30 ans, DEA études de cinéma, salariée, a décohabité  
pavillon en banlieue parisienne.

**Isabelle**, 20 ans, 1<sup>ère</sup> année de droit,  
parents séparés,  
père : maquettiste graveur,  
mère : inspectrice des impôts,  
appartement à Paris.

**Marie-Anne**, 20 ans, 2<sup>ème</sup> année DEUG Communication,  
père : directeur d'une petite entreprise,  
mère : agent administratif,  
sœur de 5 ans, frères 11 et 13 ans (issus de la seconde union de sa mère)  
sœur de 25 ans, BTS secrétariat, a décohabité,  
pavillon en banlieue parisienne.

**Monique**, 21 ans, licence de Lettres,  
père : cadre,  
mère : secrétaire de direction,  
frère de 15 ans,  
Pavillon banlieue parisienne.

**Nathalie**, 21 ans, 3<sup>ème</sup> année de pharmacie, travaille pendant l'été donne la moitié de sa  
paie à ses parents,  
père : frigoriste,  
mère : secrétaire commerciale,  
frère de 18 ans.

**Sandra**, 23 ans, 3<sup>ème</sup> année dans une Ecole de Publicité,  
père : a travaillé dans le bâtiment, au foyer,  
mère : employée de banque,  
soeur de 25 ans,  
pavillon en banlieue parisienne.

**Sandrine**, 24 ans, maîtrise d'italien, travail salarié 30 heures caisse et accueil dans un  
magasin parisien,  
père : artisan peintre,  
mère : employée imprimerie,  
appartement en banlieue parisienne.

**Séverine**, 19 ans, 1<sup>ère</sup> année de DEUG anglais,  
père : employé de banque,  
mère : au foyer,  
frère de 18 ans,  
sœur de 15 ans,  
appartement en banlieue parisienne.

**Sonia**, 21 ans, 2<sup>ème</sup> année de droit, donne des cours de soutien scolaire,  
père : cardiologue,  
mère : au foyer,  
sœur de 22 ans, 2<sup>ème</sup> année de droit,  
pavillon en banlieue parisienne.

**Sophie**, 23 ans, licence d'anglais et 2<sup>ème</sup> année dans une école d'hôtesses de l'air, 25 heures à la caisse d'une grand surface,  
père : cadre,  
mère : secrétaire de direction,  
frère de 26 ans, BEP génie mécanique, salarié, a décohabité,  
pavillon, banlieue parisienne.

**Valérie**, 27 ans, Doctorat de philosophie, « petits boulots » réguliers,  
père : architecte,  
mère : secrétaire de direction,  
frère de 31 ans, électromécanicien,  
frère de 24 ans, informaticien,  
pavillon en Région Parisienne.

**Véronique B.**, 22 ans, 2<sup>ème</sup> année BTS de comptabilité, travaille pendant les vacances d'été  
père : employé des pompes funèbres,  
mère : institutrice,  
sœur de 17 ans, terminale,  
soeur de 24 ans, BTS comptable, salariée, a décohabité  
pavillon en banlieue parisienne.

**Véronique C.**, 23 ans, licence de sciences économiques, travaille depuis quatre ans, 15 heures par semaine de soutien scolaire,  
père : ingénieur en téléphonie,  
mère : cadre à la caisse d'allocations familiales,  
frère de 16 ans,  
soeurs jumelles de 18 ans,  
appartement en banlieue parisienne.

**Yaël**, 25 ans, maîtrise de lettres, travaille depuis cinq ans, télémarketing  
père : a travaillé dans le bâtiment, au foyer,  
mère : employée de banque,  
soeur de 23 ans, école de publicité,  
pavillon en banlieue parisienne.

## **GARCONS :**

**Antoine**, 25 ans, emploi à temps partiel dans une imprimerie,  
père : représentant de commerce,  
mère : institutrice,  
appartement en banlieue parisienne.

**Benoît**, 19 ans, 1<sup>ère</sup> année DEUG de sociologie,  
père : agent de la fonction publique,  
mère : conseillère d'orientation,  
sœur de 17 ans,  
sœur de 15 ans,  
appartement à Paris.

**Daniel**, 20 ans, 2<sup>ème</sup> année de philosophie, travaille pendant les vacances, animation de colonies,  
père : cadre à la RATP,  
mère : hôtesse dans un aéroport,  
frère de 12 ans,  
frère de 18 ans,  
appartement en banlieue parisienne.

**Eric**, 21 ans, licence de psychologie,  
père : technicien automobile,  
mère : coiffeuse,  
frère de 18 ans,  
appartement en banlieue parisienne.

**Francis**, 24 ans, maîtrise d'histoire,  
père : infirmier,  
mère : agent administratif,  
frère de 21 ans, licence d'histoire,  
appartement en banlieue parisienne.

**Franck**, 20 ans, 1<sup>ère</sup> année de DEUG de psychologie, travaille depuis deux ans pendant l'été,  
père : chauffeur de taxi,  
mère : femme de ménage,  
sœur de 17 ans en terminale,  
sœur de 23 ans prépare un BTS de commerce,  
pavillon en banlieue parisienne.

**Frédéric**, 23 ans, 3<sup>ème</sup> année de DEUG de mathématiques, travail salarié 30 heures à la caisse d'un grand magasin parisien,  
père : chargé de mission à l'ANPE,  
mère : chargée de développement social urbain,  
frère de 21 ans, BEP électricité, salarié,  
pavillon en banlieue parisienne.

**Gérald**, 20 ans, 2<sup>ème</sup> année de BTS électrotechnique,  
père : ingénieur,  
mère : au foyer,  
frère de 22 ans, licence de chimie,  
pavillon en banlieue parisienne.

**Gilles**, 24 ans, licence de chimie,  
père : décédé architecte,  
mère : secrétaire,  
frère de 27 ans, étudiant doctorat chimie,  
pavillon en banlieue parisienne,

**Julien**, 25 ans, maîtrise d'histoire, donne des cours de tennis le dimanche,  
père : instituteur,  
mère : institutrice,  
frère de 20 ans, DEUG mathématiques,  
appartement en banlieue parisienne.

**Laurent**, 22 ans, 2<sup>ème</sup> année AES, travaille pendant les vacances en Intérim,  
père : comptable,  
mère : secrétaire,  
frère de 20 ans, BEP, salarié,  
appartement en banlieue parisienne.

**Lucien**, 23 ans, maîtrise d'histoire, travaille dans un théâtre,  
père : contrôleur des impôts,  
mère : institutrice,  
sœur de 25 ans, a décohabité, esthéticienne,  
appartement à Paris.

**Norbert**, 23 ans, maîtrise d'histoire,  
père : instituteur,  
mère : coiffeuse,  
frère de 21 ans, BTS informatique,  
appartement à Paris.

**Olivier**, 19 ans, 1<sup>ère</sup> année de BTS informatique,  
père : technicien,  
mère : comptable,  
appartement à Paris.

**Patrice**, 27 ans, 2<sup>ème</sup> année doctorat philosophie, travail salarié de 25 heures, vente dans un magasin d'informatique,  
père : technicien électricien,  
mère : au foyer,  
frère de 30 ans, DEA histoire, salarié, a décohabité,  
frère de 36 ans, Doctorat médecine, salarié, a décohabité,  
appartement à Paris.

**Philippe**, 22 ans, licence de psychologie, donne des cours de soutien scolaire,  
père : gérant d'un garage,  
mère : au foyer,  
frère de 20 ans, étudiant,  
appartement à Paris.

**Rémi**, 21 ans, 2<sup>ème</sup> année DEUG sociologie,  
père : travailleur indépendant, dessinateur industriel,  
mère : conseillère en épargne au Trésor Public,  
frère de 24 ans, IUT génie mécanique, salarié,  
pavillon en banlieue parisienne.

**Richard**, 24 ans, travaille pendant les vacances,  
père : journaliste,  
mère : kinésithérapeute,  
frère de 22 ans suit une formation dans une école d'audiovisuel,  
pavillon en banlieue parisienne.

**Sébastien**, 20 ans, 1<sup>ère</sup> année de médecine,  
parents séparés,  
père : directeur à la sécurité sociale,  
mère : professeur d'anglais en lycée,  
appartement en banlieue parisienne.

**Stéphane**, 20 ans, 2<sup>ème</sup> année de pharmacie, travaille pendant les vacances,  
père : chercheur en chimie,  
mère : enseignante,  
frère de 24 ans, informaticien,  
sœur de 15 ans,  
pavillon en banlieue parisienne.

**Yann-Yves**, 20 ans, 2<sup>ème</sup> année DEUG d'histoire,  
père : coiffeur (a son propre salon),  
mère : au foyer,  
frère de 10 ans,  
sœur de 24 ans a décohabité, BTS optique, salariée,  
pavillon en banlieue parisienne.

**Yvan**, 19 ans, 1<sup>ère</sup> année informatique,  
père : technicien,  
mère : employée commerciale,  
pavillon en banlieue parisienne.

## **Résumé**

Comment le jeune adulte qui se maintient au domicile parental construit-il le « chez-soi » chez ses parents, tel est l'objet de cette recherche. Tout au long de cette recherche nous nous sommes efforcé de montrer comment l'espace est un indicateur pertinent pour comprendre la construction de soi, mais surtout comment il participe à la construction même de l'identité de la personne. En étudiant comment se construit le sentiment de « chez-soi » et ce par rapport à quoi il se définit, nous avons abordé deux dimensions importantes de la construction identitaire. La première est la dimension relationnelle entre parents et enfants, la deuxième est un rapport plus individuel, une relation de soi à soi. L'étude de ces deux dimensions permet d'approcher les stratégies que le jeunes adulte met en œuvre pour répondre à ses aspirations tout en les conciliant avec les contraintes de la cohabitation intergénérationnelle. Deux modalités de construction de ces stratégies sont fondamentales, la première est l'expérimentation qui peut se définir comme une relation de réflexivité dans l'action, la deuxième est la négociation dont l'objectif est de parvenir à un accord parents/enfant par le biais de la discussion. L'enjeu principal de ces stratégies est d'affirmer de plus en plus une réalité personnelle qui se distingue de la réalité commune, et de permettre aux relations parents/ enfant d'évoluer vers des relations d'égal à égal.

**Discipline :** SOCIOLOGIE

**Mots-Clés :** relations intergénérationnels, espace, négociation, expérimentation

**Université Paris V- RENE DESCARTES**

**12 rue de l'école de médecine, 75 270 Paris CEDEX 06**